



République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Centre universitaire SALHI Ahmed -Naâma-

Institut des Lettres et des Langues

Département des Langues étrangères

Filière de Langue française

Thèse pour l'obtention du diplôme de doctorat 3^{ème} cycle

Option : Sciences du langage

*Analyse énonciative, argumentative et discursive de la chronique
"Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA, dans le Quotidien d'Oran*

Présentée par : Habibi Tifour

Sous la direction du : Pr Atmane Yahia Abdeldjebbar

Membres du jury :

M. Elmestari Habib	M.C.A	CU de Nâama	Président
M. Atmane Yahia Abdeldjebbar	Pr	UDL Sidi Bel Abbès	Rapporteur
M. Remmas Baghdad	M.C.A	CU de Nâama	Examineur 1
M. Mekkaoui Mohamed	M.C.A	U. Mascara	Examineur 2
Mme. Benmessabih Zahéra Malika	M.C.A	U. de Mascara	Examinatrice 3

Année universitaire 2021/2022

Remerciements

Tout d'abord, je remercie mon directeur de recherche, le professeur ATMANE Yahia Abdeldjebar, pour son soutien et son orientation durant la période de la réalisation de ma thèse.

Je tiens aussi à remercier tous les membres du jury qui m'ont fait l'honneur de juger ce travail de recherche.

Je remercie tous les membres du C.F.D, à leur tête M. Saadane Brahim Kheireddine BRAIK et tous ceux qui m'ont aidé de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail.

Dédicaces

Je dédie ce travail,

À mes parents,

À ma femme,

À mes enfants,

Et à l'âme de notre cher défunt M. Fari Bouanani Djamal.

Sommaire

Remerciements / Dédicaces

Introduction générale7

Partie I

Fonctions communicationnelles de la chronique journalistique dans les trois approches: énonciative, argumentative et discursive

Chapitre I : notions de genres journalistiques et de l'analyse de discours

Introduction.....177

I- Question de genre et son utilisation dans les différents quotidiens.....188

II- Classification des genres journalistiques : genres d'information, genres majeurs et genres d'opinion.....277

III- Définitions et fonctions communicationnelles de la chronique366

IV- Notion de l'analyse du discours.....40

Chapitre II : l'approche énonciative et l'approche argumentative dans la chronique journalistique

Introduction.....

I- L'approche énonciative dans la chronique journalistique47

1- Approche théorique de l'énonciation.....47

2- Définitions de l'énonciation50

3- L'acte énonciatif dans la chronique52

4- Le paratexte journalistique de « Raina Raikoum ».....54

5- L'impact de la parole dans la chronique journalistique56

6- Énonciation et polyphonie dans la chronique « Raina Raikoum »59

II- L'approche argumentative dans la chronique journalistique63

1- Notion d'argumentation.....63

2- Théorisation de l'argumentation selon P. Charaudeau64

3- Adresse rhétorique : Ethos, Logos et Pathos67

4- Rapport argumentation et analyse du discours70

5- L'argumentation et le genre journalistique78

Chapitre III : l'approche discursive dans la chronique journalistique

Introduction.....84

1- L'analyse du discours : concepts méthodologiques85

2- Le discours journalistique (le cas du « Quotidien d'Oran »)88

3-	Les apports de l'appareil énonciatif.....	92
4-	La modalisation.....	93
5-	Les actes de langage.....	103
6-	Les inférences.....	109

Partie II

Analyses énonciative, argumentative et discursive de la chronique « Raina Raikoum » de Kamal GUERROUA

Introduction.....	116
-------------------	-----

I- Le positionnement énonciatif dans la chronique « Raina Raikoum » de Kamal GUERROUA.....	117
--	-----

Chapitre I : l'engagement énonciatif

1- Les procédés discursifs de l'engagement énonciatif.....	118
--	-----

Chapitre II : l'effacement énonciatif

1- Les procédés discursifs de l'effacement énonciatif.....	150
--	-----

Chapitre III : analyse argumentative de la chronique "Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA

Introduction.....	176
-------------------	-----

I- Les stratégies argumentatives.....	178
---------------------------------------	-----

1- Rapport argumentation-raisonnement.....	178
--	-----

2- Rapport argumentation-composition.....	193
---	-----

II- Les figures de style.....	196
-------------------------------	-----

1- Les figures d'analogie.....	196
--------------------------------	-----

2- Les figures de substitution.....	198
-------------------------------------	-----

3- Figures d'opposition.....	200
------------------------------	-----

4- Figures d'amplification.....	203
---------------------------------	-----

Chapitre IV : l'analyse discursive

(La violence verbale dans la chronique "Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA)

Introduction.....	208
-------------------	-----

I- La violence verbale.....	209
-----------------------------	-----

1- La violence verbale intentionnelle.....	210
--	-----

2- La violence verbale non intentionnelle.....	227
--	-----

Conclusion générale.....	234
--------------------------	-----

Bibliographie.....	241
--------------------	-----

Table des matières.....	252
-------------------------	-----

Annexes

Introduction générale

Notre thème de recherche, intitulé « *Analyse énonciative, argumentative et discursive de la chronique "Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA, dans le Quotidien 'Oran* », s'inscrit dans l'analyse du discours médiatique, notamment le discours journalistique de la chronique. Pour mener à bien ce travail de recherche, nous avons convoqué les trois approches de l'analyse du discours : l'analyse énonciative, argumentative et discursive.

La thématique de notre recherche nécessite une assise théorique constituée de trois axes : la notion du discours journalistique, les différents genres de ce discours et la chronique "Raina Raikoum" du Quotidien d'Oran, comme genre d'opinion. Nous allons développer ces trois axes qui constituent l'objet d'étude de notre thèse.

En premier lieu, nous entamons la notion du discours journalistique. Il est évident que ce dernier est fait pour éclairer le citoyen, en lui expliquant le *pourquoi* et le *comment* des événements rapportés. P. Charaudeau le considère comme « *l'outil qui ne rapporte pas que des faits et des dits mais son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, élucider différentes positions et tenter d'évaluer chacune d'elles* ». (2010 :08)

Le discours journalistique est le lieu privilégié où se déploient l'objectivité et la subjectivité du journaliste-locuteur. Dans l'objectivité, le journaliste rapporte des faits tels qu'ils sont, en pratiquant des stratégies discursives pour amener le lecteur à régir et adhérer parfaitement aux faits relatés. Mais dans la subjectivité, il exprime ses opinions en employant des procédés linguistiques et discursifs afin de se positionner dans son discours. Comme le souligne P. Charaudeau dans,

« Le discours journalistique n'est qu'un tissu discursif dans lequel est imbriquée à la fois l'objectivité et la subjectivité du journaliste. Imposée par l'éthique du journalisme, l'objectivité est apparente voire évidente dans le contrat médiatique. Cependant, les contraintes discursives – Combien sont-elles multiples- conduisent le journaliste à prendre position face aux faits qu'ils rapportent. » (2006 : 35)

L'étude du discours journalistique requiert une approche pluridisciplinaire et le croisement de plusieurs disciplines : la linguistique, la pragmatique, la sociologie, la sémantique, la sémiotique, la psychanalyse, etc. La convocation des différentes disciplines permet de dévoiler les procédés discursifs du journaliste-locuteur qui sont mis en œuvre et qui caractérisent l'écriture journalistique où se cristallisent les marques spécifiques du chroniqueur.

Nous avons constaté que l'écriture journalistique est constituée de deux visées : l'une est informative, au début du discours, l'autre est persuasive à la fin.

En nous référant aux travaux de P. Charaudeau (2005), ces deux visées sont désignées sous le nom de contrats : le contrat de communication médiatique et le contrat d'énonciation journalistique. Selon Charaudeau, le premier renvoie aux caractéristiques du dispositif impliquant une instance de production médiatique et une instance de réception-public, reliés par une visée d'information ; le second correspond à la façon dont l'énonciateur-journaliste met en scène le discours d'information à l'adresse d'un destinataire imposé en partie par le dispositif et en plus imaginé et construit par lui.

En deuxième lieu, nous mettons l'accent sur les différents genres journalistiques. D'un point de vue historique, nous pouvons dire que le genre journalistique a eu son autonomie de penser et de critiquer qu'avec la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. La naissance de cette presse moderne a poussé le journaliste à établir des types de communication qui déterminent le genre journalistique souhaitant exercer.

Les genres journalistiques se distinguent par leur classification. Nous trouvons ceux qui appartiennent à la classification générale, la classification fonctionnelle et d'autres à la classification à part et la classification selon l'appartenance.

Maints théoriciens ont traité la notion du genre journalistique dont M. Bakhtine qui est le premier qui a posé le problème des genres du discours. Selon lui, le genre se caractérise par trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) qui fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé et que chacun d'eux a une sphère d'échange spécifique. « *Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres de discours* » (M. Bakhtine, 1984 :436)

Traitant toujours les caractéristiques du genre journalistique, P. Charaudeau avance que ce genre « *se passe par l'articulation des trois niveaux(ou contraintes situationnelles, discursives et formelles)* » (2001 : 14). Il ajoute qu'il faut distinguer les genres des sous-genres situationnels figurant dans le contrat de communication. Pour lui, il existe deux aspects de genre : l'aspect situationnel qui détermine une finalité communicative et qui englobe les types de communication, publicitaire, propagandiste, médiatique, conversationnelle, scientifique. Et l'aspect communicationnel / discursif qui détermine des

« modes d'organisation du discours » et des « rôles langagiers » qui sont indépendants des genres situationnels.

Au cours de la même année et dans une dimension textuelle, J.M.Adam (2001) constate que la presse écrite se compose des catégories rédactionnelles et des rubriques. Les premières sont détaillées par les manuels du journalisme ; les secondes représentent la base du découpage des journaux,

« Ce double classement des unités rédactionnelles de la presse écrite, en genres et en rubriques, explique assez bien le fait que, quand on veut en savoir plus à propos de ces catégories, on se trouve en face d'une hétérogénéité et d'un flou définitionnel décourageant. » (Adam, 2001 : 10)

Un autre théoricien qui insiste sur la division et la distinction des genres. Il s'agit de Mouniquand qui pense que chaque genre journalistique a son rôle, « *Le reportage, c'est la vie. Le portrait, c'est l'épaisseur humaine. L'interview, c'est la riche sonorité d'une voix. L'enquête, c'est la clarté de la démonstration.* » (Mouniquand, 1997 : 55)

Pour résumer ce passage qui se focalise sur le genre journalistique, nous retenons l'invention d'un nouveau terme « hyperstructures » par E.U. Grosse et E. Siebold (1996), qui renvoie aux « unités de composition de l'information », et qui facilite la lecture en luttant contre le mélange des genres au sein d'un même article. Ce nouveau terme d'hyperstructures a été aussi l'objet d'étude de S. Moirand (2000) qui s'appuie sur la présentation des genres en hyperstructures, en visant le caractère politique et sur la division binaire dans le journalisme, entre information et commentaire. Elle forge des concepts linguistiques comme « énonciation objectivée » et « énonciation subjectivée »

De tous les genres journalistiques, nous choisissons "la chronique" l'une des genres d'opinion où le discours est plus libre et plus diversifié. Elle constitue l'objet de cette thèse qui nous permet de voir comment se déploient les procédés discursifs de chroniqueur Kamel GUERROUA.

La chronique, telle qu'elle est définie par Yves Agnès : « *Un journaliste chevronné, un intellectuel, une personnalité qui « a une plume » donne régulièrement son avis sur l'actualité en général, celle d'un secteur ou d'un sujet de son choix* » (Y. Agnès, 2009 : 212). Elle est considérée comme un article spécialisé qui rapporte les informations les plus récentes sur un sujet particulier avec un commentaire personnel qui n'engage que son auteur. C'est aussi, un article publié de manière régulière dans un journal dont l'auteur est engagé à

choisir, lui-même, un sujet afin d'attirer les lecteurs par sa stylistique qui fait l'originalité de ce type d'article.

La chronique a permis au chroniqueur de s'exprimer, de dénoncer et de critiquer, en se basant sur son autonomie et sa liberté stylistique qui lui ont permis de se démarquer des autres éditorialistes.

Le chroniqueur représente l'image de sa société. Il observe et analyse les événements qui l'incitent à commenter et à réagir. Donc, son rôle est d'éveiller et de sensibiliser la population. Par le style et la langue utilisés, il pousse le lecteur à sentir l'ironie dans ses chroniques qui fait « *rappartier le rire qui libère là où le sérieux des petites indépendances tue au nom du rite et du respect* » (K. Daoud, 2002)

Rappelons que dans cette recherche, nous analysons les stratégies énonciative, argumentative et discursive de la chronique « Raina Raikoum » de Kamal Guerroua, du Quotidien d'Oran. De ce fait, nous posons la problématique suivante : *Le discours journalistique de la chronique « Raina Raikoum » se déploie-t-il dans un contexte sociolinguistique marqué par des procédés discursifs ?*

Ce questionnement principal nous conduit à poser les questions suivantes :

- Quelle position prend le sujet énonciateur dans son énoncé ?
- Quelles sont les marques qui relèvent de l'engagement et l'effacement de l'énonciateur dans son discours ?
- Les stratégies argumentatives employées par le chroniqueur vont-elles classer et taxinomiser ses énoncés ?
- La violence verbale est-elle présente dans les énoncés discursifs du chroniqueur ? Ses marqueurs violents renvoient-ils aux actes menaçants ?

Comme hypothèses de travail, nous pensons que :

- Le positionnement énonciatif de l'énonciateur dans ses différentes situations d'énonciation est fondé sur plusieurs procédés énonciatifs, notamment les subjectivèmes.
- Les stratégies argumentatives pratiquées dans les énoncés discursifs du chroniqueur seront considérées comme des atouts qui renforcent et enrichissent sa position argumentative.

➤ Les formes de la violence verbale intentionnelle ou non intentionnelle s'imposent dans le discours du chroniqueur en employant des marqueurs agressifs renvoyant à des attitudes menaçantes.

Pour réaliser ce travail, nous avons collecté 85 billets de la chronique "Raina Raikoum". Ces derniers sont publiés au cours de l'année deux mille dix-huit et le premier trimestre de l'année deux mille dix-neuf. Nous avons trié les plus pertinents pour les analyser en se basant sur les trois types (énonciatif / argumentatif / discursif). Nous avons tracé un plan de travail qui se constitue de deux parties ; la première se compose de trois chapitres et la seconde de quatre chapitres.

Puisque notre recherche relève du domaine de l'analyse du discours, nous devons exposer la notion de l'analyse de discours qui a coulé beaucoup d'encre.

À l'aube des années 60, les courants linguistiques commencent à s'occuper des études approfondies sur les concepts « contexte » et « discours ». En 1952, Z.S.Harris est le premier qui a employé le terme du discours, «*Il est le premier linguiste à entendre directement les procédures utilisées pour l'analyse des unités de la langue à des énoncés dépassant le cadre de la phrase*» (Maingueneau, 1979 : 07)

La définition, la plus commune et la plus efficiente, est que le discours est l'usage réel du langage ; Teun VIN DIJK le confirme dans, «*l'analyse du discours est conçue comme l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles* » (1985 :1-2). Pour D. Maingueneau, l'analyse d'une structure transphrastique se fait par l'intervention de l'analyse du discours car la linguistique ne peut rien faire. L'analyse du discours ne détermine pas les unités discursives relevées de la syntaxe de la langue naturelle mais de la syntaxe de discours. Il illustre sa vision par, «*l'analyse du discours n'a pour objet ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication* » mais doit «*penser le dispositif de d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé* » (2007 : 14)

Ensuite, et surtout vers la fin des années 60, plusieurs linguistes tels que : Foucault, Jakobson, Ducrot, Pêcheux, Benveniste appartenant aux différentes disciplines, se sont intéressés à cette nouvelle approche « analyse du discours » ; elle s'inscrit au carrefour de toutes les disciplines. Cette époque a connu la naissance de l'analyse conversationnelle et le développement de quelques courants linguistiques comme : la pragmatique, la théorie de l'énonciation et la linguistique textuelle.

Le cadrage théorique de notre thèse se compose de trois chapitres :

- Le premier est consacré à la notion du genre journalistique, à l'analyse du discours et aux définitions de la chronique et ses fonctions communicationnelles ;
- Le deuxième est constitué de deux approches : énonciative et argumentative ;
- Le troisième comprend l'approche discursive.

Dans le premier chapitre, nous commençons par donner des prospections sur le genre de la presse écrite, en allant de la genèse des différents genres journalistiques, de la problématique de classification et leur classement selon quelques approches, en arrivant à la catégorisation fondée sur le rapport entre propriétés textuelles et la visée pragmatique (Grosse et Siebold, 1996). Ensuite, nous entamons la notion de l'analyse du discours et les différentes définitions données à la chronique journalistique en insistant sur ses fonctions fonctionnelles.

Dans le deuxième chapitre et en premier lieu, nous abordons l'un des concepts clés de notre travail, qui est l'énonciation. Nous circonscrivons et détaillons la notion de l'énonciation pour mettre en évidence son caractère fluctuant et les différentes approches qui les sous-tendent. Dans ce chapitre, nous nous référons à Benveniste qui définit l'énonciation comme, « *La mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (1974 :80). Aussi, aux différentes théories de P. Charaudeau, de D. Maingueneau et de C. Kerbrat-Orecchioni qui se focalisent, généralement, sur la situation énonciative (énoncé/énonciation).

En deuxième lieu, nous étudions les stratégies argumentatives pratiquées par l'argumentateur en montrant le rapport existant entre l'argumentation et l'analyse du discours. Nous ferons l'état de l'art de la typologie des arguments, les genres argumentatifs, la structure de l'argumentation, les registres des argumentatifs, les stratégies argumentatives, l'organisation du discours argumentatif, les procédés argumentatifs, les liens logiques et les figures de style. Ensuite, nous passons à l'étude du rapport existant entre l'argumentation et le genre journalistique, notamment la chronique selon plusieurs modèles comme celui de J.M. Adam, d'E.U.Grosse et E. Seibold, de P. Charaudeau, de R. Ringoot et Y. Rochard, et de G. Lochard.

Dans le troisième chapitre, nous mettons l'accent sur l'approche discursive qui s'inscrit au confluent de plusieurs disciplines qui privilégient l'étude des pratiques langagières dans des situations hic et nunc. Nous la considérons comme un composant de l'énonciation et de l'argumentation.

Nous nous intéressons à la violence verbale comme forme discursive agressive renvoyant aux actes menaçants du locuteur-journaliste. Nous élicitons ces deux catégories (violence verbale intentionnelle et non intentionnelle) qui résident dans les échanges interactionnels dans les lieux institutionnels et publics.

Le cadrage méthodologique de notre travail se constitue de quatre chapitres :

- Le positionnement énonciatif (engagement et effacement) du chroniqueur dans ses énoncés (chapitre 1 et 2) ;
- L'analyse argumentative comprend les stratégies et les figures argumentatives construites par l'argumentateur pour persuader son allocataire ;
- L'analyse discursive comporte les différentes formes de violence verbale pratiquée par le locuteur-journaliste envers ses interlocuteurs.

C'est une partie qui sera consacrée à répondre à la problématique et à vérifier les hypothèses posées, soit nous les confirmerons ou les infirmerons.

Dans le premier chapitre, nous nous basons sur quatre-vingt-dix-huit courts extraits des chroniques sus-cité pour une analyse énonciative. Cette démarche consiste à étudier le positionnement énonciatif, plus précisément, l'engagement énonciatif du sujet-parlant dans les énoncés avancés.

De ce fait, nous sommes invités à repérer les procédés discursifs de cet engagement énonciatif. Nous mettons en exergue les verbes axiologiques, les adjectifs axiologiques et les adverbes axiologiques. Nous dégageons les embrayeurs : je, tu, nous, vous, me, les déictiques spatio-temporels, les types de modalités : d'énonciation, d'énoncé et du message.

Dans le deuxième chapitre, nous sélectionnons trente extraits appartenant aux chroniques du corpus afin de les analyser. Même démarche que la précédente, sauf cette analyse vise l'effacement énonciatif du locuteur-journaliste dans son discours en se distanciant des propos relatés.

Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux tournures linguistiques extraites des chroniques du journaliste Kamal GUERROUA, qui se distinguent par la présence du pronom personnel *on*, les énoncés non-embrayés : l'ironie, la polyphonie, les guillemets, le discours implicite, les inférences, la connotation et la négation.

Introduction générale

Dans le troisième chapitre, nous avons sélectionné quarante-huit extraits pour l'analyse argumentative. Cette dernière doit expliquer et éclaircir toutes les modalités mentionnées dans le discours journalistique pour agir sur l'interlocuteur.

Nous allons focaliser notre analyse sur les stratégies argumentatives et leurs rapports avec le raisonnement et la composition ; sur les figures de style ou les figures argumentatives employées dans les arguments proposés par l'argumenteur.

Dans le quatrième chapitre, trente-quatre extraits ont été analysés. Nous atteindrons les deux cent- dix extraits repérés de quatre-vingt-cinq billets de la chronique "Raina Raikoum". La démarche de ce dernier chapitre consiste à étudier les marqueurs violents utilisés par le chroniqueur dans son discours. Nous tentons de dévoiler la présence des actes menaçants dans les échanges interactionnels entre deux ou plusieurs participants dans les énoncés avancés dans le corpus.

Nous clôturons notre étude par une conclusion générale qui résume les résultats obtenus des analyses (énonciative, argumentative et discursive) faites sur les chroniques du corpus. Cette conclusion va nous permettre de répondre à la problématique posée et à confirmer ou infirmer les hypothèses proposées comme des réponses ouvertes.

Partie I

*Fonctions communicationnelles de la chronique journalistique dans
les trois approches : énonciative, argumentative et discursive*

Chapitre I

Notions de genres journalistiques et de l'analyse de discours

Introduction

La maîtrise des genres journalistiques est le noyau de la pratique quotidienne du journaliste. Elle lui permet de prétendre, facilement, au professionnalisme. Ces genres, soit qu'ils sont informationnels ou d'opinion, imposent leurs propres règles au journaliste.

Le genre journalistique donne une spécificité aux méthodes de travail du journaliste ; il est, selon Eliseo Veron « *un certain agencement de la matière langagière* » (1988 :13), et des catégories comme : interview, reportage, enquête, débat, table ronde, allocution, « *désignent, plus ou moins confusément, des genres* » (Ibid, p14). Il consolide les rapports du journaliste avec ses sources. Il détermine la manière d'évoluer sur le terrain.

Les genres journalistiques se distinguent entre eux ; ils ne conditionnent, non seulement, l'écriture des articles, mais « *les quotidiens se distinguent par les genres qu'ils favorisent* » (E. U. Grosse et E. Siebold, 1996 :13). Nous pensons que la presse d'information est faite, spécialement, pour « les genres informationnels », tandis que la presse d'opinion s'occupe des genres d'opinion. Nous trouvons, aussi, la presse d'investigation qui utilise les « genres majeurs » et la presse magazine qui s'intéresse aux articles colorés (reportages / portraits) et aux articles marqués par la personnalité du journaliste (la chronique/ la tribune permanente). Si le journaliste s'est spécialisé dans un genre, il peut éventuellement maîtriser tous les autres genres journalistiques pour être un bon rédacteur.

Nous présentons, dans les pages qui suivent, la partie théorique dans laquelle nous montrons le rapport qui existe entre le journaliste et son champ d'investigation. Nous exposons, dans un premier temps, la notion du genre selon des théoriciens en particulier celle de J.M.Adam, puis nous entamons le cadre référentiel des différents genres journalistiques, leurs classifications, leurs principales différences et leurs caractéristiques. Nous passons ensuite à la classification des genres journalistiques : genres d'information, genres majeurs et genres d'opinion. (En se référant au schéma de *Grevisse Benoit* pour mieux présenter cette classification dans le contexte français). Nous donnons des définitions de la chronique et nous montrons ses fonctions communicationnelles.

Nous achevons ce premier chapitre par l'abordage du sujet de l'analyse du discours qui est devenu un paradigme incontournable dans toute discipline. L'analyse du discours s'inscrit au confluent d'autres disciplines non moins importantes, telles que : l'approche pragmatique et l'approche énonciative.

I- Question de genre et son utilisation dans les différents quotidiens

Théorisation de la notion de genre proposée par J.M.Adam

La notion de genre est traitée par plusieurs théoriciens dont Bakhtine qui a été le premier à poser le problème des genres du discours. Pour lui, le genre se caractérise par trois éléments (contenu thématique, style et construction compositionnelle) qui fusionnent indissolublement dans le tout que constitue l'énoncé et que chacun d'eux a une sphère d'échange spécifique, « *Tout énoncé pris isolément est, bien entendu, individuel, mais chaque sphère d'utilisation de la langue élabore ses types relativement stables d'énoncés, et c'est ce que nous appelons les genres de discours* » (M. Bakhtine, 1984 : 436)

Dans son article, « *visée discursive, genre situationnel et construction textuelle* », P. Charaudeau définit les genres du discours comme ce qui « *se passe par l'articulation des trois niveaux(ou contraintes situationnelles, discursives et formelles)* » (2001 : 14). Ces derniers sont les composantes du contrat de communication où Charaudeau a distingué les genres et les sous-genres situationnels des variantes figurant dans ce contrat de communication.

Il complète cette définition en montrant qu'il existe deux aspects de genre : l'aspect situationnel qui détermine une finalité communicative et qui englobe les types de communication, publicitaire, propagandiste, médiatique, conversationnelle, scientifique. Et l'aspect communicationnel / discursif qui détermine des « modes d'organisation du discours » et des « rôles langagiers » qui sont indépendants des genres situationnels.

De point de vue de la dimension textuelle, J.M.Adam constate qu'il existe des classifications dans le genre journalistique. Pour lui, la presse écrite se compose des catégories rédactionnelles et des rubriques. Les premières sont détaillées par les manuels du journalisme ; les secondes représentent la base du découpage des journaux,

« Ce double classement des unités rédactionnelles de la presse écrite, en genres et en rubriques, explique assez bien le fait que, quand on veut en savoir plus à propos de ces catégories, on se trouve en face d'une hétérogénéité et d'un flou définitionnel décourageant. » (Adam, 2001:10)

Il ajoute, que ce trouble catégoriel se manifeste, de plus en plus, dans les médias contemporains, selon le constat de J. Mouniquand dans une synthèse récente sur l'écriture journalistique.

J.M. Adam, dans cet article paru dans l'un des numéros de la Revue de pratiques SEMEN (n°94,1997), met l'accent sur la confusion des genres, en illustrant sa vision par les constats faits par Mouniquand sur des différents genres, comme les emprunts au reportage dans l'enquête, en notant qu'un article « *ne peut être décliné que sur un seul genre journalistique* » (Mouniquand, 1997 : 13). Il souligne aussi qu'un genre comme le portrait est plus proche soit du reportage, soit de l'enquête. Mouniquand insiste sur la division et la distinction pragmatiquement nécessaire des genres.

Pour Mouniquand, chaque genre journalistique a son rôle : « *Le reportage, c'est la vie. Le portrait, c'est l'épaisseur humaine. L'interview, c'est la riche sonorité d'une voix. L'enquête, c'est la clarté de la démonstration.* » (Ibid, p. 55)

Cette diversité de définitions a dépassé les articles, elle s'est glissée au cœur des unités de l'information. Ce qui a été noté par E.U. Grosse et E. Siebold, depuis quelques années, où il y'avait un éclatement des textes en plusieurs textes dans la presse magazine et les journaux, « *faire éclater un texte en plusieurs textes plus petits qui ont pourtant des liens étroits* » (1996 : 53-54). Ils ont inventé un nouveau terme « hyperstructures », qui renvoie aux « unités de composition de l'information », et qui facilitent la lecture en luttant contre le mélange des genres au sein d'un même article.

J.M.Adam, dans le numéro 13 de la Revue SEMEN, illustre la notion de genre, en se référant aux travaux de Sophie Moirand qui s'appuie sur la présentation des genres en hyperstructures, en visant le caractère politique et sur la division binaire dans le journalisme , entre information et commentaire . Elle forge des concepts linguistiques comme « énonciation objectivée » et « énonciation subjectivée » (Moirand, 2000)

1- Les genres journalistiques

1.1- Aperçu historique sur le journalisme

À travers l'histoire, le journalisme est le premier canal où la notion « informer » a connu sa naissance. Il est apparu sous plusieurs formes : les manuscrites, les occasionnels, les libelles, les placards. Pour Adam Smith « *l'activité humaine consistant à « informer » est beaucoup plus ancienne que les débuts de la presse au XIXe siècle* » (1983 : 3-23)

Nous rappelons quelques dates historiques de la presse écrite. Nous commençons par l'an 59 av. J-C où la République romaine faisait circuler une publication quotidienne, appelée *Acta Diurna* (faits du jour), suivie en 713 ap. J-C par les *Kaiyuan Za Bao* (Recueil de nouvelles) publiées par le régime impérial chinois. À la fin du XVe siècle, et grâce à

l'apparition de la presse écrite sous forme de feuilles volantes, de nombreux journaux ont commencé à apparaître. La célèbre « Gazette » de Théophraste Renaudot, fondée en 1631 et le journal suédois « Post- och Inrikes Tidningar », apparu en 1645, ont ouvert le chemin aux autres journaux.

L'arrivée de la révolution industrielle, au début du XXe siècle, a aidé quelques hommes d'affaires à être propriétaires de quelques journaux. Nous citons l'américain *William Randolph Hearst*, propriétaire d'un plus important groupe de journaux et de magazines à l'époque. Cette révolution industrielle a permis à la presse écrite de jouer un rôle social et culturel très important dans la société. Elle a amélioré l'impression de l'information, en se débarrassant de celle de Gutenberg, malgré ça, le journalisme a demeuré un média de diffusion pas un média de communication. Ricardo LOPEZ DIAZ, dans sa thèse intitulée « *les discours en interaction de la presse en ligne. Propositions pour une théorisation de la coproduction journalistique* », nous montre qu'au début du XXème siècle, l'interaction entre lecteurs et éditeurs de journaux était pratiquement inexistante, « *on parlait de médias de communication de masse quand, en réalité, il ne s'agissait pas tant de communiquer que de diffuser des informations, de les porter à la connaissance du public* » (2014 : 28)

Le journalisme se nourrit du changement social vécu dans une société et à une période donnée. Il est le produit du contexte social. En évoquant l'histoire du journalisme français, Beccaria et Saint-Exupéry affirment qu'« *à chaque grande époque de changement, la presse a su trouver un souffle nouveau* » (2013 :17). Ils poursuivent qu'

«en 1789, cinq cents journaux sont nés ; en 1848, les écrivains révolutionnaires ont fondé leurs journaux ; en 1881, avec la Troisième République, la liberté d'expression a été protégée ; la Première Guerre mondiale a fait émerger la figure du reporter et Le Canard enchaîné ; dans les années 20 du siècle passé, l'expansion américaine a fait naître The New Yorker, Time et Live ; les années 30 ont vu l'émergence des magazines photo, de la presse façon Lazareff, en 1945 le journal « Le Monde » a vu le jour ; « Le Nouvel Observateur » est né grâce à la guerre d'Algérie et « Libération » est né de l'esprit des événements du Mai 68 ; la guerre du Vietnam a encouragé les journalistes américains à écrire les pages les plus fortes de leur histoire. Les journaux naissent, grandissent et meurent, c'est le cycle du vivant » (Ibid, pp.17-18)

Le journalisme moderne dit « numérique », apparu aux Etats-Unis et en Europe, naît et se développe, aussi, en fonction du contexte social.

1.2- Cadre référentiel des genres journalistiques

Tout journaliste, voulant pratiquer le professionnalisme dans son travail, doit maîtriser les genres journalistiques, soit en théorie ou en pratique. Il ne peut pas travailler en dehors des normes et des règles reconnues et utilisées par tous les journalistes.

Les critères de chaque genre journalistique sont un guide qui permet au journaliste de faire son travail avec professionnalisme. Ils lui permettent de :

- éviter la subjectivité dans les sujets abordés en lui montrant le lien qui existe entre l'information et l'opinion ;
- organiser la communication avec le public en se basant sur la diversité et la complémentarité ;
- répondre aux exigences d'information, d'éducation et de culture ;
- suivre une démarche bien déterminée dans sa méthode de la collecte des données, dans la structure, la rédaction et la présentation de son article ;
- établir un contrat avec les lecteurs dont chacun est orienté vers sa catégorie préférée des genres journalistiques.

Les genres journalistiques imposent leurs règles que le journaliste est obligé de respecter et d'appliquer. Ces règles assurent une information claire, pertinente, précise et efficace.

Nous citons quelques exemples :

- Sources de l'information : il faut commencer par collecter l'information, la choisir, la hiérarchiser et la mettre en scène ;
- Règles du message essentiel : cette règle est faite pour l'écriture des titres, et des chaps ; l'accroche et la chute sont complémentaires. Elle est connue par la règle des 6w en anglais (who, what, when, where, why, how) ; en français (qui, quoi, où, quand, pourquoi et comment) ;
- Notion d'angle : l'angle est le choix fait par le journaliste dans l'information. Chaque article doit avoir un choix d'angle ;
- Ligne éditoriale : c'est l'ensemble des valeurs et critères que le journaliste doit considérer comme un guide au cours de sa rédaction. Elle représente le point d'équilibre entre l'information et l'opinion ;

➤ Loi de proximité : Elle est purement culturelle ; elle dépend du vécu du lecteur. C'est le rapport existant entre le lecteur et son entourage (ses idées, son quotidien, sa situation socioprofessionnelle ...) (Matthieu Conan, 2007)

1.3- Classification ordinaire des genres journalistiques

Les genres journalistiques se distinguent dans leur classification. Nous citons quelques classifications : classification générale / classification fonctionnelle / classification à part / classification selon l'appartenance...

1.3.1- Classification générale

Cette classification se compose de deux genres journalistiques distincts : les genres d'information et les genres d'opinion. Elle est claire et simple. Le tableau ci-dessous nous l'explique :

Genres d'information	Genres d'opinion
- La dépêche d'agence	- L'éditorial
- La nouvelle	- La chronique
- La brève	- Le dessin de presse
- Le compte-rendu	- Le billet d'humeur
- Le communiqué	- L'écho
- La conférence de presse	- La critique
- Le dossier de presse	
- Le billet d'éclairage	
- L'enquête	

Tableau 1 : classification générale des genres d'information et d'opinion

1.3.2- Classification fonctionnelle

Comme son nom le dit, elle est basée sur les fonctions des genres journalistiques. Le journaliste relate, explique ou commente ; il crée une interaction avec son public en exprimant son point de vue.

En se référant aux travaux de *Benoit Grevisse*, dans son ouvrage « les genres journalistiques (2008) », nous traçons le tableau qui va montrer la fonction de chaque genre :

Genres objectivants pour relater les événements	Genres (relater avec style) pour expliquer les événements	Genres (écrire au « je ») pour commenter les événements
<ul style="list-style-type: none"> - La dépêche d'agence - La nouvelle - La brève - Le compte-rendu - Le communiqué - La conférence de presse - Le dossier de presse - Le billet d'éclairage - L'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> - L'interview - Le portrait - L'ambiance - Le reportage 	<ul style="list-style-type: none"> - L'éditorial - La chronique dessin de presse - Le billet d'humeur - L'écho - La critique

Tableau 2 : classification fonctionnelle des genres journalistiques

1.3.3- Classification des genres majeurs

L'absence des genres majeurs, dans la classification générale, a permis à ces derniers d'être dans une catégorie à part. L'interview, le portrait, l'ambiance et le reportage forment un groupe d'aptitudes professionnelles particulières. Toujours, selon Grevisse Benoit (2008), nous ajoutons les genres majeurs, dans le tableau ci-dessous :

Genres d'information	Genres d'opinion	Genres majeurs
<ul style="list-style-type: none"> - La dépêche d'agence - La nouvelle - La brève - Le compte-rendu - Le communiqué - La conférence de presse - Le dossier de presse - Le billet d'éclairage - L'enquête 	<ul style="list-style-type: none"> - L'éditorial - La chronique - Le dessin de presse - Le billet d'humeur - L'écho - La critique 	<ul style="list-style-type: none"> - L'interview - Le portrait - L'ambiance - Le reportage

Tableau 3 : classification des genres majeurs, d'information et d'opinion

1.3.4- Classification selon l'appartenance au journalisme « assis » ou « debout »

Avant de passer au tableau qui distingue le journalisme « assis » du journalisme « debout », nous définissons ces deux notions : le journalisme « assis » est

l'activité du journaliste dans son bureau ; nous pouvons le nommer «journalisme en web ».Le journalisme « debout » est l'activité du journaliste sur terrain.

D'après Abdelouhab ERRAMI, dans son ouvrage « *les genres journalistiques, les clés de l'information professionnelle* » (2016 : 20), le journaliste Xavier Ternisien, dans son article polémique (communication et information / 11mars 2011), a qualifié les journalistes qui passent leur temps, devant l'écran à collecter l'information, aux journalistes Web. Ces derniers sont plus nombreux que ceux qui pratiquent le journalisme « debout » ; le tableau ci-dessous nous le montre.

Genres du journalisme « assis »	Genres du journalisme « debout »
- La brève	- Le compte-rendu
- Le filet	- L'écho
- L'article d'information	- L'interview de presse
- Le montage	- Le reportage
- La mouture	- L'enquête journalistique
- Le résumé de rapport	- Le portrait
- L'article d'analyse	
- L'éditorial	
- Le billet	
- La chronique	
- La critique	
- La caricature	
- Le courrier des lecteurs	
- La lettre ouverte	
- La tribune libre	
- La libre opinion	

Tableau 4 : classification des genres du journalisme « assis » et « debout »

Pour ne pas confondre les choses, le journal ne comporte pas que les genres cités ci-dessus. Nous trouvons, aussi, des « genres non journalistiques » et des « formats journalistiques».

➤ Genres non journalistiques : bandes dessinées / jeux / écrits humoristiques / offres d'emploi / petites annonces classées / annonces de naissances, de décès, de mariage / annonces judiciaires / annonces financières.

➤ Formats journalistiques : le chapeau (chapo) / le sommaire / l'encadré / l'ours.

1.4- Principales différences entre les genres journalistiques

Entre les genres journalistiques, il existe plusieurs différences. La plus essentielle est celle qui distingue le genre d'information au genre d'opinion.

1.4.1- Caractéristiques des genres journalistiques

Chaque genre journalistique a ses mécanismes de fonctionnement et ses propres caractéristiques qui le distinguent. Dans le tableau suivant, nous présentons les caractéristiques dominantes des genres journalistiques.

Caractéristiques dominantes des genres journalistiques	Genres journalistiques où prédominent ces caractéristiques
- Usage de la logique et de la persuasion	- L'article d'analyse - L'enquête journalistique - L'éditorial - La chronique
- Analyse menant à la conclusion	- L'enquête journalistique - L'article d'analyse
- Information	- Les genres informationnels
- Usage des moyens de sensibilisation	- Le portrait - Le reportage
- Usage de la stylistique pour agir sur le lecteur	- Le billet - Le reportage - Le portrait. - La chronique - La critique
- Genres journalistiques qui se terminent par une conclusion	- L'article d'analyse - L'enquête
- Usage d'une stratégie pour obtenir un point de vue	- L'interview - L'enquête
- Genres journalistiques d'opinion dont la conclusion est importante	- L'éditorial - La chronique - La critique - L'enquête

Tableau 5 : caractéristiques dominantes des genres journalistiques

14.2- Les différences essentielles entre les genres d'information et les genres d'opinion

Les genres d'information et les genres d'opinion sont deux faces pour une seule monnaie, qui est la réalité. Les premiers veulent refléter la réalité de l'information, tandis que les seconds préfèrent extraire la vérité cachée dans cette information.

D'un point de vue fonctionnel, les genres d'information ont une fonction « d'avertissement » et les genres d'opinion ont une fonction de « corrélation » entre les événements.

Le journaliste, en utilisant les genres d'information, est « intermédiaire » ; en cherchant les significations sociales dans les événements, il est « encadrant ».

Le tableau suivant va ressortir les différences essentielles de ces deux genres.

	Genres d'information	Genres d'opinion
Fonction	Fonction d'avertissement	Fonction de corrélation
Finalité	Refléter la réalité	Extraire la réalité
Statut journalistique	Intermédiaire	Encadrant
Méthodologie	Observation	Raisonnement
Nature traitement des événements	Objectivité	Subjectivité fondée sur des données objectives
Approche/Moyen	Précision/Simplicité/Clarté	Arguments/Preuves/Relations de causalité

Tableau 6 : points distinctifs des genres d'information des genres d'opinion

1.5- Les différences entre les genres d'information

Les genres d'information eux-mêmes se différencient. La brève, l'article d'information et le filet ont une différence dans l'espace donné à chacun d'eux. La longueur et la rapidité de production constituent les principaux critères qui les différencient. Les différences entre le montage et la mouture résident dans la méthodologie suivie par le journaliste producteur. Tandis que le compte-rendu, ce genre du journalisme debout, est lié au terrain. (Voir le tableau ci-dessous)

Les genres journalistiques	Les critères de différenciation
La brève / Le filet / L'article d'information	Longueur et rapidité de production
Le montage / La mouture	Méthodologie de traitement
Le compte-rendu	Liaison avec le terrain

Tableau 7 : points distinctifs entre les genres d'information

1.6- Les différences entre les genres d'opinion

Malgré les différences qui existent entre les genres d'opinion, les uns complètent les autres. Ces différences se caractérisent de leur logique générale et de leur rapport d'objectivité.

Le genre journalistique	La logique qui le régit
- Le billet	Convaincre par l'exemple et l'illustration, pas par l'argument
- La critique	A besoin de l'argumentation, mais pas forcément
- L'éditorial	Se base sur l'argumentation
- La chronique	Traite le sujet avec toute clarté
- L'analyse de l'article	Analyse scientifique. Absence de la subjectivité

Tableau 8 : la logique générale des genres d'opinion

Classification des genres du plus subjectif au plus objectif
<ul style="list-style-type: none"> - Le billet - La critique - L'éditorial - La chronique - L'analyse de l'article

Tableau 9 : le degré d'objectivité des genres d'opinion

II- Classification des genres journalistiques : genres d'information, genres majeurs et genres d'opinion.

Dans ce passage, nous allons présenter et classer les différents genres journalistiques. Nous nous limitons aux trois genres suivants : genres d'information, genres majeurs et genres d'opinion.

1- Genres d'information

Nous commençons par les genres d'information où toutes les rédactions journalistiques s'intéressent à l'information. Nous citons quelques-uns : la dépêche d'agence, la nouvelle, la brève, le compte-rendu, le communiqué, la conférence de presse, le dossier de presse, le billet d'éclairage et l'enquête.

1.1- La dépêche d'agence

Anciennement, la dépêche d'agence est connue par le Télégramme. Elle est considérée comme une brève d'information officielle diffusée par les agences de presse. Suivant le site CLEMI¹, plus précisément dans son article 37 de la 19^{ème} semaine de la presse et des médias en 2008, la dépêche, en allant du haut vers le bas, est structurée comme suit : lieu et date, ordre de priorité (flash / bulletin / urgence / dépêche ordinaire), slug (mots clés), titre, accroche (lead), corps de dépêche (réponse aux questions : qui, quoi, quand, où, pourquoi, comment?), Background (rappel de faits antérieurs), sources (rédacteur et référence de l'agence). Pour rédiger une dépêche, il faut d'abord choisir la forme qu'elle prendra : texte court, long ou analytique. Il faut accrocher l'auditeur en lui offrant un langage simple et intelligible.

1.2- La nouvelle

La nouvelle est le produit brut de l'information journalistique. Son texte constitue le « genre journalistique » de base. Elle est recueillie et envoyée, soit par des journalistes, soit par des correspondants des agences de presse.

Ces derniers ont utilisé plusieurs logiciels, Mylène Desbiens a utilisé « Prezi »² (Logiciel de présentation), le 28 août 2019, pour présenter la nouvelle journalistique. Pour elle, la nouvelle informe le public des lecteurs et/ou des auditeurs, rapidement et précisément, sur un fait d'actualité d'une façon simple et concise. Elle est préférée car elle possède l'information rapide et courte, surtout pour les gens pressés. Sa structure ressemble, en quelque sorte, à celle de la dépêche. Les faits sont exposés du plus important au moins important. Le titre explique le sujet et l'accroche résume l'événement. Les réponses aux questions habituelles (qui, quoi, où, quand, pourquoi, comment) sont présentes.

La nouvelle, à travers la radio ou la télévision, se caractérise par la capacité de maintenir l'attention et l'écoute de l'auditeur au moment du lancement d'une deuxième nouvelle.

1- CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des Médias d'information), chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif.
2- Prezi (Logiciel de présentation plus efficace que « Power Point », édité par la société hongroise éponyme, créé à Budapest en 2009).

1.3- La brève

La brève est un texte très court ; une information pure sans commentaire. Elle appartient à la presse écrite. Elle reprend souvent les premiers éléments importants d'un événement apporté dans le « lead » d'une dépêche d'agence. Elle répond, généralement, aux quatre questions (qui, quoi, où, quand) ; rarement aux deux autres (pourquoi et comment). Elle paraît, habituellement, dans une colonne avec d'autres brèves et sans titre.

D'après Michel Brian, dans la revue « a-brest », en 2004, la brève se compose, généralement, d'un seul paragraphe. Elle respecte la structure « en pyramide inversée » ; c'est-à-dire, aller du plus au moins important. Il ajoute qu'elle est structurée en deux parties : dans la première, la phrase d'accroche contient l'information d'actualité ; dans la seconde, la ou les phrases doivent apporter des informations complémentaires à la compréhension de l'information d'accroche.

1.4- Le compte-rendu

Le compte-rendu est la rédaction chronologique de ce qui est vu et entendu par le journaliste, d'une façon purement factuelle. Il est l'enregistrement d'une réalité donnée. Ce genre journalistique impose au journaliste de pratiquer la sélectivité signifiante pour l'enrichir. Il se caractérise par la globalité de l'information, la portée d'une vision individualisée de l'événement au lecteur. Il vise à donner une information à chaud et il accorde une importance particulière au contexte de l'événement.

Dans un article de CREM (centre de ressources en éducation aux médias), intitulé « les genres médiatiques » en 2019, les rédacteurs pensent que, ces derniers temps, le compte-rendu est de moins en moins utilisé car les médias personnalisent leurs informations communiquées.

1.5- Le communiqué

Le communiqué de presse est un court document, envoyé au journaliste pour l'informer d'une création nouvelle d'une entreprise ou d'une commercialisation d'un nouveau produit. Il est informatif et non publicitaire. Il est l'outil de base des relations presse.

Robert CLICHE, directeur du CLD (Centre Local de Développement), dans son guide « rédiger un communiqué de presse » voit que ce genre crédibilise l'entreprise à condition qu'il est bien articulé et envoyé à la presse cible. Il doit répondre aux cinq fameux

W (qui, quoi, quand, pourquoi, où). Il se rédige au présent même s'il évoque un événement futur. Son titre et son chapeau doivent être courts et concis.

1.6- La conférence de presse

La conférence de presse est un événement médiatique déroulé par des personnalités qui font l'actualité et qui sont à l'écoute des questions des journalistes. Ces derniers doivent diffuser les informations fiables concernant une institution, une entreprise, une marque...

La conférence de presse a comme objectifs :

- Permettre aux journalistes de rencontrer des personnalités ;
- Lancer un événement ou une opération spéciale ;
- Annoncer une information importante ;
- Présenter un dispositif d'information.

La présence des Médias, dans la conférence de presse, offre à ses organisateurs une publicité gratuite.

1.7- Le dossier de presse

Le dossier de presse peut être un recueil d'informations destinées à la presse ou une collection des articles de presse. Il est fait pour lancer un produit, ouvrir une entreprise, annoncer une conférence. Il est généralement accompagné d'un communiqué.

Claire Plouvier dans « Bien communiquer, Blog, Conseils, Métiers », en avril 2012, a présenté le dossier de presse qui diffère du communiqué de presse, par son volume. Il peut atteindre une dizaine de pages. Dans l'ensemble, il se compose d'une page de garde, d'un sommaire, d'un événement, d'un contexte, d'une entreprise et des contacts.

1.8- Le billet d'éclairage

Le billet est une forme qui précède la presse. Il prend, actuellement, une courte forme qui est informationnelle, humoristique et souvent satirique. Il est contre les idées reçues et les stéréotypes. Il se situe à « la une » ou à la dernière (deuxième « une »). Son titre s'appuie sur l'allusion et la suggestion.

En lisant l'article n°13 (2001) de la revue SEMEN, sous le titre de « De quelques affinités génériques du billet », présenté par Sylvie Durrer, nous remarquons une multitude de définitions élaborées au billet. Nous choisissons la suivante :

« Le billet est un article court, et même très court : de dix à quinze lignes, qui exprime une vision inattendue d'un fait d'actualité. C'est le clin d'œil d'un observateur non conformiste. Il révèle le sens caché, voire le non sens des évidences convenues. »
(De Broucher, 1995 : 207)

Le billet se caractérise par la concision et l'économie des mots. Il ne s'éloigne pas de la « caricature écrite ».

1.9- L'enquête

Le journalisme d'enquête est un travail de terrain où le journaliste cherche à expliquer un sujet d'une manière complète. Il est informatif et interprétatif. Il se base sur la nécessité de présenter les preuves pour étayer les conclusions du journaliste.

L'appellation de « journalisme d'investigation », pour certains journalistes, ne se diffère pas de celle du « journalisme d'enquête », mais pour d'autres, elle est opposante ; Le journaliste français Pierre Pian, dans le Figaro, nous explique son point de vue sur ce sujet. Il dit :

« Ça fait des années que je m'évertue à répéter que je ne me reconnais pas sous le vocable journalisme d'investigation. Investigation, c'est la traduction d'une expression américaine policière. Je préfère le mot enquête. Je me définirai plutôt comme un enquêteur d'initiative sur sujets sensibles» (2014 : 23)

Le journalisme d'enquête a plusieurs types : l'enquête d'actualité, l'enquête de faits divers, l'enquête d'investigation, l'enquête magazine...

2- Genres majeurs

Les genres majeurs sont des genres journalistiques connus par leur valeur sociale dans les écrits journalistiques. Nous prenons, à titre d'exemple : l'interview, le portrait, l'ambiance et le reportage.

2.1- L'interview

Souvent, l'interview est connue par plusieurs appellations : l'entretien, l'entrevue, la rencontre avec... mais en réalité, elles ne répondent pas à la même démarche ni à la même méthode.

L'interview est un outil qui explique et éclaire les événements. Elle se constitue de questions/réponses. Elle se conçoit comme une rencontre d'un journaliste avec un interlocuteur, à travers une interaction, pour éclaircir un événement d'un intérêt général.

L'interview s'appuie, essentiellement, sur le discours oral et non écrit. Elle a plusieurs types comme : Interview informative, interview descriptive, interview analytique, interview commentaire...

Nous ajoutons que l'interview a sa propre stratégie (stratégie discursive). Elle se compose de deux éléments essentiels : connaissance du sujet et connaissance de la personne interviewée.

Toute interview doit passer par les étapes suivantes :

- Rechercher les données et rassembler la documentation du sujet à débattre ;
- Fixer un rendez-vous avec la personne à interviewer ;
- Ramasser et sélectionner les questions ;
- Prendre des notes ou des enregistrements ;
- Rédiger l'interview.

Le journaliste doit donner un titre à son interview, extrait des réponses de l'interviewé.

2.2- Le portrait

Le portrait se définit, généralement, par «une enquête sur une personne », en faisant présence aux techniques (conception, terrain, rédaction).

Martin- Lagardette définit le portrait comme : *«un article qui brosse les traits d'une personne (célèbre ou non) selon ses caractéristiques propres : sa biographie, ses actions, ses déclarations, son mode de vie et son aspect extérieur»* (1994 : 93)

C'est en cours des événements d'actualité de certaines personnes, que le portrait se manifeste. Il vise à rapprocher le public d'une personne donnée, selon ses caractéristiques et ses spécificités.

Le portrait se différencie, complètement, de la biographie et du curriculum vitae. Ce sont deux sous-ensembles de l'ensemble(le portrait). Ils présentent la personne, ses étapes de vie, ses données et ses informations, tandis que le portrait brosse les traits de la personne, explique ses comportements et sélectionne ses étapes significatives de vie.

Pour mieux brosse les traits de la personne concernée, il faut parler de son identité, de son aspect humain et de son aspect réflexif. Le portrait s'attache à l'objectivité ; elle est imposée au journaliste même s'il s'agit d'une personne morte. Il est global et sélectif. Il s'intéresse aux comportements des personnes et non aux personnes en tant que telles.

2.3- L'ambiance

L'article d'ambiance est une production journalistique, qualifiée par quelques analystes à être un genre à part entière ; d'autres le définissent comme la composante essentielle du reportage. Christine MASUY, dans « pratiques : linguistique, littérature, didactique, N°94,1997 » soutient la deuxième définition, en l'illustrant par

« Le reporter c'est un œil, un nez et une oreille branchés sur un stylo. Il notera avec précision tout ce qui constitue l'événement principal. Il enregistrera l'ensemble avec un luxe de détails qui lui seront indispensables par la suite pour raconter le spectacle, situer l'environnement, rendre la « couleur » locale. En fait, il agira comme un metteur en scène. Le décor est important, comme le sont l'atmosphère et l'ambiance. Le lecteur doit se croire au cinéma, emporté dans une aventure. La description des lieux, des personnages, leurs attitudes leurs actions, leurs vêtements, leurs façons de parler, tout doit concourir à imaginer la situation, à la rendre vivante et prenante. [...]. Il faut faire voir, entendre, sentir, vivre et toucher » (Ibid, p.94)

2.4- Le reportage

Le reportage est l'un des genres journalistique de « la presse debout ». C'est un témoignage direct du journaliste sur un événement. Au cours du reportage, le journaliste doit éveiller tous ses sens (la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût et le toucher) dans le but de créer une relation fidèle avec le sujet traité.

Ce genre, pas différent des autres, doit avoir un angle d'attaque très réduit pour que son rédacteur maîtrise bien le sujet ; il doit se ravitailler d'une documentation et d'une identification des données et des témoins. Dans le reportage, il ne s'agit pas de « personnes », mais de « personnages » car ils sont devant le journaliste ; ils parlent avec des tonalités différentes et expriment des sentiments.

Le reportage se base sur des données objectives, en s'éloignant de toute subjectivité. Il exploite les détails significatifs. Il utilise l'écriture visuelle (avoir l'impression de regarder un film).

3- Genres d'opinion

Ces genres là, sont considérés comme des articles journalistiques où le journaliste prend position sur les événements et les faits qui se passent dans telle société. Nous expliquons ci-dessous : l'éditorial, la chronique, le dessin de presse, le billet d'humeur, l'écho et la critique.

3.1- L'éditorial

L'éditorial est l'icône du journal. Il est, généralement, publié à la « une ». Il est considéré comme un texte souvent signé du rédacteur en chef qui reflète la ligne politique du journal sur un sujet d'actualité. Il constitue un espace de liberté pour les publications qui se penchent vers l'objectivité et la neutralité à exprimer des points de vue.

Ce genre journalistique a été défini par Martin-Lagardette en montrant qu'il est un genre d'opinion par excellence, « *article prenant position sur un fait d'actualité et engageant la responsabilité morale du journal [...]. C'est l'article d'opinion par excellence* » (Ibid, p.82)

L'éditorial se distingue des articles du commentaire et d'humeur où son auteur emploie, rarement, la première personne du singulier en s'exprimant, alors qu'il peut le faire dans les textes d'humeur et d'opinion.

3.2- La chronique

La chronique est un article publié de manière régulière dans un journal dont l'auteur est engagé à choisir, lui-même, un sujet afin d'attirer les lecteurs par sa stylistique qui fait l'originalité de ce type d'article.

Le chroniqueur représente l'image de sa société. Il observe et analyse les événements qui l'incitent à commenter et à réagir. Donc, son rôle est d'éveiller et de sensibiliser la population.

Le chroniqueur, par le style et la langue utilisés, pousse le lecteur à sentir l'ironie dans ses chroniques qui fait « *rappartier le rire qui libère là où le sérieux des petites indépendances tue au nom du rite et du respect* » (K. Daoud, 2002)

La chronique a plusieurs types ; nous citons quelques-uns : les chroniques politiques, les chroniques de consommations, les chroniques de manifestations artistiques...

3.3- Le dessin de presse

Le dessin de presse est une accroche visuelle. Son apparition remonte à la fin des années 70. Il est élaboré sous forme de représentation graphique d'un événement de l'actualité par un journaliste qui est en même temps un artiste.

Daniel Salles et Magali Eymard, dans la coordination éditoriale : *Réseau Canopé, Clemi et Dessinez. Créez Liberté*, pensent que le dessin est plus efficace qu'un article car il représente le message iconique, immédiatement vu, perçu et compris ; ce qui a été dit par

Cavanna, le fondateur de *Charlie Hebdo*, « un bon dessin, c'est un coup de poing dans la gueule ».

Le dessin de presse est un discours subjectif qui témoigne d'un regard personnel du dessinateur sur l'actualité. Il a pour fonction de faire rire ou sourire, de faire réagir ou de déranger, d'éveiller l'esprit critique des lecteurs, de faire débat.

Le dessin se décline sous différents types, par exemple, la caricature, le reportage dessiné, le croquis d'audience...

3.4- Le billet d'humeur

Le billet d'humeur est un article court sur un sujet d'actualité. Il possède un titre court et énigmatique. Il se caractérise par la subjectivité du journaliste par excellence. Il ne s'interdit rien ; il est transgressif.

Le billet d'humeur est défini comme suit :

« Le billet d'humeur est un court article traitant d'un sujet d'actualité sur un ton léger et humoristique. Il cache souvent, sous l'humour, une leçon de morale ou un commentaire personnel. Il faut sourire, mais aussi réfléchir. Dans un billet, tout est gouverné par la chute qui doit être inattendue et créer la surprise » (Voirol, 2007 : 68)

3.5- L'écho

L'écho est un article court d'information stricte. Nous pouvons dire qu'il est un filet en forme d'une anecdote qui met en relief une ou plusieurs personnes. Il est rédigé d'une façon piquante. Il est souvent titré en variant son caractère de : humoristique, vers indiscret, vers confidentiel, etc.

3.6- La critique

La critique journalistique est un type de commentaire qui consiste à donner un avis personnel sur une production culturelle. Elle est considérée comme un commentaire pur ou mélange d'informations et/ou de jugements.

Selon Dominique Dias,

« La critique peut avoir des objets variés (ouvrage littéraire, ouvrage scientifique, production filmique, théâtrale, musicale...), la critique peut être faite par des locuteurs différents (le journaliste, l'universitaire, le lecteur, l'auteur, une entité anonyme...), la critique peut se faire sur des canaux de communication différents (monographie, presse généraliste, presse spécialisée, revue scientifique, radio, télévision, internet...). Le seul

dénominateur commun à l'ensemble de ces pratiques est l'activité d'examen, de jugement.» (2016 : 31)

III- Définitions et fonctions communicationnelles de la chronique

Les genres journalistiques que nous avons passés en revue constituent un apport théorique qui nous permet de mener à bien notre recherche, qui rappelons-le porte sur la chronique.

Pour cette raison, nous avons consacré ce volet pour : définir la chronique, montrer ses caractéristiques, détailler ses types et exposer ses genres voisins.

Avant de passer aux définitions du terme « chronique », nous présentons l'histoire de ce genre. Sandrine Carvalhosa, dans la revue « Carnets », deuxième série 2 en 2014, dans l'article « Chronique journalistique et causerie : rapports, formes, enjeux », rapporte que la chronique n'est pas une invention contemporaine, plutôt elle est éternelle en France. Elle explique la place qu'elle occupe dans le journal, au XIX^{ème} siècle et de ce que la distingue de la causerie qui est un exposé oral devant, généralement, un auditoire restreint ; elle illustre son opinion par les propos suivants :

«[Les chroniqueurs sont] la pluie de sauterelles du Journalisme contemporain. L'Egypte, cette pauvre vieille, maudissait ses sauterelles. Elle les appelait douloureusement une plaie...mais le journalisme tend son chapeau aux siennes, comme les Croisées, après une sécheresse, tendaient leurs casques à la rosée...Il les recueille, il les ramasse, il les recherche et il les paie des prix fabuleux, qui ne sont pas des fables car il publie, pour qu'on n'en ignore et pour forcer la foi aux choses incroyables, ses traitées de Laurent-le-Magnifique avec eux. Importants, ses messieurs ? Que dis-je ? Ils sont indispensables. Ils sont les rois du journalisme » (Jules Barbey d'Aurevilly, 1883 : 75)

Il ajoute que, dans la même époque, plusieurs contemporains ont défini le mot « chronique » qui était glissé dans la plupart des journaux et qui est devenu un besoin pour le lecteur.

À la fin du XIX^{ème} siècle, Wogan définit la chronique en s'intéressant plus à la tâche du chroniqueur

« Chroniqueur populaire des journaux à un sou, d'autres moyens d'action sont indispensables : intéresser, vulgariser, s'occuper, sans en oublier aucune, de toutes les questions agitées dans l'immense fourmilière, voilà sa tâche » pour se faire, « il aura soin de parler un langage que comprennent bien tous ses lecteurs» (Wogan, 1899 : 182-183)

1- Définitions de la chronique

Nous avons donné un bref aperçu sur la chronique, dans les pages suivantes, nous nous focalisons sur ce genre qui relève de notre champ de recherche.

La « chronique » est un genre journalistique dévolu à une plume connue et expérimentée dans le domaine de l'écriture journalistique. Elle constitue un genre journalistique plus libre et plus diversifié. En lisant une chronique, nous pouvons remarquer l'existence de la nouvelle, de l'analyse, du commentaire ou même un reportage.

La chronique repose, aussi, sur la personnalité de celui qui lit, qui comprend l'actualité et la façon choisie de la raconter.

Puisque la chronique porte la marque personnelle de son auteur ; il est permis d'y utiliser la première personne du singulier. Aussi, les mots et les expressions utilisés dans la chronique peuvent dépasser le sens premier vers des degrés sémantiques supérieurs.

En se référant à l'ouvrage de Abdelouahab ERRAMI, intitulé « *Guide du journaliste professionnel* », publié en 2016, nous pouvons dire que l'auditeur de la chronique bénéficie d'une liberté à triple dimension : liberté de choix du sujet, liberté de style, liberté des moyens de persuasion.

Selon Laurent Digon, dans son article intitulé « *fiche outil : comment écrire une chronique ?* », en 2007, la bonne production d'une chronique impose au chroniqueur d'être précis et créatif ; de bien soigner ses arguments, d'avoir un bon engagement pour interpeller son lecteur. De son côté, le lecteur des chroniques est invité à sentir de la pondération dans les écrits du chroniqueur à travers son style et les arguments qui étayent ses opinions.

2- Caractéristiques de la chronique

La chronique journalistique se caractérise par son rédacteur : un journaliste, un intellectuel ou une personnalité connue qui donnent leurs avis sur un sujet de leur choix, « *on lit la chronique pour savoir ce que l'auteur pense de tout et de rien, comment il en parle, à qui il donne des coups de griffe et à qui il envoie des fleurs* ». (Ross, 2005 : 03)

Elle est régulière et personnelle. Elle a un style agréable qui présente l'information plus détaillée et plus encadrée dans un contexte bien déterminé. Elle adopte généralement une méthodologie pluridisciplinaire.

Dans la chronique, l'événement d'actualité est développé, détaillé et commenté ; ce qui rassemble l'objectif au subjectif pour qu'ils se complètent. Donc la complémentarité est

une caractéristique de la chronique. Une autre caractéristique que nous pouvons ajouter, est celle des sous-genres où la chronique traite des sujets de la vie quotidienne, de la police et des correspondants. Concernant les sujets de la vie quotidienne, elle traite tout ce qui est dans l'intérêt humain, en allant du grand événement au petit événement. Le cas de la police, il s'agit de questions liées directement à l'application des lois ou de justice. Pour celle des correspondants, elle traite des informations provenant de cas générés en dehors de la base opérationnelle du journaliste.

La chronique journalistique est connue par une périodicité fixe, une même page, un même emplacement et un espace limité.

3- Types de chroniques

La typologie de la chronique se construit des différentes définitions découlant des points de vue des théoriciens du journalisme. Ses types sont nombreux : chronique sportive, chronique artistique, chronique médicale, chronique judiciaire, etc; mais notre recherche s'intéresse aux trois types suivants : type spécialisé, type généraliste, type en « bloc-notes ».

3.1- Type spécialisé

Comme son nom l'indique, une chronique spécialisée est axée sur l'actualité d'un secteur particulier : la musique, le sport, l'économie, la politique, la culture...

Nous prenons, comme exemple, l'article de la chronique spécialisée de la radio française internationale (RFI Savoirs), dont l'intitulé est « *chronique spécialisée : comment ramener de l'info ?* ». Dans cet article, il s'agit d'un extrait d'une interview d'Olivier Fourt réalisée par Julie Peuvergne qui aboutit à une chronique spécialisée axée sur l'opération Harmattan de l'armée française en Lybie. C'était une expérience réussie en faisant entrer, dans une unité de guerre, un journaliste spécialiste qui a pu accomplir sa mission,

« Alors ça, je pense qu'après, c'est tout l'intérêt d'avoir un spécialiste. C'est-à-dire que le spécialiste, il peut être embarqué dans une opération de communication ; mais comme il connaît bien son affaire, il va regarder un petit peu à droite un petit peu à gauche, il va aller savoir qui, avec qui il va falloir parler pendant quelques minutes et il va avoir de l'info. Tandis que le gars qui connaît absolument pas le secteur, il va peut-être ébloui par ce qu'on va lui montrer, parce que très souvent y'a un aspect spectaculaire » (Olivier Fourt, 2011 : 01)

3.2- Type généraliste

La chronique de type généraliste aborde tous les thèmes de l'actualité mais avec un seul sujet par article. Elle traite ses sujets d'une manière subjective.

3.3- Type en « bloc-notes »

Dans ce type, la chronique comporte un grand nombre de sujets puisés dans l'actualité de la période, plus souvent en une semaine.

Nous citons « d'un bloc-notes à l'autre », une présentation des écrits de François Mauriac établie par Jean Touzot, en 2004, où ce dernier nous montre que François Mauriac a fait un saut d'écriture en élevant le journalisme à la hauteur de genre littéraire, ainsi il a passé quinze ans d'actualité qui sont le support de son talent journalistique qui s'épanouit tant dans la chronique que dans l'interview.

4- Genres voisins de la chronique

La chronique journalistique a des genres voisins comme : l'éditorial, le billet d'humeur, le commentaire et la tribune libre. Les deux premiers (l'éditorial / le billet d'humeur) sont déjà définis ; il nous reste les deux derniers à définir.

4.1- Le commentaire

Le commentaire est un ensemble des réflexions personnelles d'un journaliste pour éclairer le lecteur ou l'auditeur sur la signification d'un fait. Il traite une information déjà traitée dans la même page. Il est écrit dans un style soutenu. Il se caractérise par son aspect bref et par la forte implication de son auteur.

4.2- La tribune libre

Dans la presse écrite, la tribune libre est un article d'opinion publié dans une rubrique ouverte au public. C'est une prise de position, sur un sujet, d'un intervenant extérieur à la rédaction d'un journal et qui n'engage pas son opinion.

La tribune libre doit :

- Respecter un nombre de signes spécifiques pour qu'elle soit publiée dans les espaces dédiés dans les pages intitulées « Opinion » ou « Débats » ;
- Être étayée par des arguments solides et vérifiables ;
- Adaptée à la ligne éditoriale du Média ;

➤ Répondre à des critères de qualité (une mise en forme claire et un fond pertinent).

Nous avons procédé à la définition de la chronique et présenté ses fonctions communicationnelles. Elle est définie comme un article de commentaire et d'opinion qui permet au journaliste d'exprimer une opinion et de prendre position sur une information de l'actualité.

IV- Notion de l'analyse du discours

Après la célèbre découverte langagière scientifique fondée sur le dualisme saussurien (langue / parole), plusieurs études ont été faites sur les rapports contexte / discours et énoncé / discours. Ce qui a ouvert le chemin à critiquer la dichotomie de Saussure en projetant la lumière sur le nœud perdu entre la langue et la parole. Il s'agit de la nouvelle discipline « l'analyse du discours » qui a bouleversé le monde des sciences du langage.

1- L'analyse du discours : fondements théoriques

1.1- Concept de l'analyse du discours

À l'aube des années 60, les courants linguistiques commencent à s'occuper des études approfondies sur les concepts « contexte » et « discours ». En 1952, Z.S.Harris est le premier qui a employé le terme du discours, «*Il est le premier linguiste à entendre directement les procédures utilisées pour l'analyse des unités de la langue à des énoncés dépassant le cadre de la phrase*» (Maingueneau, 1979 : 7)

Pour définir le terme « analyse du discours », nous commençons par la dichotomie Saussurienne (langue / parole) où F. De Saussure a distingué la langue de la parole. Il a fait une étude de la langue hors contexte de communication. Pour lui, la parole est l'utilisation individuelle de la langue. Il s'est basé sur l'hypothèse d'une communication idéale, sans donner l'importance à l'analyse du message produit dans une situation réelle. Récemment, le terme « discours » a été ajouté à la dichotomie de Saussure. C'est le troisième terme abstrait (langue / discours / parole).

La définition la plus commune et la plus efficiente est que le discours est l'usage réel du langage ; Teun VIN DIJK le confirme dans, « *l'analyse du discours est conçue comme l'étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles* » (1985 : 1-2). Pour D. Maingueneau, l'analyse d'une structure transphrastique se fait par l'intervention de l'analyse du discours car la linguistique ne peut rien faire. L'analyse du

discours ne détermine pas les unités discursives relevées de la syntaxe de la langue naturelle mais de la syntaxe de discours. Il illustre sa vision par, « *l'analyse du discours n'a pour objet ni l'organisation textuelle en elle-même, ni la situation de communication* » mais doit « *penser le dispositif de d'énonciation qui lie une organisation textuelle et un lieu social déterminé* » (2007 : 14)

Ensuite, et surtout vers la fin des années 60, plusieurs linguistes tels que : Foucault, Jakobson, Ducrot, Pêcheux, Benveniste appartenant aux différentes disciplines, se sont intéressés à cette nouvelle approche « analyse du discours » ; ce qui l'a rendue un carrefour de toutes les disciplines. Cette époque a connu la naissance de l'analyse conversationnelle et le développement de quelques courants linguistiques comme : la pragmatique, la théorie de l'énonciation et la linguistique textuelle.

1.2- L'approche pragmatique

Avant d'entamer la discipline « approche pragmatique », nous présentons le terme « pragmatique » qui se divise, dans ses grands axes, en « pragmatique philosophique » et « pragmatique linguistique ». La première renvoie à une pragmatique dérivée de la philosophie, la seconde désigne toutes les théories élaborées dans le domaine linguistique.

Nous favorisons la pragmatique linguistique car elle constitue un point de rencontre interdisciplinaire qui aide les linguistes, les sémioticiens, les sociologues... à concrétiser leurs théories.

La pragmatique est l'une des branches de la linguistique. Elle s'est développée après la deuxième guerre mondiale. Du point de vue de la communication, elle est considérée comme l'étude des signes dans leurs rapports avec leurs utilisateurs.

Françoise Armengaud, dans la pragmatique (2007), nous montre que cette discipline fait partie de la trilogie du sémioticien américain Charles .W. Morris : la syntaxe, la sémantique et la pragmatique, qui est apparue dans son ouvrage « Fondements de la théorie du signe » en 1938 ; dans cette même année, il a défini la pragmatique par, « *la pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite le rapport des signes et les usagers des signes* ».

En 1979, Francis Jacques avait une nouvelle vision sur le concept « pragmatique ». Il considère qu'elle traite le langage comme un ensemble intersubjectif de signes dont l'usage est déterminé par des règles partagées, « *la pragmatique aborde le langage comme phénomène à la fois discursif, communicatif et social* »

L'approche pragmatique est fondée sur quelques concepts fondamentaux que nous citons comme suit :

- Le concept d'**acte** sert à accomplir des actions en parlant pour agir sur autrui. Tout simplement, c'est faire « acte de parole » ;
- Le concept de **contexte** nous permet de comprendre et d'évaluer les propos émis en exploitant tout ce que nous avons comme outils ;
- Le concept de **performance** vise l'accomplissement de l'acte en contexte afin d'actualiser les compétences des locuteurs.

1.3- L'approche énonciative

Actuellement, l'énonciation est présente dans toute analyse de discours. Beaucoup d'encre a coulé sur la notion de l'énonciation dans le discours quelle que soit sa nature. Des linguistes admettent l'idée de l'étude du discours comme énonciation/énoncé ; d'autres parlent d'une séparation existant entre énonciation/énoncé. Le premier groupe qui est formé de linguistes connus tels que : M. Pêcheux, J. Dubois et E. Benveniste, ce dernier a défini l'énonciation ainsi, « *l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (1970 : 18)

Dans le second groupe, nous nous référons aux travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni qui a explicité les confusions qui résultent de l'opposition énonciation/énoncé. En premier lieu, elle clarifie les points de différence entre l'énonciation et l'énoncé. Elle a illustré son analyse en avançant l'idée selon laquelle il ya deux perspectives différentes, « *il s'agit en fait du même objet, et que la différence réside dans la mise en perspective de cet objet* » (2006 : 34)

Ensuite, elle a mis l'accent sur la conception du sujet parlant et du problème de spécialisation de l'énonciation. Selon Catherine Kerbrat-Orecchioni, ce travail réduit le champ de l'énonciation et le limite à un « *mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé du sujet de l'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de la parole* » (Ibid.)

L'énonciation définie par l'acte de production de l'énoncé, permet d'étudier l'utilisation de la langue dans des situations concrètes d'utilisation. Ces situations de communication comprennent les éléments suivants :

- Les acteurs de la communication (destinateur/destinataire) ;
- L'énoncé formulé par le destinateur et interprété par le destinataire ;

- Le lieu et le moment de l'énonciation (cadre spatiotemporel) ;
- Les objets présents (référents).

Conclusion

Les genres journalistiques ont permis au journaliste d'accomplir sa mission. Ils sont considérés comme des outils incontournables dans le domaine de la profession. La maîtrise des genres permet au journaliste d'acquérir les compétences professionnelles en rapport avec sa spécialité.

L'objectif de ce premier chapitre est de donner un éclairage sur la notion de genre journalistique et ses classifications : genres d'information, genres majeurs et genres d'opinion. Nous nous sommes attelé à faire une étude comparative entre les différents genres et la nécessité de maîtriser les techniques rédactionnelles de chaque genre qui permettent au journaliste de se hisser au rang assigné à ce genre de métier qu'on qualifie souvent comme étant un « quatrième pouvoir ».

Nous avons aussi relevé dans les définitions, que la chronique est un genre journalistique qui exprime des points de vue libres dans un journal, sans engager la responsabilité de la rédaction. Elle permet, aussi, à son rédacteur de s'entretenir selon son humour avec les lecteurs.

À la fin de ce chapitre, nous avons abordé la notion de l'analyse de discours. Cette nouveauté dans les sciences du langage qui s'est focalisée sur la notion du discours et son rapport avec le contexte et l'énoncé dans les différents genres journalistiques notamment celui de la chronique.

Chapitre II

*L'approche énonciative et l'approche argumentative dans
la chronique journalistique*

Introduction

Dans ce deuxième chapitre, nous nous focalisons sur deux approches : l'approche énonciative et l'approche argumentative. En premier lieu, nous allons mettre l'accent sur la situation d'énonciation où se passe la fabrication des énoncés produits par l'énonciateur.

Pour mieux expliquer cette idée, nous devons, tout d'abord, parler de la théorisation de l'énonciation en se basant sur les deux principales approches : l'approche anglo-saxonne et l'approche française. Ensuite, nous passons aux différentes définitions portées sur l'énonciation ; son positionnement théorique et sa définition par rapport à l'analyse du discours. Nous achevons cette première approche par l'étude des actes énonciatifs produits par l'énonciateur pour persuader son énonciataire.

En deuxième lieu, nous allons expliquer la notion d'argumentation qui représente une pratique langagière omniprésente dans nos échanges discursifs dans tous les jours. Nous essayons de montrer le rapport existant entre l'argumentation et l'analyse du discours, notamment la question de savoir qui fait partie de l'autre ?

Premièrement, nous abordons le sujet de l'analyse argumentative en citant la typologie des arguments, les genres argumentatifs, la structure de l'argumentation, les registres des argumentatifs, les stratégies argumentatives, l'organisation du discours argumentatif, les procédés argumentatifs, les liens logiques et les figures de style.

Deuxièmement, nous entamons le rapport existant entre l'argumentation et le genre journalistique, notamment la chronique selon plusieurs modèles comme celui de J.M. Adam, d'E.U.Grosse et E. Seibold, de P. Charaudeau, de R. Ringoot et Y. Rochard, et de G. Lochard.

I- L'approche énonciative dans la chronique journalistique

1- Approche théorique de l'énonciation

Nous avons fait le point sur l'approche énonciative, mais cette fois-ci, nous allons l'aborder dans un contexte discursif bien précis : celui de la chronique journalistique.

En premier lieu, nous présentons le schéma de la communication en linguistique, en faisant appel au schéma des fonctions de communication : celui de R. Jakobson et celui de C. Kerbrat-Orecchioni.

En traitant le sujet des Techniques d'Expression, Claude Gillet, en 1983, montre que le schéma de communication de R. Jakobson comporte plus d'inconvénients que d'avantages. Il relève, dans ce schéma, des faiblesses théoriques et des faiblesses pédagogiques.

Pour les faiblesses théoriques, il émet des réserves sur la transparence et l'interlocution. Concernant la transparence, il montre qu'il est inexact de croire que le code commun peut garantir la transmission d'un message et qu'il soit bien reçu par le destinataire, en se référant à la remarque de Catherine Kerbrat-Orecchioni,

«Lorsqu'on envisage le problème de la parole", c'est-à-dire du code en fonctionnement, c'est dans le cadre du fameux schéma de la communication où celle-ci apparaît comme un tête-à-tête idéal entre deux individus libres et conscients, et qui possèdent le même code; communication par conséquent toujours transparente, toujours réussie » (1980 : 06)

Pour l'interlocution, il avance l'idée que R. Jakobson n'a pas exclu le caractère essentiel de l'interlocution mais il ne l'a pas effectivement intégré.

Nous passons à la situation de l'énonciation de la chronique où nous commençons par cette citation,

« La notion de situation de l'énonciation est au cœur de texte réflexion de l'énonciation, il s'agit d'un système de données abstraites, de point de repère par rapport aux quels doit se construire toute énonciation, en particulier, pas d'énoncé sans détermination personnelle et temporelle» (D. Maingueneau, 2002:08)

La situation de l'énonciation se focalise sur la subjectivité car elle est « *la capacité du locuteur à se poser comme sujet* » (Benveniste, 1966 : 259). Elle s'intéresse aux coordonnées déictiques (je, on, ici, maintenant...) et aux formes linguistiques appropriées : tout élément référant au moment de l'énonciation soit qu'il est temporel et/ou spatial.

C. Kerbrat- Orecchioni a élargi considérablement, dans son livre « *l'Énonciation. De la subjectivité dans le langage* » (2002 :11), l'inventaire des marques de subjectivité ou subjectivèmes, conçus comme un sous-ensemble des marques de traits énonciatifs ou énonciatèmes.

En second lieu, nous citerons les différentes approches de l'énonciation, nous définirons linguistiquement le concept « énonciation » et nous montrerons le rôle de l'acte énonciatif dans la chronique.

1-1 Les différentes approches de l'énonciation

Parmi la pluralité des points de vue sur la notion « discours », nous choisissons, dans ce passage, les deux approches d'analyse du discours : l'approche anglo-saxonne et l'approche française. Ces deux dernières, tout en considérant que le discours est un objet conceptuel vague, soulignent la nécessité d'établir des rapports entre langage, culture et société.

1.1.1- L'approche anglo-saxonne

Nous nous référons à l'ouvrage intitulé « *De la consistance du discours* » de Nicole Ramognino (2013 : 183-202), nous pouvons dire que l'approche anglo-saxonne est née dans un champ scientifique fondé sur l'anthropologie de Franz Boas (1911) et l'anthropologie linguistique. Elle est le résultat de la dominance de ces deux approches de l'anthropologie et la sociologie inspirée par les courants interactionnistes et ethnométhodologiques de cette période. L'approche anglo-saxonne s'intéresse aux relations entre langage et culture et se réfère à l'hypothèse de Sapir- Whorf (HSW) qui pense que la façon dont on perçoit le monde dépend du langage.

Nicole Ramognino ajoute, «*Dans ces courants de recherche, les textes étaient considérés comme des «objets figés, inscrits», alors qu'il faut les considérer comme «discours», c'est-à-dire comme des « relations de langage en action »* (2013 : 185)

Selon Ramognino, le discours est le pivot de la relation langage, culture et société car c'est « *le discours qui crée, recrée, modifie et règle avec précision à la fois la culture, le langage et leur intersection* » (Ibid, p.186) ; et des fois, c'est le point essentiel entre la relation société/individu.

Dans cette approche, le concept « discours » est un lieu de médiation entre le langage, la culture et la société ; les chercheurs dans ce domaine, qui s'appuient sur une approche

empirique se sont intéressés aux conversations, aux négociations et aux usages langagiers quotidiens des individus.

L'approche anglo-saxonne est fondée sur une conception qui considère le discours comme un acte, en se référant à la théorie des actes de langage de J.L.Austin et J. Searle.

1.1.2- L'approche française

L'approche française commence à voir la lumière à partir des années 60 en essayant de tourner la page du positivisme. Elle s'est trouvée, à ce moment, en face d'un conflit entre la science et l'herméneutique où le structuralisme a pu trouver une solution à ce problème ; ce qui est confirmé par Nicole Ramognino,

« Dans ce débat entre science et herméneutique, le structuralisme semblait, à l'époque, présenter une solution entre un positivisme exacerbé et une interprétation indécidable. S'inspirer de la linguistique et utiliser ces outils apparaissaient alors comme une réponse et un gain de scientificité. » (Ibid, p.188)

Selon elle, plusieurs chercheurs ont investi dans le paradigme marxiste à l'instar de Foucault qui a proposé une approche générale qui constitue le discours en instance, une globalité agissante, un objet propre. Foucault et d'autres chercheurs définissent le discours comme,

« Un espace global, univers de ce qui se dit et de ce qui s'est dit à différentes époques, dans des différents lieux, par différents locuteurs, ou mieux, l'interdiscours un ensemble d'énoncés et de conditions sociales de production, de circulation et de réception de ceux-ci » (Ibid, p.189)

Ils ont essayé de constituer « l'analyse de discours » comme une nouvelle « région de savoir », en s'inspirant de la linguistique structurale et de la linguistique de l'énonciation de Benveniste et Dubois.

La constitution de « l'analyse du discours » est apparue en 1969 grâce à la publication du livre de Michel Pêcheux « l'analyse automatique du discours » dont il a traduit les principes de Benveniste sur l'énonciation. Elle a encouragé des chercheurs : psychosociologues, historiens, linguistes à rejoindre et défendre le projet de Pêcheux, en considérant l'analyse du discours comme une discipline spécifique, « *Le discours pouvait alors passer du statut de donnée empirique à un objet scientifique à part entière nécessitant une spécialisation théorique et méthodologique conséquente* » (Ibid, p.190)

Dans cette période, l'analyse du discours est qualifiée d'une psychanalyse du discours qui vise l'idéologie cachée sous la matérialité discursive employée surtout dans les discours politiques.

Les deux approches anglo-saxonne et française s'opposent sur plusieurs points sauf dans le point de « la matérialité discursive » ; elles décrivent le discours et l'analysent.

2- Définitions de l'énonciation

Nous commençons par la définition la plus connue ; énoncer c'est exprimer, formuler en termes nets et précis l'objet de sa pensée par le langage ou l'écriture. Notre recherche nous amène à définir la notion énonciation selon des théories de base en visant le rôle de l'énonciation en analyse de discours.

2.1- Positionnement théorique de l'énonciation

En se référant à la définition d'E. Benveniste, « *l'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » (Ibid.), nous pouvons dire que l'énonciation est l'acte individuel de production orale ou écrite, dans un contexte bien déterminé, ayant pour résultat un énoncé produit par un énonciateur. Elle permet d'étudier l'utilisation d'une langue dans des situations concrètes de communication.

Nous citerons quelques fondateurs de la linguistique énonciative. En premier lieu, nous citons E. Benveniste qui s'inscrit dans le courant structuraliste dans le prolongement de F. Saussure mais il s'en écarte en remettant en question la dichotomie langue/parole. Il pose les jalons du concept énonciation dans l'article « *la nature des pronoms* » (1956) ; il explique les fondements de l'énonciation dans l'article « *l'appareil formel de l'énonciation* » (1970)

En deuxième lieu, nous nous référons aux travaux d'O. Ducrot qui montre, dans son article « *Analyses pragmatiques* » (1980), l'importance de la situation discursive et de la pragmatique. Il intègre la composante pragmatique à la sémantique. Il affirme qu'il est impossible de décrire un énoncé sans faire référence aux conditions énonciatives. Il s'intéresse, aussi, à l'implicite (le présupposé / le sous-entendu).

En troisième lieu, nous insistons sur la position d'A. Culioli envers les travaux d'E. Benveniste. A. Culioli, connu par sa « *Théorie des opérations prédicatives et énonciatives* » (1975), qui est fondée sur l'étude de l'activité de langage à travers la diversité des langues naturelles. Sa vision s'éloigne de celle d'E. Benveniste et se rapproche de celles de F. Saussure et N. Chomsky. Il déclare qu'il existe un faisceau de propriétés de physico-

culturelles. Selon lui, l'énonciation est un monde d'instabilité, le domaine notionnel est déformable et la notion est prédicative et modalisable.

2.2- Définition de l'énonciation en analyse de discours

Nous nous référons à l'article de D. Maingueneau « *énonciation et analyse de discours* » (2016) pour définir l'énonciation en analyse du discours. Pour lui, la question de l'énonciation se révèle paradoxale à l'analyse du discours française car, « *les théories de l'énonciation sont des théories de linguistes destinées à analyser la langue ; ce ne sont pas des théories du discours, lesquelles pourtant les consomment massivement* » (2016 : 09)

Malgré ce paradoxe, l'énonciation était fortement présente lors de l'émergence de l'analyse du discours. Nous pouvons distinguer trois publications dans la revue *langages* (1969), qui ont contribué à la constitution de l'analyse du discours : J. Dubois « l'Analyse du discours », M. Pêcheux « Analyse automatique du discours » et M. Foucault « Archéologie du savoir ». Selon D. Maingueneau, ces trois derniers essayent de compatibiliser les deux notions : énonciation et analyse du discours.

J. Dubois, dans sa publication, met l'accent sur la relation entre énonciation et analyse du discours en disant que l'énonciation travaille l'analyse du discours. Il passe à la relation entre analyse du discours et histoire où W. Robin écrit « *la plus importante tentative pour dépasser les limites de la linguistique de la langue est sans conteste le champ ouvert parce qu'il est convenu d'appeler l'énonciation* » (1973 : 09)

M. Pêcheux ne s'intéresse pas à l'énonciation, « *on pourrait penser que le cas de Pêcheux est très différent, dans la mesure où sa problématique n'avait pas besoin de l'énonciation. Et il est vrai que dans son ouvrage de 1969, l'énonciation est marginalisée* » (Ibid, p. 04). Mais à partir de 1970 et en collaboration avec A. Culioli et son élève C. Fuchs, il place l'énonciation au centre de l'analyse du discours en publiant avec C. Fuchs l'article, « *la linguistique comme théorie des mécanismes syntaxiques et processus d'énonciation* » (1975 :16). Son inquiétude du courant idéaliste, à l'époque, l'a poussé à proposer une conception de l'énonciation qui doit être compatible avec le postulat de la primauté de l'interdiscours sur le discours.

Toujours selon D. Maingueneau (2016), M. Foucault récuse la démarche de J. Dubois et accepte celle de M. Pêcheux qui avantage la psychanalyse. M. Foucault, dans sa

publication « *Archéologie du savoir* » (1969), ne s'intéresse pas à la linguistique de l'énonciation. Il préfère parler de « discours » que parler de « langue »,

« Ce qu'on décrit comme des « systèmes de formation » ne constitue pas l'étage terminal des discours, si par ce terme on entend les textes (ou les paroles) tels qu'ils se donnent avec leur vocabulaire, leur syntaxe leur structure logique ou leur organisation rhétorique. L'analyse reste en deçà de ce niveau manifeste, qui est celui de la construction achevée(...) si elle étudie les modalités d'énonciation, elle ne met en question ni le style ni l'enchaînement des phrases ; bref, elle laisse en pointillé la mise en place finale du texte » (Foucault, 1969 : 100)

Pour lui, la linguistique se limite à l'étude de la langue, au sens Saussurien ou de la compétence, au sens chomskyen. Il espère réserver le champ du discours à l'Archéologie.

Nous pensons que la domination du structuralisme en 1966 et celle des perspectives pragmatiques et énonciatives en 1969 ont engendré la conception « analyse du discours » qui considère l'énonciation pas comme un simple instrument, mais comme une nécessité dans son fonctionnement.

3- L'acte énonciatif dans la chronique

Toute chronique journalistique est une constitution linguistique où s'organise une panoplie d'éléments essentiels constituant une activité d'énonciation.

Dans la chronique journalistique, l'énonciation qui est définie par un « dire » et qui résulte à un « dit » (énoncé), doit passer par l'identification de la chronique (la caractérisation du journal, le chroniqueur, la mise en page de la chronique) ; doit englober le paratexte du journal (la topographie de la chronique, le titre, l'exergue, le nom et la signature du chroniqueur, la phrase isolée, l'illustration...), comme elle doit s'intéresser à la structure des énoncés du corps de l'article.

3.1- Identification de la chronique

3.1.1- Création et composition du journal « *Le Quotidien d'Oran* »

Les manifestations du peuple contre le régime en 1988, en Algérie, a induit à un changement sur le plan politique et le plan médiatique. Une nouvelle presse écrite connue par la presse « indépendante » commence à prendre place à côté de la presse étatique dominante de la sphère journalistique. Après cette domination journalistique due à la domination du parti unique et à l'instar des autres journaux quotidiens qui sont nés au début des années 90,

le *Quotidien d'Oran* est paru le 14 janvier 1994. Tous ces nouveaux quotidiens ont soulevé un grand espoir dans l'opinion du lectorat algérien par leur « liberté » de ton et leur exposition des opinions.

Cet organe de presse d'expression française a beaucoup contribué à l'information plurielle. Il est fondé par un groupe de citoyens sous forme d'une société par actions contenant 87 actionnaires. Sa nature judiciaire est particulière, « *juridiquement, le capital est réparti à l'intérieur d'une société par actions. Les actionnaires sont au nombre de 87 ne pouvant disposer au maximum que de dix actions* » (I.Benabdellah, 2007 : 75)

Le *Quotidien d'Oran*, dès sa première parution, est considéré comme une rupture avec les journaux qui l'ont précédé. Il se caractérise par son ton neuf, loin de la langue du bois utilisée par ses précédents. Il est à noter qu'en 1994, il a été un journal régional qui se limite aux nouvelles de la ville d'Oran et de sa région, mais en 1997, il est devenu le premier quotidien national francophone en Algérie et le premier quotidien de référence de la presse étrangère.

Le recrutement de Mohamed Benabbou (directeur de publication) et l'élite des universitaires algériens et étrangers ont donné une bonne qualité de production journalistique et assuré la qualité de la langue,

« La qualité de la production journalistique du *Quotidien d'Oran* a bénéficié du recrutement de journalistes très expérimentés, dont Mohamed Benabbou (Directeur de la Publication) et du concours de nombreux universitaires de l'université d'Oran et de l'étranger qui ont assuré la qualité de la langue et une couverture médiatique conformes à ce qui est attendu d'un quotidien d'information » (Ibid, p. 76)

C'est un journal qui utilise le format tabloïd (41cm×29cm environ), son logo a été créé par Brikci Tani Abdelmadjid et ses rubriques phares sont :

- Raina Raikoum (qui veut dire « Notre opinion, votre opinion »);
- Les pages *Proximité* qui présentent l'actualité d'Oran et de l'ouest algérien en général ;
- L'éditorial en dernière page du journal.

En se référant au tirage des organes de presse en Algérie, réalisé par le ministère de communication en 2006, le tirage du *Quotidien d'Oran* a atteint les 149 900 exemplaires qui le positionnent comme premier quotidien national d'expression française. Le *Quotidien*

d'Oran a pu garder l'équilibre entre le pouvoir et l'opposition en conservant une approche affranchie des tabous, ce qui a été déclaré par son directeur de publication, « ...nous sommes estimés par l'opposition comme par le pouvoir. C'est, il est vrai, une fastidieuse gestion... » (A. Benabbou, 2005)

3.1.2- Présentation du chroniqueur

Les chroniques « Raina Raikoum » en page 03 dans le Quotidien d'Oran sont les œuvres de plusieurs chroniqueurs : Yazid Dib, Hamid Dahmani, Amine Bouali, El-Houari Dilmi ...etc. Notre recherche est centrée sur les travaux du poète, nouvelliste et chroniqueur Kamal Guerroua. Il est né en 1982 en Algérie, diplômé en sciences politiques et en littérature hispanique. Il s'intéresse à l'actualité algérienne en publiant régulièrement des billets dans les journaux algériens notamment le Quotidien d'Oran.

Il est l'auteur de quelques publications en France :

- Les voix qui chantent en 2012 ;
- Le souffle du printemps en 2012 ;
- Exil nostalgie en 2017.

3.1.3- La topographie de la chronique

La chronique « *Raina Raikoum* » se trouve au côté droit de la page 03 du journal dans la rubrique « Événement ». Elle occupe un espace assez long, sous forme d'un carré constitué de deux colonnes. Elle est délimitée par des réflexions des trois côtés et un blanc du quatrième côté. Le titre de l'article est toujours en haut, centré sous le nom du chroniqueur.

4- Le paratexte journalistique de « Raina Raikoum »

D'une manière succincte, le paratexte journalistique est défini comme l'ensemble des éléments liés à l'article. Il peut guider et influencer le lecteur de cet article.

Le texte journalistique (l'article) est formé des éléments suivants : une topographie (mise en page), une typographie (mise en forme), un paratexte et un texte (corps du texte). La chronique « Raina Raikoum » est un texte journalistique, forcément, elle dispose des éléments cités dans la définition ci-dessus.

Pour mieux expliciter la notion du paratexte journalistique, nous nous référons à la distinction de G.Genette et F. Frandsen. Le premier, dans *Seuils*, présente cette notion dans un champ littéraire où il considère le paratexte journalistique comme un appareil qui

complète et protège le texte, « *cet appareil, souvent trop visible pour être perçu, peut agir à l'insu de son destinataire. Et pourtant, l'enjeu en est souvent considérable : comment lirions-nous l'Ulysse de Joyce s'il ne s'intitulait pas Ulysse ?* » (Genette, 1987). Contrairement au premier, le second, dans les *News Discourse*, nous montre en quoi un texte journalistique doit être perçu comme un système complexe dans lequel il se trouve et qu'il constitue partiellement. Il s'intéresse à la linguistique textuelle, « *pour l'analyse des textes non littéraires et, notamment, pour l'analyse de la presse écrite* » (Frandsen, 1990 : 159)

U. Tumorla met l'accent sur l'un des constituants du paratexte journalistique ; il s'oppose à F. Frandsen en considérant le périphrase comme une unité autonome, mais non indépendante, de son objet,

« Le périphrase journalistique regroupe les unités rédactionnelles et non rédactionnelles qui précèdent, entourent où s'intègrent au corps de l'article, ces éléments peuvent être subdivisés en deux catégories : le périphrase du journal et le périphrase de l'article» (1999 : 46)

Nous concluons par dire que le texte journalistique ou l'article est la somme des différents éléments constituant le périphrase et le corps de l'article : sur titre (bandeau, mot clé), titre, sous-titre, sommaire de l'article, chapeau, intertitre, notes de la rédaction, renvoi, signature, source, image, légende, indication accessoire (adresse, horaire, résultat sportif, etc.)

4.1- Le titre

Généralement, le titre prend une place particulière dans l'article journalistique ; c'est une invitation à la lecture. Il est considéré comme une unité rédactionnelle liée aux autres unités rédactionnelles et iconiques (sous-titre, chapeau, article, illustration...).

Le titre de la chronique « Raina Raikoum » se situe en haut et à gauche de la page, en caractère gras. Leo.H.Hoek pense que le titre journalistique a trois fonctions en le définissant comme, « *Ensemble de signes linguistiques qui peuvent figurer en tête d'un texte pour le désigner, pour en indiquer le contenu global et pour allécher le public visé*» (1981 :17). Il insiste sur la fonction de l'allèchement, « *En tant qu'énoncé intitulé, le titre se présente comme un acte illocutionnaire : le titre est le point d'accrochage où l'attention du récepteur [...] d'un texte se dirige en premier lieu [...]*» (Ibid, p.248)

Le titre est marqué par des caractères particuliers :

- physiquement, il est détaché du corps de l'article ;

- Typographiquement, il est écrit en caractère gras ;
- Syntactiquement, il est très varié en utilisant de différentes structures grammaticales.

4.2- L'exergue

Souvent l'exergue est défini par le petit espace que nous trouvons en bas d'une pièce de monnaie ou d'une médaille pour graver une date par exemple ; mais dans ce genre d'écriture, l'exergue est une inscription placée en tête d'un ouvrage ou d'un texte afin d'apporter des informations complémentaires pour faciliter la compréhension.

4.3- Corps de l'article

Le corps de l'article de la chronique « Raina Raikoum » est, souvent, écrit en gras et en un seul long paragraphe réparti en deux colonnes, ce qui rend sa compréhension difficile. Il est préférable d'avoir un texte divisé en paragraphes pour faciliter la compréhension, « *un texte ne peut être lu facilement que s'il est divisé en section ; ce sont les paragraphes, un article sans paragraphes est peu lisible, voir illisible* » (Yves Agnès 2008 : 175)

La rédaction de ce corps nécessite un bon style qui doit privilégier les phrases courtes en choisissant des mots et des phrases qui obéissent à des règles précises ; les mots doivent être simples, courts, précis, concrets et compréhensifs pour tous les lecteurs et les phrases, aussi, doivent être assez longues, composées de constructions syntaxiques simples. Sans oublier le contenu qui doit, à son tour, répondre aux questions : qui, quoi, où, quand, comment pourquoi ?

5- L'impact de la parole dans la chronique journalistique

Nous avons parlé de la chronique comme institution linguistique ; nous la présentons comme institution de parole. En premier lieu, nous devons expliquer la situation de communication et nous abordons les différents actes de langage qui sont définis par P. Charaudeau, comme suit,

« Tout acte de langage est un acte d'échange interactionnel entre deux partenaires (sujet communicant et sujet interprétant) liés par un principe d'intentionnalité, cet échange se produisant toujours dans une certaine situation de communication » (SEMEN, 22/2006)

En deuxième lieu, nous présentons la situation d'énonciation de la chronique qui s'intéresse au surgissement du sujet dans l'énoncé en traitant les aspects indiciels du langage et les déictiques spatio-temporels. En troisième lieu, nous essayons de mettre en scène le

journaliste (le chroniqueur) : c'est une tentative de distinguer le journaliste qui écrit son discours en fonction de l'image qu'il a de son interlocuteur du journaliste qui adopte et organise son discours selon l'activité énonciative.

5.1- La situation de communication

Tout acte de langage n'a de valeur que dans la situation de communication où il s'inscrit. Il naît, vit et prend sens dans l'échange entre deux communicants ou plus. La situation de communication est entièrement différente de ce que nous appelons « domaine de la pratique sociale » et de la notion linguistique « contexte » ; elle est l'ensemble des conditions qui président à l'émission et à la réception d'un acte de langage.

P. Charaudeau la définit comme,

«...situation dans laquelle se trouvent les acteurs (deux au moins) qui communiquent, c'est-à-dire qui échangent des propos avec l'espoir d'aboutir à une certaine intercompréhension, et dont le sens dépend, pour une part, des conditions relationnelles dans lesquelles ils réalisent cet échange [...] la situation de communication est ce qui structure la pratique sociale langagière » (2015 : 01)

Pour définir la situation de communication, il faut répondre aux quatre questions suivantes : « Pourquoi dire ? » ; « Qui communique avec qui ? » ; « À propos de quoi ? » ; « Dans quelles circonstances communique-t-on ? ».

P. Charaudeau, dans son ouvrage « *de la situation au contrat de la communication* » (Ibid, p.02) a répondu aux questions précédentes, comme suit :

➤ la première définit la finalité de tout acte de communication ; c'est-à-dire dans une même situation d'échange, plusieurs visées peuvent exister (information, persuasion, incitation, instruction...);

➤ la deuxième détermine l'identité des communicants de l'échange ; c'est-à-dire cette identité peut être pertinente à l'acte de langage quand les partenaires partagent la même classe catégorielle, le même statut administratif et/ou professionnel et les mêmes traits psychologiques ; comme elle peut être le sujet communiquant ;

➤ la troisième définit le thème qui fait l'objet de l'échange entre les deux partenaires ; c'est-à-dire le propos qui s'attache à chaque situation et qui représente le domaine de savoir dont il doit être question dans la communication ;

➤ la quatrième s'intéresse aux conditions matérielles et physiques dans lesquelles se déroule la communication ; c'est-à-dire où s'organisent les circonstances physiques de l'échange, soit dans les médias télévisuel, soit dans la publicité ou bien dans des conversations intimes.

Enfin, P. Charaudeau insiste sur la composition de la situation de communication. Il juge qu'elle ne se compose pas uniquement de contraintes psychosociales mais elle donne des instructions en mettant le discours en scène,

« ...tout acte de langage se construit-il dans un double espace : espace externe où se trouvent les contraintes psychosociales, espace interne où se trouvent les contraintes discursives. C'est à l'articulation de ces deux espaces que se construit le sens» (Ibid.)

5.2- La situation d'énonciation de la chronique

La situation d'énonciation est un système de données abstraites. J. Dubois, dans son ouvrage « *Énoncé et Énonciation* » (1969) présente l'énonciation comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur et comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé. Il la définit « *Ailleurs, et sans s'identifier aux mécanismes de production, de génération des énoncés, elle serait avant tout un procès, comme le texte est une structure* » (1969 : 100)

La situation d'énonciation fonctionne à l'aide des unités linguistiques connues par le terme « déictiques » ; ces derniers désignent :

- L'énonciateur : je, nous, moi, mon, notre, mes...
- Le destinataire : tu, vous, toi, ton, votre, tes...
- Le moment de l'énonciation : hier, aujourd'hui, demain, l'année passée...
- Le lieu de l'énonciation : là, là-bas, ici, à côté...

Dans une chronique, la situation d'énonciation est, entièrement, maîtrisée par le journaliste. Il a le pouvoir d'éviter l'implication du responsable du journal. Son utilisation des pronoms « je » et « nous » le place en pleine subjectivité.

5.3- La mise en scène du journaliste

En amont de la situation de communication, le journaliste est attaché à son entourage psycho-social, mais lors de cette situation il acquiert des compétences langagières. Etre en face d'un lecteur, le journaliste doit posséder une identité langagière en plus de l'identité

psychosociale qu'il a ; nous voulons dire qu'il écrit un discours organisé en fonction de sa propre identité et de l'image de son interlocuteur.

La mise en scène du journaliste se manifeste dans l'activité énonciative. Il peut se mettre en scène dans son énoncé,

« En partant de » scène d'énonciation on met l'accent sur le fait que l'énonciation advient dans un espace institué, défini par le genre de discours, mais aussi sur la dimension constructive du discours, qui se « met en scène », instaure son propre espace d'énonciation » (D. Maingueneau, 2002 : 515)

Le discours journalistique n'est pas seulement la mise en scène de la parole dans ce discours mais il se présente comme une communication intersubjective à toute interpellation directe du destinataire dans l'énonciation. Cette interpellation apparaît sous formes de marques linguistiques comme : les points d'interrogation, d'exclamation et de suspension, les adjectifs possessifs, l'humour, l'appel à la compétence du lecteur...

Nous essayons, d'une manière succincte, d'expliquer quelques marques :

- Les points d'interrogation et de suspension relèvent les émotions de l'énonciateur. Ils indiquent la forte présence du journaliste dans son énoncé ;
- Le point d'exclamation marque l'étonnement, l'excitation, l'indignation ou l'admiration dans l'énoncé ; ce qui pousse le lecteur à connaître le contexte de l'événement ;
- L'humour est le seul canal dont le journaliste peut énoncer de façon sérieuse des idées ridicules et/ou de façon dérisoire des idées sérieuses. C'est une interpellation qui cache un fort accord entre le journaliste et le lecteur. O. Ducrot le définit,

« ...On pourrait, je pense, définir l'humour comme une forme d'ironie qui ne prend personne à partie ; en ce sens que l'énonciateur ridicule n'y a pas d'identité spécifiable, la position visiblement insoutenable que l'énoncé est censé manifester apparaît pour ainsi dire « en l'air » sans support » (1984 : 119)

- L'appel à la compétence du lecteur consiste à employer l'assertion et l'allusion dans le discours.

6- Énonciation et polyphonie dans la chronique « Raina Raikoum »

Dans ce passage, nous allons parler de l'énonciation et de la polyphonie dans la chronique « Raina Raikoum ». Ces deux concepts discursifs visent le fonctionnement de la situation de communication en intégrant la parole de l'autrui dans l'énoncé produit.

6.1- Énonciation / polyphonie selon quelques théoriciens

L'énonciation et la polyphonie ont beaucoup contribué à comprendre un discours dans un autre discours. Plusieurs théoriciens ont travaillé sur ces deux concepts. Dans ce passage, nous parlons plus de la polyphonie et moins de l'énonciation car cette dernière a été, précédemment, présentée et expliquée.

Il est bien évident que les textes se composent de points de vue différents et véhiculent plusieurs voix qui, dès fois, se font entendre dans le même texte. Pour ces raisons, nous disons que les textes sont polyphoniques, notamment les littéraires. Concernant les textes linguistiques, nous pensons que le problème de la polyphonie s'est posé, au début, quand il s'agit de la transition du rôle de la polyphonie dans le texte littéraire à son rôle dans le texte linguistique, mais les travaux de recherche faits jusqu'à maintenant, sur le sujet de la polyphonie, ont prouvé qu'il faut traiter ensemble la polyphonie littéraire et la polyphonie linguistique.

Nous commençons notre positionnement théorique sur la polyphonie par la parution des travaux de M. Bakhtine dans son livre « *la conception du dialogue et ses sources sociologiques* (l'exemple des *Problèmes de l'œuvre de Dostoïevski*, 1929) où il étudie les relations réciproques entre l'auteur et le héros dans l'œuvre de Dostoïevski en résumant sa description dans la notion de polyphonie. Ces travaux ont été redécouverts par plusieurs linguistes.

Nous prenons comme exemple le linguiste français O. Ducrot qui a développé une théorie proprement linguistique sur la polyphonie, en collaboration avec ses collègues. Il s'est référé aux travaux de M. Bakhtine sauf il s'intéresse, dans sa notion de polyphonie, aux énoncés particuliers, contrairement à son référant qui s'intéresse au texte entier. M. Carel a mené des travaux dans le domaine de la polyphonie. Elle définit cette notion comme suit :

« Très utilisé en linguistique moderne, le terme « polyphonie » renvoie à des phénomènes que l'on peut classer en deux familles : ceux qui concernent l'allusion, par un unique énoncé, à plusieurs contenus ; et ceux qui concernent la présence de plusieurs instances énonçantes à l'intérieur de l'énonciation » (2011: 01)

Elle distingue le travail d'O. Ducrot du travail de M. Bakhtine, en désignant le premier sous le nom de « polyphonie sémantique » et le second « polyphonie intertextuelle », « *On peut distinguer ce que j'appellerai une « polyphonie sémantique », attachée au nom de Ducrot, et une « polyphonie intertextuelle », attachée à celui de Bakhtine* » (Ibid.)

Elle ajoute que la polyphonie sémantique et la polyphonie intertextuelle partagent le fait d'être déclarées ; elles se distinguent par la position du locuteur vis-à-vis du contenu supplémentaire évoqué. Puis elle explique la notion d'« allusion » dans les deux polyphonies sémantique et intertextuelle en montrant que la position du locuteur vis-à-vis des contenus se diffère,

« Lorsque la polyphonie est sémantique, l'allusion à plusieurs contenus est préfigurée dans la signification de la phrase énoncée et le locuteur prend position vis-à-vis de ces contenus ; lorsque la polyphonie est intertextuelle, l'allusion à plusieurs contenus découle de ce que l'assemblage de mots fait allusion à un assemblage passé, et le locuteur prend seulement position vis-à-vis du contenu compositionnel de l'assemblage nouveau » (Ibid, p.03)

6.2- Polyphonie énonciative

La notion de la polyphonie qui demeure associée aux linguistes M. Bakhtine et O. Ducrot est la présence dans un discours de voix distinctes de celle de l'auteur de l'énoncé. Elle est le produit social d'échanges communicatifs dont l'auteur de l'énoncé est un élément ; ce qui pense M. Bakhtine, « *dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui (reconnues comme telles), transmises à tous les degrés possibles d'exactitude et d'impartialité(ou plutôt de partialité)* » (1978 : 158)

Dans la polyphonie énonciative, ce sont les marques morphologiques : les guillemets, les tirets, les parenthèses, les points d'interrogation, etc, qui représentent les voix qui traversent la production écrite de l'énoncé. Les guillemets introduits dans un énoncé ou dans une citation sont considérés comme une deuxième voix dans la polyphonie énonciative. Ils apportent des informations supplémentaires et des explications pour éclairer le sens de l'énoncé. Les parenthèses présentes dans un poème comme celui de Césaire rendent ce dernier un lieu d'interaction énonciative assumée par des locuteurs divers,

« Ces voix qui traversent l'écriture, par l'interaction verbale, forment une chaîne énonciative qui fait de la poésie de Césaire un lieu complexe où les données linguistiques et discursives font camper le texte dans une posture énonciative qui définit une rhétorique éclatée » (Rolland .D. MPAME, 2009 : 01)

Les tirets et les points d'interrogation sont aussi des marques d'un jeu polyphonique complexe dans la production orale et/ou écrite.

La chronique qui est un ensemble de marques morphologiques répond forcément aux fondements théoriques de la polyphonie énonciative.

6.3- Discours rapporté

Pour définir la notion du discours rapporté, nous commençons par la définition grammaticale qui conçoit le discours rapporté comme un type de discours permettant à un énonciateur de citer les paroles de quelqu'un d'autre. Il se compose au moins de deux plans : celui de l'énonciateur principal, ou l'énoncé citant et celui de l'énonciateur secondaire, ou l'énoncé cité. Il est formé d'un discours direct et d'un discours indirect et chacun d'eux se caractérise par ses propres règles syntaxiques. Le discours direct se divise en discours direct formel et libre ; le discours indirect, à son tour, se divise en discours indirect formel ou lié et libre.

Nous passons à d'autres définitions où nous remarquons qu'il ne s'agit pas uniquement de définir le discours rapporté dans le contexte de la trilogie de la grammaire traditionnelle (discours direct, discours indirect et discours narratif), mais il s'agit de la problématique du discours rapporté en analyse des énoncés discursifs.

À propos de ce que nous venons de dire, F. Grassmann dit :

« Finalement, les typologies linguistiques cherchent davantage à élargir la problématique de DR en son dehors, en l'assimilant à des phénomènes plus vastes ; qu'à approfondir les formes, qui sont inlassablement les mêmes : on a ainsi l'impression d'une pauvreté d'innovation linguistique qui frappe le rapport des paroles d'autrui car le DD et le DI paraissent des mécanismes sclérosés » (1999 : 234)

Il ajoute, en introduisant l'hypothèse de L. Rosier concernant la conception antique du discours rapporté, que s'exprimer politiquement en style indirect, c'est parler de la loi en utilisant une discussion particulière,

« Forme codifiée par la pratique politique, le DI ne relève pas de l'explication grammaticale mais d'une formation discursive particulière, idéologiquement marquée. S'exprimer en style indirect, c'est adopter le style de la loi, c'est parler de la loi » (Ibid.)

De ce qui est dit dans les deux citations, nous pensons que la problématique du discours rapporté se focalise sur des phénomènes énonciatifs et polyphoniques pour manipuler le discours de l'autrui.

II- L'approche argumentative dans la chronique journalistique

1- Notion d'argumentation

Avant d'entamer l'approche argumentative dans le genre journalistique, nous posons la question suivante : Qu'est-ce qu'argumenter ? Nous répondons à cette question en commençant par la définition des dictionnaires de langue comme le Larousse ou autre où le mot « argumenter » signifie « ensemble de techniques discursives destinées à provoquer ou à accroître l'adhésion de l'interlocuteur aux thèses qui lui sont présentées » (Dic. Larousse)

L'argumentation est un acquis langagier qui accompagne l'individu depuis qu'il commence à parler. Elle est importante dans la divergence des points de vue,

«Argumenter consiste à trouver les moyens pour provoquer une unicité de réponse, une adhésion à sa réponse auprès de l'interlocuteur, donc à supprimer l'alternative de leurs points de vue originels, c'est-à-dire la question qui incarne ces alternatives » (Meyer, 2005 : 15)

Elle se manifeste à l'oral et à l'écrit ; nous la trouvons dans le discours politique, dans la thèse doctorale, dans le débat médiatisé, dans la chanson...

Depuis l'antiquité, l'argumentation est synonyme de rhétorique, c'est un domaine vaste qui regroupe plusieurs disciplines. En passant par Aristote (V^e s. avant J.-C.) qui définit la rhétorique comme l'art et la technique de la persuasion, puis la rhétorique classique définie par Fontainier comme l'art des figures, en arrivant à la nouvelle rhétorique de C. Perelman, qui est un mixage entre les deux rhétoriques précédentes (antique et classique).

Grâce à la *Nouvelle rhétorique* de C. Perelman publiée en 1958, l'argumentation ou l'art de persuader, considérée comme synonyme de la rhétorique, peut traiter le discours contemporain privé ou public et revendiquer sa place dans les sciences du langage,

« Cet élargissement permet à l'argumentation, prise comme synonyme ou art de persuader, de traiter du vaste éventail du discours aussi bien privés que publics qui circulent dans l'espace contemporain, et de revendiquer sa place dans les sciences sans pour autant nécessiter... » (Amossy, 2008 : 02)

S-G. Chartrand et L.Elghazi, dans leur article sur l'argumentation en 2014, ont parlé de l'activité cognitive de raisonnement en se référant aux définitions du TLFI (Trésor de la langue française informatisée). Selon eux, l'argumentation est, « *une suite d'opérations mentales qui permet l'enchaînement logique des idées, des propositions* » (2014 : 01)

Ils ajoutent qu'en France, à partir de 1880, une nouvelle conception de l'argumentation s'impose dans l'institution universitaire pour enseigner la dissertation en langue française sur un sujet littéraire. Au Québec, l'enseignement de la dissertation c'est aux collèges, mais au secondaire, il s'agit de l'étude du « texte argumentatif ».

Pour eux, l'efficacité de l'argumentation réside dans la compétence de l'énonciateur quand il réussit à adhérer son destinataire,

«On définira l'argumentation comme un macroacte de langage qui vise à influencer un destinataire (pouvant aller jusqu'à le persuader ou à le convaincre) par la production d'énoncés oraux ou écrits (des arguments) qui soutiennent ou étayent une thèse» (Ibid, p.02)

Ces travaux que nous venons de citer ont ouvert la voie à de nombreuses recherches en sémiologie, en linguistique, en analyse du discours, en psycholinguistique...ce qui a mené à une diversité de théorisations.

2- Théorisation de l'argumentation selon P. Charaudeau

La notion d'argumentation, dans un sens général, est le fait que tout acte de langage est argumentatif et dans un sens restreint, l'activité argumentative n'est qu'une activité parmi d'autres comme la narrative ou la descriptive ; nous pensons que cette notion est ambiguë car parler de l'argumentation, c'est parler de la persuasion, de l'explication, de la démonstration. Pour l'éclaircir, nous nous référons au travail de P. Charaudeau, intitulé « *l'argumentation n'est peut-être pas ce que l'on croit* » (1998). En tenant compte de ses réflexions sur cette notion, P. Charaudeau présente les différents enjeux de la question de l'argumentation. Le premier enjeu s'articule autour de qui représente le tout du langage, l'argumentation ou le récit ? Il dit qu'il existe deux réponses, l'une défend l'idée que « tout est argumentation », l'autre défend l'idée que « tout est récit »,

« Depuis l'antiquité, existe une double réponse. L'une défend l'idée que « tout est argumentation », arguant du fait qu'en présence de tout énoncé, serait-ce celui du poète (« le ciel est bleu comme une orange »), on pourrait se demander : « pourquoi dit-il cela ? » ou « pourquoi le dit comme ça ? », ce qui conférerait à tout énoncé ou acte de langage une orientation argumentative. L'autre réponse défend l'idée que « tout est récit », parce que celui-ci serait ce qui permet à l'homme de raconter le monde et donc de se raconter faisant que le langage servirait essentiellement à décrire une quête, celle de la destinée humaine » (Charaudeau, 1998 : 02)

Il ajoute que ces deux aspects sont liés et l'un domine l'autre ; ils sont complémentaires du sujet parlant malgré leur différence.

Le deuxième enjeu renvoie à situer l'argumentation. Relève-t-elle d'une activité de pensée, d'une activité de langage, ou bien d'une activité du discours ?

Supposons qu'elle relève d'une activité de pensée, nous nous référons directement à la philosophie platonicienne qui accorde à la pensée une autonomie vis-à-vis du langage ; la pensée, dans sa réalisation des opérations de raisonnement, est indépendante du langage.

Supposons qu'elle relève d'une activité de langage prouve que nous sommes dans une opposition entière opposée à la précédente. Les opérations de raisonnement ne se réalisent qu'à travers l'activité de langage et allons plus loin, nous pouvons dire que c'est dans la langue que se trouve l'argumentation, *« l'argumentation doit être étudiée comme un phénomène strictement langagier. Mais certains vont encore plus loin en tentant de démontrer que c'est « dans la langue » que se trouve l'argumentation »* (Ibid, p.03)

Supposons qu'elle relève d'une activité du discours, nous faisons appel à la tradition des études de rhétorique argumentative qui décrivent les catégories du langage à des fins de persuasion.

Le troisième enjeu se focalise sur la déclaration du texte argumentatif ; est-elle liée à son aspect explicite ou à son organisation implicite ? C'est-à-dire le texte argumentatif contient-il des connecteurs et des types phrastiques ou non ?

Le quatrième enjeu vise la finalité communicationnelle de l'argumentation. L'attitude argumentative du destinataire déclenche des jugements opposés, soit qu'elle est positive, et ça revient à la bonne maîtrise du raisonnement et à la forte persuasion du sujet argumentant, soit qu'elle est négative à cause de la position haute du locuteur par rapport à son interlocuteur.

P. Charaudeau explique, dans le cadre d'analyse du discours, la notion de l'argumentation, en visant les conditions sémiolinguistiques de la communication. Il défend son idée,

« que tout acte de langage ne signifie qu'en fonction de la situation de communication dans laquelle il est produit, de l'identité et de l'intentionnalité du sujet qui en est le responsable, du propos dont il est question (la thématization), et des circonstances matérielles dans lesquelles il se trouve » (Ibid.)

Il ajoute que l'argumentation est une pratique sociale où la spécificité de l'acte du langage est le point de rencontre de la contrainte des données de la situation de communication avec la liberté de créer des stratégies argumentatives, « *c'est donc au croisement de ces deux espaces de contrainte et de liberté que se constitue la spécificité de l'acte du langage* » (Ibid.). Il soutient qu'il n'existe pas une argumentation meilleure à une autre, soit qu'elle est savante ou ordinaire, mais elle est simplement différente. Pour lui, chaque situation de communication produit son propre cadre de référence en refusant de parler du cadre fallacieux.

Dans sa théorisation de la notion d'argumentation, il définit les conditions générales de l'activité argumentative du point de vue cognitif, situationnel et stratégique.

À propos du point de vue cognitif, l'activité argumentative se constitue dans un rapport triangulaire : un sujet argumentant, un sujet cible et un propos sur le monde qui fait l'objet d'une quête de vérité. Pour lui, le positionnement du sujet argumentant avec le sujet cible dans le même cadre de questionnement détermine les conditions énonciatives qui rendent le discours traité comme un discours argumentatif en tenant compte de la triple activité du sujet argumentant : problématiser, élucider et prouver, « *cela détermine les conditions énonciatives de base qui font qu'un discours sera reconnu comme argumentatif dès lors que le sujet argumentant se livrera à une à une triple activité : problématiser, élucider et prouver* » (Ibid, p.04)

Nous expliquons brièvement cette triple activité qui renvoie à des activités cognitives.

En premier lieu, *problématiser* consiste à un « faire savoir » de ce dont il est question et de ce qu'il faut en penser. En deuxième lieu, *élucider* correspond à un « faire comprendre » les causes immédiates et profondes de l'acte argumentatif sans oublier les conséquences possibles des faits. En troisième lieu, prouver est un « faire croire » qui complète la problématisation du départ et l'élucidation possible car ces deux dernières ne constituent pas le tout du discours argumentatif.

P. Charaudeau montre l'existence de quelques contraintes qui parasitent la situation d'argumentation. Selon lui, l'apparition permanente de l'argumentation dans une situation particulière empêche les conditions de l'activité cognitive à constituer le tout du discours argumentatif, « *Mais les conditions de cette activité cognitive ne sauraient constituer le tout de l'argumentation, car celle-ci apparaît toujours dans une situation particulière d'échange langagier* » (Ibid.). Il évoque son « contrat de communication » qui se compose de :

- La finalité qui détermine le « pourquoi on parle » ;
- L'identité des partenaires de l'échange qui détermine le « qui parle à qui » ;
- Le propos qui détermine le « de quoi on parle » ;
- Les circonstances qui constituent les données matérielles du cadre de l'échange.

Ensuite, il parle des stratégies prises par le sujet argumentant après avoir mis en place le cadre de positionnement à l'intérieur des données du contrat de communication. Ces stratégies se développent autour de trois enjeux :

- 1- Un enjeu de légitimation qui est tourné vers le sujet parlant lui-même « je » ;
- 2- Un enjeu de crédibilité qui est orienté vers le « il » ;
- 3- Un enjeu de captation qui vise à faire entrer le partenaire de l'échange communicatif dans le cadre argumentatif du sujet parlant.

Enfin, nous remarquons que la théorisation de la notion d'argumenter de P. Charaudeau est fondée sur les points suivants :

- L'activité cognitive dans l'argumentation est insuffisante car l'acte argumentatif ne sera jugé et validé qu'en fonction des contraintes de la situation de communication et du projet de parole que le sujet met en œuvre dans des stratégies ;
- Les types de texte ne sont pas définis par leur mode d'organisation discursive mais par leurs conditions situationnelles.

3- Adresse rhétorique : Ethos, Logos et Pathos

Suite à ce que nous avons dit sur la rhétorique et l'argumentation, nous mettons l'accent sur l'adresse rhétorique et ses constituants : Ethos, Logos et Pathos.

Premièrement, nous revenons à la rhétorique d'Aristote dont l'ethos, le logos et le pathos sont considérés comme les trois piliers fondamentaux de la rhétorique. Ces derniers représentent les différentes façons de persuader et de convaincre un auditoire sur un sujet. Malgré leur distinction, ils aident l'argumentateur à impliquer le public ciblé.

Tout d'abord, nous définissons les trois catégories de la rhétorique d'Aristote, en se référant au travail fait par Ibtissam Al Moshtohri sur la structure linguistique, qui évoquent trois intentions d'un orateur. Ces définitions s'articulent autour des trois composants de la rhétorique aristotélicienne, soutenues par une diversité de penseurs :

- **Ethos** : signifie la crédibilité des moyens de persuasion résultant de la personnalité de l'énonciateur. Il est le caractère habituel possédé en commun par les membres d'une même société pratiquant les mêmes valeurs.

M. Weber pense que l'ethos désigne, *"la manière dont l'individu ou le groupe social interprète et intériorise les règles morales"* (1971: 47 cité dans I. Al Moshtohri, 2020 : 05)

J.M.Adam soutient l'idée d'Aristote où l'ethos est le comportement de l'orateur relevé de son discours ; plus précisément, il est l'ensemble des mœurs exprimées dans son discours et non ses mœurs réelles. Pour lui, l'ethos est l'attitude de l'énonciateur envers le sujet traité,

" Il ne s'agit pas des affirmations flatteuses qu'il (l'orateur) peut faire sur sa propre personne dans le contenu de son discours, (...), mais de l'apparence qui lui confère le débit, l'intonation, chaleureuse ou sévère, le choix des mots, des arguments,(...) C'est en tant qu'il est source de l'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante." (1999 : 112-113)

Ajoutons aussi que D. Maingueneau conçoit la valeur de l'ethos dans tout discours ; toute parole dite est le résultat d'un énonciateur incarné. Il entame ensuite l'efficacité de l'ethos en disant, *"l'efficacité de cet ethos tient donc au fait qu'il enveloppe en quelque sorte l'énonciation sans être explicité dans l'énoncé."* (Ibid, p.80)

- **Pathos** : signifie l'émotion pour solliciter la sympathie et l'imaginaire de l'auditoire. Son utilisation engage l'émotionnel de l'auditoire et permet aux interlocuteurs de s'identifier aux arguments de l'orateur. En racontant une histoire, les valeurs, les croyances et les idées de l'orateur sont intégrées à l'histoire et acceptées par l'auditoire à travers l'imaginaire de la narration.

Dans ce sens, l'énonciateur doit remuer la sensibilité de l'énonciataire et éveiller chez lui des émotions telles que la fierté, la colère, la pitié sans abandonner son intention générale d'objectivité. Pour C. Godin, le Pathos est *"l'emploi des traits, des figures propres à émouvoir fortement."* (2004 : 953). Il ajoute que ces traits et figures sont destinés à *"modifier l'attitude de l'auditoire ou encore à le persuader en faisant naître des émotions ou l'état d'esprit souhaité."* (Ibid.)

- **Logos** : signifie la logique qui se déploie dans l'argumentation et la réfutation. C'est persuader l'interlocuteur par le raisonnement. Le message utilisé doit être clair et logique.

Cette catégorie a aussi été définie par plusieurs linguistes et philosophes ; nous commençons par J.M.Adam qui l'appelle "*l'exercice de la raison*" (1999 :742). Nous passons au philosophe C. Godin qui définit le logos dans son ouvrage "*Dictionnaire de philosophie*" paru en 2004, comme "*la rationalité telle qu'elle se développe dans un discours cohérent et argumenté.*" (2004 :742). Pour lui, le Logos est la combinaison de la parole et de la pensée, du langage et de la raison, en affirmant qu'il est, "*l'ordre symbolique, à la fois raison et langage, parole et pensée, constitutif de condition humaine*" (Ibid.)

Malgré la dominance de la notion des trois concepts argumentatifs antiques (ethos, pathos et logos) dans le domaine de la rhétorique, elle occupe, récemment, une place centrale dans le domaine de l'analyse de discours.

Nous nous référons à l'article n°5 de D.C. Duman, nous comprenons que ces trois catégories sont des composantes de l'identité discursive du sujet dans sa parole et ses comportements pour défendre une idée ou pour capter l'attention de son allocutaire. Il illustre son idée par la citation suivante de P. Charaudeau,

" l'identité est ce qui permet au sujet de prendre conscience de son existence qui se constitue à travers la prise de conscience de son corps (un être-là dans l'espace et le temps), de son savoir (ses connaissances sur le monde), de ses jugements (ses croyances), de ses actions (son pouvoir de faire) " (2009 cité dans D.C.Duman, 2012 : 190)

P. Charaudeau traite les deux notions d'identité : l'identité sociale et l'identité discursive. Selon lui, la première inclut la notion des rôles sociaux et des statuts ; elle est plus fixe. La seconde se compose des deux notions primordiales : l'ethos et le pathos qui se considèrent comme ses représentations.

Nous abordons l'identité discursive de P. Charaudeau en commençant par sa première composante, qui est dans son sens classique, une image de soi construite par l'énonciateur pour persuader son interlocuteur. P. Charaudeau la définit comme, "*constitutif de tout acte de langage, mais prend des caractéristiques particulières selon la situation de communication dans laquelle il s'inscrit* " (2008 b). Cela montre aussi le rôle du logos dans la situation d'énonciation où l'énonciateur ne peut pas s'exprimer sans passer par ce logos. De plus, l'acte de langage et la fonction performative sont primordiaux pour la construction d'une image crédible, "*l'acte de langage, qui renvoie au fonctionnement de la langue dans une*

situation de communication, et la fonction performative, qui permet de produire un acte par le dire sont primordiaux pour se construire une image crédible" (D.C. Duman, 2012 : 191)

Nous passons à la deuxième composante de l'identité discursive, qui représente, souvent, une certaine stratégie de persuasion de l'interlocuteur en analysant un discours. Cette seconde représentation construite et prête à influencer l'autre, est considérée comme le résultat d'un processus langagier,

"s'appuyant sur les émotions susceptibles de faire se mouvoir l'individu dans telle ou telle direction, met en place des stratégies discursives de dramatisation afin d'emprisonner l'autre dans un univers affectuel qui le mettra à la merci du sujet parlant" (Ibid.)

Pour que ce processus langagier réussisse, la situation d'énonciation doit être prise en compte. Car, au cas où *"le pathos ne correspondrait pas à la situation d'énonciation et à la réalité du monde, l'effet visé ne se réaliserait pas "* (Ibid, p.196)

L'ethos, le pathos et le logos soient qu'ils appartiennent à la rhétorique ou à l'analyse de discours, ils sont les moyens primordiaux qui construisent une image crédible chez l'énonciateur et permettent à persuader l'énonciataire.

4- Rapport argumentation et analyse du discours

Avant d'entamer le rapport existant entre l'argumentation et l'analyse du discours, nous essayons de mettre l'accent sur la notion du discours. E. Benveniste le définit comme, *« toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière »* (1974 : 241). Cette citation montre que tout échange verbal repose sur un jeu d'influences mutuelles et sur la tentative en utilisant la parole pour agir sur l'autre. C. K. Orecchioni partage la même vision avec E. Benveniste en insistant plus sur la force de la parole, *« Influences mutuelles : parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant »* (1990 : 54-55)

En tenant compte de l'argumentation est une dimension constitutive du discours et que l'argumentativité se situe au cœur du discours, nous pouvons dire qu'il n'y a pas une séparation entre les deux disciplines : argumentation et analyse du discours,

« De ce fait disparaît la séparation traditionnelle entre une discipline qui traite du discours (l'analyse du discours) et une autre qui traite l'argumentation (la théorie de

l'argumentation) : il s'agit d'analyser dans leur matérialité discursive les modalités de l'argumentation directe aussi qu'indirecte» (Amossy, 2018 : 02)

Il ne s'agit pas de ce qui est connu, dans la langue courante, par argumenter (trouver des arguments en défendant ou réfutant une thèse), mais c'est un trait constitutif qui rejoint, dans le fonctionnement du discours, l'énonciation, la subjectivité, le dialogisme et l'éthos comme présentation discursive de soi. Ces traits constitutifs du discours n'ont de valeur qu'avec l'intervention de l'analyste. C'est à ce dernier de découvrir les marques d'énonciation quand le « je » suis absent dans des énoncés débrayés, de dégager la construction de l'énoncé quand le sujet parlant ne se manifeste pas dans le discours, d'explorer les modalités et les fonctions quand la mise du locuteur dans les discours est indirecte et de montrer les traces de l'argumentation dans les discours qui ne présentent pas d'arguments.

L'argumentation est un élément indissociable du fonctionnement discursif. Elle doit rejoindre les autres disciplines étudiées dans le cadre de l'analyse du discours. Ce qui permet aux linguistes d'examiner la présence de l'argumentation dans la matérialité langagière et dans une situation de communication particulière.

4.1- L'analyse argumentative

Partant du point de vue que l'argumentation fait partie du fonctionnement discursif, nous pensons que son analyse a une relation directe avec les approches logiques du langage qui ont pris conscience que cette analyse argumentative est distincte de la logique formelle.

N. Perelman, en se référant à sa conception de la rhétorique, définit l'activité argumentative comme,

« Dans les domaines où il s'agit d'établir ce qui est préférable, ce qui est acceptable, les raisonnements ne sont ni déductions formelles correctes, ni des inductions allant du particulier au général, mais des argumentations, de toute espèce, visant à gagner l'assentiment des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (1977 : 09-10)

R. Amossy, à son tour, déclare que l'analyse argumentative a pour but de décrire, d'expliquer les modalités et les fonctions présentes dans le discours, « *l'analyse argumentative se propose de décrire et d'expliquer les modalités selon lesquelles le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public* » (2002 : 25)

La recherche se poursuit dans le domaine de la logique argumentative en s'intéressant plus à l'étude des modes et des normes du raisonnement. Nous citons, à titre d'exemple, deux écoles : la logique informelle à tendance normative inventée par les investigations anglo-saxonnes et la logique naturelle à tendance descriptive appartenant à l'école suisse de Neuchâtel.

4.2- Typologie des arguments et modes de raisonnement

Tout d'abord, nous définissons le terme « argument » comme un équivalent au terme « prémisses ». Nous considérons que tout énoncé utilisé pour justifier ou rejeter une idée abstraite ou concrète, un point de vue, une proposition, est un argument. Pour persuader l'interlocuteur, les arguments doivent s'enchaîner de manière logique comme ils doivent aussi constituer un ensemble homogène, l'un complète l'autre. Ph. Breton et G. Gauthier, dans leur ouvrage intitulé « Histoire des théories de l'argumentation » disent qu'« *un argument a une finalité persuasive intrinsèque ; il cherche à susciter l'adhésion d'un interlocuteur ou d'un auditoire à une croyance ou à lui faire adopter un comportement* » (2000 : 04)

Concernant la typologie des arguments, en premier lieu, nous distinguons deux types principaux : un premier composé des arguments démonstratifs ou logiques, consacré à l'opération enseignement/apprentissage pour faciliter la tâche aux enseignants dans les classes et un second constitué d'arguments rhétoriques ou persuasifs, employé dans un niveau soutenu, entièrement différent au précédent. En second lieu, nous citons les cinq grands arguments en se référant aux cours présentés par V. HAMEL :

- L'argument logique issu du raisonnement de l'auteur et il se fonde sur la logique du discours ;
- L'argument d'autorité qui s'impose car il s'appuie sur des références connues de tous, qui apparaissent comme des vérités d'évidence ;
- L'argument de valeur se réfère à un ensemble de valeurs (religieuses, morales, sociales...) bien installées ;
- L'argument d'expérience issu d'exemples. Il se fonde sur le recours à des faits, à des témoignages. Il est correct ;
- L'argument ad hominem choisi en fonction de la personnalité du destinataire : adapté particulièrement, à sa culture, à ses goûts, à son vécu... (2014 : 157)

De la typologie apparaissent plusieurs modes de raisonnement. Pour les présenter et expliquer, nous nous référons au travail de Mlle Carlier :

- Le raisonnement causal s'appuie sur les causes d'une situation, d'un fait ou d'un phénomène pour tirer des conséquences ;
- Le raisonnement déductif part d'idées générales et objectives pour arriver à une conclusion particulière ;
- Le raisonnement inductif part de faits particuliers pour aboutir à une conclusion générale ;
- Le raisonnement par analogie fait apparaître une nouvelle opinion en faisant ressortir des ressemblances de deux domaines en parallèle ;
- Le raisonnement concessif commence par le fait d'admettre les arguments opposants à sa thèse, mais finalement il maintient son point de vue ;
- Le raisonnement par l'absurde sert à supposer l'idée contraire à la thèse défendue pour montrer qu'elle débouche sur une conclusion fautive ou absurde ;
- Le raisonnement critique sert à réfuter la thèse de l'adversaire en la rejetant ;
- Le raisonnement par syllogisme tire une conclusion de deux propositions présentées comme vraies ;
- Le raisonnement par dilemme cherche à enfermer l'adversaire dans un choix impossible ;
- Le raisonnement par ironie permet de faire croire à l'acceptation d'une opinion pour la ridiculiser ensuite. (2015 : 1-2)

4.3- Genres argumentatifs

Les genres argumentatifs sont nombreux. Quelques-uns sont considérés comme des genres argumentatifs majeurs : l'essai, le dialogue, le discours, l'apologue, la parabole, l'utopie et le conte de fées. Les trois premiers ne relevant pas de la fiction mais les autres sont les genres de fictions argumentatives.

Nous nous référons au travail de V. HAMEL pour définir les genres argumentatifs cités ci-dessous :

- **L'essai** est un genre littéraire caractérisé par une littérature en prose, argumentative où l'auteur est présent par l'utilisation du «je». Il se compose de différents types : le pamphlet, le traité, le manifeste et la lettre ;

- **Le dialogue** est un affrontement d'idées et d'opinions qui implique dans la plupart des cas une démarche délibérative. Il se caractérise par l'emploi du style direct ;
- **Le discours** est un acte de communication entre un locuteur et un interlocuteur. Il est une forme orale à caractère public ;
- **L'apologue** est un récit court et allégorique, en prose ou en vers, à visée morale. Sa première fonction est de divertir la curiosité du lecteur ;
- **La parabole** ne se diffère pas beaucoup de l'apologue. Elle est une histoire courte qui utilise les événements quotidiens pour illustrer un enseignement, une morale ou une doctrine. Elle est liée aux évangiles qui relatent la vie du Jésus Christ ;
- **L'utopie** propose de réfléchir sur des idées nouvelles dans les domaines politiques, sociaux ou moraux. Elle critique le monde réel ;
- **Le conte** de fées vise à agir sur un public, à le convaincre d'opter pour telle conduite plutôt que pour telle autre. (2014 : 169)

4.4- Structure de l'argumentation

La structure du discours argumentatif réside dans sa forme et son organisation : exposition des paragraphes, emploi des connecteurs logiques, application de progression d'arguments, suivi d'un type de plan (logique, analytique, thématique).

Anne-Laure HERARD (directrice des programmes de Tema) en 2017, pense qu'il faut étudier la progression d'un texte argumentatif en parallèle avec sa structure car elle est utile en tenant compte des trois principaux indices : indices d'énonciation, indices d'organisation et indices lexicaux.

Nous commençons par les indices d'énonciation où le texte argumentatif permet à l'argumentateur de s'impliquer fortement dans ce lieu de polyphonie. Sa position par rapport à l'énoncé se manifeste dans les traits de subjectivité.

Parmi ces traits, nous citons les déictiques qui articulent l'énoncé (les marques des pronoms personnels : première personne qui renvoie à l'émetteur et la deuxième personne qui désigne le destinataire, le système des temps, les marques de localisation temporelle « ici » et « maintenant ») ; les modalisateurs qui signalent le degré d'adhésion du sujet d'énonciation aux contenus énoncés et la présence de l'argumentateur qui se manifeste dans l'utilisation des termes subjectifs : adjectifs, substantifs, verbes, adverbes... brièvement la subjectivité de l'argumentateur réside dans la façon de sélectionner et classer les informations.

Nous passons aux indices d'organisation, et comme leur nom l'indique, il s'agit d'identifier, à un niveau intérieur, la présentation de la thèse qui est l'idée directrice du texte argumentatif et l'agencement des arguments ; à un niveau extérieur, la disposition typographique du texte.

Cette organisation est composée des outils grammaticaux et de la reprise des termes. Pour les outils grammaticaux, il est à noter que le texte argumentatif est bien organisé à l'aide des relations logiques. Ces dernières sont nombreuses, mais nous citons les fondamentales : l'addition, la comparaison, l'opposition, la cause, la conséquence et la concession.

À ces relations, s'ajoute la ponctuation et la liaison des idées composantes du texte argumentatif peuvent, aussi, exprimer des relations logiques.

Pour la reprise des termes, c'est grâce aux notions et aux termes repris par l'argumentateur que la progression thématique est assurée. Cette progression a trois types :

- 1- Progression à thème constant : le même thème est repris en lui ajoutant à chaque fois un propos différent ;
- 2- Progression linéaire : le propos d'une phrase devient le thème de la phrase suivante ;
- 3- Progression à termes dérivés : la décomposition d'un thème aux plusieurs sous-thèmes qui seront distribués dans plusieurs phrases.

Nous terminons par les indices lexicaux dont l'opposition de termes relevant de champs lexicaux se remarque dans le texte argumentatif. Allant des oppositions classiques : individu/collectivité, nature/culture, vrai/faux, bien/mal... passant par l'association à la thèse proposée des termes comme opposants à ceux de la thèse refusée, arrivant à la notion du réseau sémantique qui permet aux associations de termes plus mouvantes dans un texte donné. Nous pouvons dire que les réseaux sémantiques puissent constituer un ajout de compréhension au texte argumentatif. (A-L. HERARD, 2017 : 03)

4.5- Les registres argumentatifs

En se référant, de nouveau, aux travaux de V. HAMEL, nous expliquons les six registres dont chacun dépend de l'effet que le texte veut produire sur le lecteur :

- Le registre didactique instruit les lecteurs. Il leur transmet un savoir scientifique ou technique et leur impose un point de vue, une idée ou une opinion ;

➤ Le registre polémique controverse vivement ou agressivement la thèse adverse. Le locuteur dévalorise l'opinion de l'autre en utilisant un lexique péjoratif et pratique verbale agressive ;

➤ Le registre pathétique impressionne le destinataire et provoque chez lui la pitié, en utilisant le champ lexical de la souffrance et de la douleur ; les figures d'insistance (anaphores, répétition...);

➤ Le registre comique suscite l'intérêt du destinataire à mieux comprendre la thèse, en s'amusant avec des jeux de mots, des caricatures, des parodies ;

➤ Le registre lyrique communique des sentiments personnels, en faisant appel à l'imagination ;

➤ Le registre laudatif fait l'éloge de quelqu'un ou d'une thèse, en employant le lexique mélioratif, la répétition, l'exclamation et les procédés d'insistance. (Ibid, p.160)

4.6- Les stratégies argumentatives

Selon Mlle Calier en 2015, à la page 02, Les stratégies argumentatives sont en nombre de trois : convaincre, persuader et délibérer. Elles sont différentes mais elles visent le même but ; c'est l'adhésion du destinataire. Chacune d'elles a son objectif et ses moyens pour solliciter l'interlocuteur.

➤ **Convaincre**, c'est amener le destinataire à penser profondément la même chose que soi, en utilisant les arguments rationnels, les exemples clairs et le registre didactique pour s'adresser à sa raison ;

➤ **Persuader**, c'est entraîner l'adhésion du destinataire à une thèse, en prenant compte de sa personnalité, en employant les figures de rhétorique pour l'impressionner et l'effrayer ou l'apitoyer et en utilisant le registre pathétique pour s'adresser à ses sentiments et à son imagination ;

➤ **Délibérer**, c'est effectuer un choix face à un dilemme, en marquant des hésitations et des contradictions ; en pesant le pour et le contre pour s'adresser à la raison et les sentiments du destinataire.

4.7- L'organisation du discours argumentatif

Le discours argumentatif s'articule, généralement, selon les étapes suivantes :

1- Le thème ou le sujet dont parle le texte en général ;

2- La thèse ou l'idée qui sera défendue par l'auteur tout au long de son discours. L'argumentateur prend position sur le thème proposé et cherche à convaincre l'interlocuteur de partager son opinion ;

3- Les arguments ou les idées qui assurent la validité de la thèse soutenue et qui doivent convaincre le destinataire. Les arguments fournis par l'argumentateur sont l'appui de sa prise de parole. Dès fois les contre-arguments soutiennent l'argumentateur pour contrecarrer toute opposition à son point de vue ;

4- Les exemples ou les faits concrets qui illustrent les arguments et facilitent leur compréhension. Ils permettent de mieux convaincre le destinataire. (M. Dunoyer, 1993 : 01)

4.8- Les procédés argumentatifs

Les procédés argumentatifs doivent être présents et respectés par l'argumentateur pour qu'il donne force à ses arguments. Nous les présentons de la manière suivante :

➤ **L'explication** doit être précise pour que le destinataire puisse répondre à son questionnement, voir les choses en clair et étayer son point de vue ;

➤ **La démonstration** doit justifier un point de vue, en démontrant que ce qui est présenté est évident et accepté par le bon sens commun ;

➤ **La réfutation** doit utiliser la négation, l'opposition et le lexique de la concession pour rejeter la thèse opposante, d'un côté, et attirer avec plus de force l'adhésion du destinataire ;

➤ **La délibération** doit analyser le pour et le contre avant de trancher à l'opinion construite à partir de la synthèse des arguments étudiés ;

➤ **L'analogie** doit établir un lien de ressemblance entre deux éléments pour les comparer. Elle renforce la définition donnée à une personne ou un concept. (Ibid, p.159)

4.9- Les liens logiques

Les liens logiques implicites ou explicites assurent la logique du texte argumentatif. Ils sont implicites comme (la ponctuation, l'organisation des paragraphes, le lexique...) et explicites lorsqu'ils sont signalés par des articulateurs logiques. Nous prenons à titre d'exemple :

➤ L'affirmation (bien sûr, évidemment, effectivement, quant à moi, certes...);

➤ L'opposition (or, par contre, pourtant, mais, en revanche, cependant...);

➤ La comparaison (comme, tel que, au même degré que, également...);

- L'explication (c'est-à-dire, en effet, relatif à, en matière de, sur ce point...);
- L'illustration (c'est le cas de, par exemple, notamment, c'est ainsi que...).

Sans oublier les rapports logiques dominants : la cause, la conséquence, le but, la condition.

4.10- Les figures de style

Les figures de style appuient et renforcent la thèse proposée dans un style personnel. Elles sont importantes, particulièrement la métaphore argumentative qui dépasse sa visée persuasive à une forme argumentative complexe. Nous citons quelques-unes :

- Les figures d'analogie et de substitution (comparaison, métaphore, allégorie, métonymie, personnification...);
- Les figures d'atténuation (litote, euphémisme...);
- Les figures d'amplification (anaphore, énumération, gradation, hyperbole...);
- Les figures d'opposition (antithèse, oxymore, chiasme, paradoxe, antiphrase...) (Ibid.)

5- L'argumentation et le genre journalistique

Puisque la chronique journalistique est un discours qui se compose de plusieurs arguments ; l'argumentation est y omniprésente. Nous nous référons à l'article de L.S.Florea, intitulé « *Nouveaux regards sur les genres de la presse écrite. Critères pour une typologie opérationnelle* ». Sa recherche s'articule autour du genre journalistique comme pratique discursive et culturelle. Elle se focalise sur l'information roumaine et française dans leurs quotidiens.

Selon elle, ce travail est une comparaison entre les genres journalistiques dans les pages des quotidiens roumains et français y compris la chronique,

«On essayera de déterminer l'effet produit par l'absence ou la fréquence d'un genre dans un certain quotidien, les convergences et les particularités dans la réalisation de certains genres (éditorial, reportage, chronique, interview, billet), les variations typologiques et stylistiques qui se manifestent d'un quotidien à l'autre ainsi que les variations d'ordre culturel qui se manifestent d'une presse nationale à l'autre» (L.S.Florea, 2011 : 02)

Nous illustrons cette recherche en abordant les approches de la problématique des genres journalistiques, particulièrement la chronique, en fonctionnement discursif selon les

modèles de : J.M.Adam, P. Charaudeau, E.U. Grosse et E. Seibold, G. Lochard, R. Ringoot et Y. Rochard qui s'intéressent aux critères et de la typologie de ces genres.

5.1- Le modèle de J.M.Adam (1997)

J.M.Adam s'appuie sur la dichotomie « information/opinion » en l'enrichissant par la dimension énonciative comme il place les genres sur un axe entre deux pôles : le pôle distance-information (la brève, la dépêche) et le pôle implication-commentaire (l'éditorial, la chronique),

« Adam classe ainsi les textes journalistiques sur un axe vertical avec, à chacune de ses extrémités, deux positions énonciatives polaires : le pôle distance-information (la brève, la dépêche) et le pôle implication-commentaire (l'éditorial, la chronique) entre lesquels se répartissent tendanciellement les différents genres journalistiques » (B. Facques et C. Sandres, 2004 : 87)

5.2- Le modèle de P. Charaudeau (1997)

P. Charaudeau propose deux axes de typologisation : un axe horizontal et un axe vertical. Le premier prend pour critère le mode discursif de traitement de l'information c'est-à-dire événement rapporté, commenté ou provoqué. Le second favorise le statut social et énonciatif de l'instance d'énonciation (instance externe ou interne ; instance engagée + et instance engagée -). Ce croisement d'axes lui permet de briser l'équation d'Adam « distance-information / implication-commentaire ».

5.3- Le modèle d'E.U. Grosse et E. Seibold (1996)

Le classement des genres de Grosse et Seibold se constitue, d'un côté, du modèle de transitions reposant sur le principe de *continuum* élaboré par M. Adam et P. Charaudeau ; de l'autre côté sur leur modèle arborescent où les textes journalistiques se ramifient en six catégories textuelles selon leur fonction dominante : l'information, l'opinion, le conseil, la fiction, le divertissement et la publicité, « À la grille typologique, les deux auteurs préfèrent un modèle arborescent qui ramifie les textes journalistiques en genres puis en grandes catégories textuelles » (Ibid, p.88)

5.4- Le modèle de G. Lochard (1996)

G. Lochard pense que le critère générique définitoire des genres médiatiques ne suffit pas pour la typologie des textes journalistiques. Il faut joindre le critère de l'orientation pragmatique ou l'intention de communication à celui de la réalisation textuelle effective des

genres car il est le critère de base, « Pour cet auteur, l'orientation pragmatique ou l'intention de communication est le critère de base dans la classification des genres journalistiques et ce, parce que la réalisation textuelle des genres est très hétérogène » (L.S. Florea, 2012 : 135)

La typologie de G. Lochard repose sur le lien existant entre information et commentaire, de même entre objectivité et subjectivité. Cette typologie ressemble à celle de J.M.Adam quand les genres journalistiques sont toujours conçus selon une logique de continuité. Elle est, aussi, commune à celle de P. Charaudeau en ce qui concerne l'axe fonctionnel de classement. Les deux auteurs distinguent les fonctions suivantes : informative (faire savoir), persuasive (faire croire), séductrice (faire sentir) et factitive (faire faire).

5.5- Le modèle de R. Ringoot et Y. Rochard

Le modèle de ces deux auteurs se focalise sur la notion d'ethos afin de décrire trois images du journaliste (corporalisation, caractérisation ou dépersonnalisation). Ces dernières, confirmées par la notion de proximité éditoriale basant sur l'interaction entre journaliste, sources et public, aident au classement des genres journalistiques,

« Celles-ci, corroborées par la notion de proximité éditoriale (physique, intellectuelle, fonctionnelle ou d'utilité), qui prend en compte l'interaction entre journaliste, sources et public, offrent une nouvelle possibilité de classer les genres journalistiques » (Ibid, p.04)

En plus de l'instance d'énonciation, nous pouvons dire que la plupart des approches de type énonciatif introduisent l'instance de réception parmi les critères de typologisation.

Conclusion

Ce deuxième chapitre se focalise sur deux notions : la notion de l'énonciation et celle de l'argumentation.

La notion d'énonciation et son acte dans le discours en général et dans la chronique journalistique en particulier sont répartis en trois étapes :

En premier lieu, nous avons abordé l'aspect théorique du concept « analyse du discours » en présentant les deux approches pragmatique et énonciative. Ces dernières ont facilité la tâche aux théoriciens car la pragmatique considère le langage comme un tout ; il est communicatif, discursif et social et l'énonciation, productrice de l'énoncé, qui permet d'étudier l'utilisation de la langue dans des situations concrètes.

Ensuite, nous avons présenté les différentes approches de l'énonciation en mettant l'accent sur l'approche anglo-saxonne et l'approche française. Ces deux approches s'opposent sur plusieurs points mais leur point commun est celui de la « matérialité discursive » qu'elles décrivent le discours et l'analysent.

Enfin, nous avons mis l'accent sur l'acte énonciatif dans la chronique journalistique, plus précisément sur l'impact de la parole dans cette chronique. Nous avons, aussi, parlé de l'énonciation et de la polyphonie dans la chronique journalistique qui s'intéressent au fonctionnement de la situation de la communication en tenant compte de la présence de la parole de l'autrui dans l'énoncé.

La notion d'argumentation et ses rapports avec l'analyse du discours et le genre journalistique sont aussi répartis en trois étapes :

En premier lieu, nous avons abordé la notion d'argumenter en définissant le terme « argumentation ». Ensuite, nous avons parlé de l'argumentation comme une nouvelle conception considérée comme une activité cognitive de raisonnements en tenant compte de son efficacité qui réside dans la compétence de l'argumentateur quand il réussit à capter l'adhésion de son destinataire. Nous avons choisi la théorisation de P. Charaudeau parce qu'elle présente les différents enjeux qui sous-tendent la question de l'argumentation. Nous sommes passés au rapport argumentation/ analyse du discours où l'argumentation apparaît comme un élément du fonctionnement discursif.

En deuxième lieu, nous avons présenté les différents constituants de l'analyse argumentative : sa typologie, sa structure, ses genres, ses registres, ses stratégies, ses

procédés, ses liens logiques, ses figures de styles dans le but de montrer que chacun d'eux a son propre rôle.

Enfin, nous avons mis l'accent sur l'argumentation et son rapport avec le genre journalistique où nous avons expliqué quelques modèles de quelques linguistes concernant la problématique des genres journalistiques en lien avec la fonction discursive.

Chapitre III

L'approche discursive dans la chronique journalistique

Introduction

Ce dernier chapitre de la première partie s'appuie sur l'approche discursive qui englobe les deux précédentes approches énonciative et argumentative.

En premier lieu, nous abordons la notion de l'analyse du discours où nous essayons de définir le terme « discours » malgré sa polysémie et de le distinguer du texte et d'énoncé.

Dans ce travail, nous nous référons à la théorie de D. Maingueneau où ce dernier a évoqué le courant pragmatique qui démontre que le discours est un ensemble de traits distinctifs.

Notre objet d'étude dans ce chapitre est le discours journalistique (le cas du « Quotidien d'Oran ») où nous mettons l'accent sur ses caractéristiques, sur la production discursive dans la chronique « Raina Raikoum » et sur les apports de l'appareil énonciatif.

En deuxième lieu, nous entamons la modalisation qui se considère comme un appui pour que l'énonciateur ait une forte attitude face à son énonciataire au moment de l'énonciation. Cette modalisation a la typologie suivante : les modalités d'énonciation, les modalités d'énoncé et les modalités du message.

En troisième lieu, nous présentons les différents actes du langage, les actes directs et les actes indirects. Les premiers sont des actes performatifs explicites facilement déchiffrés par l'allocutaire ; les seconds sont faits pour donner une autre signification. Nous terminons par la présentation des inférences et des connotations.

1- L'analyse du discours : concepts méthodologiques

1.1- Théorisation de la notion « analyse de discours » selon D. Maingueneau.

Maintes définitions sont élaborées pour expliquer la notion de « discours » dans des domaines différents et répondre à la question : qu'est-ce qu'un discours ?

G. Farid, (1992), cite quelques-unes qui éclaircissent et délimitent le terme discours. Il commence par la dichotomie de F.D. Saussure (langue/parole) où le discours est considéré comme une variante de la parole saussurienne. Ensuite, il le définit, en se référant à D. Maingueneau, comme une unité de dimension supérieure à la phrase, à l'énoncé et au message ; une unité transphrastique intégrée à l'analyse linguistique. Il passe à l'opposition énoncé/ discours, notamment en France, où l'énoncé est connu par la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, tandis que le discours est cet énoncé considéré comme un mécanisme discursif qui le conditionne. Suite à ces définitions, nous privilégions le cadre de thèmes de l'énonciation pour dire que le « discours » est l'énoncé linguistique intégré à un acte énonciatif,

« Dans le cadre des thèmes de l'énonciation, le discours c'est l'énoncé linguistique intégré à un acte d'énonciation ; par exemple, E. Benveniste entend ainsi « discours » : " toute énonciation suppose un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelques manières " ; ce qui lui fait dire que " l'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours " » (G. Farid, 1992 : 42)

Dans les sciences du langage, cette notion de "discours" a connu sa progression avec l'avènement du courant pragmatique. D. Maingueneau, (1998), affirme que le discours se compose de plusieurs traits distinctifs ; nous citons, brièvement, quelques-uns :

➤ Le discours est une organisation transphrastique : la structure des mots utilisés dépasse le niveau de la phrase. Ce sont les règles d'organisation imposées par un groupe social déterminé qui gèrent le discours, pas l'inverse ;

➤ Le discours est orienté : Son développement dans le temps se fait en fonction d'une fin choisie par le locuteur. il s'agit de la linéarité qui le caractérise. Ce développement linéaire change selon le type d'énoncé (monologal ou dialogal) ;

➤ Le discours est une forme d'action : toute énonciation constitue un acte de langage qui vise à changer une situation d'énonciation. Ce sont les actes de langage présents dans le discours (un journal télévisé, un tract, une consultation médicale...) qui peuvent produire une modification sur les destinataires ;

➤ Le discours est interactif : comme son nom l'indique, c'est un échange verbal entre deux interlocuteurs. D. Maingueneau va au-delà de " l'interaction" pour dire que cette dernière est distinctive à "l'interactivité" fondamentale du discours. Pour lui, l'interactivité est

« Un échange, explicite ou implicite, avec d'autres énonciateurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation à laquelle s'adresse l'énonciateur et par rapport à laquelle il construit son propre discours »
(D. Maingueneau, 1998 : 39-40) ;

➤ Le discours est contextualisé : le discours n'a de sens que dans son contexte. Prononcer un même énoncé dans plusieurs lieux, peut correspondre à plusieurs discours distincts. Le discours peut modifier son contexte au cours d'énonciation, par exemple un même locuteur peut avoir une conversation dans des situations de communication différentes ; il peut être un ami, un médecin, un professeur, un responsable...

➤ Le discours est pris en charge par un sujet : le bon exemple est celui du sujet énonciateur "je" qui assume la responsabilité de son discours en choisissant une attitude énonciative. Cette prise en charge du discours par un sujet se manifeste dans l'exemple "il pleut" proposé par D. Maingueneau dont l'énonciateur est responsable du contenu de cet énoncé en déclarant la vérité. Le sujet énonciateur peut modifier le degré d'adhésion de l'énoncé "Peut-être qu'il pleut" comme il peut rendre quelqu'un d'autre responsable de cet énoncé "Selon Paul, il pleut" ;

➤ Le discours est régi par des normes : chaque acte de langage est régi par des normes particulières qui justifient sa présentation ; ce qui est confirmé par D. Maingueneau "*tout acte d'énonciation ne peut se poser sans justifier d'une manière ou d'une autre son droit à se présenter tel qu'il se présente*" (Ibid, p.41) ;

➤ Le discours est pris dans un interdiscours : ce sont les relations interdiscursives multiples qui forment et gèrent le discours. Nous donnons l'exemple d'un livre de mathématiques et un autre d'histoire ; ils n'utilisent pas les mêmes sources.

Il ajoute que ces caractéristiques des traits mentionnées en haut se trouvent presque toutes dans le discours du guide. Il est orienté quand le guide insère des remarques et des commentaires sur sa propre parole et il pratique le va-et-vient pour orienter de nouveau son discours.

Toutes ces définitions données sur la notion de " l'analyse de discours" mènent à expliciter la distinction des notions de "discours", "texte", "énoncé".

1.1- Discours / texte

"Discours/texte" sont souvent classés comme deux notions communes mais dans la réalité, elles sont distinctives. Nous essayons dans ce passage d'éclaircir cette distinction. Nous commençons par J.M.Adam qui a évoqué ce sujet dans ses publications de 1987 et 1990 où il a distingué le discours du texte en les définissant comme suit,

"Le discours est un énoncé caractérisable certes par les propriétés textuelles, mais surtout comme un acte de discours accompli dans une situation (participants, institution, lieu, temps) ; ce dont rend bien compte le concept de "conduite langagière" comme mise en œuvre d'un type de discours dans une situation donnée. Le texte, en revanche, est un objet abstrait résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'objet concret (discours)" (1990 : 23)

Il explique, autrement, cette distinction :

- Discours = texte + condition de production.
- Texte = discours – condition de production.

Il parle ensuite de la typologie de textes qui se base sur une approche linguistique textuelle, "*des hypothèses typologiques peuvent être formulées depuis des perspectives très diverses*" (J.M.Adam, 1991: 08)

Nous passons à la vision d'E. Roulet, précisément dans une perspective didactique, où il préfère l'utilisation du terme "discours" que "texte". Pour lui, le texte est malheureux car il est trop marqué par une connotation interphrastique, "*il se situe implicitement dans un paradigme de catégories du sens pratique mal définies, comprenant en particulier le mot et la phrase*" (1991 : 123). Tandis que le discours marque nettement la différence entre le niveau grammatical et le niveau discursif ; il renvoie à une unité minimale qui n'est plus de l'ordre de la proposition mais de l'acte. Il s'intègre mieux que le texte dans l'étude des "*grandes masses verbales, des dimensions sociales, interactionnelle, référentielle et psychologique*" (Ibid.)

En effet, comme le montrent les linguistes cités en haut, nous préférons l'appellation "discours" à celle de "texte" car parler de texte, c'est parler des productions verbales bien structurées, "*des productions verbales orales ou écrites et qui sont structurées de manière à durer, à être répétées, à circuler loin de leur contexte originel*" (Ibid, p. 43) ; c'est parler, dans l'usage courant, de textes historiques, littéraires, juridiques...mais parler du discours, c'est parler du texte et de son actualisation dans les conversations.

1.2- Discours/ énoncé

"Discours/énoncé" est la seconde distinction à éclaircir. Avant tout, nous devons définir les deux termes (discours/énoncé). Le premier est déjà expliqué ; nous mettons l'accent sur le second et sa distinction du premier.

Le terme énoncé est polysémique. Il apparaît presque dans tous les travaux faits sur le discours, le texte et la phrase. C'est "*un construit de l'énonciateur en fonction de sa situation spatio-temporelle, des co-énonciateurs auxquels il s'adresse et du message qu'il veut faire passer*" (M. Billières, 2015 : 04). Cette définition met le terme énoncé dans son niveau énonciatif où la linguistique énonciative le définit comme le produit de l'acte d'énonciation. La pragmatique, à son tour, le définit comme la réalisation particulière d'une phrase. Une troisième approche, celle d'un grand nombre d'auteurs, tels M. Bakhtine définissent le terme énoncé comme une suite de syntagmes, de phrases et même de textes. (A. Carlotti, 2011: 29)

Le discours qui est un énoncé ou une suite d'énoncés obéit au choix de son locuteur pour qu'il prenne forme,

"En fait, l'auteur qui reçoit et comprend la signification (linguistique) d'un discours adopte simultanément, par rapport à ce discours, une attitude active :il en accord ou en désaccord (totalement ou partiellement) il complète, il adopte, il s'apprête à exécuter, etc....et cette attitude de l'auditeur est, dès tout le début du discours, parfois dès le premier mot émis par le locuteur, en élaboration constante durant le processus de l'audition et de compréhension" (Bakhtine, 1984 : 274)

D. Maingueneau et d'autres analystes du discours français, (1994), pensent que le discours ne se définit que par l'intermédiaire de l'énoncé ; ce qui rend la distinction de ces deux concepts linguistiques très ambiguë. Ils définissent le discours comme un ensemble d'énoncés de même " formation discursive". Cette notion de "formation discursive" proposée par M. Foucault, en 1969, afin de désigner un ensemble d'énoncés appartenant à un même système de règles institutionnelles, a été développée par M. Pêcheux en abordant la notion de "sémantique discursive", en 1971. Ces deux philosophes français ont une vision différente sur la notion de " formation discursive",

« La notion de formation discursive n'est pas la même pour Foucault et Pêcheux. Foucault établit un lien entre formation discursive et règles de formation des discours ; influencé par l'ethnographie de la communication, il pense que chaque discours est marqué par une intention spécifique et s'en fait une image dynamique, tandis que

Pêcheux suppose que le lien qui unit une formation discursive à des règles de formation est de nature statique» (A. Carlotti, 2011 : 47)

Au cours des recherches faites sur la distinction discours/énoncé et suite aux publications d'E. Benveniste (1966,1974) ; M. Pêcheux, en 1969, met l'accent sur le discours politique en partant du schéma de Jakobson. Il invente la notion de " conditions de production" qui désigne les rapports existant entre la place des locuteurs où ils s'inscrivent et l'ensemble des éléments socio-idéologiques qui conditionnent leur discours. Cette notion semble voisine de celle de "situation de communication" qui désigne *"l'ensemble des données immédiates non linguistiques qui encadrent un échange in proesentia et qui chez Jakobson se retrouvent dans le référent, marquant l'ancrage du message dans le monde "* (Ibid, p.48)

Se servant de la notion "conditions de production", L. Guespin, en 1975, distingue l'énoncé du discours. Il pense que l'énoncé ressemble au texte comme unité spatio-temporelle limitée ; tandis que le discours se manifeste comme un processus dynamique inscrit dans un contexte de production *"Contrairement à l'énoncé, proche du texte comme unité limitée dans le temps et dans l'espace et à ce titre doté d'une relative autonomie, le discours apparaît comme un processus dynamique inscrit dans un contexte de production"*. (Ibid.)

La distinction phrase/énoncé passe par l'intermédiaire de la situation de production ; de même la distinction discours/énoncé s'effectue en prenant compte de marques linguistiques référant à l'acte de production.

2- Le discours journalistique (le cas du « Quotidien d'Oran »)

Suite aux définitions données sur le terme "discours", nous nous focalisons, dans ce passage, sur le discours journalistique ou médiatique. Généralement, il relève du genre informatif et il se caractérise par sa visée communicative directement envers le lecteur. P. Charaudeau le définit comme, *"Informer, c'est posséder un savoir ignoré de l'autre (savoir), avoir l'aptitude qui permet de le transmettre à cet autre (pouvoir dire), être légitimé dans cette activité de transmission "* (1997 : 45)

Le "Quotidien d'Oran" comme les autres journaux transmettent des savoirs et agissent sur les lecteurs. Nous pouvons dire que ces discours médiatiques s'inscrivent dans une perspective pragmatique. Ils ne se limitent pas à transmettre l'information mais de manipuler les opinions et les consciences des lecteurs.

Le "Quotidien d'Oran" qui appartient à la presse indépendante en Algérie se caractérise par la liberté d'expression et s'intéresse à toute information. Implicitement ou explicitement, la subjectivité dans ce discours est présente en se basant sur les choix personnels, les objectifs et les attitudes de son énonciateur. Nous consolidons notre opinion sur la subjectivité par la définition d'E. Benveniste,

" Or nous tenons que cette subjectivité (...) n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est "ego" qui dit "ego" ? Nous trouvons là le fondement de la subjectivité, qui se détermine par le statut linguistique de la personne " (1966 : 259-269)

C. K-Orecchioni pense qu'il est impossible d'avoir un discours objectif, sauf dans le cas de reproduire un énoncé antérieurement produit sans reformulation ; elle parle du discours rapporté. Elle partage la même opinion sur la subjectivité avec E. Benveniste. Pour elle,

"La subjectivité langagière est partout dans le langage, mais diversement modulés selon les énoncés(...) il n'est pas de genre qui échappe à l'emprise de la subjectivité, ni le discours des historiens, ni celui des géographes, ni celui des lexicographes, ni celui des juristes, ni celui des mathématiciens. Mais ce ne sont pas les mêmes « subjectivèmes » qu'ils exploitent les uns et les autres." (1997 : 170)

Nous ajoutons à ce que nous avons dit, précédemment, sur le discours journalistique, un bref aperçu sur le dispositif communicationnel dans la chronique « Raina Raikoum » du « Quotidien d'Oran ». En étudiant la composition et la production discursives de cette chronique journalistique, nous remarquons qu'il s'agit d'une forme d'énonciation journalistique qui renvoie au fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation, plus aux actes de communication reliés par une visée d'information.

Dans cette perspective, nous abordons deux points essentiels :

➤ **La production discursive dans la chronique journalistique**

L'énonciation journalistique permet, avec l'aide d'une information fondée sur une présence sociale et idéologique, d'inscrire le texte journalistique dans le vécu du lecteur en participant à sa légitimation et à sa démarcation. Cette énonciation journalistique fonctionne selon des variations formelles qui produisent des variations de sens permettant au lecteur de révéler la présence du texte en lui-même et de ses significations implicites. J.J.Boutaud affirme qu'

"une place déterminante est maintenant reconnue aux modalités signifiantes qui font appel à la coopération interprétative : modalités d'énonciation, primat de la forme et de relation sur le contenu, jeu permanent entre le discursif et le méta-discursif, entre la transitivité (soi à autrui) et réflexivité (de soi à soi) " (1998 : 318 cité dans I. Benabdellah, 2011 : 56)

Nous citons parmi les obstacles enregistrés dans cette production discursive, l'absence d'un espace d'échange entre les informateurs et ceux qu'ils informent. Malgré l'engagement du dispositif discursif de la chronique « Raina Raikoum », nous ne sentons pas l'interactivité dans sa dimension de contact.

La vision du chroniqueur se situe, généralement, entre deux logiques opposées : celle des lois et des normes, et celle de la souplesse et de son imagination. P. Godard soutient cette idée, "...Celle de la rationalisation qui, au nom de la production industrielle, exige normes et standards, et celle de liberté d'action, qui au nom de la production intellectuelle, exige souplesse et imagination..." (1996 cité dans Ibid, p.57)

➤ **Le fonctionnement discursif de la chronique « Raina Raikoum »**

La chronique « Raina Raikoum » occupe une place centrale dans « le Quotidien d'Oran » en particulier et dans la presse écrite algérienne d'expression française en général. Elle rapporte les faits importants de l'actualité nationale qui seront sélectionnés par le locuteur-journaliste, en diffusant l'essentiel. Sa thématique est liée aux grandes questions de la société : la crise économique, la santé, la culture, la jeunesse, le chômage, le pouvoir d'achat ...

La chronique « Raina Raikoum » est capable d'animer des débats sociaux, économiques, culturels et politiques en accueillant des idées et des réflexions afin de résoudre les problèmes sociaux. Dans ce sens, A. Ajaad affirme que cette chronique assigne une fonction au journal « Le Quotidien d'Oran », celle de "*monter aux créneaux, d'animer, avec les moyens qui sont les leurs, le débat politique et culturel*" (1987 : 13 cité dans Ibid, p.62)

Nous remarquons que le discours de la chronique « Raina Raikoum » s'articule autour de deux grands axes : celui de la société et celui de la politique. Il est, d'après I. Benabdellah, "*en somme contestataire du pouvoir, mais aussi de la société, permettant l'affirmation d'un « je » et d'un « tu » liés à une information discursive particulière qui renvoie à son tour à une information idéologique*" (Ibid, p.63). Son approche globale est purement idéologique car le chroniqueur, lors de son recours aux affaires nationales, se place au cœur de ces débats en

proposant des conceptualisations personnelles liées à son idéologie. Ses textes sont souvent polémiques ; ils traitent beaucoup les conflits idéologiques qui marquent la scène politique et sociale de l'Algérie.

La chronique « Raina Raikoum » devient un lieu d'affrontement idéologique très important car plusieurs discours : islamistes, berbères, colonialistes sont y toujours présents.

3- Les apports de l'appareil énonciatif

De la subjectivité nous revenons à l'énonciation dans le discours journalistique. Pour E. Benveniste, l'énonciation doit passer par trois phases :

- L'énonciateur énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques de personnes, de temps et d'ostensions ;
- L'interlocuteur doit être implanté au locuteur dès que ce dernier lance son discours ;
- Le locuteur emploie une langue en rapport avec le fonctionnement langagier de l'interlocuteur.

Nous connaissons tous que l'énonciation est l'ensemble de signes et d'unités linguistiques ayant une relation avec l'environnement spatio-temporel de leur énonciation.

Parmi ces signes, nous mettons l'accent sur les signes nommés embrayeurs qui sont transformés ensuite au nom d'indicateurs par E. Benveniste et de déictiques par C.S.Pierce. Ce terme déictique qui signifie « action, montrer » est défini par C. K-Orecchioni comme,

"ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir :

- Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé ;
 - La situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire"
- (2002 : 41)

Nous remarquons que les déictiques marquent l'inscription du sujet dans le rapport « je-ici-maintenant » de l'énonciation et indiquent la place de la subjectivité dans le discours. Pour les indices de personnes et les indices spatio-temporels qui occupent une place très importante dans le discours ; nous disons que les premiers se considèrent comme les premiers indices de la subjectivité, les seconds servent à organiser les relations du temps et du lieu autour du "Je".

4- La modalisation

La modalisation, dans son premier sens, est l'ensemble de verbes modaux (pouvoir, devoir, vouloir...), d'adverbes (vraiment, certainement, peut-être, sans doute, sûrement ...), d'adjectifs évaluatifs et affectifs, de temps (futur, conditionnel...), employés par le locuteur pour l'adhésion de son interlocuteur. L'énonciateur donne son point de vue ou prend position à l'égard du contenu de son énoncé qu'à travers la modalisation. Cette dernière est considérée comme une manifestation par excellence de la subjectivité du locuteur.

Il est à noter que l'énonciateur n'affiche son attitude face à son énoncé ou à son énonciataire qu'avec l'aide de modalisateurs qui indiquent son degré d'engagement sur ce qu'il énonce,

"Un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut-être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas du rejet" (N. Franck, 2000 : 21)

4.1- La modalité

Dans une perspective linguistique, la modalité est considérée comme un élément qui renvoie à l'attitude du locuteur par rapport à son interlocuteur. A. Meunier le précise,

"Parler de modalités, sans plus de précision, c'est s'exposer à de graves malentendus. Le terme est, en effet, saturé d'interprétations qui ressortissent explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilisent, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation" (1974 : 08)

Dans ce passage nous faisons appel à la distinction *modus/dictum* qui est à la base de la théorie générale de l'énonciation chez C. Bally. Pour lui, tout énoncé est composé de la représentation d'un état ou d'un procès (*dictum*) et d'une modalité corrélative affectant ce *dictum* à l'intervention du sujet modal (*modus*).

C. Bally affirme que la modalité est une attitude réactive du sujet-parlant vis-à-vis d'un contenu ; elle est l'âme de la phrase. Il l'affirme dans,

" De même que la pensée, elle [la modalité] est constituée essentiellement par l'opération active du sujet parlant. On ne peut donc pas attribuer la valeur de phrase à une énonciation tant qu'on n'y a pas découvert l'expression quelle qu'elle soit de la modalité " (C. Bally ,1965 : 35)

Nous comprenons de ce qui est présenté précédemment que toute phrase contient obligatoirement une modalité qui permet au locuteur de juger et d'estimer l'existence des choses. Nous remarquons qu'il existe un rapport de complémentarité entre le *modus* et le *dictum*. Cette dichotomie (*modus/dictum*) est nécessaire à la réalisation d'un énoncé : un sujet parlant ne réagit que parce qu'il y a une représentation.

C. Bally (1965) ajoute que tout énoncé suppose la réaction subjective d'un sujet face à un contenu objectif. Pour lui, la modalité s'efface dans la subjectivité du sujet énonciateur. Cette théorie a demeuré longtemps jusqu'à 1989 où elle fut critiquée par O. Ducrot. Ce dernier souligne, "*qu'on appelle idée, dictum, contenu propositionnel n'est constitué par rien d'autre, selon moi, que par une ou plusieurs prises de positions*" (1993 : 128). Au cours de la même année, il étudie la représentation dans une autre conception en pensant que la distinction entre subjectif et objectif est insoutenable pour lui. Il admet que les énoncés de la langue pourraient décrire le monde tel qu'il est sans la médiation d'un sujet parlant et d'une subjectivité. À partir de ce moment, A. Culioli (1984) et d'autres linguistes réfléchissent à établir la typologie des modalités : modalités d'énonciation, modalités d'énoncé et modalités de message.

4.1.1- Les modalités d'énonciation

Comme son nom l'indique, ces modalités renvoient à l'acte énonciatif où l'attitude énonciative du locuteur se manifeste dans sa relation avec son interlocuteur. Dans ce type de modalité, les deux formes interrogative et injonctive obligent l'interlocuteur invité par le locuteur de répondre.

La modalité d'énonciation se constitue de trois formes : l'assertion, l'interrogation et l'injonction. Elles sont attachées aux marqueurs syntaxiques, typographiques et prosodiques pour réaliser les types fondamentaux de phrases : assertif, interrogatif et injonctif. Leur rôle dans la situation est précisé par E. Benveniste,

"Ces trois modalités ne font que refléter les trois comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur : il eut lui transmettre un élément de connaissance, ou obtenir de lui une information, ou lui intimer un ordre. Ce sont les trois fonctions interhumaines du discours qui s'impriment dans les trois modalités de l'unité de phrase, chacune correspondant à une attitude du locuteur" (1966 : 129-130)

L'exclamation, considérée comme une quatrième forme, fait partie des modalités d'énonciation selon D. Maingueneau "*l'exclamation fait appel à une grande diversité de structures(...) il s'agit toujours d'exprimer un haut degré*" (1999 : 58)

4.1.1.1- L'assertion

En linguistique, tout énoncé considéré ou présenté vrai est une assertion. C'est une affirmation d'une déclaration vraie ou fausse. D. Maingueneau la définit comme suit : "*pose un état de choses comme vrai ou faux. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et donne le verbe porte des marques de personne et de temps*" (Ibid, p.46)

4.1.1.2- L'interrogation

Généralement, l'interrogation constitue une question qui appelle une réponse. Elle exprime une demande d'information adressée à un interlocuteur. Elle est un acte de langage direct pour questionner et interroger. C'est une réaction de la part de l'allocutaire réalisée par l'emploi des variantes syntaxiques qui s'exercent sur lui. P. Fontainier la définit ainsi,

"l'interrogation consiste à prendre le tour interrogatif non pas pour marquer un doute et provoquer une réponse, mais pour indiquer, au contraire, la plus grande persuasion, et défier ceux à qui l'on parle de pouvoir nier ou même répondre" (1968 : 368)

Ce sont presque les principales fonctions de cette modalité, en revanche D. Maingueneau soutient une autre fonction de l'interrogation ; pour lui, "*interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique*" (1998 : 48)

4.1.1.3- L'injonction

Majoritairement l'injonction se manifeste à l'oral qu'à l'écrit. Elle aide le locuteur à agir sur l'interlocuteur pour influencer et changer ses comportements. V. Bréus le précise, en disant : "*L'injonction est une modalité énonciative par laquelle le locuteur exprime sa volonté d'obtenir du destinataire un certain comportement, et tend à lui faire réaliser le contenu propositionnel de son énoncé*" (2002 : 51)

Le mode de l'injonction est l'impératif par excellence et plusieurs diverses nuances (ordre, conseil, souhait, prière...) peuvent manifester dans la phrase injonctive.

4.1.1.4- L'exclamation

L'exclamation exprime les jugements, les sentiments, le dégoût, le malaise du journaliste, mais également sa joie et son bonheur. Elle est, rarement, absente dans le discours journalistique. C'est une stratégie discursive qui permet au journaliste-énonciateur d'exprimer son indignation, d'influencer le lecteur et de le rendre présent dans son discours. Nous prenons comme exemple le passage suivant : «*Voyez-vous comment nous sommes devenus la risée du monde entier? En tant que jeune, je souffre trop pour vivre, ou plutôt pour survivre dans ce bled et j'ai honte de vous !* » (K. Guerroua, 2018, le "Quotidien d'Oran")

J.P.Benoist définit la forme d'exclamation comme, " *une manifestation extrême de la subjectivité du discours puisque le réel n'est ni décrit ni ordonné ni questionné, mais seulement évoqué, en cédant la place au sentiment et à l'émotion qu'il éveille chez le lecteur*" (1987 : 446)

4.1.2- Les modalités d'énoncé

Partant de la distinction énonciation/énoncé, nous remarquons que même ces modalités se distinguent. La modalité d'énonciation s'exerce sur l'interlocuteur tandis que la modalité d'énoncé s'exerce sur le contenu de l'énoncé. Dans un discours, il nous semble, comme lecteurs, que ces deux modalités se présentent ensemble, mais A. Meunier voit différemment les choses ; il pense qu'"*une phrase ne peut recevoir qu'une seule modalité d'énonciation, alors qu'elle peut présenter plusieurs modalités d'énoncé combinées*" (Meunier, 1974 : 13)

La modalité d'énoncé recouvre un domaine plus vaste et plus détaillé que celle d'énonciation. Elle se constitue de plusieurs catégories dont les principales sont : les modalités logiques et les modalités appréciatives/axiologiques.

- Proposition notée **I**, particulière affirmative : "*quelque X est P*" ;
- Proposition notée **O**, particulière négative : "*quelque X est non-P*".

Nous comprenons que les modalités logiques qui expriment un jugement sur une valeur de vérité (vérité ou fausseté) d'une proposition, ont connu leur développement à partir de ce carré. (N. Garric, 2015 : 01)

Dans une perspective sémantique, nous distinguons trois types de modalités d'énoncé : l'aléthique, l'épistémique et le déontique. Nous les visualisons dans le tableau ci-dessous. (B. Safinaz, 2011 : 137)

Les modalités propositionnelles		
Aléthique (modalité objective)	Nécessaire	Impossible
	Possible	Contingent
Epistémique (modalité subjective)	Certain	Exclu
	Plausible	Contestable
Déontique (modalité mixte)	Obligatoire	Interdit
	permis	facultatif

Tableau 10 : les trois types de la modalité d'énoncé

4.1.2.1- Les modalités logiques

4.1.2.1.1- Le type aléthique

L'étymologie du terme "aléthique" est "*aléthéia*" du grec qui veut dire "vérité". Dans ce type, l'énonciateur énonce des vérités logiques. Il permet d'exprimer le nécessaire, le contingent, le possible et l'impossible par des unités linguistiques réparties comme suit :

- Verbes : pouvoir, devoir, paraître, falloir, sembler...
- Adverbes : nécessairement, probablement, inévitablement, apparemment...
- Locutions verbales : il est possible, il est nécessaire, il est interdit...

Il se situe sur l'axe nécessaire/contingent ou du possible/impossible. (Tableau ci-dessus)

4.1.2.1.2- Le type épistémique

C'est une modalité qui permet au locuteur d'exprimer son degré de certitude sur ce qu'il déclare. Il renvoie à sa connaissance du monde qui se manifeste à travers divers éléments linguistiques :

- Verbes d'opinion ou de croyance : penser, estimer, convaincre...
- Adverbes modalisateurs : certainement, sans doute, sûrement...
- Locutions verbales : il est douteux, il est probable, il semble que...

Il se situe sur l'axe certain/contestable ou du plausible/exclu. (Tableau ci-dessus)

4.1.2.1.3- Le type déontique

"Déontique" vient du mot grec "*ta déonta*" qui signifie : ce qu'il faut. Ce type de modalité exprime des droits et des devoirs. Il favorise la notion de l'obligation en impliquant aussi l'interdiction, la permission et le facultatif. L'action de l'énonciateur, dans cette valeur modale, est obligatoire ou permise en se servant des unités linguistiques suivantes :

- Verbes : devoir, falloir...
- Adverbes : forcément, obligatoirement, nécessairement...
- Locutions : il faut que, il est obligatoire, il est interdit...

Ce type se situe sur l'axe obligatoire/facultatif ou interdit/permis. (Tableau ci-dessus)

Entre 1998 et 2013, G. Henriette, dans l'une de ses fiches de méthode intitulée "le verbe et la modalité" affirme que les logiciens pensent que la modalité est une variation entre le nécessaire, le possible et le probable.

Parmi ces logiciens, P. Laurendeau soutient l'idée de la variation ou la fluctuation en déclarant qu'il existe des modalités objectives et des modalités subjectives liées à des critères cognitifs et affectifs internes à l'énonciateur. Pour lui, la modalisation comporte trois modalités : modalité objective (valeur ontique et valeur aléthique), modalité subjective (valeur épistémique et valeur appréciative) et modalité mixte (valeur déontique et valeur volitive). Mais la position d'A. Culioli est différente à celle de P. Laurendeau. Il regroupe les modalités selon le type commentaire de l'énonciateur en leur créant une typologie :

- Modalité de type 1 (dite assertive) : elle porte sur la valeur de vérité et elle comprend : l'assertion affirmative ou négative, l'interrogation et l'injonction ;
- Modalité de type 2 (dite épistémique) : elle porte sur le domaine du probable, du possible, du vraisemblable ;
- Modalité de type 3 (dite appréciative) : elle porte sur les valeurs : heureux/malheureux, gentil/méchant, normal/anormal ;
- Modalité de type 4 (dite intersubjective) : elle comprend le vouloir, la pression, les propriétés, la volonté du sujet de l'énoncé, les relations sujet/prédicat.

4.1.2.2- Les modalités appréciatives et axiologiques

Ces modalités "sentimentales" chez F. Brunot ont connu leur appellation "appréciatives et axiologiques" qu'à travers les travaux de ses successeurs : C. Bally (1932), A. Culioli (1968), A. Meunier (1974)... Malgré leur point commun qui vise les sentiments, nous remarquons qu'elles se distinguent.

Les modalités appréciatives expriment le caractère désirable ou indésirable d'un procès ; tandis que les modalités axiologiques indiquent le caractère louable ou blâmable d'un procès. G. Laurent le précise :

"d'une part les modalités appréciatives qui expriment le caractère désirable ou indésirable d'un procès (état ou événement), d'autre part les modalités axiologiques qui indiquent le caractère louable ou blâmable d'un procès ou d'un jugement" (2016 : 01)

Nombreux sont les marqueurs affectifs et évaluatifs qui indiquent les sentiments et le système des valeurs de l'énonciateur. Ces marqueurs peuvent être des noms, des verbes, des adverbes, des adjectifs...

4.1.2.2.1- La modalité évaluative axiologique

Dans cette modalité, l'énonciateur doit émettre des jugements de valeur qui gardent les traces de ses évaluations. Car apprécier ou déprécier c'est éveiller les croyances, les intuitions, les intentions chez le locuteur et aussi chez l'interlocuteur.

L'énonciateur trouve des difficultés en formulant une expression appréciative ou dépréciative par rapport à la langue utilisée, ce qui est dit par B. Safinaz :

" La relation entre la langue et l'appréciation ou la dépréciation du locuteur n'est pas toujours facile à préciser et à formuler. Car les appréciations et les dépréciations sont des phénomènes complexes liés aux états psychiques, aux jugements de valeur, aux intuitions, aux croyances, aux intentions...surtout à la rhétorique des interlocuteurs." (2011 : 139)

Cette modalité se constitue, selon le contexte, d'éléments linguistiques qui appartiennent aux catégories sémantiques et pragmatiques différentes et qui peuvent porter des appréciations valorisantes ou dévalorisantes. Nous citons comme exemples les verbes (aimer, détester, préférer) et les adjectifs (bon, mauvais, bien, mal).

4.1.2.2.2- La modalité évaluative non-axiologique

Cette modalité est opposante à celle qui la précède. Appréciations ou jugements de valeur émis par le locuteur ne doivent pas garder ni des traces ni des évaluations. C. K- Orecchioni l'explique de la manière suivante,

" Cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif du locuteur [...] impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme" (1999 : 96)

Les unités linguistiques qui constituent cette modalité se répartissent comme suit :

- Adverbes : gravement, bizarrement, curieusement, naturellement ;
- Adjectifs : petit, grand, long, court, loin, chaud, nombreux ;
- Verbes : tous les verbes qui ne portent pas appréciation ou jugements de valeur

de l'énonciateur au moment de leur utilisation.

4.1.2.2.3- La modalité affective

Parler de la modalité affective, c'est quand nous employons des termes indiquant les sentiments, les émotions, les affects, les passions... Nous pensons que cet emploi mène à une subjectivité affective. Les marqueurs comptent des unités linguistiques purement subjectives et la modalité fonctionne en introduisant la subjectivité du sujet parlant par ses sentiments et ses émotions. Ce que précise C. K-Orecchioni dans différentes expressions exprimées par l'énonciateur,

« "Cette pénible affaire", " Cette triste réalité", " la malheureuse Madame B", " la pauvre femme" : autant d'expressions qui sont à considérer comme subjectives dans la mesure où elles indiquent que le sujet d'énonciation se trouve émotionnellement impliqué dans le contenu de son énoncé » (Ibid, p. 140)

Les modalités affectives peuvent être classifiées en plusieurs types. Nous les présentons comme suit :

- Les modalités affectives prospectives qui se réalisent par des verbes et des locutions verbales ;
- Les modalités affectives rétrospectives qui se composent d'une gamme riche en procédés de réalisation : adjectifs, adverbes, verbes...

4.1.3- Les modalités de message

Les modalités de message renvoient à l'organisation de l'information du message du locuteur. C'est la première idée qui lui vient en tête. A. Meunier l'explique comme, "*un autre jeu d'options s'offre au locuteur qui peut « organiser l'information de son message » en établissant tel ou tel élément comme thème (défini un peu rapidement comme « ce qui vient en tête »*" (A. Meunier, cité par N. Garric, 2015 : 01)

Les modalités de message sont identifiables grâce aux indices morphologiques et syntaxiques. Elles portent sur l'organisation sémantique de l'énoncé en insistant occasionnellement sur la relation de certaines unités linguistiques. Elles permettent aux constructions emphatiques, passives et impersonnelles de se combiner entre elles.

Il est possible, avec l'aide de cette modalité, de passer d'une modalité subjective à une modalité objective. N. Garric le précise dans une illustration faite sur ce point,

" Nous avons pu par exemple observer comment l'utilisation de structures passives dans le discours scientifique illustré par Séralini permettait de glisser d'une modalité subjective vers une modalité objective qui semble se limiter à constater des faits." (Ibid, p. 02)

Les modalités de message regroupent l'emphase, la thématisation, la passivation et la négation.

4.1.3.1- L'emphase

L'emphase signifie l'utilisation de divers procédés syntaxiques afin de mettre en relief un aspect de l'idée, de la question, de l'injonction et de l'exclamation. Elle permet à l'auteur d'attirer l'attention du lecteur sur un aspect du sens du texte étroitement lié à son point de vue et à son intention.

Nous pouvons dire que l'emphase concerne le choix effectué par le locuteur sur le mode de présentation de son énoncé, en privilégiant ses constituants, par la syntaxe ou par l'intonation.

Nous nous référons à la revue « Panorama 1, livre de l'élève » en 2004 pour citer quelques procédés d'emphase :

➤ L'emploi des **tournures de présentation** qui isole un élément de sens au début ou à la fin d'une phrase (c'est..., c'est ...qui / que..., ce qui...)

- **Le détachement** d'un élément de sens au début ou à la fin d'une phrase avec reprise par un pronom ;
- L'emploi de **la phrase sans verbe** conjugué ;
- **La répétition** d'un élément de structure : un mot, un groupe nominal ou prépositionnel, plusieurs subordonnées ayant la même fonction ;
- **L'énumération** de mots de même catégorie grammaticale et de même fonction, qui donne l'impression d'une accumulation. (J. Girardet, J.M. Cridlig, 2004 : 04)

4.1.3.2- **La thématisation**

"Thématisation" en français ou "Topicalisation" en anglais est un procédé langagier consistant à mettre en position de thème ou de topic un élément ou un groupe d'éléments qui composent la phrase. Elle représente le cadre général du discours.

Le thème est considéré comme le point de départ de la phrase. M. Halliday "*considère, sur des principes identiques, que le thème correspond toujours au début de phrase, au premier constituant qui ouvre l'énoncé*" (1967 : 200)

Parler de la thématisation c'est parler de son espace. Ce dernier est défini par P. Charaudeau comme,

" L'espace dans lequel sont traités et organisés le ou les domaines de savoir, le ou les thèmes de l'échange(...). Dès lors, le sujet parlant doit d'une part prendre position par rapport au thème imposé par le contrat(...), d'autre part choisir d'organiser ce champ thématique selon un mode d'organisation discursif particulier(...), cela en suivant une fois de plus les instructions données par les contraintes situationnelles" (1997 : 71)

La thématisation se compose de procédés tels que :

- La dislocation simple qui consiste à déplacer l'élément à thématiser en tête de phrase et le séparer du propos par une ponctuation ;
- La dislocation en utilisant des prépositions et de diverses locutions qui aident à thématiser un élément qui n'est pas repris grammaticalement dans le propos ;
- La passivation permet de transformer en thème l'objet patient (l'actant) d'une phrase active.

4.1.3.3- **La négation**

La négation correspond à la plupart des énoncés négatifs. En se référant au travail d'A. Hamm sur la pragmatique de la négation en 1994, nous comprenons que la négation

fonctionne comme un opérateur de mise en relation entre explicite et implicite. Il pense que, "par les relations complexes que la négation entretient avec la plupart des catégories grammaticales" (A. Hamm, 1994 : 171). Il illustre son idée en se basant sur deux approches, celle de T. Givon et celle d'O. Ducrot qui décrit le type de la négation polémique comme suit :

" Ici, le locuteur de "Pierre n'est pas intelligent" en s'assimilant à l'énonciateur E2 du refus, s'oppose non pas à un **locuteur**, mais à un **énonciateur** E1 qu'il met en scène dans son discours même et qui peut n'être assimilé à l'auteur d'aucun discours effectif " (1984 : 217)

En guise de conclusion, nous résumons tout ce que nous avons dit sur la modalisation et la modalité en remarques suivantes : l'étude des modalités constitue le terrain de rencontre de plusieurs disciplines (la logique, la linguistique et la sémantique) ; elle met en évidence les limites d'une grammaire qui se maintient à l'intérieur des frontières fixées par la phrase.

5- Les actes de langage

Pour entamer la notion d'"Actes de langage", il est préférable d'exposer brièvement la philosophie classique de langage fondée par L. Wittgenstein. Ce dernier, dans son célèbre ouvrage *Investigations philosophiques* ou *Recherches philosophiques* publié en 1953, traite principalement la sémantique et les confusions concernant l'usage de langage qui sont, d'après lui, à l'origine des problèmes philosophiques. Il pense qu'il est impossible de comprendre la signification des expressions linguistiques sans savoir comment ces expressions peuvent être employées à l'intérieur de conversations. D.Vanderveken, en parlant de la relation existant entre les actes de langage et la conversation, consolide l'idée de L. Wittgenstein dont il dit, " *Comme Wittgenstein l'a souligné dans ses Investigations philosophiques, la signification et l'emploi sont liés dans la structure du langage*" (1985:09)

De la philosophie classique, est née la philosophie contemporaine du langage qui s'articule autour de la forme $F(P)$ où F est la force illocutoire, qui sert à exprimer comment le locuteur lie le contenu propositionnel P de l'acte du monde. En se basant sur cette nouvelle analyse, J.R.Searle réussit à rapprocher la théorie des actes de discours de la théorie des sens et dénotations de Frege et ses successeurs ; ce qui permet " *d'exploiter dans la théorie des Actes de Discours les ressources de la théorie de la vérité développée dans le courant logique de la philosophie contemporaine*" (A. Berger, 2007 : 11)

Cette philosophie contemporaine se divise en deux courants différents :

➤ Le premier fondé par Frege et Russel s'intéresse principalement à l'étude de la relation des mots aux choses. Il considère que le langage sert à la description du monde et se concentre sur l'analyse des conditions de vérité des propositions exprimées par des phrases déclaratives ;

➤ Le second de l'analyse du langage ordinaire étudie comment et dans quel but les mots sont utilisés dans la conduite du discours. Il considère tous les types d'activités discursives dans l'usage du langage et se concentre sur l'analyse des conditions de félicité. (A. Berger, 2007 : 09)

J.L. Austin, influencé par L. Wittgenstein, est le premier à analyser les différents actes de discours dans l'usage du langage. Sa théorie s'oppose à la conception descriptive du langage qui favorise la description comme la fonction première du langage et que les énoncés déclaratifs sont toujours vrais ou faux. Pour lui, la fonction est aussi d'agir sur la réalité et que les énoncés déclaratifs ne sont ni vrais ni faux, mais réussis ou non. En 1966, il distingue trois principaux types d'actes de discours :

➤ **Actes locutoires** : les locuteurs énoncent des mots avec un certain sens et une certaine référence ;

➤ **Actes illocutoires** : les locuteurs réalisent ces actes avec une certaine force, comme des assertions, des ordres, des promesses, des déclarations et des excuses ;

➤ **Actes perlocutoires** : les locuteurs peuvent convaincre, amuser, influencer l'allocataire.

D'après lui, la performance du locuteur s'inscrit dans ce que veut dire ou dans ce qu'il entend faire comprendre à son interlocuteur. A. Berger ajoute que J.L.Austin insiste sur le type déclaratif sans négliger le rôle efficace de tous les autres types de phrases dans la performance, "*Tous les types servent à performer des actes illocutoires. Les phrases constatatives servent à faire des constats, les phrases interrogatives à poser des questions et les phrases impératives à donner des ordres à l'interlocuteur*" (Ibid, p.10)

Récemment la théorie des Actes de Discours est devenue la principale branche dans la philosophie contemporaine du langage, notamment avec l'émergence des idées de J.R.Searle (1969) et H.P. Grice (1975) sur la signification et la communication en sciences humaines et cognitives et en recherches philosophiques.

J.R.Searle critique l'approche du langage de L. Wittgenstein qui renvoie à l'impossibilité de dénombrer les types d'usage du langage, en la remplaçant par une classification de types basiques d'énonciations significatives,

" Ainsi, la prétention de Wittgenstein qu'il n'est pas possible de dénombrer les espèces différentes d'emplois linguistiques de ce que nous appelons des "symboles", "mots", "énoncés" a été fortement critiquée par Searle qui lui a reproché son analyse vague et peu claire de ce qu'est un jeu de langage " (D.Vanderveken, 1985 : 11)

Toujours selon J.R.Searle, le nombre de buts illocutoires que les locuteurs atteignent par des propositions dans l'énonciation lors de l'accomplissement des actes de discours se limite à cinq :

➤ **le but illocutoire assertif** : les locuteurs expriment des propositions afin de représenter comment les choses sont dans le monde ;

➤ **Le but illocutoire engageant** : les locuteurs expriment des propositions afin de s'engager eux-mêmes à accomplir des actions futures dans le monde ;

➤ **Le but illocutoire directif** : les locuteurs expriment des propositions afin de faire une tentative linguistique pour que l'allocataire accomplisse une action future dans le monde ;

➤ **Le but illocutoire déclaratif** : les locuteurs expriment des propositions avec l'intention d'accomplir certaines actions dans le monde au moment de renonciation en vertu de leur acte de discours ;

➤ **Le but illocutoire expressif** : les locuteurs expriment des propositions afin de manifester leur état mental à propos d'états de choses dont ils présupposent en général l'existence dans le monde. (Ibid, p.12)

Cette nouvelle typologie de buts illocutoires a permis à J.R.Searle d'améliorer la classification de J.L.Austin des verbes performatifs et de procéder à une classification raisonnée des forces illocutoires possibles qui ne soit pas aussi dépendante du langage que celle de J.L.Austin.

En effet, le langage n'est pas seulement une représentation du réel, mais c'est un accomplissement d'actes. Nous présentons ci-dessous les deux types d'actes de langage : l'acte de langage direct et l'acte de langage indirect.

5.1- Les actes de langage directs

Nous commençons par la définition la plus répandue où les actes de langage directs sont *"des énoncés dans lesquels le locuteur ne prend aucun détour pour exprimer son message"*. (L. Nanda, 2006). Un acte de langage est direct lorsque la direction du "bénéfice" d'une action à recevoir est favorable à l'allocutaire. Nous ajoutons que tout acte de langage exprimé par des performatifs explicites est appelé acte de langage direct car il est immédiatement déchiffrable dans la forme même de l'énoncé.

Ce sont des actes qui obéissent à un langage spécifique ou conventionnel d'une communauté linguistique ; ce qui relève M. Riegel, *" Alors que les actes directs utilisent la forme associée par convention à l'acte de langage spécifique"* (1994 : 588)

Les actes de langage directs englobent les actes locutoires, illocutoires et perlocutoires. Ils ont un but ou une intention communicative, un corps et un effet.

5.2- Les actes de langage indirects

Comme leur nom l'indique, les actes de langage indirects sont des énoncés qui disent une chose pour signifier une autre. Revenons à M. Riegel qui définit les actes de langage indirects comme, *"... les actes de langage indirects sont accomplis au moyen d'un énoncé contenant une forme associée conventionnellement à un acte que celui qu'il vise à accomplir"* (Ibid.)

L'acte de langage n'est pas une simple émission de mots pour passer un message ou une information, mais il présente le pouvoir d'agir pour effectuer une transformation. Autrement dit, c'est *"l'utilisation du langage comme une action, et non comme un message"* (Grand dictionnaire linguistique et sciences du langage, p.14)

Nous mettons ici l'accent sur le phénomène de l'indirectivité et le principe de politesse soutenus par J.R.Searle. En premier lieu, nous présentons l'exemple que J.R.Searle a pris en 1982 pour cas typique du phénomène général de l'indirectivité :

X : Allons au cinéma ce soir.

Y : Je dois travailler pour mon examen.

Nous comprenons de la réponse Y qu'il s'agit d'un refus et par évidence, elle constitue un acte de langage indirect. Mais J.R.Searle suppose que la réponse Y signifie *"Je dois travailler pour mon examen, mais allons tout de même au cinéma"*. En second lieu, nous pouvons dire que l'indirectivité s'accomplit par le passage de l'acte illocutoire secondaire

(affirmation), qui est accompli par le sens littéral (je dois travailler pour mon examen), à l'acte primaire (le refus de la proposition). Dans ce cas, J. R. Searle remarque que le comportement de la réponse Y est motivé par le principe de politesse en disant, "*c'est la politesse qui constitue la principale motivation en faveur de l'indirectivité*" (1982 : 77)

Les actes de langage indirects, c'est le domaine par excellence de l'implicite ou de l'implicature comme le présupposé et le sous-entendu. Ces deux concepts fondamentaux de l'implicite sont généralement distingués comme le dit Vion,

" Dans cette partie d'implicite, on suppose traditionnellement les présupposés, implicite produit par le message linguistique lui-même, aux sous-entendus, implicite plus directement en rapport avec les données situationnelles et les activités d'interprétation des interlocuteurs" (2000 : 225)

5.2.1- Le présupposé

Le présupposé est un type d'inférence pragmatique. Il entre sous la catégorie du sens conventionnel où il se distingue des implications, des assertions et des implicatures conventionnelles. Autrement dit, c'est une proposition secondaire implicite.

Notons bien que l'implicite est considéré comme tout ce qui impliqué et pas clairement exprimé. Dés fois, le locuteur ne veut pas tout dire explicitement ; il préfère l'entendre de son interlocuteur, ce que O. Ducrot le souligne, "*Il ne s'agit seulement de faire croire, il s'agit de dire sans avoir dit*" (1972 : 15). Pour lui, le contenu présupposé de l'énoncé est un contenu informatif communiqué d'une manière implicite et le présupposé est antérieur à l'acte d'énonciation.

C. Kerbrat-Orecchioni pense que même dans les énoncés explicites, nous trouvons abstraitement des énoncés implicites, "*La majorité des énoncés possèdent en plus de leur contenu explicite, un ou plusieurs contenus implicites qui viennent se greffer sur le précédent*" (1986 : 116-122)

U. Eco affirme que le présupposé est une information conventionnelle réciproque entre le locuteur et l'interlocuteur, "*Les présuppositions font partie de l'information donnée par le texte ; elles sont sujettes à un accord réciproque de la part du locuteur et de l'interlocuteur*" (1992 : 313)

Le présupposé fait partie du savoir partagé énonciatif ou le *background* (informations d'arrière-plan) et donne lieu à l'accommodation où l'interlocuteur accepte une information présupposée par son locuteur, inconnue pour lui. Sa compréhension devient facile en fonction

des composants linguistique et contextuel de l'énoncé comme le souligne L. Chiali, *"Les sens implicites que constitue le présupposé sont donc liés à l'énoncé, et indépendant de leur apparition dans un contexte précis"* (2008 : 124-125)

5.2.2- Le sous-entendu

Le sous-entendu constitue la seconde sous-catégorie de l'implicite. C'est un mode difficile à affirmer. Il se caractérise par le fait que l'interlocuteur se réfère à des connaissances extralinguistiques pour comprendre l'intention, la signification et le sens réel du discours caché dans l'énoncé sous-entendu.

Nous commençons par la définition de C. K-Orecchioni qui estime que la classe des sous-entendus englobe, *"toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné mais dont l'actualisation reste tributaire du contexte énonciatif"* (C. K-Orecchioni, Ibid, p.39)

D. Maingueneau, en définissant les sous-entendus, met l'accent sur le rôle des inférences dans leur interprétation car les inférences relèvent du contexte et non de l'énoncé. Il les considère comme, *"des contenus implicites pragmatiques c'est-à-dire inférences tirées du contexte par le co-énonciateur à l'aide d'un raisonnement plus au moins spontané qui s'appuie sur les principes (les lois du discours) qui régissent l'activité discursive"* (1996:77)

Pour O. Ducrot, la production d'un sous-entendu dépend directement des circonstances de l'énonciation, c'est-à-dire, il est postérieur à l'acte d'énonciation. Il ajoute que le sous-entendu, qui est obligatoirement exclu du sens explicite, relève de l'interprétation de l'interlocuteur, *"il est toujours loisible au locuteur de se retrancher derrière le sens explicite de l'énoncé et de laisser au seul interlocuteur la responsabilité de l'interprétation du sous-entendu. Il est postérieur au contenu présupposé"* (1972 : 173)

Le sous-entendu se manifeste sous plusieurs formes, telles que les simples implications, l'insinuation, l'allusion et dans des formes contradictoires.

5.2.3- Présupposé versus sous-entendu

Malgré leur commune appartenance à l'information implicite, le présupposé et le sous-entendu se distinguent l'un de l'autre. Le tableau ci-dessous (extrait du mémoire, B. Haïfa Z. Abdelaziz, Université de Tébessa, 2015 : 35) présente les points distinctifs des deux sous- catégories de l'implicite.

Le présupposé	Le sous-entendu
<ul style="list-style-type: none"> - Désigne ce qui peut être logiquement impliqué par le posé. - Ce qui est présupposé, censé être connu de l'interlocuteur (une évidence partagée par le locuteur et son interlocuteur). - Demeure inchangé quelle que soit la modalité de la phrase. - Peut-être trouvé sans avoir recours au contexte. - Entraîné par la formulation de l'énoncé, indépendamment de la situation d'énonciation. - Il appartient à la phrase, donc à la sémantique. - on peut forcer le destinataire à admettre certaines vérités sans lui laisser la possibilité de les réfuter, car il est difficile de contredire ce qui a été non pas dit, mais seulement discrètement glissé dans l'énoncé. - Les informations sont impliquées obligatoirement par ce qui est dit explicitement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Désigne une déduction, une conséquence, un après du posé. - Ce qui est sous-entendu peut être une source de malentendus. - Dépend du contexte. - Naît des conditions particulières de l'énonciation. - Il résulte d'une réflexion menée par l'interlocuteur sur les circonstances de l'énonciation (une intention récupérée par l'interlocuteur). - Il appartient à l'énoncé, donc à la pragmatique. - Constitue un énoncé qu'on préfère ne pas prononcer, des vérités qu'on ne dit pas, qu'on laisse conclure à son destinataire s'il suit le raisonnement qu'on lui suggère. - L'interprétation est toujours fragile et discutable.

Tableau 11 : points distinctifs entre le présupposé et le sous-entendu

6- Les inférences

Partant de la définition logique, le terme "inférence" signifie un mouvement de la pensée allant des principes à la conclusion. Il est l'opération mentale qui est à la base de tout raisonnement.

En pragmatique linguistique, l'inférence est définie comme,

"un mécanisme cognitif par lequel le récepteur d'un message interprète, pour un contenu propositionnel donné, une signification supérieure à la somme de ce qui a été simplement énoncé. Pour ce faire, le récepteur du message fait intervenir des éléments de contexte intra et extratextuels issus à la fois de l'entourage linguistique et de l'univers de référence des interlocuteurs" (Wikipédia)

De notre part, nous pouvons dire que la notion de l'"inférence" est un tissage de liens entre l'énoncé et ses données contextuelles et situationnelles afin d'interpréter le message reçu et de saisir les informations implicites.

Pour C. Kerbrat-Orecchioni l'inférence est " toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations de statut variable" (Ibid, p.24)

Selon O. Ducrot, l'inférence est la relation existant entre un fait et la production d'un énoncé qui présente ce fait comme le point de départ d'une déduction débouchant précisément sur la production de l'énoncé.

En lisant un texte, nous sommes en train de l'interpréter. C'est le cas de l'interlocuteur qui se réfère à ses connaissances pour analyser les informations implicites voilées dans un texte ou dans un énoncé. Il doit rétablir les informations manquantes et les remettre en cause pour les vérifier. Cette tâche interprétative constitue une opération rapide et automatique, que nous faisons quotidiennement d'une manière inconsciente.

C.S.Peirce pense que le fondement du raisonnement élémentaire se constitue de trois inférences distinctives : l'abduction, la déduction et l'induction. L. Bazzoli le confirme,

"La méthode scientifique de Peirce relie ainsi les trois types d'inférence dans une séquence d'arguments nouant dans cet ordre, abduction, déduction et induction. Elle unit ces trois formes, comme armes logiques de fixation de la croyance, en évacuant la traditionnelle opposition entre déduction et induction, et en y associant la logique de l'abduction" (2000 : 65)

En premier lieu, nous citons les trois types d'inférence selon C.S. Peirce, dont en se référant aux travaux d'Y. Hallée, A. Klitsch et J. Vandewattyne, sur « *l'abduction de Peirce comme mode d'inférence et comme méthode* » :

1- L'abduction est un processus de formation des hypothèses exploratoires qui sont mises à l'épreuve des faits et qui permettront ultimement la compréhension d'un phénomène. Pour C.S. Peirce, "*un tel processus est inférentiel parce que l'hypothèse est adoptée pour une raison quelconque, bonne et mauvaise, et cette raison, en étant envisagée comme telle, est considérée comme justifiant à l'hypothèse une certaine plausibilité*" (2017 : 207) ;

2- La déduction est l'application d'une règle à un cas. Elle développe diverses conséquences expérimentales. Elle a un rôle de justification. C.S.Peirce la définit comme, "*une prédiction qui peut être testée par l'induction*" (Ibid.) ;

3- L'induction permet de définir une règle à un cas. Elle a un rôle de vérification qui permet de tester expérimentalement les hypothèses, pas à les découvrir.

L'induction détermine une valeur ou "la consistance de l'hypothèse abductive en confrontant ses conclusions à l'expérience" (Ibid.)

En second lieu, nous nous focalisons sur l'interprétation des informations implicites par l'allocutaire qui se sert de ses connaissances. P. Charaudeau et D. Maingueneau classent les trois types d'inférence comme suit : l'inférence contextuelle, l'inférence situationnelle et l'inférence interdiscursive.

- **l'inférence contextuelle** signifie que l'interprétation passe par la lecture de l'entourage de l'énoncé soumis au déchiffrement ;
- **l'inférence situationnelle** signifie que l'interprétation adopte les données de situation pour décrypter le message ;
- **l'inférence interdiscursive** signifie que l'interprétation dépend des anciennes connaissances de l'interlocuteur stockées dans sa mémoire pour les lier et déterminer l'information implicite. (B.Haifa et Z.Abedelaziz, 2015 : 37-38)

Il est évident que l'inférence est un mode de raisonnement où le récepteur infère les informations grâce à l'application des maximes conversationnelles qui lui facilite le passage de la signification littérale à la signification non-littérale (implicite).

Dans ce cas, nous faisons appel aux quatre maximes ou lois conversationnelles de H. P. Grice sous le *principe de coopération*. Ces maximes aident à mieux interpréter les contenus implicites d'un énoncé.

- **Maxime de quantité** : être aussi informatif que possible ;
- **Maxime de qualité** : l'information doit être vraie et vérifiée ;
- **Maximes de relation ou de pertinence** : parler à propos, être logique, être pertinent notamment en ce qui concerne le sujet de l'échange ;
- **Maximes de modalité ou de clarté** : être clair, bref, organisé et pas d'ambiguïté.

Malgré la diversité des théories sur le concept d'inférence et le rôle de ses types, nous remarquons qu'elles sont utiles et efficaces pour gérer l'interprétation des informations implicites dans un énoncé ou un texte.

Toujours dans la même perspective, nous parlons aussi des connotations qui, à leur tour, jouent un rôle important dans l'interprétation des informations dans un énoncé. Elles sont des éléments qui permettent de déchiffrer l'implicite.

Nous utilisons la notion de connotations (en pluriel) pour montrer qu'il s'agit de plusieurs interprétations ; elle est entièrement différente de la notion de dénotation. Cette notion est définie par plusieurs linguistes dont R. Barthes considère les connotations comme, "*des sens qui ne sont ni dans le dictionnaire, ni dans la grammaire de la langue dont est écrit le texte*" (S/Z, 1970 : 15)

Les connotations sont toutes les nuances subjectives qui s'ajoutent à la signification de base dans chaque communication. Elles sont claires car elles représentent la marque de l'individu. Elles relèvent de la parole, par contre la dénotation relève de la langue,

"La notion de connotations est peut-être plus clairement cernée dans cette optique car, au lieu d'être une marque difficile à préciser, elle est la marque de l'individu, et l'on sait au moins comment la situer dans une perspective saussurienne : la dénotation relève de la langue ; les connotations relèvent de la parole" (Marie-Noëlle Gary-Prieur, 1971 : 98)

Les connotations sont considérées comme des déviations par rapport à une expression normale (dénotative). Ce qui est confirmé par L. Bloomfield qui "*énumère différentes catégories de connotations (vulgaires, enfantines, archaïques, régionales, etc.), qui ajoutent à des mots par ailleurs équivalents des nuances secondaires*" (Le Langage, p.45, cité par, Ibid, p. 97)

Le linguiste français Marie-Noëlle Gary-Prieur ajoute que la notion de connotations a quatre traits caractéristiques :

- Les connotations caractérisent les langages naturels ;
- Les connotations sont des significations secondes ;
- Les connotations sont liées à la pratique individuelle du langage ;
- Les connotations sont plurielles. (À une dénotation correspond une liste ouverte, indéfinie, de connotations). (1971 : 99)

La connotation est considérée comme une information déjà existante dans l'arrière-plan de l'interlocuteur, sous forme d'un produit social ou d'un acquis accumulé et stocké dans sa mémoire. Elle se manifeste au moment du contact des allocutaires en dévoilant la signification implicite de l'énoncé.

Nous pouvons dire que la connotation, premièrement, n'a pas de forme linguistique ; deuxièmement, elle ressemble au sous-entendu car elle a un contenu voilé à l'intérieur et un autre explicite.

Conclusion

Ce troisième chapitre s'articule autour de la notion de l'analyse de discours. C'est une analyse qui englobe les précédentes analyses énonciative et argumentative. Nous l'avons réparti en quatre petites sous-parties :

En premier lieu, nous avons abordé la notion de l'analyse de discours selon la théorisation de D. Maingueneau, suivie par la distinction discours /texte et discours/énoncé. Ensuite, nous avons parlé du discours journalistique en prenant l'exemple du journal "Le Quotidien d'Oran "où nous avons mis l'accent sur les apports de l'appareil énonciatif.

En deuxième lieu, nous avons présenté la modalisation qui manifeste la subjectivité du locuteur et les différentes modalités : modalités d'énonciation, modalités d'énoncé et modalités du message. Ces modalités sont des éléments qui renvoient à l'attitude du locuteur par rapport à son interlocuteur.

En troisième lieu, nous avons entamé la notion des "actes de langage" et leur rapport avec les conversations. Les actes de langage peuvent être directs et/ou indirects. Directs lorsque les actes sont explicites, déchiffrés et compris par l'interlocuteur ; indirects lorsque les actes renvoient à l'implicite où interviennent le présupposé et le sous-entendu.

Enfin, nous avons introduit les notions d'inférences et de connotations qui sont purement implicites. Elles manifestent, par excellence, la subjectivité du locuteur. Elles dévoilent les informations implicites voilées dans l'énoncé de l'énonciateur.

Partie II

Analyses énonciative, argumentative et discursive de la chronique

« Raina Raikoum » de Kamal GUERROUA

Chapitre I

L'engagement énonciatif

Introduction

La chronique journalistique se caractérise par son rédacteur : un journaliste, un intellectuel ou une personnalité connue qui donnent leurs avis sur un sujet de leur choix, « on lit la chronique pour savoir ce que l'auteur pense de tout et de rien, comment il en parle, à qui il donne des coups de griffe et à qui il envoie des fleurs ». (Ross, 2005:03)

Nous prenons la chronique "Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA du *Quotidien d'Oran* comme objet d'étude. Cette chronique est personnelle et régulière. Elle a un style agréable qui présente l'information plus détaillée et plus encadrée dans un contexte bien déterminé. Elle traite des sujets relevant de plusieurs domaines.

La chronique amène le chroniqueur à s'impliquer et à impliquer son lecteur ; ce qui engendre chez lui un positionnement énonciatif qui permet à son interlocuteur de réagir ou d'interagir. Ce positionnement, soit qu'il est un engagement ou un effacement, doit être lié à des marques énonciatives qui régissent cette situation d'énonciation.

Notre travail se focalise sur le positionnement énonciatif du sujet énonciateur dans son discours. Ce qui nous amène à repérer les procédés discursifs de ce positionnement doublé. Concernant l'engagement énonciatif, nous mettons en exergue les verbes axiologiques, les adjectifs axiologiques et les adverbes axiologiques. Nous dégagons aussi les embrayeurs : *je, tu, nous, vous, me*, les déictiques spatio-temporels, les types de modalités : d'énonciation, d'énoncé et du message.

Pour l'effacement énonciatif, nous commençons par l'analyse de l'emploi du pronom *on*. Ce dernier, considéré comme un pronom indéfini ou un pronom personnel, est la marque linguistique la plus fréquente dans les usages discursifs. D'autres procédés discursifs comme : les énoncés non embrayés, la polyphonie discursive, les guillemets et l'ironie ont leur valeur quand l'énonciateur s'efface pour faire passer son point de vue.

L'analyse d'une vingtaine de chroniques du journaliste Kamal GUERROUA montre le degré de l'engagement ou de l'effacement.

I- Le positionnement énonciatif dans la chronique « Raina Raikoum » de Kamal GUERROUA

Dans tout discours journalistique, l'engagement et l'effacement énonciatifs sont opposants. Chacun d'eux possède les procédés énonciatifs qui permettent au journaliste de s'impliquer ou de s'effacer dans un but de neutralité.

L'engagement énonciatif signifie que le sujet énonciateur est fatalement responsable de son discours envers son lecteur. Ce type d'engagement est connu chez S. Moirand sous le nom "la responsabilité énonciative".

Les marques ou les indices énonciatifs, employés dans cette perspective, expriment la manière dont l'énonciateur détermine le contenu de l'énoncé. Aussi, les marques de la subjectivité jouent un rôle important dans la relation énonciateur/lecteur. Elles se manifestent

"en distinguant outre les déictiques, les termes affectifs, les évaluatifs (ou appréciatifs), axiologiques et non axiologiques, les modalisateurs, et d'autres lieux encore d'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation (choix démonstratifs, sélection hiérarchisation des informations, etc" (C. K-Orecchioni, 1980 : 33)

Généralement, les embrayeurs de la subjectivité se présentent sous forme de pronoms (je, tu, nous, vous...), de verbes (les temps employés), d'adverbes ou de possessifs (adjectifs, déterminants, pronoms...)

L'effacement énonciatif est la possibilité donnée au sujet énonciateur de s'effacer dans son énoncé par un ensemble de procédés énonciatifs. Ces derniers, selon A. Rabatel, s'appuient sur deux références : "nominale et verbale",

"Ainsi, au plan de la référence nominale, des nominalisations, du rôle des SN précédés de déterminants à valeur générique, de l'emploi de termes « neutres » , non marqués, paraissant échapper à la problématique de la connotation, des pronoms indéfinis. Ainsi encore, au plan de la référence verbale, des phrases adverbiales, des phrases simples, des constructions paratactiques (évitant autant que faire se peut les valeurs énonciatives associées aux conjonctions et locutions conjonctives), des infinitivations, impersonnalisations, passivations, accompagnant les énoncés génériques, stéréotypiques ou doxiques..." (2004 : 04)

L'effacement énonciatif a plusieurs définitions. Souvent, c'est une stratégie (consciente ou inconsciente) à travers laquelle, l'énonciateur donne l'illusion qu'il se retire de

l'énonciation. Dans ce sens, VION.R pense que le locuteur peut adopter, librement, plusieurs stratégies pour s'effacer de son acte d'énonciation :

- Utiliser un texte descriptif ;
- Mettre en scène un énonciateur abstrait et complexe, qui serait la source énonciative d'un proverbe, d'un slogan publicitaire, d'un article non signé de journal, etc ;
- Mettre en scène un énonciateur "universel" à qui on attribue la responsabilité énonciative d'un discours scientifique ou théorique. (VION, 2001 : 334)

L'effacement énonciatif pousse l'énonciateur à prêter ses intentions à l'allocataire. Il est remplacé par le terme "délocutive" qui est défini comme un acte d'énonciation, *"qui se caractérise par le fait le locuteur laisse s'imposer le propos en tant que tel, comme si n'en été nullement responsable"* (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 354)

Le délocutif est considéré, dans le discours journalistique, comme une technique rhétorique. Cette technique est une sorte d'illusion qui permet au propos de s'imposer en tant que tel, en faisant croire à l'énonciataire que le sujet énonciateur n'est nullement responsable. Tout simplement, c'est un effacement total de l'énonciateur de son énoncé.

Notre travail vise à étudier et à relever les procédés énonciatifs qui se manifestent dans le discours journalistique de la chronique "Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA du Quotidien d'Oran et voir leur lien par rapport à l'engagement ou à l'effacement du journaliste. Cela se fait à travers l'analyse des passages pertinents extraits de vingt chroniques qui s'étalent de janvier 2018 jusqu'à mars 2019.

1- Les procédés discursifs de l'engagement énonciatif

Le journaliste s'engage dans son discours, en se basant sur des procédés discursifs. Subjectivement, il exprime ses jugements de valeur en utilisant des marques de type (bon/mauvais, vrai/faux...) qui se manifestent sous plusieurs formes. Ces marques peuvent être des axiologiques (verbes, adjectifs, adverbes...), des embrayeurs, des modalités, etc.

Cette évaluation axiologique est fondée sur des valeurs qui sont considérées, selon Bréchon, comme *"des idéaux, des préférences qui prédisposent les individus à agir dans un sens déterminé. Elles appartiennent aux orientations profondes qui structurent les représentations et les actions d'un individu."* (2003 : 13)

Nous classons et présentons ces marques linguistiques, comme suit :

1.1- Les verbes axiologiques

Les verbes axiologiques sont des éléments linguistiques appartenant à la sémantique et à la pragmatique. Ils portent des appréciations valorisantes ou dévalorisantes. Nous citons et analysons ci-dessous les verbes repérés des chroniques du corpus d'étude :

*"Les causes sont multiples à vrai dire : partout, nos enseignants **se plaignent** de la surcharge et de la massification des classes, des incivilités, de la violence, du manque flagrant de moyens mis à leur disposition pour accomplir convenablement leur mission"* (Chronique n° 01 du 07 Janvier 2018)

*" Il est clair que Trump **étonne** sa propre administration autant qu'il suscite la curiosité des observateurs de tout bord."* (Chronique n°02 du 24 mars 2018)

*"Quand, par exemple, les autorités indiennes **souffraient** des sanctions économiques internationales durant les années 1990 en raison de leurs essais nucléaires répétitifs, ce fut leur diaspora qui était à leur rescousse."* (Chronique n°03 du 27 mars 2018)

*"De nos jours, personne ne peut nier le fait que nos universités ne sont que le réceptacle de «cette médiocrité structurelle» de l'école si l'on **ose** la décrire ainsi"* (Chronique n°04 du 07 Janvier 2018)

*"Ainsi constatent-ils qu'il ne suffit pas seulement, par exemple, à un citoyen d'être très riche pour qu'il **se sente** vraiment heureux là où il vit, mais d'avoir aussi un environnement social apaisé et favorable pour son confort."* (Chronique n°05 du 22février 2018)

Les cinq extraits que nous avons choisis contiennent des verbes axiologiques qui renvoient à des valeurs évaluatives. Ces dernières sont dues à une subjectivation du sujet parlant qui se focalise sur trois axes : Qui porte le jugement évaluatif ? Sur quoi est portée cette évaluation ? Quelle est la nature de ce jugement évaluatif ?

Concernant le dernier axe, la nature du jugement évaluatif est constituée de deux marques : **Bon / mauvais**, lorsqu'il s'agit de l'axiologie **Vrai / faux**, lorsqu'il s'agit de la modalisation.

Dans une perspective énonciative, nous mettons l'accent sur le premier axe. En premier lieu, nous citons des verbes proprement subjectifs, où le locuteur lui-même porte un jugement évaluatif, tels que :

*" Comment peut-on **prétendre** redonner aujourd'hui à l'Algérie force et éclat, quand on s'ait l'ampleur du drame de la fuite des cerveaux ?"* (Chronique n°06 du 02 août 2018)

"J'estime, argumente-t-il dans un texte d'une vingtaine de lignes, rendu public le jour même où la Corée du Nord annonçait au monde le démantèlement de l'un de ses sites d'essais nucléaires, qu'il n'est pas opportun à ce stade de maintenir cette rencontre." (Chronique n°07 du 27mai 2018)

En deuxième lieu et en se référant à la typologie de C. K-Orecchioni, nous classifions les verbes subjectifs en deux types : les occasionnels subjectifs et les intrinsèques subjectifs.

1.1.1- Les verbes occasionnellement subjectifs

Ce genre de verbes consiste à évaluer l'objet du procès avec son agent ; c'est la coïncidence du locuteur avec l'agent du procès dans une situation d'énonciation.

La classification de ces verbes se fait à travers deux types d'évaluation :

➤ L'évaluation de type *bon/mauvais*

Nous nous focalisons sur les verbes de *sentiment* qui sont considérés comme des unités affectives et assertives favorables ou défavorables exprimant une attitude positive ou négative du sujet énonciateur envers son objet d'énonciation.

"Personne ne souhaite voir le pays à sang et à feu, car la conjoncture internationale devenue plus menaçante et davantage complexe ces dernières années, risquera de peser cette fois-ci très lourd sur la destinée d'une Algérie combien fragile si jamais..." (Chronique n°08 du 27novembre 2018)

" Comment espère-t-on y mener le changement à bout quand nos meilleurs enfants nous quittent ? Impossible !" (Chronique n°09 du 02 août 2018)

"C'est, indubitablement, la manière la plus rapide, la plus simple, la plus efficace de parvenir, sans encombre, aux objectifs que l'on désire." (Chronique n°10 du 09 janvier 2018)

" Tel est aussi le constat du colonel français François-Régis Legrier qui récuse dans son essai «Si tu veux la paix, prépare la guerre», publié en mai dernier, les illégitimes théories du droit d'ingérence et l'interventionnisme occidental sous influence américaine." (Chronique n°11 du 06 août 2018)

" Il est fort à craindre qu'après avoir perdu le contrôle du gouvernail du bateau, l'exécutif ne saura freiner sa glissade au naufrage." (Chronique n°12 du 24 septembre 2018)

" Quitte à endosser le rôle du rabat-joie, force est de constater que notre pays régresse, de jour en jour, au point que la majorité d'entre nous, tellement **désespérés**, s'en foutent, pire s'en complaisent par moments." (Chronique n°13 du 13 février 2019)

Les six verbes occasionnels cités ci-dessus se composent de cinq verbes impliquant une assertion favorable : *souhaiter*, *espérer*, *désirer*, *vouloir* ; les deux autres : craindre et désespérer impliquent une assertion défavorable.

➤ **L'évaluation de type vrai / faux / incertain**

Dans ce type d'évaluation, les verbes employés jouent le rôle d'indicateur de la subjectivité. Une subjectivité qui renvoie à l'impression de la perception du sujet parlant.

L'énonciateur, par sa propre expérience, peut appréhender la réalité de façon perceptive ou intellectuelle.

Premièrement, nous entamons la notion de la perception ; nous choisissons le verbe *sembler* qui connaît une large utilisation dans le discours du journaliste Kamal GUERROUA.

"Il est vrai que, éreintée comme en Allemagne par la crise économique et la dégradation du climat sécuritaire, après les attentats terroristes ayant visé l'Hexagone, de larges pans de la société française **semblent** attirés par le vote pour l'extrême droite." (Chronique n°14 du 12 mars 2018)

"Il **semble** que Donald Trump **veut** satisfaire les vœux d'une large partie du Congrès, favorable au durcissement de ton envers Moscou !" (Chronique n°15 du 13 août 2018)

"Tout **semble** en statu quo, alors que le pays s'apprête, de l'avis de tous les observateurs, à une transition politique difficile au printemps prochain." (Chronique n°16 du 07 février 2019)

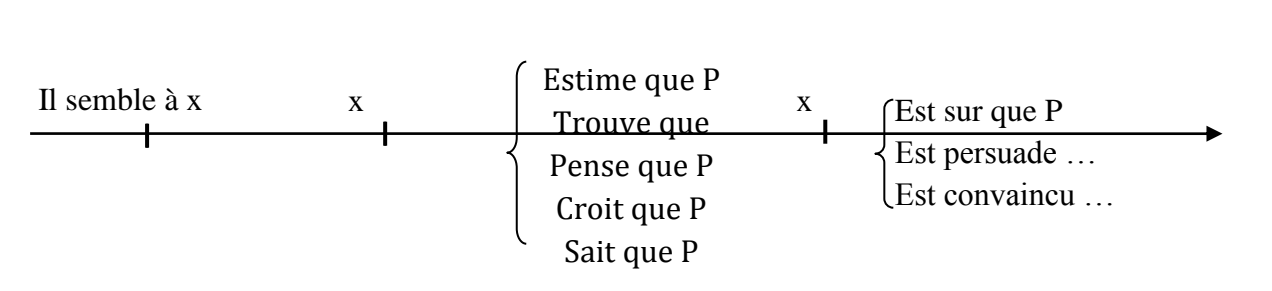
L'emploi du verbe de perception *sembler* dans les trois exemples varie entre la déclaration non-assumée, l'interprétation et le prédire. Dans le quatorzième exemple, l'énonciateur n'affirme pas que la grande masse de la société française aille voter pour l'extrême droite. C'est une appréhension, non une affirmation. Il suppose, en se basant sur ce qui s'est passé au pays voisin (L'Allemagne), que la majorité des Français, au vote, seront des pro-extrêmes droits.

Dans le quinzième exemple, l'utilisation du verbe *sembler* suivi par le verbe de modalité *vouloir* montre que l'énonciateur veut *interpréter* le souci de Donald Trump de satisfaire le grand nombre des participants au congrès. Concernant le seizième exemple,

l'énonciateur prévoit par raisonnement la future situation politique en Algérie, en disant qu'il n'y aura pas de changement ; ce qui devra arriver est déjà vécu.

Deuxièmement, nous étudions l'appréhension intellectuelle qui s'appuie sur les verbes d'opinion. Nous nous référons au schéma de C. K-Orecchioni qui explique l'implication d'une tierce personne pendant la transmission de l'information d'un locuteur à son allocutaire.

Figure 1 : C. Kerbrat- Orecchioni : les verbes d'opinion



Partant de ce schéma, nous déterminons la valeur évaluative de la situation d'énonciation dans les extraits qui suivent :

" Faites un tour et vous n'y **trouvez que** la misère pour vous dévisager avec morgue." (Chronique n°17 du 19 décembre 2018)

" D'autre part, parfois on a l'impression que les réalisateurs eux-mêmes **croient que** leurs films intéressent peu le public et y mettent peu d'énergie pour les diffuser !" (Chronique n°18 du 19 juin 2018)

" Ceux qui faisaient du cinéma à l'époque donnaient de la considération à ce qu'ils produisaient, aidés en cela par des autorités acquises à la cause de la culture, euphorie de l'indépendance oblige. Résultat : les films locaux sont très demandés! ». « et tu **penses que** ce n'est pas le cas aujourd'hui? ». " (Chronique n°19 du 19 juin 2018)

" Comment peut-on prétendre redonner aujourd'hui à l'Algérie force et éclat, quand on **sait** l'ampleur du drame de la fuite des cerveaux ? " (Chronique n°20 du 02 août 2018)

"Je vais t'expliquer une chose : un commerçant ne peut jamais vendre un produit, s'il n'est pas **convaincu** lui-même de son utilité. " (Chronique n°21 du 19 juin 2018)

Ces verbes mis en gras, sont des verbes d'opinion qui déterminent le degré de l'implication de locuteur dans les différentes situations d'énonciation. Les trois expressions utilisées : «vous n'y **trouvez que**», « eux-mêmes **croient que** », « tu **penses que** » sont toutes

des expressions de modalité, mais elles ne véhiculent pas le même sens. Nous expliquons chacune d'elles selon sa place dans le passage donné.

Dans le dix-septième exemple, le locuteur se représente comme certain de son opinion. Il accuse nos députés qui n'ont pas un pouvoir réel. Il cite l'exemple de sa ville natale Mostaganem qui autrefois était le berceau des dramaturges, mais qui, aujourd'hui ne possède que deux cinémas ouverts. Le chroniqueur avec beaucoup de certitude les invite à découvrir cette situation misérable.

L'expression « *vous n'y trouverez que* » confirme la subjectivité individuelle du locuteur. L'opinion prise montre que cette expression ne se combine pas avec le type aléthique de modalité, mais elle le fait avec les types épistémique et déontique. Nous remarquons que le jugement de l'énonciateur n'est pas atténué. Le choix de l'expression « *faites un tour...* » soutient l'opposition de l'opinion personnelle de l'énonciateur à l'opinion commune en invitant les gens à visiter la ville de Mostaganem pour découvrir la réalité. Nous illustrons cette explication par l'affirmation de L. Gosselin dans,

" On peut même dire que si un locuteur choisit explicitement d'indiquer qu'il s'oppose à l'opinion commune (ex. « moi, personnellement, je trouve que »), c'est une manière de renforcer sa prise de position, en affirmant qu'il ne se contente pas de suivre la doxa."
(2015 : 04)

Nous concluons, sur le plan sémantique, que l'opinion collective sur la ville de Mostaganem ou même sur toutes les villes algériennes, actuellement, est négative « ... la misère pour vous dévisager avec morgue ». Mais l'emploi du prédicat « *vous n'y trouverez que* » renvoie à l'opinion individuelle de l'énonciateur en précisant la nature personnelle de la subjectivité attachée à cette expression.

Dans le dix-huitième exemple, Le verbe de modalité *croire* implique une certaine certitude.

En utilisant l'expression « parfois, on a l'impression... », le Chroniqueur émet une appréciation sur un fait qu'il veut faire partager avec son lecteur pour qu'il adhère à son opinion. Il veut passer le message que les réalisateurs eux-mêmes ne sont pas satisfaits pour diffuser leurs films.

Contrairement à l'expression « *trouvez que* », l'expression « *croient que* » peut aussi se combiner avec le type aléthique de modalité. Elle exprime une modalité épistémique extrinsèque qui porte sur la modalité intrinsèque au prédicat de la complétive comme elle

peut exprimer une modalité aléthique. L. Gosselin précise, en expliquant la relation de «je crois que» et la logique conviction, que

"l'expression «je crois que» exprime une modalité épistémique extrinsèque qui porte sur la modalité intrinsèque au prédicat de la complétive (ou, le cas échéant, sur d'autres modalités extrinsèques). La modalité intrinsèque à ce prédicat peut aussi bien être aléthique" (Ibid, p.02)

Nous déduisons de tout cela que l'expression « croient que » renvoie à la certitude des réalisateurs que leurs films sont peu intéressants pour les diffuser. Leur doute implique la croyance d'échec de la réalisation de leurs films.

Dans le dix-neuvième extrait le chroniqueur présente son opinion comme un produit d'une réflexion. Le verbe *penser* est employé suite à la réaction du locuteur aux déclarations de son interlocuteur sur le cinéma algérien actuel et celui des années 70.

La combinaison de l'expression « tu penses que » se fait avec tous les types de modalité : aléthique, épistémique, appréciatif, axiologique...sa valeur est très proche de « croient que » dans le cas du prédicat aléthique ; est aussi très proche de « trouvez que » dans le cas du prédicat épistémique. L'expression « tu penses que ... » joue un double rôle : premièrement, le locuteur est subjectif en donnant son opinion individuelle ; deuxièmement, il exprime une opinion collective qui renvoie à la décadence de notre cinéma d'aujourd'hui. Nous nous référons à l'article de L. Gosselin où ce dernier a défini,

" L'expression « je pense que », elle peut, en fonction des contextes (et en particulier de la modalité intrinsèque au prédicat), remplir l'un ou l'autre de ces deux rôles : tantôt elle exprime une modalité épistémique extrinsèque (à la manière de « je crois que »), tantôt elle restreint la subjectivité intrinsèque du prédicat à l'opinion individuelle du locuteur." (Ibid, p.10)

Dans le vingtième exemple, le verbe *savoir* implique une expérience sur la chose elle-même. Il est impossible que l'Algérie ou un autre pays redonne sa force et son éclat en plein drame de la fuite de la crème de ses cerveaux. Dans le vingt et unième extrait X est convaincu par P (le commerçant est convaincu de l'utilité de son produit à vendre).

1.1.2- Les verbes intrinsèquement subjectifs

Verbes intrinsèquement axiologiques ou unités verbales impliquent une évaluation portée par le sujet parlant sur l'objet et le sujet de l'énonciation. Ces verbes axiologiques ou modalisateurs se manifestent selon le type d'évaluation utilisé.

➤ L'évaluation de type *bon / mauvais*

Il s'agit, ici, des verbes intrinsèquement axiologiques. C'est une évaluation doublée portée par le locuteur sur l'objet d'énonciation et sur son sujet. Dans les extraits ci-dessous, nous nous intéressons à l'aspect axiologique qui se manifeste, d'une façon dévalorisante ou valorisante, dans la gradation d'une évaluation.

*"Il se trouve que l'Algérien **a perdu** justement cet esprit de curiosité, de découverte, de prospection de soi et du monde à l'origine de la construction de la citoyenneté authentique"* (Chronique n°22 du 12 avril 2018)

*"Galère au sein des foyers parce que, en chute constante, le pouvoir d'achat **empêche** la quiétude et l'harmonie, au sein des couples, ainsi que dans les familles."* (Chronique n°23 du 21 février 2018)

*"L'Algérie et l'Égypte sont presque dans la même case et présentent des cas à part : manquant de renouveau et d'aération, leurs systèmes éducatifs **se dégradent** de plus en plus, sur fond de violence sociale sournoise difficilement maîtrisée et d'une montée aussi graduelle qu'inquiétante du phénomène islamiste."* (Chronique n°24 du 19 septembre 2018)

*"Car, le devoir des élites est, dans l'ordre normal des choses, faire comprendre à ces citoyens-là que leur choix est faux et de les aider à **s'améliorer** pour mieux comprendre leurs droits et d'agir avec efficacité."* (Chronique n°25 du 12 novembre 2018)

*"Qu'attendons-nous pour fédérer les énergies de tous les acteurs sincères du monde du Savoir et de la Société civile pour **redonner** à l'école ses lettres de noblesse ?"* (Chronique n°26 du 11 août 2018)

*"Pour qu'elle **réussisse** sa mission, toute université devrait être vecteur de modernité et la courroie de transmission entre l'Etat et la société."* (Chronique n°27 du 12 août 2018)

*"... Khalid Ben Salmane, ambassadeur de l'Arabie Saoudite aux Etats-Unis, pour lui **assurer** que rien ne lui arriverait s'il pénétrait l'enceinte du consulat de son pays en Turquie."* (Chronique n°28 du 21 novembre 2018)

Les sept verbes cités précédemment, en gras, sont intrinsèquement axiologiques. Les trois premiers (perdre, empêcher et se dégrader) sont considérés comme des unités verbales qui impliquent une évaluation dévalorisante où le chroniqueur les utilise dans un contexte pour traduire un sentiment de pessimisme. Par contre, les autres verbes (s'améliorer, redonner, réussir et assurer) sont aussi des unités verbales, mais elles impliquent une évaluation valorisante dans un contexte optimiste.

➤ **L'évaluation de type vrai / faux / incertain**

C'est une évaluation qui se base sur les verbes modalisateurs qui, à leur tour, se répartissent en deux types : verbes de jugement et verbes d'opinion. Ces verbes de jugement et d'opinion permettent au chroniqueur d'exprimer son point de vue par rapport à son énoncé. Ils se complètent dans le but d'exprimer un jugement valorisant/ dévalorisant, pour donner une opinion péjorative/ méliorative, en utilisant à titre d'exemple les verbes : juger, penser, croire.

*" La faute est à qui ? A ces citoyens qui ne savent pas qui choisir, faute d'études et de connaissance, ou à leurs élites qui **pensent** plus à leurs privilèges qu'aux intérêts de leur village ?" (Chronique n°29 du 12 novembre 2018)*

*" Non, parce qu'il y a aussi d'autres Algériens qui, quoique très peu, **croient que** changer est toujours possible, malgré tout !" (Chronique n°30 du 12 février 2018)*

*" Seule la lucidité en résultant nous permettra de **juger** de l'efficacité de ce que nous faisons, et partant, de réagir pour ne pas accepter les injonctions négatives du cours des choses, que d'aucuns d'entre nous attribuent indifféremment, tapis sous l'épaisseur hypocrite d'une religiosité superficielle, à El-Mektoub (le destin)." (Chronique n°31 du 12 avril 2018)*

Les trois verbes d'opinion figurant dans les extraits ci-dessus expriment des jugements et confirment un lien direct du locuteur à son point de vue. Ce qui montre que ce lien est vrai dans les trois extraits. Ces verbes d'attitude propositionnelle marquent explicitement un jugement relevant de l'opinion personnelle du locuteur. Ils appartiennent tous à la catégorie générale des marqueurs de subjectivité individuelle en usage direct. L. Gosselin, dans son article sur l'expression de l'opinion personnelle, montre que les expressions : je crois, pense, trouve...

"ont pour particularité de marquer explicitement que le jugement qu'elles introduisent relève de l'opinion personnelle du locuteur (pour une analyse de cette notion, cf. Tuchais 2014). À ce titre, elles appartiennent à la catégorie générale des expressions à valeur

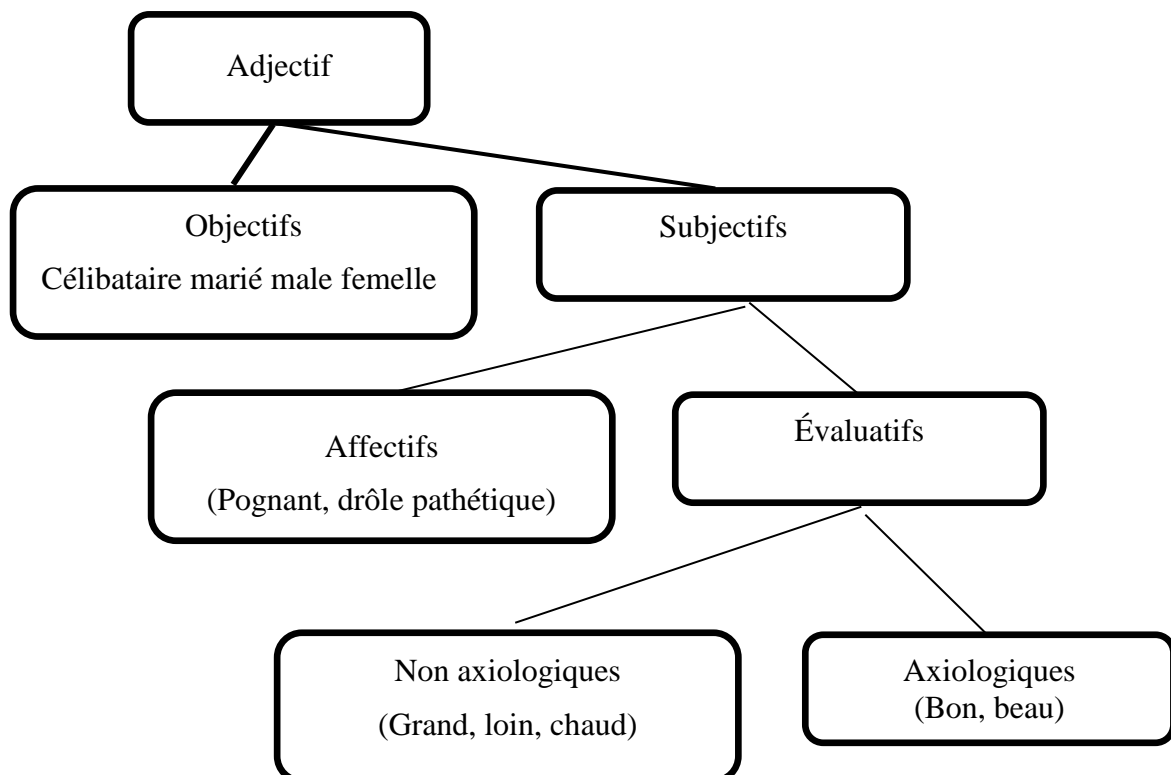
modale, et plus précisément des marqueurs de subjectivité individuelle en usage direct (i.e. renvoyant à la subjectivité du locuteur, cf. Martin 1987, Borillo 2004)." (Ibid, p.01)

Nous remarquons que les deux verbes *penser* et *croire* renvoient à des jugements de valeur subjectifs qui dépendent de la conception du locuteur ; c'est à ce dernier de découvrir où réside la faute. Elle revient aux citoyens qui ne savent pas choisir ou aux élites qui ne voient que leurs intérêts personnels. Le troisième verbe *juger* renvoie à un jugement de fait objectif. Sémantiquement, le locuteur le présente vrai car le jugement porté sur nos faits est la lucidité des résultats ; les mêmes données renvoient aux mêmes conséquences.

1.2- Les adjectifs axiologiques

Partant du schéma de C. K-Orecchioni qui englobe les différentes catégories d'adjectifs subjectifs, notre analyse s'est focalisée sur l'adjectif axiologique. Cet adjectif est considéré comme un adjectif évaluatif qui porte une valeur positive ou négative. Il est utilisé par un énonciateur afin de juger la valeur d'un énoncé. C. K-Orecchioni (1999) affirme la dualité de l'axiologie (positif-négatif ou favorable-défavorable) qui est constituée d'une évaluation d'un énonciateur.

Figure 2 : C. Kerbrat-Orecchioni : classification des adjectifs



Nous analysons les adjectifs axiologiques repérés dans les occurrences ci-dessous :

" Quand on me raconte, à la nuit tombée, le souvenir des paroles, des vies, des secrets, le silence des arbres qui plient sous le poids des fruits, des sillons creusés sur les chemins tortueux des villages [...] des mûres qui s'écrasent dans nos doigts, dans la salive de nos bouches, ô combien est tendre la chaleur maternelle, ô combien est **belle** l'Algérie !" (Chronique n°32 du 24 avril 2018)

" Nos responsables n'ont pas appris, semble-t-il, les leçons de nos anciennes expériences ratées! Des **mauvais** élèves auxquels il va falloir appliquer des sanctions. Hélas! Ils sont des récidivistes d'échecs! Pas que les échecs démocratiques seulement, mais aussi économiques, éducatifs, moraux, etc." (Chronique n°33 du 13 février 2019)

" Un système qui va si **mal** à l'heure actuelle et dont les ondes **négatives** asphyxient par ricochet, par leur trop-plein d'oxyde de carbone, les petites bulles d'oxygène encore résistantes dans le corps social." (Chronique n°34 du 14 février 2019)

" L'indice subjectif de cette négativité lokétant le rejet massif mais non encadré de la rue de tout ce qui vient d'en haut, **bon** ou **mauvais** soit-il. Le face-à-face «pouvoir-société», en s'effaçant sur le terrain des urnes, devient un duel acharné dans le stade social." (Chronique n°35 du 14 février 2019)

" La ministre de l'Education, Mme Benghebrit, a **beau** tenté de remonter la pente, l'école algérienne est toujours en déclin! Pas question de revenir, ici, sur toutes les raisons qui tirent celle-ci vers le bas, car on en parle toujours pour rien! Oui, pour rien!" (Chronique n°36 du 11 août 2018)

" L'économie de la connaissance, la volonté et «l'action citoyenne **positive**» de tous les jours suffiront, sans doute, à nous sortir du désordre et à nous élever au rang des nations émergentes." (Chronique n°37 du 24 avril 2018)

Les six adjectifs cités ci-dessus sont axiologiques. Ils évaluent des cibles positivement ou négativement. Ils ont tous des charges sémantiques qui leur permettent de concrétiser leurs axiologies.

Dans le trente deuxième cas, l'énonciateur décrit son pays en revivant une nostalgie. Il montre au monde entier que l'Algérie est belle et plurielle. Cette description positive, en utilisant l'adjectif *belle*, domine la situation catastrophique que vécue l'Algérie actuellement.

Dans le trente troisième et le trente quatrième cas, L'énonciateur s'exprime avec un esprit pessimiste. Il accuse les responsables de l'Education nationale qui se trouvent toujours

dans le même labyrinthe, d'après lui. Il ajoute qu'ils sont responsables de l'échec du système éducatif en Algérie. Malgré leurs réformes, il pense que rien ne se changera tant que les échecs sont multiples (économiques, moraux, culturels...). Les adjectifs axiologiques employés : *mauvais* renvoie à la qualité d'enseignement actuel ; *mal* et *négatives* renvoient au système politique rejeté, à chaque fois, par le nouveau parti « le boycott ».

Dans le trente cinquième cas, l'énonciateur utilise les deux polarités positive et négative, en même temps : *bon* ou *mauvais*. Cette utilisation explicite le jugement subjectif négatif pris par la société algérienne sur tout ce qui a été dit ou fait par leurs responsables. C'est un manque de confiance dû aux expériences vécues par ces citoyens. Les décisions prises par leurs décideurs sont bonnes ou mauvaises, pour eux, sont mauvaises.

Dans le trente sixième et le trente septième cas, nous remarquons que l'énonciateur a une vision optimiste cette fois-ci. En utilisant l'adjectif *beau*, il demande aux Algériens de mettre confiance aux allègements faits par la ministre Mme Benghebrit. Il l'a qualifiée comme une responsable qui peut sauver l'école algérienne de son déclin. Le même point de vue est porté sur l'adjectif *positive* où il affirme que l'action citoyenne positive de tous les jours accompagnée par l'économie de la connaissance et la volonté ; ces trois facteurs peuvent placer l'Algérie au rang des pays développés. Cet adjectif a une grande charge sémantique dans cet énoncé car l'action citoyenne a longtemps demeuré négative, mais si elle se transforme à une action positive, elle sauvera le pays car le pouvoir de n'importe quelle nation est fondé sur le pouvoir de sa société.

Nous concluons que ces adjectifs axiologiques ont bien évalué leurs cibles. Ils ont participé à attirer fortement l'attention de l'énonciataire.

1.3- Les adverbes axiologiques

Les adverbes axiologiques sont aussi des unités lexicales porteuses de valeur modale. Ils expriment la vérité, la fausseté, l'incertitude... Leur emploi dans la situation d'énonciation consiste à évaluer un fait. Nous ajoutons qu'il existe des adverbes intrinsèquement axiologiques.

Ci-dessous, nous analysons quelques adverbes appartenant à ces deux catégories.

" Bref, ce que j'appelle **personnellement** «la kermesse culturelle» ouverte sur la société civile, le monde, la modernité." (Chronique n°38 du 07 janvier 2018)

" C'est pourquoi, il est du devoir de notre élite de dénoncer, par exemple, la méfiance des nos élus envers les couches défavorisées, leur mépris à peine voilé, leur incapacité à comprendre ce qu'est **vraiment** la vie d'un citoyen ordinaire habitant un quartier populaire de Bab El Oued ou de Bachdjarah à Alger qui se réveille de bon matin..." (Chronique n°39 du 10 avril 2018)

"Cela va, bien **évidemment**, au-delà de la simple participation à des échéances électorales" (Chronique n°40 du 04 mars 2018)

"J'ai avancé **prudemment**, semant un à un les cailloux des deux sacs derrière moi." (Chronique n°41 du 22 avril 2018)

" Si j'avais une pirogue, je remonterais **tranquillement** le fleuve de l'existence jusqu'aux origines de l'humanité, jusqu'Adam et Eve, pour pêcher tous les trésors d'espoir cachés dans les profondeurs des fonds marins." (Chronique n°42 du 23 avril 2018)

" Je l'ai croisé, il y a quelques années, dans un bus à Vieux-Kouba, à Alger. Bien sapé, le vieil homme à la barbe grisonnante était un peu aigri, mais fort lucide. En lui cédant la place pour s'asseoir, je lui ai, comme **inconsciemment**, tiré les vers du nez." (Chronique n°43 du 14 juin 2018)

Ces six occurrences se divisent en deux catégories : la première se constitue de trois adverbes axiologiques (personnellement, vraiment, évidemment) porteurs de valeur modale, renvoyant à des vérités amères. L'énonciateur les utilise pour convaincre son interlocuteur en exposant les vraies conditions de vie du citoyen algérien. La seconde est composée de trois adverbes proprement subjectifs (prudemment, tranquillement, inconsciemment) où l'énonciateur s'impose dans son énoncé pour satisfaire son énonciataire de la mauvaise gestion de nos responsables.

1.4- Les embrayeurs

Embrayeurs ou déictiques sont les éléments qui concrétisent l'embrayage dans les énoncés. D. MAINGUENEAU les définit comme, " [...], et embrayeur (dit aussi déictique) les éléments qui dans l'énoncé marquent cet embrayage" (2007 : 85)

Ils se répartissent en embrayeurs de personne : pronoms personnels, déterminants et pronoms possessifs, et en embrayeurs spatio-temporels.

Le relèvement des déictiques qui se manifestent dans la chronique « Raina Raikoum » dépend de l'étude analytique de notre corpus, notamment des extraits qui marquent leur présence.

1.4.1- Les embrayeurs : je, nous, me, tu

"... **j'**ai rêvé la veille que **j'**étais à la porte d'un labyrinthe, un grand labyrinthe ! Ah si **tu te** rends compte de **mon** malaise au réveil ! Derrière **moi**, une meute d'émeutiers dresse des barricades avec deux gros sacs remplis de cailloux [...].Devant, un précipice creusé, **me** semble-t-il, par des employés dépêchés spécialement par le FMI. Que choisir ? Problème ! **J'en** ai déduit que **je** ne dois pas partir à la présidentielle de 2019, c'est trop risqué pour **moi**..." (Chronique n°44 du 22 avril 2018)

" Une de **mes** connaissances **m'**a affirmé récemment que, si elle tient de tout cœur à s'expatrier en Occident, c'est parce qu'étant au seuil de la vieillesse -la période des grands maux- [...] «Ce dont **j'**ai vraiment horreur en Algérie, **m'**avoua-t-elle avec un accent amer, ce sont les couloirs de la justice et les salles de soins des hôpitaux!» «Mais pourquoi **tu** es trop pessimiste comme ça?», lui déclarai-**je** un peu taquin, «Absolument pas! **Je** signe et **je** persiste devant tout le monde : l'hôpital est le plus grand malade à soigner chez **nous**»." (Chronique n°45 du 19 mai 2018)

" «**Je** quitte ce pays!»[...] **J'**ai croisé récemment un ingénieur d'une importante société d'hydrocarbures [...] «Ne **me** dis pas que **tu** es gangrené, **toi** aussi, comme tous ces jeunes-là par le virus de la harga ?» «Peut-être oui!», **me** souffle-t-il avant de **me** jeter un clin d'œil complice. En scrutant bien le regard de **mon** interlocuteur, **j'**ai senti comme une étincelle de sincérité jaillir de ses yeux. Et pourtant, **me** confirme-t-il juste après, «Ça paye bien là où **je** travaille [...] Des centaines d'étudiants, de chômeurs, de cadres, d'intellectuels partagent, de **nos** jours, le même état d'esprit. [...] Ainsi se retrouve-t-on tous entraînés, malgré **nous**..." (Chronique n°46 du 18 avril 2018)

" Tout cela pour dire que les revendications d'ordre citoyen, quelques essentielles qu'elles soient, sont reléguées au second plan, chez **nous**! [...] En outre, en Algérie, on est en phase de perte irréversible de lucidité. Si **je** dis «lucidité», **je** fais clairement allusion au «sens de l'histoire»." (Chronique n°47 du 08 avril 2018)

Partant de ces extraits, nous pouvons dégager plusieurs indices énonciatifs qui marquent la présence de l'énonciateur dans son discours.

Nous repérons les pronoms personnels : *je*, *nous*, *tu*. Nous constatons qu'ils reflètent, d'une manière directe, l'engagement du chroniqueur Kamal GUERROUA dans ses énoncés.

Nous commençons par le couple « Je/Tu » dont le *je* renvoie à l'énonciateur et le *tu* à l'énonciataire. Selon E. Benveniste ces deux embrayeurs sont en opposition fondamentale sur le plan de la subjectivité ; le *je* est subjectif, le *tu* est non-subjectif. Nous remarquons que cette coénonciation de ces deux purs déictiques, définie par A. Culioli comme "*étant l'énonciation d'un message en relation avec celui auquel est destiné ce message*" (1983 : 29), figure clairement dans les extraits 44, 45 et 46.

Dans l'extrait 44 « Ah si **tu te** rends compte de **mon** malaise au réveil ! », l'énonciateur (Ouyahia) veut impliquer directement son interlocuteur (un proche collaborateur) dans son discours en lui montrant le degré du malaise vécu. Il utilise l'interjection *Ah* pour marquer sa douleur et la conjonction *si* pour introduire une condition renvoyant à sa souffrance.

Dans l'extrait 45 « Mais pourquoi **tu** es trop pessimiste comme ça? », nous constatons la présence de l'énonciateur malgré l'absence du pronom *je*. Il veut connaître les causes qui rendent son interlocutrice très pessimiste. Cette dernière déclare que ce n'est pas une question du pessimisme ou d'optimisme. C'est la réalité, nos hôpitaux sont devenus des lieux de suspicion et de peur au lieu d'être un havre de soins et de repos. Il juge que : « l'hôpital est le plus grand malade à soigner chez nous »

Dans l'extrait 46 « Ne **me** dis pas que **tu** es gangrené, **toi** aussi, comme tous ces jeunes-là par le virus de la hargha? », le *je* est indiqué par le *me* qui renvoie à l'énonciateur. L'énonciataire est doublement indiqué par le *tu* et par le *toi*. L'énonciateur est étonné par le comportement de son interlocuteur ; il préfère quitter son pays même s'il occupe un poste d'ingénieur dans une société d'hydrocarbure. L'emploi du déictique *toi* confirme à l'énonciateur et aussi aux lecteurs que le fléau de la hargha est un virus qui touche les travailleurs et les chômeurs.

L'embrayeur *nous* qui désigne la première personne du pluriel n'est pas vraiment le pluriel du pronom *je*. Pour mieux éclaircir cette idée, nous nous référons aux deux linguistes : E. Benveniste et C. K-Orecchioni. Le premier affirme que le *nous* est une jonction entre *je* et *non-je* ; la seconde précise que le pronom *nous* se manifeste sous deux formes : il est inclusif (*je+tu/vous*), il est exclusif (*je+il*).

L'emploi du *nous* dans l'extrait 45 « Je signe et je persiste devant tout le monde : l'hôpital est le plus grand malade à soigner chez **nous** » renvoie au *nous inclusif* car l'interlocuteur (l'amie de l'énonciateur) est inclus dans l'ensemble des Algériens. Nous le trouvons aussi dans l'extrait 47 " Tout cela pour dire que les revendications d'ordre citoyen, quelques essentielles qu'elles soient, sont reléguées au second plan, chez **nous** !" où l'interlocuteur fait partie de la masse des citoyens qui souffrent du régime politique imposé.

Contrairement au déictique *nous inclusif*, nous repérons dans l'extrait 46 " Voilà qui paraît bien incompréhensible dans une période de souffrance sociale aussi aiguë que la nôtre. Ainsi se retrouve-t-on tous entraînés, malgré **nous**, dans une spirale inexorable de répétition de l'échec qui n'a d'autre issue que le spectre de la désespérance.", le *nous exclusif* où l'interlocuteur exerce un démarquage partiel de toute la société algérienne. Il demande explicitement à tous les jeunes de quitter le pays en justifiant son acte par la répétition de l'échec politique.

Nous enregistrons l'emploi des embrayeurs comme *me, mon, mes, moi* qui remplacent le *je* et renvoient à l'énonciateur.

Nous constatons que les discours employés, dans les passages ci-dessus, sont des discours rapportés. Ils comportent des discours directs et indirects. Ils s'organisent sur plusieurs plans comme ils peuvent être enchâssés les uns dans les autres.

Dans l'extrait 44, il s'agit d'un discours rapporté de type direct. Nous remarquons l'existence de deux énonciateurs : un principal qui renvoie au chroniqueur et un secondaire qui renvoie au personnage (Ouyahia). Les déclarations de l'énonciateur secondaire sont considérées comme des énoncés cités précédés par un énoncé citant qui renvoie à la voix du chroniqueur.

Au début de l'extrait 45, nous enregistrons la présence du discours rapporté de type indirect dans le passage "Une de mes connaissances m'a affirmé récemment que, si elle tient de tout cœur à s'expatrier en Occident..." où le locuteur est toujours l'énonciateur principal et son interlocutrice est l'énonciateur secondaire. Ce passage est poursuivi par des discours directs dont les énoncés cités sont : « Ce dont **j'ai** vraiment horreur en Algérie », « Absolument pas! **Je** signe et **je** persiste devant tout le monde : l'hôpital est le plus grand malade à soigner chez **nous** ».

Dans l'extrait 46, le passage est présenté sous forme d'une conversation entre le chroniqueur et un ingénieur algérien en hydrocarbures. Nous repérons trois énoncés

renvoyant au discours direct énoncés par l'énonciateur secondaire (l'ingénieur) : «Je quitte ce pays!», «Peut-être oui!», «Ça paye bien là où je travaille». Nous mettons l'accent sur l'énoncé, «Ne me dis pas que tu es gangrené, toi aussi, comme tous ces jeunes-là par le virus de la hargha?». Nous remarquons que le pronom *me* inclus dans cet énoncé renvoyant à l'énonciateur principal (le chroniqueur), se trouve dans l'énoncé cité. Nous constatons un double rôle de l'énonciateur principal ; il est présent dans l'énoncé citant et l'énoncé cité.

1.4.2- Les embrayeurs : nous, vous

« Voyez-vous chers députés où nous sommes arrivés ? Voyez-vous comment notre pays se dégrade de jour en jour, empêtré dans une crise inextricable et aux contours flous? Voyez-vous comment nous sommes devenus la risée du monde entier? En tant que jeune, je souffre trop pour vivre, ou plutôt pour survivre dans ce bled et j'ai honte de vous ! [...]. Je jure que je dis la vérité et n'exagère jamais. Dans mon quartier très pauvre à Mostaganem, vous connaissez bien, sans doute, cette ville du littoral qui a accouché autrefois de dramaturges de renom et qui ne possède qu'un ou deux cinémas ouverts aujourd'hui, personne ne contredira mes propos. [...] . Je rêve seulement d'un zodiac «el boté» comme l'appellent les miens, juste pour oublier vos visages et votre charabia qui me saoulent et rejoindre l'autre rive de la Méditerranée où l'espoir, me dit-on, est encore possible. Si jamais on me ment ou on me raconte des salades là-bas, tant pis, j'irai quand même, ce serait mieux de toute façon que vos lâchetés, votre cupidité et vos mensonges... » (Chronique n°48 du 19 décembre 2018)

" L'école algérienne, ce n'est pas seulement Mme Benghebrit, c'est vous et moi, les autres, nous tous. Nous tous. Tant que notre école est malade, on est tous foutus! Et les seuls gagnants dans tout ça, vous les devinerez bien-sûr." (Chronique n°49 du 11 août 2018)

" En d'autres termes, l'école algérienne d'aujourd'hui menace de nous détruire, au lieu de nous donner cet espoir de la renaissance, de l'évolution et du progrès." (Chronique n°50 du 07 janvier 2018)

"Or, c'est simple : notre problème est en nous-mêmes. Imaginons maintenant que 40 millions de Japonais vont remplacer ces 40 millions d'Algériens..." (Chronique n°51 du 11 août 2018)

Dans l'extrait 48, nous constatons qu'il s'agit toujours d'un couple de *shifters*, mais cette fois-ci, le shifter *Tu* est remplacé par le shifter *Vous*. C'est le pluriel qui exige cette

situation de communication où l'énonciateur s'adresse à l'ensemble des députés ; ce qui met le *Je* en face de *Vous*.

Nous prenons le passage « J'ai honte de Vous ! ». L'énonciateur reproche à tous les députés, sans exception, d'avoir rendu l'Algérie la risée du monde entier. Il emploie le *Vous* qui est désigné par (Tu+Tu...) et le *je* à la place de *nous* car il intervient en tant que jeune qui représente tous les jeunes algériens désespérés. En se référant au contexte situationnel du discours, il puise dans le répertoire du sociolecte algérien des mots familiers pour montrer aux énonciataires le désespoir de sa génération, « Je rêve seulement d'un zodiac «el boté» comme l'appellent les miens, juste pour oublier vos visages et votre charabia...».

Dans l'extrait 49, l'énonciateur s'adresse à son interlocuteur en utilisant le *vous* de politesse à la place du *tu* « c'est **vous** et moi, les autres, nous tous ». Il lui montre que tout le monde est responsable de cette école malade. Pourquoi accuse-t-on les responsables de l'éducation ?

Les pronoms possessifs employés dans l'énoncé suivant « j'irai quand même, ce serait mieux de toute façon que **vos** lâchetés, **votre** cupidité et **vos** mensonges » remplacent d'une façon indirecte l'emploi du déictique *vous* où l'énonciateur préfère vivre loin des mensonges de nos députés.

Nous passons au pronom personnel *nous*. C'est un embrayeur défini par plusieurs linguistes dont D. Maingueneau qui le qualifie comme un amplificateur du déictique *Je*.

Des deux énoncés suivants, « Voyez-vous chers députés où **nous** sommes arrivés ? » et « Voyez-vous comment **nous** sommes devenus la risée du monde entier? », nous constatons qu'il s'agit d'un *nous inclusif* car l'interlocuteur (les députés) est inclus et nous remarquons que l'énonciateur reproche et accuse implicitement les députés. Aussi, dans les extraits 50 et 51, le *nous* employé est *inclusif* car il inclut les interlocuteurs de toute la communauté algérienne qui sont responsables de la destruction de l'école et de l'économie du pays.

L'emploi du pronom possessif *notre* dans l'énoncé suivant « Voyez-vous comment **notre** pays se dégrade de jour en jour, empêtré dans une crise inextricable et aux contours flous? », permet de dégager, indirectement, un *nous inclusif* qui renvoie à l'énonciateur et aux députés. Nous remarquons l'absence du *nous* qui remplace le *je* dans le cas de majesté, de modestie et de politesse.

Nous affirmons que cette prise en charge énonciative du chroniqueur, concrétisée par la présence des déictiques *je, me, nous, tu, vous*, représente nettement son engagement.

1.5- Les déictiques spatio-temporels

Les déictiques spatio-temporels, comme leur nom l'indique, ont la fonction d'inscrire les productions langagières du locuteur dans l'espace et le temps. Leurs sens, dans tout contexte, permettent à l'énonciateur de se positionner. Selon E. Benveniste, " *Ils ont en commun ce trait de se définir seulement par rapport à l'instance du discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du je qui s'y énonce.* » (1966 : 262). Ils se répartissent en deux catégories :

1.5.1- Les déictiques spatiaux

Ces indicateurs d'espace dont l'élément *ici* est le principal, sont connus aussi sous le nom d'unités de mesure ou de localisation. Dans notre présente analyse, nous mettons l'accent sur les éléments adverbiaux, les déictiques démonstratifs et les déictiques présentatifs. Partant des occurrences qui suivent, nous pouvons citer les déictiques spatiaux suivants :

1.5.1.1- Les éléments adverbiaux

Nous voulons dire par les éléments adverbiaux, tous les adverbes et toutes les locutions adverbiales qui servent à procurer une signification situationnelle pour les co-énonciateurs. Nous nous intéressons dans ce passage aux éléments adverbiaux suivants :

a- Ici / là / là-bas

"*Depuis que je suis **ici**, j'ai fait le tour de trois ou quatre boutiques d'alimentation générale, et c'est le même constat.*" (Chronique n°52 du 29 mai 2018)

"*Si jamais on me ment ou on me raconte des salades **là-bas**, tant pis, j'irai quand même, ce serait mieux de toute façon que vos lâchetés, votre cupidité et vos mensonges.*" (Chronique n° 53 du 12 décembre 2018)

"*Notre mal vient de **là** ! De notre entêtement à avoir raison, à ne pas tendre l'oreille à l'autre, à le mépriser. Mais pourquoi, pardi, on privilégie toujours l'usage de la force en Algérie pour la résolution des conflits sociaux ou politiques ?*" (Chronique n°54 du 31 mars 2018)

Nous constatons que les deux indicateurs de lieu *ici* et *là-bas*, cités dans le cinquante-deuxième et le cinquante-troisième extrait, renvoient à une charge sémantique dénotative des lieux *Algérie* et *l'autre rive de la méditerranée*, tandis que l'indicateur spatial *là*, dans le cinquante quatrième extrait, exprime l'idée de présence du mot *mal* ; cette présence n'est pas effective mais l'énonciateur l'utilise pour indiquer la source d'où vient le mal des Algériens.

b- Près / loin

*" En gros, l'université ne devrait jamais être un corps inerte, stérile et en rupture avec le monde qui l'entoure, mais une usine de production intellectuelle qui suit de **près** la marche de la société." (Chronique n°55 du 12 août 2018)*

*" Bref, en comparant entre tous ces pays-là, on se rend facilement compte que l'école en tant qu'instrument de développement social est **loin** d'être la priorité n° 1 dans la tête des dirigeants." (Chronique n°56 du 19 septembre 2018)*

Ces deux adverbes spatio-temporels, mis en gras, sont des indicateurs qui n'expriment pas l'aspect physique de localisation de leurs concepts, mais ils renvoient, sémantiquement, aux concepts d'être près ou loin. Dans le premier exemple comme dans le second, l'aspect physique est absent, ni l'université peut contrôler la société, ni l'école est considérée comme une priorité. Nous avançons que l'énonciateur utilise le potentiel sémantique de *près* et de *loin* au sens figuré. Ces adverbes ne renvoient pas à une localisation.

c- En haut / en bas

*" Conclusion : la force d'une société quelconque réside dans la structuration de son élite, son dévouement et son engagement auprès de ceux d'**en bas**." (Chronique n°57 du 19 mars 2018)*

*" En plus, ce peuple-là, isolé dans son coin, n'est plus considéré comme acteur à part entière sur la scène politique. Ceux qui tirent les ficelles d'**en haut** ne le voient, d'ailleurs, que comme un problème, un objet encombrant pour leurs calculs." (Chronique n°58 du 27 novembre 2018)*

*" Ceux d'**en bas** sont priés d'arrêter leur marathon de rôles inutiles, pour aller au fond des choses : exiger de vive voix de ceux d'**en haut**, ceux qui les gouvernent bien entendu, de revoir leurs copies, de se triturer un peu les méninges pour les faire sortir de cet étang dans lequel ils se débattent, d'annuler leurs rodéos carnavalesques pour reconduire le même système, en faisant fi de leur choix." (Chronique n°59 du 13 février 2019)*

Les deux locutions adverbiales citées ci-dessus renvoient aux concepts d'être en haut ou en bas. Elles représentent des indicateurs spatiaux. Dans le cinquante septième exemple, l'énonciateur utilise le *en bas*, précédé du déterminant *ceux*, qui renvoie aux bons citoyens en affirmant qu'une société est forte si ses citoyens sont inclus dans la prise des décisions. Dans le cinquante huitième exemple, la locution *en haut* renvoie aux responsables décideurs qui considèrent leur peuple comme un obstacle, pas comme une partie de la solution aux multiples problèmes qu'il vit. Dans le cinquante-neuvième exemple, nous remarquons un assemblage des deux locutions adverbiales. L'énonciateur les utilise dans le même énoncé en affirmant le renvoi d'*en bas* aux gouvernants algériens et d'*en haut* aux gouvernés algériens.

d- À gauche / à droite

" Or, j'ai regardé au coin de chaque angle, à gauche, à droite, personne : il n'y a que le chef assis dans son fauteuil, maladif et taciturne." (Chronique n°60 du 22 avril 2018)

Ces deux éléments adverbiaux indiquent le lieu où l'énonciateur a lancé son regard. Leur utilisation dénote l'aspect physique de localisation. Nous constatons qu'ils sont moins utilisés dans notre corpus.

1.5.1.2- Les déictiques démonstratifs

Les démonstratifs, eux-mêmes, comportent deux catégories : les déterminants et les pronoms.

Nous commençons par l'analyse des extraits contenant des déterminants :

*"Elle est dans l'errance et la perte de nos jeunes, dans les incertitudes d'un présent qui stagne et dans l'indécision de **ceux** qui tiennent les manettes de la grande machine politico-administrative" (Chronique n°61 du 11 août 2018)*

*"Ce «Système-bis» novateur qui permettra à tout un chacun de donner librement son avis sans être molesté, ni réprimé ou emprisonné, qui nous aidera à éclaircir les contours obscurs de cette « crise multidimensionnelle » qui, de loin, dépasse le simple constat de l'échec économique, ou **celui** de la baisse du prix des hydrocarbures." (Chronique n°62 du 07 février 2018)*

*"La situation de la majorité des Algériens aujourd'hui rappelle, à vrai dire, par bien des aspects, **celle** de ces êtres perdus dans un labyrinthe" (Chronique n°63 du 07 février 2018)*

"Galère! Quel merdier! **Ça** ressemble, aussi, au calvaire de ces médecins résidents qui se sont vu tabasser par les forces de l'ordre parce qu'ils ont osé dire tout simplement « non » à ce que nos hôpitaux ne deviennent des mouvoirs, à ciel ouvert." (Chronique n°64 du 21 février 2018)

Les déterminants mis en gras, ci-dessus, sont anaphoriquement employés. Ils remplacent des mots pour éviter la redondance. Le déterminant *ceux* dans l'extrait 61 reprend le mot *responsables* ; le déterminant *celui*, dans l'extrait 62, reprend le mot *constat* ; le déterminant *celle*, dans l'extrait 63, reprend le groupe nominal «La situation de la majorité des Algériens » et dans l'extrait 64, le déterminant *ça* reprend le mot *galère*.

Nous passons à la seconde catégorie des démonstratifs, celle des pronoms. Ceux-ci figurent dans les extraits ci-dessous que nous allons les analyser.

" Ces statistiques montrent on ne peut plus la grande hémorragie dont souffre la société algérienne. **Celle-ci** voit, désarmée, sa crème ..." (Chronique n°65 du 02 août 2018)

"Toutefois, beaucoup d'analystes ont récemment souligné qu'une moyenne de 20 milliards de dollars de réserves de change fond chaque année. **Celles-ci**, actuellement estimées à 97 milliards de dollars, peuvent s'assécher à l'horizon 2020." (Chronique n°66 du 27 février 2018)

"Or, ceux qui ne dialoguent pas en permanence avec leur sensibilité ne pourront jamais susciter du progrès. **Celui-ci** est d'abord relié à la prédisposition psychique spontanée de tout un chacun à accepter l'idée du changement." (Chronique n°67 du 24 avril 2018)

" Que faire alors rentrer chez soi ou y rester à perdre son temps? L'angoisse de ces derniers est celle de tous les Algériens aujourd'hui. Aussi, **ceux-ci** entendent-ils se poser, ça et là" (Chronique n°68 du 27 mai 2018)

Les quatre pronoms démonstratifs cités précédemment remplacent respectivement des mots et des expressions. Le *celle-ci* remplace le groupe nominal *la société algérienne*, le *celles-ci* remplace l'expression de *réserves de change fond* et le *celui-ci* est le substitut du mot *progrès*.

1.5.1.3- Les présentatifs

Il s'agit d'éléments qui servent à attirer l'attention de l'énonciataire sur l'apparition de nouveaux référents dans l'énoncé, signalons qu'il s'agit d'un procédé qui prend une plus

grande ampleur à l'oral, en s'accompagnant d'une gestuelle, le présentatif assure une certaine théâtralité du discours, il est fortement présent dans les discours journalistiques politiques.

"Comme pour compenser -ou peut-être conjurer leur désenchantement-, les Algériens se détournent de la chose politique. Voilà qui paraît bien incompréhensible dans une période de souffrance sociale aussi aiguë que la nôtre." (Chronique n°69 du 18 avril 2018)

" Nous voici donc à deux mois de l'élection du président de la République. Un événement majeur dans la vie d'une nation." (Chronique n°70 du 14 février 2019)

"Il y a, si l'on ose l'exprimer ainsi, comme un processus oppressant de «dissocialisation» à l'œuvre en Algérie ! La démocratie ou la soumission au système? " (Chronique n°71 du 07 février 2018)

"D'est en ouest et du nord au sud, c'est le même refrain qui revient sur la bouche de nos jeunes désemparés : y en a marre ! Il y a, à vrai dire, un malaise qui se ressent dès que l'on pose pied sur le trottoir de l'une de nos villes." (Chronique n°72 du 14 février 2018)

Les présentatifs utilisés dans les extraits ci-dessus sont très courants. Ils attirent l'attention sur quelqu'un ou sur quelque chose ; ce qui est connu par la mise en relief. Dans le soixante-neuvième et le soixante-dixième exemple, l'énonciateur utilise les présentatifs *voilà* et *voici* pour présenter et conclure. Le *voilà* présente le désenchantement des Algériens et conclut leur détournement de la chose politique ; le *voici* présente le pronom *nous* et conclut le rendez-vous des élections présidentielles. Dans le soixante et onzième et le soixante et douzième exemple, le présentatif *il y a* constate la présence de la démocratie ou de la soumission au système et la présence du malaise ressenti par les Algériens.

Revenons au soixante et onzième exemple où le présentatif *c'est* est défini par A. Rabatel, «y compris dans les emplois où ce, ça sont typiquement non représentants, et où *c'est*, du fait de sa valeur déictique-ostensive, est considéré comme véritablement présentatif, il connaît une valeur représentative minimale.» (2000 : 53). L'énonciateur l'utilise pour montrer que l'expression *y en a marre* est la déclaration commune de tous les Algériens qui se répète à toute intervention. Dans ce passage, le présentatif *c'est* a une valeur référentielle situationnelle. Il réfère au refrain : *y en a marre* en visant la situation sociale des Algériens.

1.5.2- Les déictiques temporels

Ces indicateurs spatiaux dont *Maintenant* est le principal servent à situer et à organiser le message dans le temps par rapport à l'énonciateur. Dans notre corpus, nous

avons recensé un nombre important de ce genre d'adverbe. Nous prenons quelques-uns comme corpus d'étude :

*" En d'autres termes, l'école algérienne d'**aujourd'hui** menace de nous détruire, au lieu de nous donner cet espoir de la renaissance, de l'évolution et du progrès. D'où la nécessité de revoir les choses de fond en comble pour le bien des générations montantes et du pays." (Chronique n°73 du 07 février 2018)*

*"En vérité, **depuis** son arrivée à la Maison Blanche il y a **maintenant** 18 mois, le candidat républicain a fait preuve d'une grande imprévisibilité." (Chronique n°74 du 12 juin 2018)*

*"Que dans un pays difficilement remis des déchirements de la violence de la guerre civile, d'aucuns instrumentalisent encore le spectre du chaos, comme paravent contre toute velléité de changement, cela paraît étrange et reviendrait à dire que l'éclaircie dans ce grand embrouillamini algérien ne sera pas pour **demain**, à moins d'un idéalisme impénitent." (Chronique n°75 du 02 octobre 2018)*

Dans le soixante-treizième extrait, l'emploi de l'adverbe de temps *aujourd'hui* ne renvoie pas au jour vécu, mais il renvoie à la période de la dernière réforme du système éducatif (réforme de 2002). L'énonciateur se démarque de cette école en disant « l'école algérienne d'**aujourd'hui** menace de nous détruire ». Il présuppose à ses interlocuteurs inclus dans le pronom personnel *nous* que notre école souffre depuis longtemps, notamment ces dernières années.

Le soixante-quatorze extrait se compose de deux indices temporels *depuis* et *maintenant*. Les deux situent le même énoncé dans cette situation d'énonciation. Ils expriment la même date de l'arrivée de Trump au pouvoir. Ils sont ambigus, sauf le second qui est concrétisé par le nombre de mois (18 mois). C'est une temporalité qui s'étend du premier jour d'être à la Maison Blanche jusqu'à ce jour-là (12/06/2018).

L'indicateur du temps *demain*, employé dans le soixante-quinzième extrait, renvoie au futur. L'énonciateur désespéré veut faire comprendre à son énonciataire que le changement en Algérie est loin. Il utilise l'embrayeur *demain* précédé d'une négation en visant le futur proche pour prouver l'irréalisation du projet du changement.

Les indices temporels, ci-dessus, sont cités à titre indicatif. D'autres indices se manifestent dans les différentes chroniques de Kamal GUERROUA; nous enregistrons : *récemment, toujours, à ce moment, avant, désormais, tantôt...*

1.6- Les types de modalités : d'énonciation, d'énoncé et du message

Selon D. Maingueneau, la modalisation est *"un des domaines les moins stables, une des plus confuse aussi, de la théorie d'énonciation..."* (1979 : 110). Elle renvoie à la triple mise en rapport établi par le discours : rapport du locuteur à lui-même ; rapport à l'objet qu'il utilise et rapport à l'interlocuteur. Cette triple mise impose une distinction à chaque énoncé selon trois types de modalités :

1.6.1- Modalité d'énonciation

C'est un type où l'attitude énonciative du locuteur se manifeste en relation avec son interlocuteur. Ce dernier est obligé de répondre aux questions posées, sous forme d'assertion, d'interrogation et d'injonction, par son locuteur. D. Maingueneau rajoute la forme d'exclamation, selon lui *"l'exclamation fait appel à une grande diversité de structures(...) il s'agit toujours d'exprimer un haut degré "* (1999 : 58). De ce fait, nous cherchons dans les extraits ci-dessous les différentes formes de cette modalité.

" Puis, y a-t-il quelqu'un dans la salle pour nous dire où sont passées les déclarations «alarmistes» d'Ahmed Ouyahia ? " (Chronique n°76 du 24 septembre 2018)

"Pourquoi pas en Algérie alors? Sachant bien que l'expérience a montré que ce sont les associations caritatives et les comités citoyens des quartiers, des inondations de Bab El Oued en 2001 et ceux du séisme de Boumerdès en 2003!" (Chronique n°77 du 04 mars 2018)

" Imposer des frais d'inscription exorbitants (soit 16 fois plus cher que d'habitude) aux étudiants étrangers (les Africains en particulier qui forment plus de 45% de la communauté étudiante étrangère en France) " (Chronique n°78 du 01 décembre 2018)

"Appliquons maintenant tous ces critères-là du «bonheur intérieur brut» aux Algériens de nos jours et tentons de savoir ce qu'il en est" (Chronique n°79 du 22 février 2018)

" Voilà les questions qui s'imposent, au moment où cette Algérie sans tuteur est, semble-t-il, à deux doigts de l'abîme. Triste !" (Chronique n°80 du 10 septembre 2018)

" D'autant qu'elle n'est pas fondamentalement politique ou économique comme on tend à le croire, mais surtout culturelle, c'est-à-dire, dans nos têtes, pardi !" (Chronique n°81 du 15 février 2018)

Dans les extraits ci-dessus, nous constatons la présence et l'attitude énonciative du locuteur à travers des déclarations, des interrogations, des injonctions et des exclamations. Dans les exemples 76 et 77, l'attitude du locuteur envers son interlocuteur se manifeste directement en employant le *nous inclusif*. En tant qu'Algérien inquiet de la grave situation sociale de son pays, il s'adresse à ses interlocuteurs en leur demandant : *où sont passées les déclarations «alarmistes» de l'ancien chef de gouvernement Ahmed Ouyahia et pourquoi pas en Algérie ?* Dans ce cas-là, ces deux phrases interrogatives représentent des modalités d'énonciation. C'est une relation directe entre l'énonciateur et son énonciataire au moment de l'énonciation où l'énonciataire est appelé à répondre aux questions posées.

Les verbes (imposer, appliquer, tenter) dans les extraits 78 et 79 sont au mode de l'impératif. Ce sont des injonctions qui mettent l'énonciateur en relation avec son énonciataire. Au moment de l'énonciation, elles permettent à l'énonciateur et à son énonciataire de se coexister et d'avoir les mêmes attitudes énonciatives.

Nous passons à la troisième forme, celle de l'exclamation, où D. Maingueneau affirme qu'elle peut diversifier les structures. C'est une modalité d'énonciation qui regroupe les inquiétudes de l'énonciateur et de l'énonciataire. L'emploi de l'exclamation *triste!* et *pardi !* à la fin des extraits 80 et 81, nous permettent de dire que les deux éléments énonciatifs se sentent malheureux de voir leur pays (Algérie) triste et que les crises politique, économique ou même culturelle sont naturelles.

1.6.2- Modalité d'énoncé

Contrairement à la modalité précédente, la modalité d'énoncé s'exerce sur le(s) contenu(s) de l'énoncé produit. Dans une seule phrase, nous pouvons trouver une seule modalité d'énonciation, mais nous trouvons plusieurs modalités d'énoncé. À travers les jugements et les représentations émis par l'énonciateur, cette modalité lui permet d'être en relation directe avec son énoncé. Elle se compose de modalités logiques (jugement porté sur une valeur de vérité ou de fausseté) et de modalités appréciatives/axiologiques (jugements affectifs, évaluatifs axiologiques et non-axiologiques).

Dans les extraits qui suivent, nous repérons et analysons les marqueurs renvoyant aux trois types de cette modalité logique (l'aléthique, l'épistémique et le déontique):

➤ **L'aléthique** est le premier de la modalité d'énoncé. Il signifie la vérité : vrai ou faux. Il exprime le possible et l'impossible, le nécessaire et le contingent. Ci-dessous, nous

présentons des énoncés contenant des marques linguistiques (verbe, adverbe, locution) ; nous les analysons selon leur catégorie.

" *Ce seront, si l'on ose dire, les lieux d'expression et de mobilisation démocratique par excellence, où la parole citoyenne **peut** facilement se libérer de façon graduelle, sans débordements de violence, encadrée de surcroît par des chartes de travail en interne.*" (Chronique n°82 du 04 mars 2018)

"*en effet, c'est **probablement** la menace américaine qui aurait poussé Kim Jong-un à proposer une entrevue avec son homologue américain-*" (Chronique n°83 du 24 mars 2018)

" *Il est **clair** que les frustrations collectives, conséquence des freins et tabous sociaux, peuvent exploser et provoquer d'énormes dégâts, quand elles ne sont pas canalisées, étudiées et soignées à la base.*" (Chronique n°84 du 25 septembre 2018)

De notre corpus, nous avons pris, à titre d'exemple :

- Le verbe *pouvoir*, dans l'extrait 82, qui renvoie à un aléthique objectif comme d'autres verbes auxiliaires (devoir, paraître, savoir...);
- L'adverbe *probablement*, dans l'extrait 83, qui renvoie à un aléthique objectif comme d'autres adverbes (inévitablement, apparemment...);
- La locution canonique *il est clair*, dans l'extrait 84, qui renvoie un aléthique objectif comme d'autres locutions (il est impossible, il est vrai ...)
- **L'épistémique** est le deuxième type de la modalité d'énoncé. Il renvoie aux connaissances et aux savoirs portés sur le monde du locuteur. C'est un type qui se présente dans l'énoncé à travers des marques linguistiques dont quelques-unes se trouvent dans les énoncés ci-dessous :

" *Comment **convaincre**, par exemple, un habitant de Bab El Oued, de Nâama ou d'Arzew qu'on planifie, en haut lieu, pour les prochaines décennies alors que les choses courantes du quotidien se gèrent mal.*" (Chronique n°85 du 18 septembre 2018)

"***Sûrement**, ce dialogue étant le seul susceptible d'apaiser les tensions de la société, et renforcer sa confiance en ses gouvernants.*" (Chronique n°86 du 09 janvier 2018)

"*Bref, **il semble que** faute d'une communication officielle efficace, les contours de notre crise deviennent de plus en plus indéfinissables.*" (Chronique n°87 du 27 février 2018)

Le verbe *convaincre*, l'adverbe *sûrement* et la locution *il semble que* figurant dans les extraits 85, 86, 87 sont des épistémiques subjectifs émis par le locuteur, grâce à ses

connaissances qu'il porte sur son monde (Algérie). L'énonciateur connaît bien son entourage ; pour cette raison, il déclare qu'il est impossible de rendre l'habitant algérien satisfait en pleine mauvaise gestion. Certain de sa bonne connaissance des gouvernants et des gouvernés, il pense que le manque de communication et l'absence du dialogue avec les différentes catégories de la société algérienne enrichissent la méfiance entre l'Etat et son peuple.

➤ **Le déontique** est le troisième type de la modalité d'énoncé. Ce type de modalité exprime des droits et devoirs. Il favorise la notion de l'obligation en impliquant aussi l'interdiction, la permission et le facultatif. Dans les énoncés suivants, nous repérons les éléments linguistiques qui renvoient à cette valeur mixte.

*"Sortir de la crise implique qu'on cesse de se rejeter la responsabilité, au moment où il **faudrait** normalement travailler d'arrache-pied pour le bien de tous."* (Chronique n°88 du 12 novembre 2018)

*"Pire, elle oublie que l'une des règles basiques de l'économie dit qu'un pays ne produisant presque rien à part la rente pétrolière subira **forcément** les contingences de l'économie libérale."* (Chronique n°89 du 21 mai 2018)

*" En somme, **il faut que** chaque partie soit assez sensible au point de vue de l'autre pour admettre que cette dernière puisse, au moins implicitement, faire la part belle au sien propre."* (Chronique n°90 du 27 novembre 2018)

Dans les trois extraits 88, 89, 90 nous remarquons que la notion de l'obligation est dominante dans les énoncés. L'utilisation du verbe *falloir* explique l'obligation de travailler jour et nuit pour sortir de la crise économique. L'adverbe *forcément* employé à titre indicatif, illustre le mauvais état d'une économie qui se base, uniquement, sur la rente pétrolière. Nous enregistrons d'autres adverbes comme : péniblement/ difficilement... La locution *il faut que* exprime que le droit de sauver le pays est partagé entre les deux parties, celle des responsables et celle des citoyens. L'énonciateur, en employant cette locution, exige le rôle du peuple comme un partenaire principal pour construire une forte économie. Nous enregistrons la présence de d'autres locutions comme : *est-il interdit ? / Il est permis...*

1.6.3- Modalité du message

La modalité du message consiste à organiser les informations du message du locuteur. Nous pouvons dire que c'est la première idée qui se forme dans le psychique du locuteur.

C'est le rapport entre le thème et le rhème en se basant sur les changements morphologiques et syntaxiques au niveau phrastique. Elle se constitue de : l'emphase, la thématisation, la passivation et la négation.

Nous nous limitons, dans les extraits ci-dessous, à envisager les deux composants l'emphase et la thématisation.

➤ **L'emphase**

L'emphase renvoie au choix effectué par le locuteur sur le mode de présentation de son discours. Elle regroupe tous les procédés d'insistance ou de mise en relief, comme les tournures de présentation (l'extraction), la répétition et l'énumération.

➤ **L'extraction**

Il s'agit de mettre en relief un constituant grâce à des présentatifs tels que : c'estqui/que, ce sont....qui/que, voici...qui/que, voilà....qui/que

*"C'est le même refrain **qui** revient sur la bouche de nos jeunes : y en a marre!"*
(Chronique n°91 du 14 février 2018)

*" **Ce pétrole qui** nous a donné pourtant, ce que nous avons tendance d'ailleurs à oublier, de mauvaises habitudes." (Chronique n°92 du 13 février 2018)*

➤ **La répétition**

*" C'est terrible ! **Tout le monde** se sent et se dit victime du «Système», et **tout le monde** en profite en même temps !" (Chronique n°93 du 24 septembre 2018)*

*" Pas question de revenir, ici, sur toutes les raisons qui tirent celle-ci vers le bas, car on en parle toujours **pour rien!** Oui, **pour rien!** Je persiste et signe sur ces deux syllabes-là : **pour rien.**" (Chronique n°94 du 11 août 2018)*

➤ **L'énumération**

" Un coup dur, à moyen terme, pour l'économie américaine sans doute." (Chronique n°95 du 14 mars 2018)

" Résultat de ce matraquage populiste : pas même une incitation à l'utopie ni à une quelconque croyance en l'astre de l'espoir, du changement par les idées, la mobilisation citoyenne." (Chronique n°96 du 28 mai 2018)

Dans ces messages, nous constatons que l'énonciateur s'est focalisé trop sur l'emploi de l'emphase. Le souci de bien présenter ses discours lui a imposé cette emphase ; ce que nous trouvons dans les énoncés sus-cités.

➤ **La thématisation**

La thématisation consiste à représenter le cadre général de l'énoncé. Elle correspond au début de la phrase et considérée comme le premier constituant qui ouvre l'énoncé.

Nous analysons les deux extraits ci-dessous en mettant l'accent sur le procédé de la dislocation qui renvoie à détacher un constituant en tête ou en fin d'une phrase et à le reprendre par un pronom.

*" Si **celle-ci**, **la société** s'entend, devrait avoir une quelconque vocation, c'est d'abord celle de former des citoyens." (Chronique n°97 du 08 avril 2018)*

*" **Ces derniers** comptent, **eux** aussi, se rencontrer dans l'autre côté du Pacifique, plus exactement dans la grande ville côtière chinoise de Qingdao, ce samedi, pour le compte de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS)." (Chronique n°98 du 12 juin 2018)*

Il est clair que les deux constituants *la société* et *ces derniers* sont repris par les pronoms *celle-ci* et *eux*. Nous affirmons, qu'il s'agit d'une dislocation en tête des deux phrases où les constituants cités sont détachés et remplacés par des pronoms.

Conclusion

Dans ce premier chapitre, l'engagement énonciatif du journaliste Kamal GUERROUA est fondé sur des procédés discursifs pertinents, purement subjectifs. Quarante-deux extraits sont consacrés pour le repérage et l'analyse de ces marqueurs linguistiques. Nous avons constaté que les verbes, les adjectifs et les adverbes axiologiques présentés comme des unités à charge sémantique ont attiré leurs énonciataires en évaluant leurs cibles positivement ou négativement. Les embrayeurs *je, nous, tu, vous, me*, les déictiques spatiaux-temporels et les types de modalité concrétisent nettement l'engagement du chroniqueur dans ses différents énoncés.

Chapitre II

L'effacement énonciatif

1- Les procédés discursifs de l'effacement énonciatif

L'effacement énonciatif est un processus de désengagement total de la part du sujet énonciateur. Ce dernier s'efface dans son énoncé en s'éloignant de ce qu'il avance dans ses propos. VION affirme que l'effacement énonciatif,

"Constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au lecteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il objectivise son discours en gommant non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (Les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable" (2001 : 334)

Nous évoquons ici, l'idée de « simulacre énonciatif » où C. K-Orecchioni affirme que la subjectivité est la règle et P. Charaudeau le décrit comme, " *un « jeu » que joue le sujet parlant, comme s'il lui était possible de ne pas avoir de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même*" (1992 : 650)

L'effacement énonciatif se manifeste à l'aide d'indices énonciatifs qui se manifestent par des énoncés désembrayés. Ce genre de discours est désigné sous le nom de positionnement énonciatif (Rabatel). Nous retrouvons dans les chroniques de Kamal GUERROUA des tournures linguistiques qui se distinguent par la présence du pronom personnel « on », les énoncés non-embrayés, l'ironie, la polyphonie et les guillemets. Elles constituent le champ d'investigation de notre étude.

1.1- Le pronom indéfini "On"

Le pronom personnel *on* est un indice énonciatif très fréquent dans le discours journalistique. Son emploi à la forme indéfinie, lui confère une valeur stylistique et s'apparente aussi à la forme personnelle où il peut remplacer *je*, *tu*, *nous*, *vous*. C'est une marque linguistique qui se manifeste plus à l'oral qu'à l'écrit. Nous analysons, dans l'extrait 99 qui suit, la valeur du pronom *on* comme procédé d'effacement énonciatif. Son hétérogénéité énonciative permet à l'énonciateur de se positionner sans s'impliquer directement dans le discours.

Dans le passage suivant, nous remarquons que l'énonciateur emploie le pronom *on* pour s'effacer en désignant les habitants résidant en Algérie ou ceux de l'étranger. D'une part, *me dit-on*, renvoie à des Algériens (habitants algériens et / ou Algériens migrants) ; d'autre part, *on me ment* ou *on me raconte*, renvoie aux Français ou Algériens migrants).

Le contexte d'énonciation lié à l'emploi du pronom *on*, permet à l'énonciateur d'exprimer son mécontentement à l'égard de la situation sociale de son pays.

« Je rêve seulement d'un zodiac «el boté» comme l'appellent les miens, juste pour oublier vos visages et votre charabia qui me saoulent et rejoindre l'autre rive de la Méditerranée où l'espoir, me dit-on, est encore possible. Si jamais on me ment ou on me raconte des salades là-bas, tant pis, j'irai quand même, ce serait mieux de toute façon que vos lâchetés, votre cupidité et vos mensonges » (Chronique n°99 du 19 décembre 2018)

Nous remarquons que les référentiels du pronom *on* dans « me dit-on » et « on ment ou on me raconte » sont exclusifs car les interlocuteurs sont entièrement absents. Dans la première expression le pronom *on* est une instance référentielle au pronom *ils* (habitants algériens et/ou Algériens migrants). Dans la seconde, c'est une instance référentielle qui renvoie à *ils* (Français ou Algériens migrants). Ce qui donne au pronom *on* la possibilité de se manifester par excellence dans ces cas de situation discursive. Nous ajoutons qu'il s'agit aussi d'une prise de distance par le locuteur, en employant la première personne *je* qui s'adresse à des interlocuteurs désignés par le pronom *On*.

" Si on laisse, en ce début 2018, traîner des oreilles indiscrètes dans l'Algérie profonde et qu'on écoute ce qui se dit entre deux verres dans les cafés ou dans les rues et les marchés, on arrive facilement à la conclusion que le pays est peuplé de 40 millions d'âmes solitaires, électrons libres livrés à eux-mêmes, qui n'ont aucun projet de vie en commun, qui rêvent tous de fuir cette Algérie percluse, malade, quasi moribonde et qui ne se voient aucun avenir dans leur propre patrie." (Chronique n°100 du 04 janvier 2018)

Dans l'extrait 100, la valeur du pronom *on* est coréférentielle. Le locuteur+journaliste s'efface en employant le *on* qui correspond au pronom *je*. Partant de ces trois pronoms *on*, nous constatons que les deux premiers renvoient à un énonciateur témoin qui rapporte des événements vécus quotidiennement en Algérie. Mais la situation d'énonciation, nous relevons dans le troisième *on* un glissement référentiel d'un locuteur témoin à un locuteur analyste qui conclut que les quarante millions d'Algériens rêvent tous de quitter leur pays à cause d'un avenir inconnu. Il a évalué les situations actuelles : économique et politique du pays à travers les déclarations de la plupart des citoyens algériens. L'utilisation de l'adverbe *facilement* après le verbe *arriver* montre, d'une façon évidente et irrévocable, que les mêmes causes donnent les mêmes conséquences. Nous constatons que le pronom personnel *on* dans ce passage est exclusif.

"Ce qui donne un avant-goût amer de faillite. A qui se plaindre en Algérie quand **on** est atteint par la maladie et les injustices ? A qui se plaindre quand **on** nous a usurpé nos droits dans une administration publique ? " (Chronique n°101 du 10 septembre 2018)

Dans le passage 101, nous remarquons une nouvelle stratégie discursive de l'énonciateur où le pronom *on* a une double interprétation. Dans la première, il renvoie au référentiel *nous*, à l'instance locuteur+interlocuteur (je + vous) ; c'est-à-dire le journaliste et une communauté limitée qui est le peuple algérien. Donc, il est inclusif.

En disant "**on** est atteint par la maladie et les injustices ?", c'est une implication directe des interlocuteurs par l'énonciateur dans cet énoncé. Il se considère, lui et tous les citoyens, comme des victimes de la mauvaise gestion.

Dans la seconde, ce même pronom renvoie à *ils* ; à une référence définie : les responsables algériens. Le pronom *nous* qui se place directement derrière le *on* explicite la charge sémantique de ce pronom. Ce qui prouve que les droits de la communauté limitée dont l'énonciateur fait partie, ont été emparés par la souveraineté de leurs responsables.

Nous concluons que le pronom indéfini *on* est un indice d'effacement énonciatif par excellence. Il est employé à la fois comme pronom inclusif et exclusif. C'est une disparition du locuteur, d'interlocuteur et du tiers. Il crée chez l'énonciateur des stratégies discursives qui lui permettent de s'effacer facilement.

1.2- Les énoncés non embrayés

Un énoncé non embrayé ou énoncé coupé est un énoncé pris hors contexte. Les marques énonciatives ne se manifestent pas dans cet énoncé et le locuteur n'intervient pas dans son discours. D. Maingueneau, dans son ouvrage intitulé "Analyser les textes de communication " dit qu'un énoncé non embrayé est "*coupé de la situation d'énonciation*" (2000). E. Benveniste le considère comme une énonciation historique dont "*personne ne parle ici, les événements semblent se raconter eux-mêmes*" (1966 : 237)

Ce type d'énoncé se trouve, d'une manière générale, dans des romans, des textes de loi, des proverbes, des modes d'emploi, un récit...

Nous repérons quelques énoncés non embrayés qui se manifestent dans quelques chroniques de notre corpus.

"... les belles paroles remplissent les oreilles mais pas les ventres !" (Chronique n° 102 du 14 février 2018)

" Zéro qui ne tourne pas en rond " (Chronique n°103 du 15 février 2018)

"Quand le seul outil connu est un marteau, toute solution est considérée comme un clou". (Chronique n°104 du 31 mars 2018)

Il est évident que les trois extraits ci-dessus ne contiennent, ni les déictiques personnels (je/tu), ni les déictiques spatio-temporels (ici/maintenant). Ce sont des énoncés coupés de leur situation d'énonciation. Nous déduisons qu'ils se manifestent comme proverbes ou des maximes dans les extraits 102, 103 et 104, considérés comme une polyphonie moins visible permettant à l'énonciateur d'appuyer sa parole sur celle d'un autre. Ce genre discursif aide l'énonciateur à appliquer une nouvelle stratégie qui lui permet de reprendre des énonciations antérieures appartenant aux locuteurs qui ont déjà articulé ce proverbe.

Dans les énoncés cités précédemment, nous affirmons que l'énonciateur, à travers sa voix, veut faire entendre une autre voix, celle du co-énonciateur. Ce que confirme D. Maingueneau dans,

" Dire un proverbe (« Qui trop embrasse mal étirent », « Tel père, tel fils »...), c'est en effet faire entendre à travers sa propre voix une autre voix, celle de la « Sagesse des nations », à laquelle on attribue la responsabilité de l'énoncé. L'énonciateur n'explicite pas la source de cet énoncé : c'est au co-énonciateur d'identifier le proverbe comme tel en s'appuyant : sur sa mémoire, parce que le proverbe appartient à un stock d'énoncés connus comme tels par l'ensemble des usagers d'une langue..." (2016 : 195)

Dans les trois énoncés non embrayés, l'énonciateur n'est pas obligé d'expliquer les proverbes présentés; il s'est limité à transmettre des énoncés déjà proférés ; ce qui prouve son effacement énonciatif.

" C'est-à-dire former, comme le dit bien Paul Harvois (1919-2000), "des êtres libres, responsables et autonomes, informés, capables d'analyser et de s'exprimer, solitaires et solidaires, préférant l'être à l'avoir, heureux si possible dans leur couple, dans leur maison, dans leur cité..." (Chronique n°105 du 08 avril 2018)

Dans l'extrait 105, il s'agit d'une citation de Paul Harvois. L'énonciateur utilise un point de vue externe pour illustrer un point de vue déjà exprimé par lui. Cette citation est une deuxième voix d'un co-énonciateur qui renforce la voix de l'énonciateur. Ce dernier joue le rôle d'un rapporteur de discours sur l'acte de communication. En nous référant à cette

citation, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une énonciation objective dont l'énonciateur s'efface dans son énoncé et n'implique pas son interlocuteur.

" Reprenant une idée, née en 1972 au Bhoutan, une mini enclave bouddhiste située dans la chaîne montagneuse de l'Himalaya, du roi Jigme Singye qui avait cessé de définir le niveau de vie de ses habitants avec les chiffres froids du Produit intérieur brut (P.I.B)" (Chronique n°106 du 22 février 2018)

Le contenu de l'extrait 106 renvoie à un passage d'un récit où l'énonciateur l'utilise pour se positionner. Cet énoncé ne comportant aucun embrayeur qui le met en relation avec sa situation d'énonciation. Il est coupé de cette situation énonciative. Nous concluons que c'est une autre stratégie exercée par l'énonciateur pour qu'il s'efface.

«Les guerres commerciales sont mauvaises et faciles à perdre», c'est ainsi qu'a répondu Donald Tusk, le président du Conseil européen, le 7 mars dernier, au président américain Donald Trump. Et pour cause, celui-ci aurait tweeté quelques jours plus tôt que «les guerres commerciales sont bonnes et faciles à gagner», pour justifier les droits de douane qu'il veut instaurer sur l'acier, à hauteur de 25%, et sur l'aluminium, à hauteur de 10%. Une décision que Wilbur Ross, le secrétaire d'Etat au Commerce, aurait qualifiée de «mûrement réfléchi». (Chronique n°107 du 14 mars 2018)

Dans cet extrait, nous distinguons trois déclarations différentes. Elles sont considérées comme des définitions. Les deux premières s'opposent pour des raisons purement politiques et économiques. Ce sont deux voix qui s'ajoutent à celle du sujet parlant. La troisième est une réponse à la deuxième où le co-énonciateur demande de faire attention en appliquant la décision du Trump. Nous constatons que l'énonciateur s'efface de nouveau en employant les trois déclarations mises en gras pour rendre ses discours plus au moins objectifs.

" Or, l'expérience montre qu'il est presque impossible de trouver le moyen d'exterminer le microbe de la gangrène qui attaque les cellules des cerveaux sans concepts bien définis ! " (Chronique n°108 du 08 avril 2018)

Enfin, l'extrait 108 renvoie à une vérité scientifique. Dans ce cas, l'énonciateur, qui est un journaliste, se considère comme un rapporteur qui fait appel à un autre énonciateur (co-énonciateur) spécialisé dans domaine de la médecine. Son acte de communication s'articule autour d'une expérience qui montre l'impossibilité d'exterminer un microbe de la gangrène sans concepts bien définis. Ce genre de discours montre la ruse de l'énonciateur à s'effacer dans son énoncé.

L'effacement du chroniqueur dans les extraits analysés se traduit par l'absence de marques énonciatives ; ce qui permet à l'énoncé non embrayé d'être utilisé dans toute situation d'énonciation.

1.3- L'ironie

D'une façon générale, l'ironie est définie comme une figure de discours ou de pensée dans laquelle nous disons le contraire de ce que nous avons l'intention de communiquer. C'est un phénomène linguistique qui consiste à dire, indirectement, ce que nous voulons faire entendre à l'interlocuteur, mais à condition, ce dernier doit être prêt à comprendre le message envoyé. Elle se présente comme un phénomène d'autonymie, comme un trope et dès fois comme une citation *"par laquelle le locuteur mentionnerait le propos d'un personnage disqualifié qui dirait quelque chose d'ostensiblement par rapport au contexte"* (Charaudeau et Maingueneau, 2002 : 331).

L'ironie se manifeste sous plusieurs formes stylistiques comme : la métaphore, la litote, l'antiphrase, l'hyperbole...

Nous présentons, ci-dessous, quelques extraits de chroniques renvoyant à l'ironie.

" C'est-à-dire contre cet individu violent, non identifié par la masse, qui joue en toute liberté le rôle de «la police des mœurs» digne des régimes théocratiques [...] " (Chronique n°109 du 18 mars 2018)

*" Si le départ à l'étranger est **un pis-aller** pour certains, il est, hélas, **un rituel à la mode**, voire «**une obligation**» pour beaucoup."* (Chronique n°110 du 18 avril 2018)

Avant de passer à l'analyse de ces deux énoncés, nous donnons un éclaircissement sur les notions de figure et du trope qui renvoient ensemble à l'ironie. Il est clair que le trope s'attache au mot et la figure s'attache à la pensée. C'est une distinction qui a été faite par plusieurs théoriciens dont C. K-Orecchioni affirme que ces deux éléments de l'ironie se distinguent au niveau de la hiérarchie. Cette dernière est présente dans le trope et absente dans la figure.

Dans le trope, nous trouvons *" Un renversement de la hiérarchie usuelle des niveaux sémantiques [...] la valeur dérivée se trouve promue au rang de valeur dénotative, cependant que le sens littéral se trouve dégradé sous de trace connotée "* (1980 : 111)

Dans la figure, nous trouvons

" Les deux termes s'y actualisent avec leurs sens littéraux respectifs, s'ils ne sortent pas indemnes de cette combinatoire insolite, aucun des deux éléments ne prévaut sur l'autre pour le disqualifier, et le sens global du syntagme n'est que la résultante que l'on construit comme l'on peut, de ce télescopage sémantique. " (Ibid.)

En nous référant à ces définitions, nous constatons, dans ces deux extraits, que l'ironie se manifeste sous deux formes :

Elle se montre comme un trope dans l'extrait 109, précisément dans l'expression "la police des mœurs" où le chroniqueur utilise le connotatif pour dévoiler la vraie image des individus théocratiques violents. Et dans le même extrait, elle se manifeste comme une antiphrase dont le mécontentement de l'énonciateur est clair par rapport au fait rapporté.

Dans l'extrait 110, l'ironie se manifeste sous forme de métaphore. L'énonciateur utilise les expressions suivantes : un pis-aller/ un rituel à la mode/ une obligation, pour exprimer la situation sociale actuelle des Algériens. Ces derniers préfèrent quitter leur pays "Harga" au lieu de vivre et revivre les mêmes mensonges de leurs responsables.

1.4- La polyphonie énonciative

La notion de la polyphonie qui demeure associée aux linguistes M. Bakhtine et O.

Ducrot, est la présence dans un discours de voix distinctes de celle de l'auteur de l'énoncé. C'est le produit social d'échanges communicatifs dont l'auteur de l'énoncé est un élément ; ce qui pense M. Bakhtine,

"dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui (reconnues comme telles), transmises à tous les degrés possibles d'exactitude et d'impartialité(ou plutôt de partialité) " (1978 : 158)

Nous mettons l'accent sur le discours journalistique qui se rapporte au discours rapporté direct ou indirect, aux proverbes, aux citations, etc. Cette multitude de voix est propre à ses locuteurs, ce qui permet au discours journalistique d'acquérir une certaine crédibilité. Dans le domaine de la polyphonie, Sophie Moirand décrit le discours journalistique,

"Le texte journalistique devient alors une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité..." (2007 : 85)

Dans la polyphonie discursive, ce sont les marques morphologiques : les guillemets, les tirets, les parenthèses, les points d'interrogation, etc, qui représentent les voix qui traversent la production écrite de l'énoncé.

Nous relevons de notre corpus des extraits de la chronique "Raina Raikoum" qui reflètent la polyphonie discursive qui se manifeste comme un discours rapporté.

" Après lui avoir assené des coups, il lui lança, froid, à la figure : «vas...! ta place est dans la cuisine !» Aussitôt, je me suis rappelé la célèbre phrase de l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, résumant, en quelques mots, le regard réducteur de ses compatriotes envers la femme : «una máquina de parir» (une machine à accoucher), dit-il, consterné. " (Chronique n°111 du 13 juin 2018)

« Comment peut-on arrêter tout ça ? me demande-t-il, inquiet. Avec l'accord de mon père, je suis prêt à m'engager et à parler en personne avec les Français. Car si l'offensive continue, vous allez mettre des terroristes au pouvoir». Ces paroles sont de Saadi, le fils d'El-Gueddafi, qui supplie en 2011, dans un hôtel de Tripoli, Philippe Bohn, l'un des hommes de l'ombre de l'Elysée pour que la France aide les milices de son père, forcées au retrait progressif par l'effet conjugué de l'avancée des rebelles et des frappes de la coalition internationale menée par la France elle-même." (Chronique n°112 du 09 avril 2018)

" C'est par un bref courrier que Donald Trump a fait part de sa décision de renoncer au face-à-face du 12 juin prochain avec Kim Jong-un, le leader communiste nord-coréen. «J'estime, argumente-t-il dans un texte d'une vingtaine de lignes, rendu public le jour même où la Corée du Nord annonçait au monde le démantèlement de l'un de ses sites d'essais nucléaires, qu'il n'est pas opportun à ce stade de maintenir cette rencontre».[...] Antonio Guterres, le secrétaire général de l'O.N.U s'est dit profondément « Jusqu'où iront alors Trump et Kim Jong-un? » " (Chronique n°113 du 27 mai 2018)

« L'Europe ne peut accueillir toute la misère du monde [...] au nom de ce principe, écrit Emmanuel Mbolela dans son ouvrage «Réfugié», les Européens laissent mourir des hommes, des femmes et des enfants devant leurs portes. La Méditerranée est devenue une fosse commune de milliers de migrants.» (Chronique n°114 du 28 novembre 2018)

Partant des quatre extraits cités précédemment, nous remarquons que d'autres voix sont associées à celle de l'énonciateur ; ce qui renvoie à la polyphonie énonciative. Cette polyphonie se représente sous deux formes : celle de la double énonciation et celle de la seule

énonciation (un seul locuteur). Laurent Perrin, dans son article " La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage" explicite cette vision de formes de polyphonie.

D'après lui, Oswald Ducrot " assimile en revanche à une première forme de polyphonie les cas de « double énonciation " et il ajoute que

" Contrairement au précédent qui, à deux reprises successives, mettait en jeu un double procès énonciatif relatif à deux situations et notamment à deux locuteurs distincts, le passage ci-dessus ne met en scène que sa propre énonciation et un seul locuteur, identifié au journaliste." (L. Perrin, 2004 : 270)

Dans l'extrait 111, l'énonciateur utilise un discours direct qui se caractérise par l'utilisation des guillemets en introduisant les propos d'autrui. Nous observons qu'une double situation d'énonciation se manifeste : celle du jeune qui a insulté la jeune fille et celle de l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa. Le locuteur utilise ces deux procès énonciatifs dans le but de comparer deux idées socialement différentes mais qui portent la même idéologie envers la place de la femme dans telle société.

Les mêmes remarques sont portées sur le contenu de l'extrait 112. La voix du *Saadi* fils d'*El Gueddafi* et celle de *Philippe Bohn* représentent deux actes de communication appartenant à deux locuteurs distincts. Chacun d'eux négocie pour ses propres intérêts. *Saadi* voulait stopper l'offensive française et *Philippe Bohn* voulait finir avec le régime d'*El Gueddafi*.

Dans l'extrait 113, nous enregistrons aussi une double énonciation. L'emploi du pronom personnel *je* renvoie à la première voix dans ce passage, celle du *Trump* qui a utilisé un discours indirect en employant la proposition introductive "que" dans « J'estime, qu'il n'est pas opportun à ce stade de maintenir cette rencontre». Et l'emploi de la voix du secrétaire général de l'O.N.U *Antonio Guterres* qui se demande « Jusqu'où iront alors Trump et Kim Jong-un?». Nous constatons une troisième voix qui s'intervient, celle du président de la Corée du Nord *Kim Jong-un*.

Dans le dernier extrait, nous déduisons qu'il s'agit d'une seule voix, celle d'*Emmanuel Mbolela* qui met en scène sa propre énonciation. Il s'engage à défendre les droits de vivre pour les migrants qui traversent la Méditerranée en accusant les européens.

Nous concluons que le chroniqueur a beaucoup utilisé le discours rapporté dans ses chroniques. Ce qui confirme la prépondérance de cette marque énonciative qui relève de la polyphonie énonciative.

1.5- Les guillemets

Les guillemets introduits dans un énoncé ou dans une citation sont considérés comme une deuxième voix dans la polyphonie énonciative. Ils apportent des informations supplémentaires et des explications pour éclairer le sens de l'énoncé. Ce sont des marques d'effacement énonciatif qui permettent à l'énonciateur de se distancier de ce qu'il a produit. Ils sont définis "comme une marque typographique qui encadre des séquences verbales pour signaler que ces derniers relèvent de l'autonymie" (Maingueneau et Charaudeau, 2002 : 289)

Cette marque morphologique encadre, généralement, le discours direct, mais elle peut être employée pour un seul mot ou expression. Nous citons quelques exemples tirés de notre corpus.

«Pourquoi notre cinéma peine-t-il à prospérer ?» [...] «Quel en est le secret?»[...] «De la fierté à montrer ce que l'on a et de l'estime de soi» [...] «Je vais t'expliquer une chose : un commerçant ne peut jamais vendre un produit, s'il n'est pas convaincu lui-même de son utilité. » [...] «et tu penses que ce n'est pas le cas aujourd'hui?» «La semaine passée, j'avais assisté à Paris à une semaine culturelle consacrée au cinéma algérien, n'était-ce la présence de quelques Européens curieux de découvrir la culture du Maghreb, la salle aurait été quasi vide. Dommage !». « A quoi cela est-il dû à ton avis?» «D'une part, au manque de publicité de la part des chargés de la culture au niveau de l'appareil étatique. D'autre part, parfois on a l'impression que les réalisateurs eux-mêmes croient que leurs films intéressent peu le public et y mettent peu d'énergie pour les diffuser ! Comment veux-tu alors que les spectateurs viennent pour les regarder?». «Tu veux dire que c'est le manque d'encouragement des pouvoirs publics, du sponsor et de la publicité qui a freiné notre production cinématographique?». «Pas que ça! ça participe plutôt d'un sentiment d'infériorité culturelle». " (Chronique n°115 du 19 juin 2018)

... étonné, «Le téléphone arabe, mon ami !» (Chronique n°116 du 29 mai 2018)

... marcher dans la rue comme ses confrères «hommes»? (Chronique n°117 du 13 juin 2018)

« Tahia ya Didou », « Chronique des années de braise » (Chronique n°118 du 19 juin 2018)

Les guillemets figurants dans les extraits ci-dessus sont considérés comme des marques d'effacement par excellence. Certes, leur interprétation dépend des lecteurs, mais l'énonciateur, dans ces quatre extraits, a utilisé des expressions claires et compréhensibles.

Dans l'extrait 115, nous constatons un nombre important de marques d'effacement. Nous l'avons choisi, malgré sa longueur, car c'est un dialogue entre l'énonciateur est un citoyen connaisseur du cinéma.

Nous remarquons que cette chronique est présentée sous forme d'un va-et-vient de questions et réponses. L'emploi des guillemets, dans ce cas, est indispensable parce qu'il s'agit des énoncés propres à l'énonciateur et à son énonciataire. Ce sont des discours directs qui renvoient à d'autres voix dans la situation d'énonciation permettant à l'énonciateur de s'effacer facilement.

L'expression "le téléphone arabe", dans l'extrait 116, fait partie du langage familier. Le chroniqueur l'a utilisée pour montrer, d'une part la célérité du message véhiculant ce moyen de contact et d'autre part, pour dévoiler les pratiques commerciales anormales de quelques commerçants algériens. Nous remarquons ici un changement de registre, ce qui affirment Charaudeau et Maingueneau "*un changement du statut verbal de l'expression, un changement de registre*" (Ibid, p. 290)

La mixité dans la société algérienne est un danger ; c'est le message que veut véhiculer l'énonciateur dans l'extrait 117. En tant qu'homme, il s'efface dans l'emploi du terme « hommes ». La mise de ce dernier entre guillemets renvoie à la mixité vécue en Algérie dans tous les domaines de la vie. Son objectivité le pousse à poser des questions à propos du sujet de la place qu'occupe la femme algérienne. Elle est présente dans tous les secteurs, pourquoi, il est interdit de pratiquer le jogging ? C'est une stratégie de l'énonciateur pour exprimer son point de vue et aussi le point de vue de plusieurs Algériens qui dénoncent cet acte impardonnable.

Dans l'extrait 118, des titres de films algériens sont mis entre guillemets. L'énonciataire les apprécie et l'énonciateur les met entre guillemets pour montrer qu'ils sont propres à leurs éditeurs. Ce genre d'effacement a permis de concrétiser le rôle primordial des guillemets dans le discours journalistique en encadrant une citation ou un proverbe, mais ils peuvent influencer et orienter le lecteur vers ce que l'énonciateur veut réaliser.

Nous remarquons que l'objectivité de l'énonciateur et sa volonté de se démarquer de son énonciation résident dans l'emploi des guillemets.

1.6- Le discours implicite

Le discours implicite est l'une des stratégies adoptées par le chroniqueur pour qu'il s'efface dans son discours. C'est une continuité avec le déjà dit et le déjà fait par le locuteur.

Pour D. Maingueneau le langage, en plus qu'il est un instrument de communication recourt aussi à l'implicite,

"l'existence du présupposé est manifestement liée à des principes d'économie ; la communication serait impossible si l'on ne présupposait pas acquis un certain nombre d'informations, à partir desquelles il est possible d'en introduire de nouvelles" (1990 :78)

Nous pouvons comparer l'implicite à un test dont le lecteur est obligé de restituer tout ce qui n'a pas été expressément dit ou écrit à lui. Il se constitue de deux contenus implicites : le présupposé et le sous-entendu.

1.6.1- Le présupposé

Le présupposé est une forme de l'implicite définie par C. K-Orecchioni comme, *"Toutes les informations qui sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif"* (1986 : 25)

Dans les extraits qui suivent, nous allons déchiffrer les allusions qui se trouvent dans les énoncés avancés où elles sont des présupposés considérés, tantôt comme des conditions d'emploi, tantôt comme des éléments de contenu.

"Moins de trente ans après la chute de l'Union soviétique, Vladimir Poutine fait comme si la Russie n'avait jamais perdu, au sortir de la guerre froide, en 1990. D'ailleurs, à seulement quelques jours de la présidentielle prévue le 18 mars prochain, ce dernier a montré dans son discours annuel au parlement, infographies et vidéos à l'appui, que la puissance de la Russie ne cesse d'augmenter malgré les sanctions économiques occidentales à son encontre (armement, technologie de pointe, poids politique à l'international... économie, etc.)." (Chronique n°119 du 07 mars 2018)

Cet extrait renvoie à un présupposé comme condition d'emploi. Ce qui est expliqué dans l'utilisation du nom du président russe dans l'énoncé « Vladimir Poutine fait comme si la Russie n'avait jamais perdu, au sortir de la guerre froide, en 1990 ». L'énonciateur emploie directement le mot *Vladimir Poutine* sans le substituer, par un autre substitut, par exemple le

pronom «il». Tout cela est fait dans le but de donner une valeur logique à cet énoncé en passant par une vérité connue (Vladimir Poutine) ; ce qui disait O. Ducrot dans,

« Les présupposés d'un énoncé doivent être vrais pour que celui-ci puisse prétendre à une valeur logique quelconque (vérité ou fausseté), pour qu'il puisse être présenté comme une thèse, susceptible de vérification et de réfutation, susceptible aussi d'être conclue d'une autre thèse ou de lui servir d'argument.» (1991 : 26)

Nous constatons que le présupposé dans cet énoncé est « la Russie a perdu le combat, au sortir de la guerre froide, en 1990 ». L'énonciateur a réussi à dévoiler ce qui cache le président russe envers la chute de l'URSS et la crise économique vécue dans cette période là.

"En cette année 2018, l'Algérie est appelée à son tour, surtout en cette période critique d'austérité, à valoriser l'apport financier de sa diaspora afin de donner un coup de pouce à la machine de croissance et agir sur l'attractivité économique. Choses qui ne peuvent, toutefois, aboutir sans la professionnalisation de son système bancaire et la mise en œuvre de méthodes d'approche aussi valorisantes qu'efficaces auprès de notre diaspora à l'étranger." (Chronique n°120 du 27 mars 2018)

Cet extrait, malgré la contenance d'un présupposé, il diffère du précédent. Il s'y agit d'un présupposé considéré comme élément de contenu ; tout simplement, la présupposition est introduite dans l'énoncé.

De l'énoncé mis en gras, nous relevons que l'énonciateur présuppose que l'Algérie a vécu une crise économique aiguë et qu'elle n'a pas valorisé son apport financier les années qui précèdent 2018. Nous rajoutons que cette présupposition se trouve à l'intérieur de cet énoncé. Elle est un élément de contenu pas une attitude vis-à-vis du contenu, comme l'affirme O. Ducrot dans, « *la présupposition elle-même un élément du contenu, et non pas une attitude vis-à-vis du contenu* » (Ibid, p.25)

1.6.2- Le sous-entendu

Le sous-entendu s'oppose complètement au présupposé. C.K. Orecchioni et D. Maingueneau se mettent d'accord que cette opposition réside dans le non partage des mêmes propriétés d'indifférence à la négation qui existe souvent chez les présupposés.

Pour D. Maingueneau, «*Les sous-entendus ne sont pas prédictibles hors contexte ; selon les contextes la même phrase pourra libérer des sous-entendus totalement différents* » (1990 : 90)

Contrairement au présupposé, nous remarquons que le sous-entendu se caractérise par sa dépendance par rapport au contexte, son inconstance et son instabilité.

Les énoncés figurant dans les extraits ci-dessous, nous permettent d'analyser cette deuxième forme de l'implicite.

"Etonnant comment d'un simple employé dans une petite entreprise publique implantée au fin fond du pays jusqu'au sommet de la pyramide de l'Etat, personne ne se veut responsable de rien chez nous. Comme si l'esprit du temps travaille, sans cesse, à diluer toute culpabilité individuelle dans cette crise protéiforme qui nous accable." (Chronique n°121 du 05 avril 2018)

Dans cet exemple, l'énonciateur sous-entend la culpabilité collective des crises que vit le peuple algérien. Nous remarquons la présence de la culpabilité individuelle et l'absence de la culpabilité collective ; ce qui démontre la dépendance du sous-entendu employé par le locuteur qui reste fidèle à son contexte.

L'instabilité et l'inconstance de ce sous-entendu nous amène à dire qu'il ne s'agit pas que de la culpabilité collective, mais il renvoie aussi à l'irresponsabilité et la négligence totale exercées par les citoyens algériens qui sont soumis au fatalisme.

"Décidément, ce fut la règle de «deux poids, deux mesures» qui était appliquée dans ces deux conflits régionaux ayant eu lieu la même année. Le malheur dans tout ça, c'est qu'après la chute d'El-Gueddafi, les puissances occidentales, à leur tête la France, ont carrément délaissé ce pays en proie aujourd'hui à de vives tensions, rongé par les milices et sans aucun pouvoir central." (Chronique n°122 du 09 avril 2018)

L'extrait n°122 est composé de plusieurs sous-entendus. Nous prenons à titre d'exemple deux sous-entendus : le premier renvoie à l'instabilité qui va dominer le Maghreb et le Sahel après la chute du régime d'El-Gueddafi, le second renvoie au futur de la Lybie après la mort de son chef.

Nous constatons que l'énonciateur parle de la destruction entière d'un régime qui a beaucoup résisté et qui a assuré la sécurité de la région pendant plusieurs années. Il sous-entend le danger qui menace les pays voisins, notamment l'Algérie. Nous remarquons la dépendance du sous-entendu (la menace des pays du Maghreb et du Sahel) en gardant le rapport avec son contexte (la chute du régime d'El-Gueddafi).

Dans le second énoncé, nous mettons l'accent sur le déictique temporel «aujourd'hui». Il est clair que l'emploi de l'expression «ont carrément délaissé ce pays en proie **aujourd'hui** à de vives tensions» montre que la Lybie d'hier était un pays calme et en paix et que demain, il deviendra un refuge de terroristes qui obligera les Libyens à vivre dans l'anarchie.

Enfin, nous optons à dire que les actes de langage indirects (le présupposé / le sous-entendu) supposent des contenus implicites. Le premier est stable et se tire de l'énonciation ; le second dépend du contexte, se tire de l'énoncé et son existence est incertaine.

1.7- L'inférence

Partant de la définition de C. K-Orecchioni où l'inférence est « *Toute proposition implicite que l'on peut extraire d'un énoncé, et déduire de son contenu littéral en combinant des informations du statut variable (internes et externes)*» (Ibid, p.24)

Nous ajoutons que l'inférence est une opération qui consiste à ajouter une information en raison de son lien avec une information préalable tenue pour vraie. Elle implique le recours à l'interprétation, peu importe qu'il y ait une suggestion.

Nous repérons dans les exemples qui suivent quelques inférences employées par le chroniqueur.

"D'autant qu'en raison de cette machine-laminoir de l'austérité, la pauvreté se propage vite comme de la peste, plongeant malheureusement la majorité des nôtres dans une tourmente où le combat se joue non seulement pour une survie pécuniaire et alimentaire, mais implique leurs efforts constants afin que ne soient pas altérés leur amour-propre et leur dignité, bref, «garder la tête haute», comme on dit communément dans la rue algérienne." (Chronique n°123 du 10 avril 2018)

Dans cet extrait, l'énonciateur critique la situation sociale et le pouvoir d'achat des Algériens. Il s'efface en utilisant le sous-entendu au début et au milieu de cet extrait, mais à la fin de ce dernier, il emploie l'énoncé «bref, «garder la tête haute», comme on dit communément dans la rue algérienne» qui est considéré comme une inférence où le locuteur rajoute une information qui exprime le sous-entendu et qui s'ajoute à des vraies propositions.

L'inférence que nous venons de citer sous-entend la bassesse des têtes des Algériens. L'énonciateur la rajoute implicitement aux vrais différents problèmes sociaux du peuple algérien pour renforcer son opinion.

1.8- La connotation

La connotation comme forme d'implicite s'ajoute aux autres actes implicites utilisés par le chroniqueur Kamal GUERROUA dans ses discours journalistiques. Elle est considérée comme une proposition déjà existante dans l'arrière-plan de l'allocutaire. D'un point de vue sémantique, elle est un sens particulier d'un mot ou d'un énoncé qui s'ajoute au sens ordinaire selon la situation ou le contexte énonciatif.

De préférence, nous utilisons le pluriel (les connotations) car pour un énoncé dénotatif, nous pouvons trouver plusieurs connotations. Cela revient à la signification affective de l'interlocuteur qui s'ajoute aux éléments permanents du sens d'un mot dénotatif.

Nous allons analyser, dans les extraits ci-dessous, ce genre d'implicature qui se considère comme un plus implicite pour le raisonnement du chroniqueur.

*"Si j'avais une goélette, je l'appellerais sans doute «Dulcinée» et je serais «Don Quichotte», l'amoureux platonique qui enfourche sa «Rocinante», non pas pour me battre contre les moulins à vents, mais **pour tracer mon chemin vers l'ailleurs des possibles**. Et après l'avoir poussée sur la marée descendante, je respirerais sous le triangle argenté de sa voile les flots enivrés de l'aventure. Arrivé à **bon port**, je me coucherais sous tous les ponts pourvu que je caresse, de mon cœur, de mes paumes, **la plante de mes pieds nus, le rêve de la liberté..., de la dignité.**"* (Chronique n° 124 du 23 avril 2018)

Dans cet exemple, l'énonciateur utilise les expressions connotatives comme « pour tracer mon chemin vers l'ailleurs des possibles » et « la plante de mes pieds nus, le rêve de la liberté..., de la dignité ». Cette stratégie implicite lui permet de persuader son énonciataire qui rêve à quitter l'Algérie.

La première expression est une connotation dont l'emploi de « *vers l'ailleurs des possibles* » renvoie aux pays étrangers où le harrag³ algérien veut aller pour réaliser ses rêves possibles qui sont, en revanche, impossibles dans son pays. Cette expression affective s'ajoute à l'expression dénotative « non pas pour me battre contre les moulins à vents » pour former une connotation impliquée par le locuteur dans le but de renforcer son argumentation énonciative.

La seconde expression n'est pas moins valeureuse que la précédente. Elle est utilisée pour sous-entendre la joie du locuteur quand il se débarque sur l'autre côté de la

3- Le harrag renvoie au migrant illégal.

Méditerranée. L'emploi de « *la plante de mes pieds nus, le rêve de la liberté..., de la dignité* » se focalise sur la connotation où l'énonciateur affirme que les Algériens sont dépourvus de la liberté et de la dignité dans leur pays. Ils ne possèdent même pas le droit de donner leurs points de vue sur les décisions prises par leurs officiels, d'avoir un boulot après des longues années d'étude, d'être libre en s'exprimant, d'être digne... Tout ça s'ajoute à l'expression dénotative « *Arrivé à bon port* » qui renvoie à l'occident où tous les droits de la citoyenneté sont réservés.

"Puis, ce parkingueur a lui aussi sa propre logique qu'il résume ainsi : «tant que mon pays ne me donne pas du boulot, il va falloir que j'arrache d'office ma part de la rente». Comment ? En réussissant à extorquer des sous aux autres au nom de la loi du plus fort. Mais laquelle ? Sans doute celle du parkingueur. Bref, on décèle dans ce phénomène comme une lutte symbolique pour le pouvoir sur fond de crise sociale aiguë !" (Chronique n°125 du 14 mai 2018)

Dans ce cent vingt-cinquième extrait, il s'agit aussi de la connotation mais dans un contexte différent au précédent. Nous remarquons que l'énonciateur l'a utilisée d'une part dans l'intérêt du parkingueur et d'autre part dans son désintérêt.

L'utilisation de la connotation dans l'intérêt du parkingueur se manifeste dans l'énoncé «*il va falloir que j'arrache d'office ma part de la rente*». De cela, il est évident qu'il n'existe pas d'égalité sociale en Algérie. Les Algériens du haut vivent à la merveille tandis que ceux du bas survivent en pleine misère. Pour ces raisons, le parkingueur crée un nouveau boulot, en imposant à la société une nouvelle astuce, en parallèle de revenus annuels du gouvernement, pour gagner de l'argent. C'est une connotation qui s'ajoute à la vraie dénotation qui est la rente des hydrocarbures.

L'utilisation de la connotation dans le désintérêt du parkingueur s'explique dans l'énoncé «*Mais laquelle ? Sans doute celle du parkingueur* ». Nous relevons de cet énoncé que le parkingueur, d'un simple citoyen qui cherche sa nourriture, se transforme à un autoritaire qui oblige ses frères à payer au noir au nom d'une loi imposée par lui.

Nous remarquons que le journaliste a utilisé cette connotation pour montrer l'anarchie qui véhicule dans notre société et la méchanceté des citoyens algériens qui pratiquent les mêmes actes que leurs responsables. C'est une connotation renvoyant au mauvais comportement du peuple algérien qui s'ajoute à la dénotation du mauvais comportement de leurs officiels.

1.9- La négation

Dans ce passage, nous n'allons pas nous limiter à la notion de la négation comme forme opposante à l'affirmation, mais nous portons notre attention sur la polyphonie de la négation dans le discours journalistique de Kamal GUERROUA.

Maintes définitions ont été proposées pour la notion de la négation, nous choisissons celle d'O. Ducrot,

"Ici, le locuteur de «Pierre n'est pas intelligent » en s'assimilant à l'énonciateur E2 du refus, s'oppose non pas à un **locuteur**, mais à un **énonciateur** E1 qu'il met en scène son discours même et qui peut n'être assimilé à l'auteur d'aucun discours effectif." (1984 : 217 citée par Hamm. A, 1994 : 171)

Cette citation qui renvoie à un type de négation polémique est soutenue par plusieurs linguistes ; nous citons, à titre d'exemple, J. Moeschler qui pense que *"tout énoncé négatif convoque, fictivement un dialogue polémique."* (1991:124)

La polyphonie de la négation comme forme d'implicite est la présence de deux points de vue ou plus dans un même énoncé. C'est une diversification de points de vue qui change l'idéologie du lecteur et le désoriente en le poussant à reconstruire sa manière de penser à l'aide des marqueurs polyphoniques.

Tout d'abord, nous mettons l'accent sur l'emploi de la négation dans les énoncés avancés dans le corpus. Nous constatons que l'opérateur de la négation syntaxique « ne » est présent dans toutes les formes de négation comme : ne ...pas, ne...rien, ne...jamais, ne...aucun, ne...guère, ne...plus, ne...nullement, ne point, ne...ni...ni, personne...ne, non, non pas, non plus, plus aucun, pas, pas de, pas du tout, aucun, sans aucun, etc.

Nous récapitulons ces occurrences dans le tableau ci-dessous pour découvrir leur taux d'emploi et leur efficacité dans la stratégie argumentative qui consiste à présupposer des points de vue pour les réfuter.

Formes employées de la négation « ne »	Leur nombre	Leur pourcentage
Ne ...pas	145	36.61%
Ne ...rien/ Rien...	11 /39	02.77% / 09.84%
Ne ...jamais	22	05.55%
Ne ...aucun/ Plus ...aucun	05/04	01.26% / 01.01%
Ne ...guère	02	00.50%
Ne ...plus	22	05.55%
Ne ...nullement	01	00.25%
Ne ...point	03	00.75%
Ne ...ni...ni...	15	03.78%
Personne ...ne	13	03.28%
Non	22	05.55%
Non ...plus/ Non ...pas	01/03	00.25% / 00.75%
Pas	26	06.56%
Pas de.../ Pas du tout	27/ 05	06.81% / 01.26%
Aucun(e)/ Sans aucun(e)	11/20	02.77% / 05.05%
Total	396	100%

Tableau 12 : nombre et pourcentage des formes renvoyant à la négation dans les énoncés du corpus

Nous relevons dans le tableau, ci-dessus, le nombre des formes de la négation « ne » qui se limite à 396 occurrences. Ces dernières se répartissent en 20 formes dont la forme « ne...pas » est la plus dominante.

Nous remarquons qu'il s'agit de deux groupes : un groupe qui se constitue de quatre formes qui sont plus employées et seize autres moins employées.

La forme « ne...pas » représente un pourcentage de 36.61% qui dépasse le 1/3 du nombre total des formes employées. Elle est suivie par la forme « rien » avec un taux de représentation de 09.84%. En troisième place, la forme « pas de ... » représente 06.81, pas loin de la forme « pas » représentée avec un pourcentage de 06.56 %. Nous constatons que ces quatre formes sont dominantes dans toutes les chroniques.

Le second groupe englobe seize formes de négation dont « ne...jamais », « ne...plus » et « non » ont un taux de pourcentage commun de 05.55% et la forme « sans aucun(e) » avec un pourcentage peu réduit de 05.05%.

La forme « ne...jamais » fait intervenir un trait temporel, ce que nous relevons dans l'énoncé suivant : « Devenus pourtant ses otages, ces derniers **n'ont jamais hésité un instant** à jouer les conciliabules avec les autorités. » (Chronique du 13 février 2018)

La forme « ne...plus » introduit un présupposé dans la situation d'énonciation. L'énoncé « En effet, les penchants protectionnistes du locataire de la Maison-Blanche **n'arrangent plus** les membres de l'Union européenne... » (Chronique du 14 mars 2018), explicite la présupposition que les penchants protectionnistes du locataire de la Maison-Blanche ont arrangé auparavant les membres de l'Union Européenne.

La troisième forme « non » indique une décision finale. C'est une négation qui n'introduit rien et qui ne fait pas d'appel. L'expression « Non, absolument pas ! » (Chronique du 5 mars 2018) explique nettement l'emploi de cette forme de négation.

La quatrième combinaison « sans aucun » appelle un trait nominal. Elle est toujours suivie d'un nom. L'énoncé « Toutes les projections politiques ou économiques actuelles de la réalité sociale que se font nos responsables sont comme caricaturales [...] avec très peu de lucidité et **sans aucune dose** du sérieux... » (Chronique du 31 mars 2018), explique l'emploi de cette forme de négation suivie par le nom « dose ».

Les douze formes qui restent, leurs pourcentages varient entre 00.25% et 3.78%. Elles sont moins utilisées en remarquant le pourcentage légèrement élevé des deux formes « ne...ni...ni » qui fait intervenir un trait d'exclusion et « personne...ne » qui appelle un trait adverbial.

Toutes ces formes de la négation sont considérées comme des éléments qui renvoient à la syntaxe et/ou à la sémantique des énoncés niés en décrivant la négation proposée qui vise une intention argumentative polyphonique.

Revenons aux notions : la négation polémique et la négation comme marqueur de polyphonie. Nous nous intéressons, dans les extraits qui suivent, aux éléments qui permettent de relever ces deux formes de négation.

1.9.1- La négation polémique

Comme son nom l'indique, elle est ouverte sur plusieurs interprétations qui mettent les énonciateurs en position de polyphoniser les dits de l'énonciateur. C'est une mise en scène de deux points de vue au niveau de la signification.

Partant de la question suivante : l'emploi de la négation polémique est-il un rejet ou une description ? Pour répondre à cette question, nous nous référons à certains théoriciens dont O. Ducrot pense qu'elle est un emploi de rejet car la description n'est qu'une dérivation de la négation polémique,

"cette forme de négation comme étant la dérivation d'une négation polémique dont la fonction principale serait la réfutation, et où les deux conceptions de réfutation et de dérivations seraient accompagnées par certains marqueurs, syntaxiques et sémantiques."
(Ibid, p.23)

R. Martin soutient la théorie de Ducrot, en pensant que l'énoncé nié véhicule l'idée sous-jacente. Il affirme que "*la négation purement descriptive n'existe pas*" (183 : 179)

En nous référant à ces deux théories, nous pouvons dire que la négation descriptive sert tout simplement à décrire un état du monde, tandis que la négation polémique sert à s'opposer à un point de vue susceptible d'être soutenu par un être discursif.

Nous concrétisons ce qui est dit, précédemment, dans les extraits ci-dessous :

"Or, comment espère-t-on sortir de la crise si l'on ne met pas les choses au clair ? Si, au lieu d'ouvrir le débat sur les perspectives d'avenir, on cadenasse les portes du dialogue social et polarise les choix politiques autour d'intérêts clientélistes, clanistes et rentiers."
(Chronique n°126 du 09 février 2019)

Dans cet extrait, le locuteur se positionne inclusivement en employant le pronom *on*. Il utilise la négation pour réfuter la mauvaise gestion exercée par ceux qui sont en haut, en leur demandant d'associer tout le monde dans la prise des décisions.

Il paraît que c'est une négation conditionnée où l'énonciateur se sent responsable, lui et tous les Algériens gouvernants et gouvernés, de la crise nationale. Il faut qu'il ait une relation permanente entre le peuple et les décideurs pour que tout soit clair.

Nous remarquons que le sens de l'énoncé négatif est restreint au mot « responsabilité » malgré sa diversité polyphonique car il s'agit d'une polémique qui véhicule des idées sous-jacentes. Il est clair que le locuteur accuse les responsables du sommet, mais d'autres interprétations polyphoniques se manifestent ; nous citons à titre d'exemple, le reproche aux citoyens qui préfèrent vivre dans le fatalisme.

Nous constatons que c'est une négation polémique qui s'oppose au point de vue « l'espoir de sortir de la crise » qui est le rêve de tous les Algériens du haut et du bas.

1.9.2- La négation comme marqueur de polyphonie

Partant de la citation de H. NØlke, "*Tout énoncé est fondamentalement polyphonique*" (1994 : 154) ; ce qui soutient l'idée de tout le monde, que chaque énoncé est polyphonique et qu'il cache un autre énoncé. De ce fait, le locuteur, en produisant son discours, fait appel à plusieurs voix qui permettent à chaque allocutaire d'interpréter le discours produit à sa manière.

Dans ce passage, nous accordons de l'importance à la relation négation/polyphonie. Nous remarquons que le chroniqueur a employé plusieurs marqueurs dont la négation comme marqueur de polyphonie. Cette négation est conçue comme le contraire du point de vue du locuteur. Selon H. NØlke, la négation est un marqueur fort de polyphonie externe⁴ où, « *l'énoncé véhicule un point de vue, pdv, qui est associé à quelqu'un de différent des êtres de discours indivisibles L et lo* ». (Ibid.). Elle impose à l'énoncé qui l'abrite de véhiculer deux points incompatibles où le locuteur est responsable de son point de vue (pdv2) et non responsable du point de vue sous-jacent (pdv1) qu'il réfute.

L'extrait qui suit, éclaire l'efficacité de l'emploi de la négation pour une multitude d'interprétations polyphoniques.

"C'est le minimum! La crise actuelle n'est pas seulement une question d'hommes, mais de tout un ensemble de facteurs endogènes et exogènes dont il faut entreprendre, illico presto, le diagnostic, préparer le traitement, et administrer les doses médicamenteuses. Le pays est un corps malade, ne pouvant ni bouger ni parler. Il est dans l'aphasie la plus totale. Vu de l'extérieur, il ressemble à une momie, sur le point de se désarticuler, se décomposer, s'éclater sous les pressions de toutes sortes. Subi de l'intérieur, il est un fardeau dur à porter par les épaules de nos jeunes, harassés par son énorme poids et surtout... ses odeurs infectes." (Chronique n°127 du 13 février 2019)

En amont, nous analysons les deux énoncés suivants : « La crise actuelle n'est pas seulement une question d'hommes / Le pays est un corps malade, ne pouvant ni bouger ni parler » où nous constatons la présence de la négation. Dans le premier comme dans le second, le locuteur est responsable de ses points de vue (pvd2) dans les énoncés niés, en réfutant les points de vue sous-jacents (pvd1).

4- « polyphonie externe » expression prise de l'article de Merete Birkelund « Cette polyphonie n'est pas externe mais interne », *Arts et Savoirs* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 15 juillet 2012, <http://journals.openedition.org>

Dans le premier énoncé nié (pvd2) « La crise actuelle **n'est pas** seulement une question d'hommes », le locuteur est responsable, mais la non responsabilité réside dans l'énoncé (pvd1) « La crise actuelle est seulement une question d'hommes ».

Dans le second (pvd2) « Le pays est un corps malade, **ne** pouvant **ni** bouger **ni** parler », le locuteur est responsable, mais dans l'énoncé (pvd1) « Le pays est un corps malade, pouvant bouger et parler », il n'est pas responsable.

L'emploi de la négation « ne...pas » ou la double négation « ne...ni...ni » fait appel à plusieurs interprétations polyphoniques où s'interviennent plusieurs voix.

Pour le « ne...pas », nous optons à dire que cette négation renvoie, premièrement, à la paralysie totale du président Bouteflika, deuxièmement aux gouvernants, aux responsables de tous les secteurs, aux citoyens, à tous les Algériens. Tout le monde est responsable et doit trouver immédiatement des solutions à cette crise de multiples branches.

Pour le « ne...ni...ni... », il est évident qu'il revoie au symbole du pays, à un président paralysé, presque immobile sur une chaise mobile. Nous pouvons rajouter une deuxième interprétation polyphonique celle de la société qui est aussi malade, épuisée et instable sur tous les niveaux. Ça peut renvoyer aussi à la faible économie nationale, à la santé « malade », aux différents problèmes de l'enseignement et l'éducation nationale, etc.

En aval, nous mettons l'accent sur une polyphonie assez complexe car il s'agit d'une combinaison de deux éléments dans un même énoncé la négation *ne...pas* et le connecteur d'opposition *mais*.

Nous prenons le même extrait ci-dessus comme objet d'étude. Nous remarquons que le *ne...pas* et le *mais* se trouvent dans le même énoncé « La crise actuelle **n'est pas** seulement une question d'hommes, **mais** de tout un ensemble de facteurs endogènes et exogènes... »

Nous constatons que le segment introduit par le connecteur *mais* «de tout un ensemble de facteurs endogènes et exogènes...», est de la responsabilité du locuteur, mais celui qui le précède ne fait pas partie de sa responsabilité ; ce qui confirme M. Birkelund,

«Dans l'énoncé où se trouve le connecteur *mais*, le segment introduit par *mais* est de la responsabilité de l_0 alors qu'il n'est pas responsable du segment se trouvant à gauche du connecteur *mais*. Il n'est pas possible de déduire à *qui* il faut attribuer la responsabilité de cet autre segment.» (2012 : 09)

Dans la même perspective, nous rajoutons que le *mais* dans cet exemple renvoie à la structure adversative et non à la structure concessive où les deux se caractérisent par l'opposition.

Il est adversatif car le segment «La crise actuelle **n'est pas** seulement une question d'hommes » se trouve à gauche du connecteur *mais* ; il oriente l'argumentation vers une conclusion¹, tandis que le segment «de tout un ensemble de facteurs endogènes et exogènes... » se trouve à droite du connecteur *mais* et il s'oriente vers une deuxième conclusion qui s'oppose à la précédente. Nous relevons que les arguments « La crise actuelle n'est pas seulement une question d'hommes » et « de tout un ensemble de facteurs endogènes et exogènes dont il faut entreprendre, illico presto, le diagnostic, préparer le traitement, et administrer les doses médicamenteuses » donnent l'accès à une conclusion argumentative, où le premier mène à la conclusion que ce n'est que les officiels qui ont créé la crise actuelle, alors que le second mène à la conclusion contraire de la précédente où tous les Algériens ont participé à la création de cette crise.

Il n'est pas concessif et il ne pourra être sauf si nous ajoutons des verbes, des substantifs, des infinitifs, des adverbes, des adjectifs après le connecteur *mais*. Par exemple, nous transformons la phrase à «La crise actuelle n'est pas seulement une question d'hommes, mais elle est le résultat de tout un ensemble de facteurs endogènes et exogènes dont il faut entreprendre, illico presto, le diagnostic, préparer le traitement, et administrer les doses médicamenteuses ». Dans ce cas, nous pouvons dire qu'il s'agit d'une structure concessive où la négation à gauche de *mais* est maintenue et que la permutation des segments est possible.

Dans l'extrait suivant, il s'agit d'une construction concessive où nous remarquons la présence du verbe « ouvrir » à la forme passive qui renvoie au mot « opération » à droite du connecteur *mais* et la négation *ne...pas* à sa gauche.

*"Un autre important détail : cette opération **ne** concerne **pas** les seuls membres de la diaspora mais **est ouverte** à tout autre investisseur institutionnel. Ce qui augmente les chances de sa réussite." (Chronique n°128 du 27 mars 2018)*

En guise de conclusion, nous affirmons l'emploi de la négation polémique, de la négation comme marqueur de polyphonie et la négation *ne...pas* avec le connecteur *mais* par le chroniqueur Kamal GUERROUA dans la majorité de ses chroniques.

Conclusion

L'effacement énonciatif est une stratégie discursive fréquente dans le domaine de la presse écrite. L'effacement énonciatif dans les extraits analysés du chroniqueur Kamel GUERROUA s'est fait par le truchement du pronom *on* qui lui permet de se distancer et d'objectiver les faits relatés. Les énoncés non embrayés fonctionnent comme des assertions de vérité générale partagées et admises. L'ironie, la polyphonie, les guillemets, le discours implicite, les inférences, la connotation et la négation permettent au chroniqueur de se dissimuler sans livrer son attitude ou son point de vue ce qui confère aux propos relatés une certaine crédibilité.

Chapitre III

*Analyse argumentative de la chronique « Raina Raikoum »
de Kamal GUERROUA*

Introduction

L'analyse argumentative, comme son nom l'indique, a pour objectif d'analyser les discours employés par le locuteur. Elle éclaire et explique toutes les modalités mentionnées dans les différents types de discours ; ce qu'affirme R. Amossy « *l'analyse argumentative se propose de décrire et d'expliquer les modalités selon lesquelles le discours oral ou écrit tente d'agir sur un public* » (2002 : 25)

Elle ajoute que ce genre d'analyse n'est utile que dans le cas où l'analyste étudie les arguments proposés dans leurs dimensions institutionnelles, sociales et culturelles, « *L'analyse de l'argumentation dans le discours se propose d'étudier l'efficacité de la parole dans ses dimensions institutionnelles, sociales et culturelles.* » (Amossy, 2000 : 07)

De cela, une nouvelle idée émerge et s'installe dans nos têtes : la langue ne suffit pas pour mieux comprendre les énoncés argumentatifs ; mais par le discours nous pouvons le faire. Car il ne faut pas se limiter à l'étude des figures qui se trouvent dans la langue, mais nous devons appliquer une analyse argumentative en prenant en compte le dispositif d'énonciation et la dynamique interactionnelle.

Dans ce chapitre, nous nous référons aux travaux menés par P. Charaudeau (2002) sur l'analyse de l'argumentation. Nous pouvons dire que tout discours qui ne véhicule pas une intention de persuasion et ne crée pas une interaction entre un locuteur et un allocataire dans une situation discursive définie par des stratégies programmées, est un discours qui n'a pas une visée argumentative. Cela nous amène à distinguer le discours à visée argumentative qui convainc et persuade l'interlocuteur de celui de dimension argumentative qui transmet un point de vue sur un fait. P. Charaudeau (2002) affirme que certains discours, y compris le discours médiatique, dans leur circulation sociale ne relèvent pas d'une argumentation logique mais d'une mise en scène persuasive. D'après lui, ces discours favorisent l'ethos et le pathos au logos,

"En fait, les sujets parlants qui ont pour visée d'inciter à faire, à dire ou à penser, sont davantage préoccupés par l'impact de leur discours que par la rigueur de leur raisonnement. Et l'on peut dire que cela se produit chaque fois que le sujet n'est pas en position d'autorité absolue vis-à-vis de son interlocuteur et ne peut se permettre de l'obliger à exécuter un ordre ou à penser dans une certaine direction ; il doit tout simplement persuader l'autre qu'il doit agir ou penser (revoir la citation, il y a un

problème de syntaxe) d'une certaine façon." (J.M. Domenach, 1950 citée par P. Charaudeau, 2002 : 25)

Notre travail se focalise sur deux grands axes adoptés par le journaliste Kamal GUERROUA dans ses chroniques :

- Les stratégies argumentatives et leurs rapports avec le raisonnement et la composition dont chaque rapport argumentatif est composé de formes propres à lui.
- Les figures de style ou les figures argumentatives.

I- Les stratégies argumentatives

Dans ce passage, nous mettons l'accent sur les modes de raisonnement et d'articulations et les moyens linguistiques qui marquent le comportement communicatif de l'argumentateur dans les chroniques journalistiques "Raina Raikoum", Ce qui nous permet d'identifier et d'évaluer les stratégies argumentatives véhiculées dans ces chroniques.

Nous remarquons que les marqueurs argumentatifs s'articulent et s'organisent en deux rapports : le rapport argumentation-raisonnement et le rapport argumentation-composition.

1- Rapport argumentation-raisonnement

Le raisonnement dans l'argumentation est considéré comme un comportement communicatif qui vise les ressources stylistiques présentes dans le discours d'un locuteur. J.B.GRIZE dans son article "Argumenter et/ou raisonner" pense que le raisonnement est un échange discursif effectif par lequel des allocutaires tentent de défendre une position ou de faire accepter un point de vue. Il éclaircit son explication en se référant à la définition de LALANDE.A qui dit que le raisonnement est une "*opération discursive par laquelle on conclut qu'une ou plusieurs propositions (prémises) impliquent la vérité, la probabilité, ou la fausseté d'une autre proposition (conclusion)*" (1947 : 05)

Parmi les différentes formes stylistiques qui marquent les actes argumentatifs, nous nous optons pour une étude des formes argumentatives suivantes : conjonctive, disjonctive, restrictive, oppositive et causale. Nous avons remarqué que ce genre de formes argumentatives est très fréquent dans le discours médiatique en général et dans les chroniques du journaliste Kamal GUERROUA en particulier.

1.1- La forme argumentative conjonctive

C'est la mise en scène de deux ou plusieurs arguments reliés par un connecteur ou un marqueur argumentatif visant la normalisation des expressions logiques employées dans l'énoncé à argumenter. C'est une forme qui se constitue de structures associative, additive et réciproque.

1.1.1- La structure conjonctive associative

Ce sont des variantes stylistiques qui s'associent et se connectent pour montrer l'emplacement des arguments reliés dans un énoncé. Dans les énoncés qui suivent, l'analyse

que nous proposons tente de montrer le rôle de la locution adverbale « avec » dans l'entretien d'un rapport d'association de deux énoncés.

"Etant partisan de la ligne la plus dure en politique extérieure, ce fidèle de première heure de Donald Trump espère, sans doute, que cette stratégie-là se poursuive tout au long des négociations avec les Nord-Coréens, lesquelles s'annoncent déjà très compliquées." (Chronique n° 129 du 24 mars 2018)

"Et quelle est cette norme, sinon rester dans une mentalité arriérée, misogynie, antisociale et sans prise avec la réalité du monde, de la modernité tout court. Avec la montée de ce monstre de l'islamisme, ces idées-là se sont partout répandues, diffusant un prêt-à-penser collectif fanatisé, auquel il est difficile d'échapper." (Chronique n°130 du 13 juin 2018)

Dans les extraits précédents, nous remarquons que le journaliste a utilisé la locution adverbale d'accompagnement « avec » pour montrer le rapport d'association existant entre les différentes prémisses présentes. Il s'agit d'une connexion associative représentée par cette locution adverbale.

Dans le cent vingt-neuvième extrait, la stratégie des négociations adoptée par la politique américaine extérieure se poursuit avec leurs homologues Nord-Coréens en utilisant la locution adverbale « avec » ; ce qui explicite la relation associative entre les deux arguments des deux énoncés. Dans l'extrait qui le suit, nous remarquons le même rôle joué par cette locution adverbale. C'est un accompagnement de l'argument1 (La baisse de la production pétrolière de Venezuela) à l'argument2 (La vieillisse des infrastructures pétrolières et l'insuffisance de l'exploitation).

Dans le cent trentième extrait, l'argumentateur a doublement employé la locution adverbale « avec ». Nous pensons que cette locution d'accompagnement a associé quatre arguments, mais en réalité, ils sont trois : l'argument1 (rester dans une mentalité arriérée, misogynie, antisociale et sans prise), l'argument2 (la réalité du monde, de la modernité tout court) et l'argument3 (ces idées-là se sont partout répandues, diffusant un prêt-à-penser collectif fanatisé, auquel il est difficile d'échapper). Car l'argument (la montée de ce monstre de l'islamisme) renvoie à l'argument1.

Nous constatons que les arguments des énoncés employés dans cet extrait entretiennent un rapport associatif très clair en employant la locution adverbale « avec ».

*"Quel sens donner à ce mot «réforme», galvaudé partout mais ayant, semble-il, perdu toute sa portée ? Celle-ci, la réforme s'entend, doit-elle se concentrer exclusivement sur la gouvernance, l'administration, l'intelligentsia ? Ou bien, être **aussi** ce lieu de convergence, carrefour entre l'éducation, la citoyenneté, l'honnêteté et l'ouverture au progrès de la société ? Voilà pourquoi un grand débat national doit être lancé, lequel constituera la pierre angulaire d'une refonte globale de l'Etat." (Chronique n°131 du 15 février 2018)*

L'exemple ci-dessus est formé de plusieurs arguments reliés par l'adverbe comparatif « aussi ». Nous le considérons comme une structure adverbiale comparative qui explique le rapport d'association existant dans cet extrait. À l'aide de cet adverbe comparatif, l'argumentateur a pu associer les idées qui précèdent le « aussi » et celles qui le succèdent. Il se demande, pourquoi la réforme est toujours donnée aux responsables et surtout à un groupe d'intellectuels, soi-disant ? Pourquoi, les autres couches sociales ne sont jamais intégrées dans cette opération ?

Tenant compte des structures et des fonctions de ces énoncés, nous remarquons qu'il s'agit d'une assimilation comparative basée sur l'adverbe comparatif « aussi » résultant à des énoncés elliptiques.

1.1.2- La structure conjonctive additive

Il s'agit de l'emploi du connecteur additif « et » qui relie deux ou plusieurs unités sémantiques. Ce sont des marques linguistiques de coordination où les énoncés reliés sont indépendants sémantiquement et liés syntaxiquement.

*"C'est terrible ! Tout le monde se sent **et** se dit victime du «Système», **et** tout le monde en profite en même temps !" (Chronique n° 132 du 04 Janvier 2018)*

*"Une maturation féconde qui nous fera comprendre ce qui fonctionne **et** ce qui ne fonctionne pas, ce qui donne des résultats **et** ce qui n'en donne pas, ce qui est rentable pour la société **et** ce qui ne l'est pas, ce qui menace le pays **et** ce qui peut le sauver, ce qui booste l'économie **et** ce qui la tire vers le bas, ce qui réjouit le peuple **et** ce qui l'accable, etc. Bref, c'est la voie vers le salut en ces temps de malaise **et** d'incertitude." (Chronique n° 133 du 09 Janvier 2018)*

*"Caresser les masses dans le sens du poil, en vantant leur courage **et** leur patience pour affronter l'hydre de la crise n'a, aujourd'hui, plus aucun sens dans la mesure où les*

Algériens en sont revenus des promesses mensongères, des manipulations et des supercherries nationalistes avec quoi on les a tout le temps bernés." (Chronique n° 134 du 14 février 2018)

En analysant les trois extraits ci-dessus, nous découvrons que toutes les séquences figurant dans ces énoncés fonctionnent de la même façon. Elles ont toutes les mêmes fonctions syntaxiques grâce au coordonnant « et ». Ce dernier regroupe les prémisses et maintient l'addition des énoncés sémantiquement.

Dans le cent trente-deuxième extrait, la conjonction de coordination « et », regroupe syntaxiquement, tantôt, les deux verbes pronominaux (se sentir/se dire), tantôt, l'expression (tout le monde) qui est le syntagme nominal de cet énoncé.

Dans le cent trente-troisième extrait, nous remarquons une suite argumentative additive fondée sur le coordonnant « et », qui oscille entre l'affirmation et la négation ; entre ce qui est positif et ce qui est négatif.

Dans le dernier extrait, la conjonction de coordination « et » marque le lien d'addition entre le courage et la patience des Algériens dans la crise économique vécue. Un deuxième procès argumentatif où le « et » est toujours un coordonnant additif en reliant les promesses mensongères et les manipulations des responsables algériens aux supercherries nationalistes.

La structure conjonctive additive peut aussi manifester dans d'autres cas en employant des adverbes d'addition comme ceux qui se trouvent dans les deux extraits suivants :

*" A un autre à qui on répète sans cesse qu'on voulait rester comme ça, celui-ci n'hésitera pas à nous proposer un arrêt sur image d'un tronçon de l'autoroute Est - Ouest où l'on voit déjà des crevasses et des craquellements, des trous un peu partout, des haies dégradées, etc., avant même que les usagers aient pu consommer la joie de l'inauguration ! Que faire alors, pardi ? Se cramponner avec ténacité mais tout **aussi** naïvement à l'espoir fragile de tourner la page du sous-développement ?"* (Chronique n° 135 du 13 février 2018)

*"Le bonheur désormais, pour n'importe quel jeune de Bab El Oued par exemple, c'est de ne pas entendre tout d'abord la voix des politicards véreux. **Ensuite** vient tout le reste, à savoir gagner sa vie dignement, pouvoir se déplacer en voiture sans être bloqué dans les embouteillages nauséux de la capitale, ne pas faire la queue trois heures durant pour retirer de l'argent à la poste, avoir un toit ou, au moins, [...] se soigner dans les hôpitaux de son*

pays, propres, au personnel aussi accueillant qu'attentionné, et dotés de surcroît d'un matériel sophistiqué à la hauteur de ses attentes, etc." (Chronique n° 136 du 14 février 2018)

Dans les extraits 135 et 136, les connecteurs d'addition (aussi/ensuite) exercent la même fonction que celle du coordonnant « et ». Ils relient des prémisses qui sont indépendantes dans leur aspect sémantique et liées dans leur aspect syntaxique.

Pour le premier exemple, c'est une relation entre deux arguments qui s'associent pour montrer la mauvaise gestion des projets par nos responsables qui ne tardent pas de tenir fortement au rêve d'occuper les rangs des pays développés. Le connecteur « aussi » additionne la plaisanterie des responsables algériens à la leur mauvaise gestion.

Pour le second exemple, le connecteur « ensuite » relie aussi deux arguments dont le premier renvoie à l'obligation de n'entendre plus aux promesses des politiques menteurs ; ce qui assure une vie digne pour le citoyen algérien dans le second. Dans ce même exemple, l'argumentateur renforce son utilisation des connecteurs d'addition par le terme « surcroît » qui est, à son tour, considéré comme un connecteur additif fonctionnel. Il affirme aussi qu'être soigné dans nos hôpitaux est insuffisant, il faut qu'ils soient équipés d'un matériel sophistiqué qui permet aux patients d'être bien servis.

1.1.3- La structure conjonctive réciproque

Ce type de structure argumentative renvoie à un raisonnement argumentatif qui, posant une relation entre deux arguments A et B, postule un rapport symétrique entre B et A. C'est le principe de la réciprocité qui gère la relation entre les différents arguments d'un discours. Nous rajoutons qu'il s'agit de la complémentarité entre les arguments A et B.

L'analyse des passages suivants montre l'idée de la réciprocité dominante dans le discours de l'argumentateur.

" Or, si celle-ci, la société s'entend, devrait avoir une quelconque vocation, c'est d'abord celle de former des citoyens. C'est-à-dire former, comme le dit bien Paul Harvois (1919-2000), des êtres libres, responsables et autonomes, informés, capables d'analyser et de s'exprimer, solitaires et solidaires, préférant l'être à l'avoir, heureux si possible dans leur couple, dans leur maison, dans leur cité... » En ce sens, la simple présence d'un tissu social aussi solide que solidaire peut éviter, aux membres de la communauté, de se désintégrer sous l'effet des brouillards identitaires ou de se fourvoyer dans des aventures politiques contre-productives et déstabilisantes." (Chronique n°137 du 08 avril 2018)

De cet extrait, nous déduisons qu'il s'agit d'une structure conjonctive réciproque dont l'argument majeur est « la formation des citoyens solidaires et solitaires » capables de gérer. L'argumentateur applique cette stratégie de réciprocité pour confirmer qu'il est impossible d'avoir une société développée sans la bonne formation de ses citoyens. D'un point de vue sémantique, les arguments employés sont opposants mais ils se complètent pour concrétiser une structure conjonctive réciproque relative à ces arguments.

"De toutes les infirmités humaines, écrit Paul Léautaud (1872-1956), la plus triste c'est le sommeil de l'esprit. Quand une nation ne tente pas de réfléchir sur son destin, elle perd justement cet «esprit de questionnement», et se laisse facilement, entraîner dans la boue de l'inertie et du fatalisme. Qui plus est, elle se délite, elle se suicide, elle se meurt... C'est la loi de l'existence ! En opposant la matraque aux médecins sortis revendiquer leurs droits, nos officiels confirment ce triste constat, hélas ! Ils confirment, surtout, qu'aucune place n'est réservée en Algérie, à la parole et au dialogue. Que tout se résout par la force et la violence ! Le pionnier et théoricien américain du «Soft Power», Joseph Nye, soutient que la réussite d'un Etat quelconque tient, par beaucoup d'aspects, à «une chimie sociale», comme celle qui s'établit dans une relation d'amour en couple." (Chronique n°138 du 09 janvier 2018)

Cet extrait comprend deux arguments opposants appartenant à deux locuteurs : *Paul Léautaud* et *Joseph Nye*. En utilisant les déclarations de ces derniers, l'argumentateur, dans son discours, se base sur une structure conjonctive réciproque qui est relative au sommeil des esprits des citoyens en face de la dominance de leurs gouvernants. Nous remarquons un rapport de complémentarité très clair dans les explications de l'écrivain français *Paul Léautaud* et du théoricien américain *Joseph Nye*. Nous constatons un rapport de réciprocité entre les opinions de ces deux penseurs sur les différentes infirmités humaines. L'un argumente en se basant sur l'absence de «l'esprit de questionnement» et l'autre sur la «chimie sociale».

1.2- La forme argumentative disjonctive

Contrairement à la forme argumentative conjonctive, cette forme consiste à isoler deux arguments par le connecteur majeur « ou » ou par des conjonctions disjonctives comme : les structures disjonctives délibératives et les structures disjonctives distinctives. Nous enregistrons aussi l'apparition de la double négation (ni...ni...).

1.2.1- La structure disjonctive délibérative

Dans cette disjonctive délibérative, le rapport disjonctif existant entre deux ou plusieurs arguments, est clairement marqué par le connecteur argumentatif « ou ». C'est une exclusion exercée par un argument sur un autre.

Dans les extraits qui suivent, nous découvrons les structures disjonctives délibératives employées par l'argumentateur.

*"Si beaucoup d'entre nous s'interrogent pourquoi tant de nos mairies se trouvent bloquées, juste après la fin des élections pour certaines, pendant des semaines, voire des mois, par des nuées de citoyens en colère, rien que pour contester une décision d'attribution de logements **ou** de recrutement dans le filet social, ils n'ont qu'à voir du côté de l'absence de ce maillon citoyen, genre tables de quartiers."* (Chronique n° 139 du 04 mars 2018)

Cet extrait comprend le connecteur argumentatif « ou » que nous considérons comme un marqueur disjonctif qui associe deux arguments. L'argument « rien que pour contester une décision d'attribution de logements » est opposant à l'argument « de recrutement dans le filet social », en même temps, ils sont associés l'un à l'autre par le biais du marqueur disjonctif « ou ». Dans ce cas, le connecteur de la disjonction peut être remplacé par le connecteur «ou bien » ; « rien que pour contester une décision d'attribution de logements **ou bien** de recrutement dans le filet social »

*"En Europe et dans certains pays émergents comme l'Inde, Singapour, **ou** même l'Afrique de Sud, l'université travaille en étroite coordination avec l'armée et les institutions sécuritaires pour le renforcement **ou** la confection du «complexe militaro-industriel»."* (Chronique n° 140 du 12 août 2018)

Dans ce second extrait, nous remarquons que l'argumentateur a doublé l'emploi du connecteur « ou ». Dans une même situation d'énonciation, ce connecteur associe quatre prémisses. Il associe l'Afrique du Sud à l'Inde et à Singapour ; le renforcement à la confection du « complexe militaro-industriel ». Dans l'énoncé " l'université travaille en étroite coordination avec l'armée et les institutions sécuritaires pour le renforcement **ou** la confection du «complexe militaro-industriel»", nous pouvons remplacer le « ou » par la forme alternative « soit ...soit ». L'énoncé se présente comme suit : " l'université travaille en étroite coordination avec l'armée et les institutions sécuritaires, **soit** pour le renforcement, **soit**

pour la confection du «complexe militaro-industriel»." Ce qui montre que le connecteur « ou » pourrait être remplacé par : ou bien / soit...soit / tantôt ...tantôt.

1.2.2- La structure disjonctive distinctive

Cette structure se caractérise par le principe d'inégalité structurale ou sémantique entre les deux prémisses A et B qui se trouvent dans des énoncés. Dans cette perspective, l'argumentation véhicule sous plusieurs formes : distinctive, comparative... Et même dans la forme comparative, nous remarquons l'existence de la comparaison explicite, implicite, négative ou inadéquate.

En lisant les chroniques du corpus, nous avons remarqué, dans quelques cas, que l'orientation argumentative se distingue de la conclusion argumentative. J.J.Robrieux l'affirme dans,

"Distingue entre orientation argumentative d'un énoncé et conclusion d'une argumentation, ne revient pas seulement à distinguer des concepts de nature différente, mais également, à expliquer le processus d'interprétation des énoncés à fonction argumentative" (1985 : 67)

Dans le passage qui suit, la disjonction distinctive est marquée par le sémantisme du morphème «métier». Nous constatons que le deuxième argument « nos jeunes deviennent «parkingueurs» », est un acte argumentatif inadéquat dans la structure et la sémantique envers l'argument qui le précède «S'ils ne sont pas chômeurs ou harrags». L'argumentateur l'utilise comme un fort argument pour montrer que l'Algérien est forcé à exercer ce nouveau boulot en face du chômage et de la Harga⁵ qui sont devenus des charges insupportables à nos jeunes.

"S' ils ne sont pas chômeurs ou harrags, me dit l'un de mes amis de Bouzaréah (ouest d'Alger), nos jeunes deviennent «parkingueurs». Pour une oreille étrangère, ce nom peut sonner bizarre mais pour la majorité des miens, c'est un métier comme les autres qui, quoique possédant ses codes spéciaux, est très simple à exercer." (Chronique n°141 du 14 mai 2018)

Dans l'extrait ci-dessous, nous constatons une disjonction comparative explicite entre les deux pays asiatiques (la Corée du Nord et l'Iran) et les U.S.A où l'argumentateur exprime un désaccord total entre ces puissances. Ce qui entraîne une inadéquation entre une orientation argumentative fondée sur les relations et les intérêts américains en Asie et une

5- Harga : immigration clandestine ou illégale.

conclusion argumentative qui considère que ces deux pays asiatiques sont des ennemis selon la politique de Trump.

"En outre, Trump qui assure regretter cette «occasion manquée», pour reprendre sa propre expression, causée par l'énorme colère exprimée par les récentes déclarations de Pyongyang, elles-mêmes formulées en réaction à celles de Washington, semble dès le départ hésitant à entériner un quelconque accord avec un pays-voyou (rogue-state), jugé très hostile aux intérêts américains en Asie au même titre que l'Iran des Ayatollahs dont il vient d'ailleurs d'annuler, de façon unilatérale et malgré l'indignation de l'Union européenne, l'accord sur le nucléaire signé en 2015." (Chronique n°142 du 27 mai 2018)

L'extrait, ci-dessous n°143 est considéré comme un exemple de la distinction comparative implicite dont l'argumentateur compare implicitement le second courant social qui représente la minorité du peuple algérien au courant dominant. L'utilisation de l'outil comparatif « en plus de... » dans l'argument «en plus d'être minoritaire par rapport au courant «pathogène» dominant », qualifie le deuxième courant «est ravagé par des remugles de fatalisme!» à devenir un argument fort que ceux qui le précèdent. L'argument «l'autre évolue plus discrètement dans les coulisses» présuppose la faiblesse et l'incapacité du second courant malgré la modernité qu'il véhicule.

"Toute société est travaillée par deux courants opposés : l'un prédomine, crève l'écran, représente parfois pour elle le caractère de l'évidence, l'autre évolue plus discrètement dans les coulisses. [...] Malheureusement, en Algérie, ce second cas de figure a peu de chances de se produire. Mais pourquoi ? Car, en plus d'être minoritaire par rapport au courant «pathogène» dominant, le deuxième courant, censé véhiculer une certaine modernité, est ravagé par des remugles de fatalisme !" (Chronique n°143 du 24 avril 2018)

1.2.3- La double négation

D'autres stratégies sont adoptées par le chroniqueur pour une bonne présentation de ses chroniques. Nous prenons l'exemple de la double négation (ni...ni...), massivement utilisée, dans les énoncés. Nous pouvons dire que cette conjonction « ni » mène à l'apparition d'une disjonction argumentative.

"Galère à l'école parce que beaucoup d'élèves des régions enclavées du « pays profond » n'ont ni transport scolaire ni chauffage dans les salles de cours durant les périodes hivernales, moins encore de cantines parfois."(Chronique n°144 du 21 février 2018)

"Le secteur privé n'est pas, lui aussi, au mieux de sa forme ni dans ses prestations ni dans ses coûts onéreux. Quelques faits divers alarmants ayant eu lieu, ces dernières années, mettent en relief son inefficacité et la piètre qualité des services dispensés." (Chronique n°145 du 29 juillet 2018)

Les deux extraits 144 et 145 contiennent le connecteur disjonctif « ni ». Ce dernier exprime une valeur délibérative qui apparaît dans une situation d'énonciation négative où les arguments employés s'opposent et s'excluent les uns, les autres. Nous remarquons que dans le premier exemple, l'argumentateur, en n'employant le « ni », exclut le transport scolaire, le chauffage dans les classes et les cantines. Dans le second exemple, en employant toujours le « ni », il oppose les prestations du secteur privé à ses coûts onéreux.

1.3- La forme argumentative restrictive

Du point de vue énonciatif, cette forme argumentative met en parallèle deux données, dont l'une permet de réduire la portée de l'autre. Plus explicite, c'est quand deux énoncés appartenant au même pôle sémantique, mais le deuxième nie le premier par opposition. Nous illustrons cette idée par la pensée de P. Charaudeau qui affirme que l'énoncé résultatif est *"sémantiquement dans un rapport de contraire, de telle sorte que le deuxième énoncé nie (de façon antonymique) l'énoncé implicite qui serait la conséquence du premier dans le même pôle sémantique"* (1983 : 68)

Cette forme se présente sous plusieurs formes : stylistiques et syntaxiques dont les connecteurs utilisés appartiennent aux différentes catégories. Elle comprend des structures disjonctives restrictives dont les marqueurs argumentatifs renvoient à la subordination+indicatif, à la subordination+subjonctif, à la préposition+infinitif et à la préposition+nom.

1.3.1- Les structures restrictives par « alors que/ même si/ au lieu de »

Dans l'analyse qui suit, nous mettons l'accent sur les marqueurs qui renvoient à la subordination+ indicatif et à la préposition+infinitif en visant le rôle de chacun.

*"D'une part, au manque de publicité de la part des chargés de la culture au niveau de l'appareil étatique. D'autre part, parfois on a l'impression que les réalisateurs eux-mêmes croient que leurs films intéressent peu le public et y mettent peu d'énergie pour les diffuser ! Comment veux-tu **alors que** les spectateurs viennent pour les regarder ? "* (Chronique n° 146 du 19 juin 2018)

*"Il est évident que, **même si** les marchés financiers se montrent jusque-là rassurants quant à la reprise des négociations commerciales entre la Chine et les USA, le groupe financier américain «Bloomberg», aurait annoncé à cet effet que des représentants du secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, et du vice-ministre chinois Liu He, étaient en discussion en vue de reprendre des négociations, le temps est à la montée des craintes."* (Chronique n° 147 du 09 août 2018)

Les deux connecteurs mis en gras dans les deux extraits ci-dessus représentent des formes linguistiques exprimant des rapports de restriction argumentative. Ce sont des marqueurs oppositifs qui réfutent les arguments positifs des premiers énoncés en proposant d'autres arguments plus forts dans les seconds énoncés.

Dans l'exemple n° 146, la marque de la disjonction énonciative «alors que» réfute l'argument positif de l'énoncé 1, «parfois on a l'impression que les réalisateurs eux-mêmes croient que leurs films intéressent peu le public et y mettent peu d'énergie pour les diffuser ! » en proposant le second argument de l'énoncé 2, « les spectateurs viennent pour les regarder ? ».

Dans l'exemple n°147, le connecteur argumentatif « même si » réfute l'argument positif de l'énoncé 1, « les marchés financiers se montrent jusque-là rassurants quant à la reprise des négociations commerciales entre la Chine et les USA » en proposant le second argument de l'énoncé 2, qualifie plus fort « le groupe financier américain «Bloomberg», aurait annoncé à cet effet que des représentants du secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, et du vice-ministre chinois Liu He, étaient en discussion en vue de reprendre des négociations, le temps est à la montée des craintes.»

*"L'Etat nage dans l'opacité et laisse de grands espaces d'interrogation en pointillés à la population. Or, comment espère-t-on sortir de la crise si l'on ne met pas les choses au clair ? Si, **au lieu d'**ouvrir le débat sur les perspectives d'avenir, on cadenasse les portes du dialogue social et polarise les choix politiques autour d'intérêts clientélistes, clanistes et rentiers."* (Chronique n° 148 du 09 février 2019)

Cet extrait comprend le connecteur argumentatif « au lieu de » qui introduit l'élément rejeté comme une alternative. C'est une préposition suivie du mode infinitif qui réfute l'argument de l'énoncé 1 «ouvrir le débat sur les perspectives d'avenir » par la proposition d'un deuxième argument jugé plus fort, «on cadenasse les portes du dialogue social et polarise les choix politiques autour d'intérêts clientélistes, clanistes et rentiers »

L'analyse de ces trois extraits, nous amène à constater que ces connecteurs argumentatifs restrictifs sont considérés comme des réfutatifs qui imposent un changement sur les premiers arguments de l'orientation argumentative par la réfutation de la conclusion argumentative.

1.3.2- La structure restrictive asyndétique

Cette structure est fondée sur la suppression des liens logiques et des conjonctions dans les énoncés. Elle se caractérise par l'absence des marqueurs argumentatifs qui lient sémantiquement des énoncés.

*"L'Algérie est, semble-t-il, dans cette situation de «ni-ni», c'est-à-dire ni réformes ni espoir de réformes, comme si elle a peur de ce que lui réservent les jours. Or, pour se concentrer sur le présent, elle doit se libérer à la fois du poids du passé et de la crainte de l'avenir ; que cela ne signifie **nullement que** tout se réduit à l'instant, puisque le présent relie ce qui a été et ce qui sera."* (Chronique n°149 du 23 octobre 2018)

La présence de la formule de négation de restriction « nullement que » dans cette disjonction permet d'isoler l'argument de l'énoncé², «tout se réduit à l'instant, puisque le présent relie ce qui a été et ce qui sera». Nous remarquons qu'il s'agit d'une forme oppositive renvoyant à un lien de restriction basé sur la formule « nullement que » pour nier les arguments de la première forme.

Nous pouvons dire que l'argumentateur utilise cette formule de négation non pas comme un connecteur argumentatif, mais pour renforcer plus le lien de restriction.

1.4- La forme argumentative oppositive

Comme son nom l'indique, la forme argumentative oppositive est un rapport entre, au moins, deux énoncés qui ont une structure identique, mais sémantiquement sont contradictoires. C'est aussi, une introduction d'un argument inverse à un autre qui précède. Cette opposition est due à l'emploi des marqueurs argumentatifs où le «mais» est le connecteur de base de l'argumentation inversée. D'autres marqueurs argumentatifs oppositifs comme : or, pourtant, par contre, cependant, néanmoins ...qui ajoutent des dimensions particulières et qui se substituent les uns aux autres en changeant le sens.

Nous présentons des exemples qui servent à mieux éclaircir cette idée :

*"Mais le problème majeur qui se pose est le suivant : où se ressourcer quand tout est à sec dans quasiment tous les secteurs ? La situation du pays étant malsaine, ordinairement dissimulée par des discours épais en démagogie **mais** creux quant à l'aspect sémantique et la charge émotionnelle qu'ils véhiculent."* (Chronique n°150 du 05 avril 2018).

Le connecteur fondamental « mais », dominant dans les chroniques du journaliste, oppose deux énoncés dans cet extrait. C'est une opposition énonciative entre l'énoncé1, «La situation du pays étant malsaine, ordinairement dissimulée par des discours épais en démagogie » et l'énoncé2, « creux quant à l'aspect sémantique et la charge émotionnelle qu'ils véhiculent ». Dans ces mêmes énoncés, nous constatons que l'opposition se fait, aussi, au niveau de certains termes comme : épais s'oppose à creux.

*"Rappelons également que les derniers efforts diplomatiques viennent après que les Nord-Coréens ont décidé de fermer, en 2016, la zone industrielle intercoréenne de «Kaesong», rompant ainsi leur dernière attache avec Séoul. Un signal fort qui porte beaucoup d'espoir. **Néanmoins**, il est à parier que ce rapprochement ne soit que de courte durée d'autant que le discours du nouvel an adressé à la nation par le dirigeant communiste n'était pas exempt de ses habituels accents va-t-en-guerre."* (Chronique n°151 du 16 janvier 2018)

Le connecteur « néanmoins » sert à introduire un argument dans l'énoncé2 qui reconnaît le premier argument de l'énoncé1, en relativisant sa portée. Ce qui se trouve dans cet extrait concrétise cette définition. Nous remarquons que l'argumentateur introduit l'argument, «il est à parier que ce rapprochement ne soit que de courte durée [...] n'était pas exempt de ses habituels accents va-t-en-guerre." pour montrer que cet argument est relatif au premier argument « fermeture de la zone industrielle intercoréenne de «Kaesong ». Il veut dire qu'il s'agit d'un rapprochement partagé des deux puissances américaines et nord-coréennes.

*"Conclusion : la force d'une société quelconque réside dans la structuration de son élite, son dévouement et son engagement auprès de ceux d'en-bas. En outre, si dire la vérité se révèle parfois une entreprise périlleuse pour cette élite-là, cela restera, **en revanche**, une étape incontournable afin de faire avancer les choses."* (Chronique n°152 du 19 mars 2018)

Le marqueur argumentatif *en revanche* est fait pour introduire un argument positif qui réduit, par compensation, la valeur négative du premier argument.

L'argumentateur, dans cet extrait, utilise ce connecteur pour dire aux responsables qu'il faut dire la vérité aux citoyens. Pour lui, c'est une étape incontournable pour rendre confiance aux Algériens. Nous remarquons qu'il exige une orientation argumentative pour que l'élite algérienne ait le droit de participer au développement du pays.

Nous concluons ce passage par l'idée que tout discours argumentatif est toujours placé en rapport d'un contre discours en présence des connecteurs oppositifs qui régissent l'orientation argumentative.

1.5- La forme argumentative causale

La forme argumentative causale est une stratégie argumentative pratiquée par l'argumentateur pour persuader son interlocuteur. C'est une relation de cause à effet qui se base sur le principe de causalité que P. Charaudeau définit comme un rapport entre deux ou plusieurs énoncés, « *dans un rapport hiérarchique l'un vis-à-vis de l'autre, de telle sorte que l'un puisse être considéré comme une rétribution (R) de l'autre qui pose l'existence de certaines propriétés (P)* » (1983 : 69)

Cette forme se constitue de plusieurs structures argumentatives. Dans ce passage, nous citons deux structures : la structure explicative causale et la structure explicative finale.

1.5.1- La structure explicative causale

Cette structure sert à impliquer et expliquer une causalité. C'est une structure cause-conséquence qui a comme objectif de faire sortir les liens existant entre deux énoncés dans un discours. Elle est repérable qu'en présence de certains termes (conjonctions, prépositions, verbes, adverbes...) qui indiquent clairement une cause ou une conséquence.

De notre corpus, nous présentons quelques extraits qui serviront à expliciter ce rapport de causalité.

*"Si, en plus, nous ne maîtrisons pas les dépenses publiques, nous aurons des taux d'inflation incroyables à deux, voire à trois ou quatre chiffres. Ce qui nous exposera aux pressions étrangères de toutes sortes. La sonnette d'alarme devrait être tirée **car**, à l'urgence de notre situation économique, s'ajoute celle du blocage politique tous azimuts avec cette candidature ubuesque de A. Bouteflika, laquelle cristallise toutes les colères et pourrait mener à l'explosion, sur fond de dissidence citoyenne."* (Chronique n°153 du 07 mars 2018)

Cet extrait contient deux mots indiquant la cause (si/car). Ce sont des connecteurs logiques qui se rapportent à une causalité conditionnelle. Le premier explique le rapport de causalité en orientant la structure argumentative vers une conclusion argumentative conditionnée. Nous remarquons que l'argumentateur utilise cette stratégie qui pose la condition de diminuer les taux d'inflation à la bonne maîtrise des dépenses publiques. Aussi, le lien entre ces deux arguments rapporte à une causalité inversée où cet énoncé peut être énoncé de cette façon : « **Si**, en plus, nous ne maîtrisons pas les dépenses publiques, nous aurons des taux d'inflation incroyables à deux, voire à trois ou quatre chiffres » ou bien « nous aurons des taux d'inflation incroyables à deux, voire à trois ou quatre chiffres **si**, en plus, nous ne maîtrisons pas les dépenses publiques ». Nous constatons qu'il s'agit d'une cause conséquente.

Le second connecteur *car* sert à éclaircir le lien de causalité entre l'argument causal, «à l'urgence de notre situation économique, s'ajoute celle du blocage politique tous azimuts avec cette candidature ubuesque de A. Bouteflika» et celui de la conséquence «La sonnette d'alarme devrait être tirée ». Dans cette situation d'énonciation, ce connecteur logique de causalité mène le processus argumentatif à une conséquence conclusive où la situation économique critique de l'Algérie et son blocage politique aboutissent à entrer le pays dans l'inconnu.

*"De nos jours, les Algériens ne vivent pas seulement sous la pression de l'oukase de l'austérité, mais aussi sous l'embargo des rumeurs de toutes sortes. Une culture nocive, pire que le cancer du poumon que **provoque** la nicotine à la santé des fumeurs ! **Alors** que les officiels laissent planer le doute sur le destin de tout un peuple de quarante millions d'âmes, la blogosphère, les journaux et la rue se répandent en pronostics flous sur l'avenir. Et quel avenir mon dieu ?" (Chronique n°154 du 03 octobre 2018)*

Le terme *provoque* figurant dans cet extrait est considéré comme un verbe qui indique à la fois, la présence de la cause et de la conséquence. L'argumentateur l'utilise pour montrer que la culture nocive véhiculée par les responsables algériens ressemble au cancer du tabac. Nous remarquons que c'est un parfait lien de causalité car le verbe *provoquer* indique la cause dans l'argument, « Une culture nocive » et la conséquence dans l'argument, « pire que le cancer du poumon » qui renvoie au mauvais état social vécu par les Algériens.

Une explication légère du rôle du connecteur conclusif *alors* où ce dernier montre que l'argumentateur oriente sa structure argumentative vers une conclusion argumentative ; c'est que le peuple algérien est désastreux à cause de la négligence exercée par leurs officiels.

1.5.2- La structure explicative finale

C'est la seconde structure de la forme argumentative causale où la conséquence devient la fin de la structure explicative et la cause son moyen. Cette structure a aussi ses connecteurs qui explicitent le lien causal de la finalité. Nous prenons le connecteur argumentatif « pour que » qui servira à éclaircir cette conception.

*"D'un scandale à un autre, elle donne l'image d'une barque sans boussole, perdue en plein océan. Et ce n'est pas la massification des effectifs, au nom de la démocratisation de l'enseignement, qui va résoudre ses problèmes. **Pour qu'elle réussisse sa mission, toute université devrait être vecteur de modernité et la courroie de transmission entre l'Etat et la société.**"* (Chronique n°155 du 12 août 2018)

Cet extrait contenant le connecteur argumentatif de but *pour que* qui introduit une proposition explicative finale. Cette stratégie exprime un rapport de conséquence qui se concrétise dans l'argument, «...elle réussisse sa mission, toute université devrait être vecteur de modernité et la courroie de transmission entre l'Etat et la société. » à la fin de la structure explicative.

En revanche, les arguments causaux, «elle donne l'image d'une barque sans boussole, perdue en plein océan. Et ce n'est pas la massification des effectifs, au nom de la démocratisation de l'enseignement, qui va résoudre ses problèmes » qui renvoient à l'échec de l'enseignement supérieur en Algérie, deviennent des moyens. Par conséquent, nous pouvons avancer que la structure explicative causale dans cet exemple se transforme en une structure explicative finale.

Nous concluons que toutes les formes argumentatives, citées précédemment, explicitent le raisonnement logique du chroniqueur Kamal GUERROUA dans ses chroniques en se basant sur des connecteurs argumentatifs qui se combinent syntaxiquement et s'opposent sémantiquement.

2- Rapport argumentation-composition

Le rapport argumentation-composition est basé sur l'assemblage de deux ou de plusieurs prémisses qui se présentent selon une successivité chronologique dans un discours

journalistique. Selon P. Charaudeau, ce rapport est un modèle argumentatif qui permet de, « composer la successivité du discours en un « plan » qui se développe selon une chronologie orientée » (1983 : 70)

Cette stratégie s'appuie sur deux formes argumentatives : programmatique et taxinomique.

2.1- La forme argumentative programmatique

C'est une programmation d'arguments organisés dans une succession chronologique menant à un ordre d'événements et à une réalisation dans le temps.

Dans les exemples qui suivent, nous expliquons le faire-savoir du locuteur-journaliste présenté dans un ordre chronologique.

*" L'Algérie est face à un dilemme : soit continuer sur le rythme de ce plan de planche à billets et encaisser les coups à moyen terme, faute de stratégie industrielle ou agricole pour sortir du borbier de la dépendance économique, soit recourir à l'endettement extérieur et c'est la catastrophe ! Voulant « préserver la souveraineté nationale », sans se donner les moyens qu'il en faut, le Premier ministre Ahmed Ouyahia qui a opté pour la planche à billets n'a pas de quoi se targuer **aujourd'hui**, lorsqu'on sait que le taux d'inflation est, à la **fin de l'année 2018**, de l'ordre de 6.5% (à peu près le même niveau que la Tunisie). Si la stratégie de ce dernier a porté ses fruits, d'autant que la croissance est passée de 1.4% **en 2017** à 2.5% **en 2018**, l'embellie n'en reste pas moins de courte durée. La Banque mondiale aurait signalé dans son dernier rapport annuel sur l'Algérie que celle-ci devrait accuser un recul économique dans **les années à venir**. Ainsi le chômage augmentera-t-il à 17.8% **en ce 2019** après qu'il était de 17.2% **en 2017**. "* (Chronique n°156 du 07 février 2019)

Cet extrait est pertinent car il est structuré par une succession chronologique détaillée sur l'événement économique en Algérie. « Aujourd'hui » et « en ce 2019 », comme embrayeurs temporels qui indiquent le temps du présent, où l'argumentateur exprime ses opinions en faisant la critique des stratégies appliquées par le gouvernement algérien. Nous relevons, dans ce même extrait, que le locuteur-journaliste insère ses arguments entre une antériorité et une postériorité dans le temps. Il utilise les déictiques temporels suivants : *en 2017, en 2018, fin de l'année 2018* qui indiquent le passé et l'expression temporelle *les années à venir* qui renvoie au futur. C'est une stratégie qui consiste à montrer l'échec permanent pour résoudre les problèmes économiques et pour démontrer au peuple algérien

que les deux solutions prises par le chef du gouvernement algérien, soit la planche à billets, soit l'endettement extérieur, sont un saut dans le vide.

Nous constatons que l'analyse de cet exemple résulte d'une procédure argumentative programmatique fondée sur une opposition entre le passé, le présent et le futur.

2.2- La forme argumentative taxinomique

Cette forme diffère de la précédente ; elle s'intéresse à taxinomiser le(s) savoir(s) du sujet-énonciateur en tableaux, en schémas, etc. Dans l'exemple qui suit, nous repérons et classifions les structures argumentatives.

*"Si on laisse, en ce début 2018, traîner des oreilles indiscrètes dans l'Algérie profonde et qu'on écoute ce qui se dit entre deux verres dans les cafés ou dans les rues et les marchés, on arrive facilement à la conclusion que le pays est peuplé de 40 millions d'âmes solitaires, électrons libres livrés à eux-mêmes, qui n'ont aucun projet de vie en commun, qui rêvent tous de fuir cette Algérie **percluse, malade, quasi moribonde** et qui ne se voient aucun avenir dans leur propre patrie. [...] C'est terrible ! **Tout le monde se sent et se dit victime du «Système», et tout le monde en profite en même temps ! Qu'est-ce qui s'est passé pour qu'on soit devenus comme ça, purée ? Sommes-nous tous des déficientes mentales chroniques ? Sommes-nous colonisés mentalement ? Sommes-nous incapables de gérer 48 wilayas ? Si ce n'était pas vraiment le cas, où est le problème alors ?"** (Chronique n°157 du 04 janvier 2018)*

Dans cet extrait, le processus argumentatif classe des énoncés où l'argumentateur commence par une classification régressive de notre Algérie en utilisant des adjectifs axiologiques dévalorisants (*percluse, malade, moribonde*) qui montrent que ce pays va de mal en pis. Il continue sa classification en décrivant le peuple algérien, tantôt victime du système, tantôt profiteur de ce système. Une troisième classification se fait sous une forme interrogatoire où le sujet-énonciateur est inquiet pour les Algériens qui s'engagent dans une situation critique en utilisant des expressions aussi dévalorisantes comme : « des déficients mentaux chroniques, des colonisés mentalement, incapables de gérer 48 wilayas »

Nous pouvons dire que les différentes stratégies argumentatives et leurs structures employées permettent de bien classer les énoncés avancés par le locuteur-journaliste.

II- Les figures de style

Les figures de style sont des procédés argumentatifs que le chroniqueur déploie dans ses discours. Elles consistent à rendre ce qu'il veut dire et transmettre des énoncés plus expressifs, plus impressionnants, plus séduisants et plus convaincants. À travers ces figures argumentatives, le journaliste peut créer un effet sur son destinataire ; il peut le séduire, «*L'argumentation par les figures participe nettement de l'argumentation par séduction*». (Bonhomme. M, 2005 : 178)

Nous remarquons que ces figures de discours jouent un double rôle. Premièrement, elles aident le locuteur-journaliste à bien parler, ce qui fait réussir sa stylistique du discours. Deuxièmement, Elles lui servent à persuader son interlocuteur par son efficacité argumentative.

Ces figures de style sont classées suivant leur construction et suivant l'effet qu'elles visent à atteindre. Parmi les différents classements, nous choisissons le classement courant qui répartit ces figures en : figures de l'analogie, de la substitution, de l'opposition et de l'amplification.

Vu le grand nombre de figures argumentatives figurant dans les discours journalistiques avancés dans notre corpus, nous nous limitons à présenter et analyser qu'un certain nombre de chroniques à titre indicatif.

1- Les figures d'analogie

Les figures d'analogie sont considérées comme procédés d'écriture qui consistent à rapprocher deux arguments afin de les comparer. Dans ce passage, nous nous intéressons aux plus courantes : la comparaison et la métaphore.

1.1- La comparaison rapproche deux arguments au moyen d'un mot comparatif pour insister sur les rapports de ressemblance qui les unissent.

Le discours argumentatif journalistique de Kamal GUERROUA comprend plusieurs outils comparatifs dont les deux outils comparatifs (comme/par rapport à) dominent quasiment toutes les chroniques du corpus. Nous les analysons dans les extraits qui suivent.

*"L'Algérie avance-t-elle vraiment vers l'abîme ? Si ce n'était pas le cas, comment pourrait-on interpréter l'apparition d'une maladie moyenâgeuse, dans les parages d'une capitale d'un pays, considérée autrefois **comme** la façade de tout un continent ? Est-il*

logique de normaliser un fait pareil et d'entendre de la bouche même du ministre de la Santé que le révéler (le choléra bien entendu), relève de la transparence et du courage? " (Chronique n°158 du 03 septembre 2018)

L'outil comparatif *comme* dans cet exemple relie l'argument «dans les parages d'une capitale d'un pays » à l'argument « la façade de tout un continent?». L'argumentateur compare la capitale *Alger* à un *continent*. Nous remarquons le rapport de ressemblance entre le comparant et le comparé. Le locuteur-journaliste a raison dans cette comparaison car l'Algérie est considérée comme continent à l'égard à ce qu'elle possède comme situation géographique et richesses.

*"Nos décideurs, parce qu'ils ne peuvent pas voir, ou parce qu'ils se bouchent les yeux pour ne pas voir, sont, paraît-il, enclins aujourd'hui à cultiver la cécité **par rapport à la réalité sociale du pays, sinon à négliger, quand ils conçoivent les projets et les plans nationaux, non seulement ce que personne ne connaît, mais encore bien des réalités que tout le monde connaît.**"* (Chronique n°159 du 31 mars 2018)

Dans ce second exemple, nous repérons un deuxième outil comparatif « par rapport à » qui, à son tour, relie l'argument « à cultiver la cécité » à l'argument «la réalité sociale du pays ». Il s'agit d'une comparaison entre l'encouragement de la cécité par nos officiels et la réalité sociale amère que vivent les Algériens. Nous constatons que cet outil comparatif argumentatif a pu rapprocher les deux arguments, l'un de l'autre, et les comparer.

1.2- La métaphore assimile deux arguments pour insister sur les rapports de ressemblance qui les unissent, mais au contraire de la comparaison, le mot comparatif est absent.

*"Pour les autres, touchés par l'expérience malheureuse du Venezuela, le pays est foutu et irrécupérable et il ne reste qu'à préparer sa valise et son passeport, le cœur gros, pour trouver un asile ou un gîte n'importe où avant qu'il ne soit tard. Dans un cas comme dans l'autre, **l'Algérie n'est qu'un trou paumé** où les petites batailles ridicules des rentiers, genre cour de récréation d'école primaire, se mènent au grand jour pour se partager le gâteau, sur le dos d'un peuple en état de choc post-traumatique."* (Chronique n°160 du 04 septembre 2018)

L'expression «l'Algérie n'est qu'un trou paumé » contenant la locution nominale *un trou paumé* qui connote le mot *Algérie* comme un lieu perdu au milieu de nulle part, exprime la situation malheureuse des deux pays : le Venezuela et l'Algérie. Nous remarquons qu'il

s'agit d'une comparaison entre ces deux pays pétroliers sans la présence de l'outil comparatif. Nous relevons que c'est une métaphore dont les arguments se ressemblent et renvoient à la même situation économique catastrophique de ces deux pays.

En guise de conclusion partielle, nous pouvons déduire que les figures comparatives argumentatives ont été largement employées dans les chroniques de Kamal GUERROUA, afin de rapprocher les arguments pour les comparer.

2- Les figures de substitution

Les figures de substitution établissent un lien d'équivalence entre deux mots ou expressions. Elles remplacent un terme par un autre terme ou par toute une expression. Elles provoquent une surprise, une attente, un euphémisme, une appréciation ou une dépréciation, voire même une ironie.

Nous analysons dans les extraits qui suivent, les figures substitutives suivantes : la métonymie, la synecdoque et la périphrase.

2.1- La métonymie consiste à ne pas désigner un être ou un objet par son nom mais par un autre nom qui est lié au premier par un rapport logique.

*"Un vide énorme durant cette période cruciale pour les grandes puissances au Moyen-Orient ! Ryan Crocker, un diplomate américain à la retraite ayant longtemps travaillé au Moyen-Orient, soutient même que les émirats saoudiens ont agi au Liban comme s'il s'agissait d'un territoire saoudien parce que les Américains **étaient en retrait**, voire absents."* (Chronique n°161 du 10 janvier 2018)

L'expression « étaient en retrait » exprime la métonymie car être en retrait c'est être à l'écart, être loin. Nous remarquons qu'il s'agit d'une figure de substitution où l'argumentateur substitue l'absence et la non implication des forces américaines dans le territoire libanais.

2.2- La synecdoque est une variable de la métonymie qui consiste à remplacer le nom d'un être ou d'une chose, non par le nom d'une de ses caractéristiques, mais par celui d'une de ses parties. C'est une désignation de la partie pour le tout et le tout pour la partie.

"Rappelons également que les derniers efforts diplomatiques viennent après que les Nord-Coréens ont décidé de fermer, en 2016, la zone industrielle intercoréenne de

«Kaesong», rompant ainsi leur dernière attache avec **Séoul**" (Chronique n°162 du 16 janvier 2018)

Le remplacement du mot *Corée de sud* par le mot *Séoul* confirme qu'il s'agit, dans cet exemple, d'une synecdoque. Dans cette figure de substitution, le locuteur-journaliste désigne la partie pour le tout ; *Séoul*, la capitale pour tout le pays de la *Corée du Sud*.

" *Ensuite vient tout le reste, à savoir gagner sa vie dignement, pouvoir se déplacer en voiture sans être bloqué dans les embouteillages nauséeux de la capitale, ne pas faire la queue trois heures durant pour retirer de l'argent à la poste, avoir **un toit** ou, au moins, trouver une modeste location qui n'engloutisse pas tout le salaire du mois, une fois marié, ne pas être taxé de paria parce qu'il a enfreint un tabou social...*" (Chronique n°163 du 14 février 2018)

Dans ce second exemple, nous constatons la substitution du mot *maison* par le mot *toit*. C'est une synecdoque par excellence. Le chroniqueur expose plusieurs besoins pour que l'Algérien vive à l'aise. Parmi ces besoins, il faut qu'il se trouve sous un toit pour préserver sa dignité comme un citoyen qui appartient à un pays riche en hydrocarbures.

2.3- La périphrase consiste à dire en plusieurs mots, ce qui pourrait être dit en un seul mot. C'est remplacer un mot par des éléments de phrase plus complexes, jouant sur l'implicite.

"«Galère» est l'un des mots les plus connus actuellement par les Algériens, «absolument intraduisible et irremplaçable dans les esprits», déclarent même certains d'entre ces derniers. Galère partout..., et pour rien, hélas! On dirait **une hydre à sept têtes** qui ne pense qu'à dévorer sa proie." (Chronique n°164 du 21 février 2018)

Dans cet extrait, l'expression « *une hydre à sept têtes* » est considérée comme une périphrase. D'un point de vue syntaxique, elle est constituée de cinq morphèmes, mais d'un point de vue sémantique, ces cinq morphèmes renvoient à un seul morphème qui est serpent. Nous pouvons dire que l'argumentateur a choisi une substitution implicite pour argumenter son discours.

"*Protestation des retraités de l'armée, grève illimitée des enseignants qui fait planer le spectre d'une année blanche sur tout le secteur éducatif, grogne des boulangers, mouvement de protestation des médecins résidents réprimé brutalement par les forces de l'ordre, précampagne précoce de certains partis pour la présidentielle, tous les indices*

donnent l'impression que l'Algérie est *sur le fil du rasoir*." (Chronique n°165 du 27 février 2018)

L'expression «*sur le fil du rasoir*» mise en gras dans l'exemple ci-dessus, est un substitutif argumentatif qui renvoie à une figure de style. C'est une périphrase employée par le locuteur-journaliste pour donner la vraie image de notre société algérienne. Cette substitution indique que l'Algérie est menacée et elle se dirige vers l'inconnu. Nous remarquons que l'expression employée formée de cinq mots désigne un seul mot « danger ».

Partant de cette analyse des trois figures de substitution, nous confirmons que le locuteur-journaliste a réussi à choisir ces expressions qui substituent d'autres termes dans ce fonctionnement argumentatif.

3- Figures d'opposition

Elles regroupent, dans un même énoncé, des idées contraires. Le rapprochement de ces idées dans la même phrase va participer au sens créé en insistant sur l'opposition, en rapprochant les contraires ou en simulant la confusion des sentiments.

Nous citons des figures oppositives comme : l'antithèse, l'oxymore, l'antiphrase, le chiasme et le paradoxe.

3.1- L'antithèse consiste à rapprocher, dans un même énoncé, deux mots ou deux idées qui s'opposent fortement par le sens.

"Oui et non à la fois ! Oui parce qu'une grande partie d'entre eux est rongée par le fatalisme, synonyme d'incapacité à entreprendre ou à revendiquer le changement. Non, parce qu'il y a aussi d'autres Algériens qui, quoique très peu, croient que changer est toujours possible, malgré tout". (Chronique n°166 du 12 février 2018)

Ce cent soixante sixième extrait se caractérise par la présence de deux mots purement et fortement opposants. Il s'agit d'un *oui* et d'un *non* qui se présentent dans un même énoncé en renvoyant à une antithèse. Cette dernière s'explique dans l'argument « il y a aussi d'autres Algériens qui, quoique très peu, croient que changer est toujours possible, malgré tout » et s'oppose à une thèse dans l'argument « une grande partie d'entre eux est rongée par le fatalisme, synonyme d'incapacité à entreprendre ou à revendiquer le changement. »

Le chroniqueur, en utilisant ces deux mots distincts, a pu rapprocher deux thèses (idées) qui s'opposent sémantiquement. Celle des Algériens qui ne croient pas au changement et celle de ceux qui y croient.

*"Morale de l'histoire camuséenne : cette peste-là est l'affaire de tous. Autrement dit, les maladies de la cité concernent tout le monde, **femmes et hommes, jeunes et vieux, petits et grands**, etc."* (Chronique n°167 du 05 mars 2018)

Dans cet extrait n°167, nous remarquons que les mots utilisés se distinguent d'un point de vue sémantique ; *femmes* s'oppose à *hommes*, *jeunes* s'oppose à *vieux* et *petits* s'oppose à *grands*, mais d'un point de vue grammatical, ils sont tous responsables. L'argumentateur exhorte tout le monde de s'impliquer dans le changement. Ici, nous constatons qu'il s'agit d'une antithèse implicite où l'énonciateur incite tous les Algériens, sans parler de leur sexe ni de leur âge, à s'intégrer dans le changement qui est impossible d'être réalisé, pour certains. Il pense que si nous laissons ces facteurs de sexe et d'âge, il en résulte une discrimination qui divise la société et qui encourage le contre du changement.

3.2- L'oxymore consiste à juxtaposer deux termes grammaticalement unis et sémantiquement opposés. C'est la réunion surprenante dans une même expression de deux termes contradictoires. C'est un support éventuel à l'antithèse.

*"Ce mouvement d'ouverture tous azimuts accompagne la préparation par le sud des J.O auxquels se rendront fort probablement des athlètes nord-coréens. Si, à en croire certains spécialistes, **les frères ennemis** parvenaient à réaliser cet exploit, ils scelleraient sans aucun doute un accord hautement symbolique après deux années d'escalade ayant vu Pyongyang procéder à trois essais nucléaires et à de nombreux tirs balistiques jugés extrêmement dangereux par la communauté internationale, les U.S.A en tête."* (Chronique n°168 du 16 janvier 2018)

Il est clair que l'expression « *les frères ennemis* » se compose de deux mots qui sont unis grammaticalement et que leurs valeurs sémantiques essentielles s'opposent. Ce qui renvoie à l'oxymore comme une figure argumentative d'opposition. C'est une juxtaposition des mots *frères* et *ennemis* où les deux sont contradictoires. Nous constatons que c'est une substitution où l'argumentateur remplace *La Corée du Nord* et *les U.S.A* par *frères ennemis* et en même temps, c'est une opposition claire de deux mots.

3.3- L'**antiphrase** consiste à dire le contraire de ce que le nous voulons exprimer, en sachant que notre pensée sera comprise par la personne à qui le nous nous adressons. Son emploi provoque et soutient l'ironie.

"Retour maintenant sur le même Sarkozy qui aurait envoyé plus de 7 tonnes d'arsenal sophistiqué de bombes lacrymogènes au dictateur déchu Ben Ali, bloquées dès le début de janvier 2011 à l'aéroport de Roissy à Paris. Sans doute, son objectif n'était pas de sauver le peuple tunisien des affres de l'autoritarisme, mais de mater dans le sang sa révolution du Jasmin, avant de se rendre compte que «son protégé» au palais de Carthage avait pris la fuite à bord d'un avion présidentiel en direction de l'Arabie Saoudite où il est réfugié jusqu'à nos jours." (Chronique n°169 du 09 avril 2018)

L'emploi de « *son protégé* » par le chroniqueur vise à dire le contraire. C'est un emploi qui provoque et soutient l'ironie dans le positionnement énonciatif de ce chroniqueur. L'expression « *son protégé* » renvoie au président tunisien *Ben Ali* ; sa mise entre guillemets exprime l'acte énonciatif de l'énonciateur où il veut dire le contraire de ce qu'il exprime. Nous disons que cette expression est une antiphrase qui soutient une figure d'opposition.

3.4- Le **chiasme** est une construction qui consiste à présenter de manière croisée deux mots ou deux groupes de mots, en réunissant au centre et aux extrémités les éléments de même nature, de même fonction grammaticale ou de même sens. C'est un ordre d'expressions inversé (A – B devient B - A)

*"Si la question des causes mérite réflexion, celle des effets est, à tout le moins, incontestable : **tout le monde accuse tout le monde de ce que tout le monde aurait causé à tout le monde.** Trop philosophique pour qu'il soit compris par un non-Algérien!"* (Chronique n°170 du 04 janvier 2018)

Dans cet exemple, nous enregistrons la présence des termes de même nature comme le nom *tout le monde* et les verbes *accuser* et *causer* ; de même fonction grammaticale comme sujet (*tout le monde*), verbes (*accuser /causer*) et complément (*tout le monde*). L'argumentateur présente ces énoncés en croisement dont les éléments sont réunis en catégories de nature et de fonction grammaticale.

Cette construction en gras paraît au début comme une répétition, mais, en réalité, elle renvoie à la figure d'opposition le chiasme.

3.5- Le **paradoxe** exprime une opinion contraire à l'idée commune, afin de suspendre, de choquer, d'inviter à la réflexion.

"Le fait que les Algériens vivent dans l'angoisse des prix de produits alimentaires en hausse permanente, dans la hantise du frigo vide, des familles parfois nombreuses à nourrir, d'une précarité grandissante qui les menace d'une exclusion rapide du circuit social, de la stagnation d'une scène politique en agonie apparaî, aujourd'hui, terriblement scandaleux. Puis, il est évident que dans un milieu en survie comme le nôtre, les rêves, s'ils aident à résister à l'apprêt du quotidien, ne peuvent jamais en contrepartie être portés jusqu'à leur plein accomplissement." (Chronique n°171 du 10 avril 2018)

L'extrait n°171 comporte à la fin une opinion opposante à l'idée commune qui la précède. Nous remarquons que le locuteur-journaliste utilise cette figure d'opposition pour opposer les rêves des Algériens et les promesses de leurs officiels à la situation sociale percluse qu'ils vivent. Ce paradoxe suspend la vie digne que cherche le peuple algérien et choque la minorité qui gagne sa nourriture de jour en jour.

L'emploi de ce genre de figures d'opposition divise et éclaire les idées paradoxales du discours journalistique.

4- Figures d'amplification

L'amplification peut avoir recours à des procédés tels que la répétition, notamment la gradation, la variation sur un même thème par le biais d'anaphores ou de comparaisons, l'accumulation de détails. Ses figures modifient le sens des mots en les rendant plus forts, plus évocateurs.

Ci-dessous, nous présentons quelques figures amplificatrices comme : l'hyperbole, l'anaphore, la gradation et l'accumulation.

4.1- L'**hyperbole** consiste à employer des mots très forts qui vont au-delà de la pensée. C'est l'expression exagérée ou amplifiée d'une idée ou d'un fait. C'est aussi, donner du relief pour mettre en valeur une idée, un sentiment...

"Autrement dit, le changement doit être inclusif et non pas exclusif, avec des stratégies et des objectifs bien précis, allant dans le sens de la convergence des luttes citoyennes (société civile, opposition et forces vives de la nation) pour l'avènement de la démocratie en Algérie. Sinon tout ce que l'on entreprend ne sera que des coups d'épées dans l'eau." (Chronique n°172 du 12 avril 2018)

Ce cent- soixante- douzième exemple contient l'expression « *épées dans l'eau* » qui est considérée comme une amplification pour consolider l'idée de la démocratie en Algérie. La vision donnée par l'argumentateur suggère l'idée que le pouvoir du peuple est l'affaire de tout le monde. Pour lui, le changement commence du simple citoyen au premier responsable algérien qui se trouve au sommet ; si ce n'est pas le cas, nos protestations et nos manifestations n'auront pas de sens. Il compare les efforts fournis par la société aux coups d'épées dans l'eau en visant l'indignité des responsables algériens envers leur peuple.

Nous constatons qu'il s'agit d'une hyperbole pour amplifier l'idée du changement en employant l'expression citée précédemment qui va au-delà de la pensée humaine.

4.2- L'anaphore est la répétition d'un même mot d'une même construction au début de plusieurs vers, de plusieurs phrases, de plusieurs propositions. C'est insister sur une idée et la souligner.

"Voyez-vous chers députés où nous sommes arrivés ? Voyez-vous comment notre pays se dégrade de jour en jour, empêtré dans une crise inextricable et aux contours flous? Voyez-vous comment nous sommes devenus la risée du monde entier ?" (Chronique n°173 du 19 décembre 2018)

Cet exemple comprend la répétition du mot « *voyez-vous* » au début de chaque énoncé ; ce qui nous mène à dire qu'il s'agit d'une anaphore. Cette dernière insiste sur l'idée de la dégradation de la société algérienne dans tous les domaines à cause de la complicité des députés. C'est une répétition pour renforcer l'image prise sur les députés chez les lecteurs algériens.

4.3- La gradation est constituée d'une succession de mots ou d'idées de sens proche énumérés et rangés en ordre croissant ou décroissant d'intensité.

*"D' ailleurs, si l'on en croit les prévisions des spécialistes, le bas de laine du trésor public pourrait descendre à moins de 30 milliards de dollars d'ici 2022. Si, en plus, nous ne maîtrisons pas les dépenses publiques, nous aurons des taux d'inflation incroyables à **deux**, voire à **trois** ou **quatre** chiffres."* (Chronique n°174 du 07 mars 2019)

*"Le pays est un corps malade, ne pouvant ni bouger ni parler. Il est dans l'aphasie la plus totale. Vu de l'extérieur, il ressemble à une momie, sur le point de **se désarticuler**, **se décomposer**, **s'éclater** sous les pressions de toutes sortes. Subi de l'intérieur, il est un fardeau*

dur à porter par les épaules de nos jeunes, harassés par son énorme poids et surtout... ses odeurs infectes." (Chronique n°175 du 13 février 2019)

Dans les deux extraits 174 et 175, le chroniqueur enrichit son discours par des mots amplificateurs pour persuader son interlocuteur. Nous remarquons qu'il s'agit, dans le premier exemple, d'une gradation croissante de chiffres malgré sa négativité. L'argumentateur avertit les responsables en leur montrant que le taux d'inflation va augmenter de deux à quatre.

Dans le second exemple, il s'agit d'une gradation décroissante d'un pays ressemblant à une momie. Il amplifie sa description de l'Algérie malade par les verbes pronominaux *se désarticuler, se décomposer* et *s'éclater* que leur valeur sémantique va du mauvais vers le pire.

Dans les deux cas, c'est une gradation à un double sens, croissante et décroissante. L'argumentateur l'utilise pour agir sur la réflexion de son interlocuteur.

4.4- L'accumulation exprime l'énumération plus ou moins longue de termes. C'est faire succéder plusieurs termes soit pour approfondir la pensée, soit pour l'enrichir ou l'agrandir.

"En Algérie, un pays à la dérive dont on ne voit pas que l'avenir puisse être radieux - sauf si elle invente, bien sûr, une politique nouvelle qui la soustraira à son inertie et à son insignifiance, et en fera une référence pour le Maghreb et l'Afrique-, l'affect négatif de la peur du chaos est particulièrement violent, voire inhibiteur sur les consciences. Ce qui élargit l'horizon de la déprime sociale, déjà palpable sur les visages des nôtres, dans les foyers, les cafés, les rues, etc" (Chronique n° 176 du 14 Février 2019)

Dans ce dernier extrait du volet analyse argumentative, nous remarquons un enrichissement grammatical qui se fait sur la pensée des Algériens, en employant les termes *les foyers, les cafés, les rues*. Nous constatons que ces termes expriment une accumulation pour enrichir et agrandir la pensée négative des Algériens envers la politique de gestion appliquée par leurs responsables.

L'accumulation comme figure d'amplification renforce le discours du chroniqueur dans le but de persuader les lecteurs qui lisent ses chroniques.

Enfin, nous estimons que les différentes figures de style : d'analogie, de la substitution, de l'opposition ou de l'amplification ont été employées à dessin par le chroniqueur pour enrichir et renforcer ses actes argumentatifs afin de persuader ses interlocuteurs.

Conclusion

Dans ce chapitre qui s'articule autour de l'analyse argumentative. Il est constitué de deux grands axes, celui des stratégies argumentatives et celui des figures argumentatives suivies et appliquées par le chroniqueur Kamal GUERROUA. Nous avons abordé une palette de stratégies et de figures argumentatives figurées dans notre corpus.

Tout d'abord et concernant les stratégies argumentatives, nous avons extrait et analysé les différents marqueurs argumentatifs articulés et organisés sur le rapport argumentation-raisonnement et le rapport argumentation-composition.

Commençons par le rapport argumentation-raisonnement, nous avons analysé ses différentes formes : conjonctive, disjonctive, restrictive, oppositive et causale. Nous concluons que toutes ces formes argumentatives explicitent le raisonnement logique du chroniqueur Kamal GUERROUA dans ses chroniques en se basant sur des connecteurs argumentatifs qui se combinent syntaxiquement et s'opposent sémantiquement.

Nous passons au rapport argumentation-composition qui s'opère par un assemblage de deux ou de plusieurs arguments qui se présentent selon une successivité chronologique dans un discours journalistique. Nous avons fondé notre analyse sur deux formes argumentatives : programmatique et taxinomique. Nous concluons que le genre de ces formes et de ces structures argumentatives permettent de bien classifier et taximoniser les énoncés déployés par le locuteur-journaliste.

Ensuite, nous avons repéré les figures argumentatives ou figures de style de quelques chroniques de notre corpus. Nous avons choisi et classé les figures argumentatives de l'analogie, de la substitution, de l'opposition et de l'amplification, en tenant compte des caractéristiques de chacune d'elles. Nous concluons que les figures de style, citées précédemment, ont participé à enrichir et à renforcer les actes argumentatifs du chroniqueur Kamal GUERROUA afin de persuader ses interlocuteurs.

Chapitre IV

L'analyse discursive

(La violence verbale dans la chronique « Raina Raikoum »

de Kamal GUERROUA)

Introduction

Nous consacrons ce dernier chapitre de la partie pratique à la notion de « la violence verbale » pratiquée par le chroniqueur Kamal GUERROUA dans les quatre-vingt-cinq chroniques sélectionnées comme corpus. En lisant ces chroniques, nous remarquons que cette pratique langagière (violence verbale) se manifeste, majoritairement, dans les discours qui englobent les différents sujets nationaux visant la société algérienne.

La violence verbale, sous toutes ses formes, se manifeste au cours des échanges interactionnels. En 2000, un groupe de chercheuses constitué de Claudine Moïse, Christina Schultz-Romain, Béatrice Fracchiolla et Nathalie Auger, a mené des travaux sur les différentes attitudes langagières violentes exercées dans les lieux institutionnels et non institutionnels. Ces recherches se sont focalisées sur la modélisation de la violence verbale, d'un point de vue linguistique et dans sa dimension discursive, en (2008,2011, 2013...).

Nous allons analyser le concept de la violence verbale, précisément ces deux catégories : la violence verbale intentionnelle et non intentionnelle. Pour la première forme, nous allons parler des trois types qui constituent cette forme de violence, et qui sont la violence fulgurante, la violence polémique et la violence détournée. Tous ces types expriment l'intention et la volonté de l'énonciateur de dire et transmettre des actes menaçants à son énonciataire.

Nous analysons ensuite des extraits appartenant à des énoncés avancés dans notre corpus où nous relèverons des formes agressives comme l'insulte, l'injure, le mépris, la réfutation...

Pour la seconde forme, nous allons traiter deux types de violence verbale non intentionnelle: les malentendus et les réactions pathogènes. Nous analyserons les termes péjoratifs, les termes d'usage familial et les subjectivèmes qui mènent à déceler la visée non violente de l'énonciateur de la multitude d'interprétations violentes et agressives de l'énonciataire.

Nous avons sélectionné trente-trois extraits comme corpus d'étude pour affirmer ou infirmer la présence de la violence verbale intentionnelle et non intentionnelle dans le discours journalistique du chroniqueur Kamal GUERROUA.

I- La violence verbale

La violence verbale est une pratique langagière où chaque interactant veut imposer son point de vue sur son interlocuteur en utilisant des mots considérés comme violents dans les échanges communicatifs produits lors de la discussion. C. Kerbrat- Orecchioni la définit comme « *tout au long d'un échange communicatif quelconque, les différents participants que l'on dira donc des interactants exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles; parler c'est échanger et c'est changer en échangeant* » (1990 : 17)

Plus précisément, nous mettons l'accent sur la violence ou la force des mots employés dans un usage abusif. Cette force, selon Jean-Pierre Cléro, est symbolique et physique en se basant sur les notions de l'autorité du langage et la possibilité de sa violence,

« La question de l'autorité des mots, qui précède celle de la possibilité de leur violence se situe au point d'articulation du symbole, ou du signe, et de la force, si tant est que cette notion de force fut homogène. Un signe ou un symbole n'exerce pas une force de la même façon qu'un corps physique en exerce une sur un autre corps physique » (2000 : 367)

Nous ajoutons que l'usage des mots violents dans le discours journalistique est fondé sur les formes syntaxiques, sémantiques, conversationnelles, interactionnelles et pragmatiques qui le caractérisent.

La présence de la force des mots dans le discours journalistique engendre une transgression aux normes et aux règles dominantes dans ce discours. Elle se manifeste sous plusieurs formes en utilisant une parole, un écrit, etc. Jean-Pierre Cléro (2000) affirme que le discours est au service de la force des mots,

« Le discours est alors serviteur d'une violence qui n'est pas directement de son fait, mais dont le principe est à chercher dans l'irrespect des personnes, dans le mépris de leur liberté, de leur égalité, de leur bienveillance réciproque peut-être ». (Ibid.)

La violence verbale se manifeste sous plusieurs formes. Dans ce chapitre, nous nous intéressons aux deux grandes catégories : la violence intentionnelle et la violence non intentionnelle. Ces dernières, à leur tour, se composent d'autres formes comme : l'insulte, l'injure, le mépris, la menace, le renchérissement, la réfutation, l'argument *ah hominem*, l'éloge, la flatterie, les malentendus, les réactions pathogènes...

1- La violence verbale intentionnelle

La violence verbale intentionnelle est un type de la violence verbale. C'est le "dit" voulu et transmis comme tel par l'énonciateur. Ce type de violence se constitue de trois catégories : la violence verbale fulgurante, la violence verbale polémique et la violence verbale détournée, qui s'alimentent les unes les autres à l'aide de différents usages pragmatiques directs ou indirects d'actes menaçants. (Fracchiolla, 2017 : 05)

1.1- La violence verbale fulgurante

Elle est considérée comme la première forme de la violence verbale intentionnelle. Nous pouvons dire que c'est une montée en tension contextualisée qui peut se décliner à travers différentes étapes (négociation, renforcement, renchérissement ...). Chaque étape est marquée par des déclencheurs de conflits (matériels ou symboliques), des marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques, prosodie, etc.) et des actes de langage dépréciatifs directs (harcèlement, mépris, provocation, menace, déni, insulte, etc.) à visée principale de domination. (Ibid, p.06)

En premier lieu, nous analysons les énoncés avancés dans notre corpus qui renvoient aux différents actes de langage dépréciatifs directs.

1.1.1- L'insulte

L'insulte est un acte de langage dépréciatif direct qui associe une situation d'énonciation à un nombre de locuteurs, au moins deux personnes. C'est traiter le récepteur de ce qu'il n'est pas. Elle se caractérise par la brièveté (salop, connard...) ; ce qui la classe dans les genres brefs comme l'injure. Aussi, c'est une prise en contrepied du premier sens d'un mot pour l'utiliser péjorativement,

" Une autre des caractéristiques de l'insulte est de prendre le contrepied du sens premier de certains mots qui sont utilisés alors dans un sens axiologique négatif/péjoratif. Par exemple : «une grosse glace» et «une grosse dame» ne donnent pas le même sens axiologique à «grosse»" (Ibid, p.08)

Nous nous penchons dans les pages qui suivent sur la question de l'insulte dans les chroniques de Kamel GUERROUA.

"Aussi, l'imprévisibilité déconcertante de Donald Trump sur le dossier de la Corée du Nord, considérée par le Pentagone comme «Rogue State» (pays voyou), est à même d'entraver tout dialogue constructif entre les deux voisins asiatiques dans un contexte très

particulier où celles-ci s'apprêtent à procéder dans les mois qui viennent à des manœuvres militaires conjointes, suspendues présentement à cause des J.O, lesquelles provoquent traditionnellement les représailles de Pyongyang. L'avenir commun serait-il alors au dialogue ou à l'escalade ? Wait and see!" (Chronique n° 177 du 16 janvier 2018)

Cet extrait traite le sujet du conflit entre les Etats-Unis Américains et la Corée du Nord. Nous y remarquons l'emploi de l'expression violente «Rogue State» qui signifie en langue française « pays voyou ». En visant le récepteur (Corée du Nord) par la voyouterie, l'énonciateur emploie une violence verbale intentionnelle entre le Pentagone et la Corée du Nord. Nous remarquons que la force illocutoire de cette insulte porte sur l'élément sémantique « voyou » qui donne un sens axiologique très clair.

Il est évident que, ni le pays de la Corée du Nord, ni son président sont des voyous, mais la mauvaise image prise sur eux, mène à ce mauvais traitement du côté américain qui incarne cette insulte.

*"L'Algérie est devenue par la force de leur entêtement et de leur laisser-aller, une usine de castration de compétences et de déprime, «une caserne oisive» comme le résume un célèbre chroniqueur, d'où sortent des **rentiers-crocodiles** et des **handicapés de la pensée par milliers**."* (Chronique n° 178 du 28 mai 2018)

Dans cet extrait, nous remarquons la présence d'une polyphonie où la violence verbale intentionnelle se manifeste clairement dans la voix du chroniqueur Kamal GUERROUA et celle d'un deuxième chroniqueur. Les deux énonciateurs emploient des expressions violentes dans lesquelles ils insultent les officiels algériens d'avoir transformé l'Algérie en un pays de chômage.

Ces expressions en gras montrent la situation sociale catastrophique des sortants des universités algériennes. L'énonciateur1, dans l'expression «une caserne oisive», décrit la pire situation sociale du pays et insulte ses gouvernants. Il veut signifier que l'Algérie considérée comme un continent devient un lieu fermé saturé par les porteurs de diplômes bidons. L'énonciateur 2, dans les expressions «des rentiers-crocodiles » et « des handicapés de la pensée» insulte fortement les responsables algériens, notamment ceux qui s'occupent de l'enseignement supérieur, d'avoir formé des étudiants consommateurs avec des têtes vides.

Dans les deux situations d'énonciation, nous constatons qu'il s'agit des insultes brèves et violentes à l'égard de la mauvaise gestion suivie et appliquée par les gens d'en haut.

*"Je persiste et signe sur ces deux syllabes-là : pour rien. Suivant toutes les locomotives du train qui crachote de la fumée noire, notre école est même atteinte, aujourd'hui, **d'hypocondrie!**[...] Comment ça? On nage dans nos turpitudes et dans nos contradictions. **Purée!** [...]! Et les seuls gagnants dans tout ça, vous les devinerez bien-sûr : ces rentiers qui veulent abrutir le peuple, en s'enorgueillissant d'avoir construit une école, devenue hélas une machine de nombreux faux diplômés, de faux ingénieurs qui grossissent les rangs des chômeurs, de faux médecins et de « **charlatans** » qui cassent ce qui reste à nos hôpitaux." (Chronique n° 179 du 11 août 2018)*

L'extrait n°179 est pertinent car il regroupe trois termes violents employés par intention, renvoyant à des insultes dont les deux premiers sont exclamatifs.

Nous commençons par le premier terme « hypocondrie » où l'énonciateur compare l'école algérienne d'aujourd'hui à un établissement qui tombe dans le doute permanent. Pour lui, c'est une école malade qui souffre de plusieurs troubles à tous les niveaux. L'utilisation de cette agression verbale est suivie d'un point d'exclamation qui montre que le chroniqueur, voire presque tous les Algériens sont étonnés de la situation critique de notre système éducatif qui à chaque refonte, il saute dans le vide.

Nous passons au deuxième terme « Purée » où l'énonciateur l'utilise comme une insulte directe avec une stupéfaction du comment est devenue notre école. Cette brièveté du mot « Purée » accompagné d'une exclamation est le moyen pertinent et approprié employé par le chroniqueur pour monter la faillite qui touche le secteur de l'éducation. Il pense que les réformes du système éducatif, depuis l'indépendance, sont dans la purée ; elles n'ont pas donné du nouveau à l'éducation, elles n'ont rien changé.

Nous arrivons au troisième terme « charlatans » qui diffère des précédents termes par l'absence de l'exclamation, mais il a le même degré de violence verbale. C'est une insulte aux gens qui s'imposent dans leurs groupes de travail, mais qui sont incompetents, orgueilleux et leurs têtes sont vides. Pour l'énonciateur, c'est le cas de nos médecins dans nos hôpitaux. Ils sont tous diplômés mais, malheureusement, leur comportement ne concorde pas avec la vraie et noble mission d'un médecin.

Nous concluons que les insultes employées précédemment par le chroniqueur ont des sens axiologiques clairs, ce qui les qualifie à devenir des violences verbales intentionnelles fortes qui dévoilent la situation sociale algérienne qui va du mal en pis.

1.1.2- L'injure

Souvent, nous considérons l'injure et l'insulte comme synonymes, mais en réalité elles se distinguent. E. Larguèche les définit comme suit :

"L'injure et l'insulte sont souvent employées l'un pour l'autre. On peut penser que l'insulte serait un jugement donné comme vrai, comme vérifiable sur l'interlocuteur et justifiable par le contexte. L'injure relèverait de l'imaginaire, du fantasme et de la provocation au-delà d'une vérité et d'un jugement vérifiable" (1993 : 305)

Dans ce passage, nous nous intéressons à l'injure qui est aussi une forme de la violence verbale intentionnelle. En nous basant sur la définition d'E. Larguèche, nous pouvons dire que cet acte de langage dépréciatif relève de l'imaginaire et tout jugement porté sur l'allocutaire est à vérifier. Il est considéré comme un jugement de valeur négative sur les faits du récepteur.

En nous référant aux travaux menés par B. Fracchiolla (2017) sur l'injure, nous ajoutons que ce genre bref est défini de la manière suivante,

" Ma première réflexion sur l'injure s'intéressait aux effets qu'on lui reconnaît (Fracchiolla, 2011). Si le terme «injure» est souvent d'abord reconnu comme une qualification péjorative (Laforet & Vincent, 2004), l'injure est aussi un projectile verbal (Larguèche, 1983) et désigne en même temps « la nature d'un certain effet et ce qui est la cause de cet effet»" (Larguèche, 2009:56). (Fracchiolla, 2017:180)

Nous analysons les extraits qui suivent pour repérer les marques des jugements négatifs pris par le chroniqueur dans son discours.

"Après lui avoir asséné des coups, il lui lança, froid, à la figure : «vas...! Ta place est dans la cuisine!» Aussitôt, je me suis rappelé la célèbre phrase de l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, résumant, en quelques mots, le regard réducteur de ses compatriotes envers la femme : «una máquina de parir» (une machine à accoucher), dit-il, consterné." (Chronique n°180 du 13 juin 2018)

Cet extrait se compose de deux actes de langage violents renvoyant à des injures. Dans le premier acte, « vas...! ta place est dans la cuisine!», l'énonciateur 2 (l'agresseur) attaque verbalement et violemment la jeune fille qui fait du footing dans la rue. Il lui demande de rester chez elle et qu'elle s'occupe de la cuisine car, pour lui bien sûr, c'est la meilleure place pour la femme et qu'il est honteux qu'elle pratique le sport au su et au vu de tout le

monde. Cet agresseur pense et pratique une idéologie archaïque rejetée par la majorité de la société algérienne.

L'acte de langage pratiqué par l'injurier est basé sur des pratiques précédentes connues et adoptées par un certain nombre de citoyens. Dans cet exemple, nous remarquons que l'agresseur a réussi à assurer la réception de son propos envers son réceptrice.

Dans le second acte, «una máquina de parir» (une machine à accoucher), l'énonciateur 1 (le chroniqueur) étonné par l'injure de l'énonciateur 2 en la comparant à celle de l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa (l'énonciateur 3).

Nous comprenons de la première injure que la femme ne sert à rien, sauf à cuisinier ; dans la seconde, la femme est créée uniquement pour engendrer les enfants.

Dans les deux cas, nous constatons que les deux injures possèdent des forces illocutoires voulues par les deux énonciateurs (2 et 3) pour injurier leur interlocutrice (la femme).

*"En théorie, sous d'autres cieux, quand un citoyen attend que l'Etat (Houkouma dans le langage populaire algérien) lui verse des aides pour vivre, ça s'appelle de « l'assistanat », mais quand celui-ci attend plus que ça, c'est-à-dire **que l'Etat joue le rôle du père-tuteur éternel**, qu'il manifeste et sort à sa place dans la rue pour revendiquer ses droits, ça dénote plutôt de l'illogisme, synonyme de démobilisation citoyenne. Or, ni vauté dans le confort des aides de sa « houkouma », ni assisté moralement par lui, ni attendant sa bénédiction, l'Algérien se retire par désespoir de son champ de vision, en se transformant en un non-être, « un cadavre social », si l'on ose dire." (Chronique n°181 du 22 novembre 2018)*

L'extrait ci-dessus se constitue des injures suivantes : «que l'Etat joue le rôle du père-tuteur éternel » et de «l'Algérien se retire par désespoir de son champ de vision, en se transformant en un non-être, « un cadavre social », si l'on ose dire»

Les deux visent le citoyen algérien qui est devenu négatif dans tous les sens. Il attend tout de son Etat, même sa nourriture, sans fournir des efforts. Le chroniqueur souhaite que les Algériens soient des citoyens actifs, travailleurs et motivés pour participer à la construction et le développement de leur pays.

Dans la première injure, l'énonciateur utilise la force illocutoire « le rôle du père-tuteur éternel » pour montrer à son interlocuteur qu'il est un mauvais citoyen qui ressemble à

un petit enfant toujours soumis à son père. C'est une injure objective qui, peut-être, éveille la conscience de ce citoyen inactif.

Dans la seconde injure, l'énonciateur continue à injurier son interlocuteur en le désignant par le non-être et le cadavre social. C'est une agression verbale voulue pour injurier et sensibiliser le(s) récepteur(s) négatif(s) à revivre de nouveau.

Nous concluons que le locuteur injurie fortement le citoyen algérien qui réfléchit, d'une manière permanente, à tendre sa main à ses officiels sans le moindre effort.

"Préparer un futur pour notre jeunesse en panne d'espérance, devrait présider au choix de ceux qui préfèrent le statu quo et la stagnation aux remises en question et au progrès. Bref, le cinquième mandat est une option suicidaire, non seulement pour ce système grabataire et moribond, mais aussi pour toute cette Algérie qui aspire à autre chose qu'à un fauteuil roulant en guise de symbole !" (Chronique n°182 du 07 mars 2019)

Partant des injures présentées en gras dans cet exemple n°182, nous constatons qu'il ya de nouvelles interprétations qui resurgissent. Si nous prenons la première injure « ce système grabataire et moribond » ; nous constatons que l'agresseur ne peut pas prévoir comment l'injure sera interprétée. L'expression injurieuse: « ce système grabataire et moribond » voulue par l'énonciateur pour injurier ses interlocuteurs. Mais, la majorité des interlocuteurs ne vont pas partager la même opinion avec lui. Certains interlocuteurs (les systèmes) vont lui répondre que ce système nous convient parfaitement. Donc, son énoncé est tombé à plat comme l'exemple donné par C. K-Orecchioni (1980), «Tu n'es qu'un fonctionnaire de seconde classe! » : « Eh bien oui, c'est vrai »

Dans la seconde injure, «toute cette Algérie qui aspire à autre chose qu'à un fauteuil roulant en guise de symbole!», il est clair que l'agresseur injurie directement tous les Algériens, mais il oublie qu'il est Algérien. Son appartenance à cette Algérie, normalement, le place dans la case des injuriés. Nous constatons qu'il s'auto-classe, d'un injurier à un injurié. Ce qui explique que l'injure est à double tranchant dans ses effets pragmatiques, comme l'affirme Rosier (2006), « celui qui traite autrui de « sale arabe » s'auto-classe ainsi lui-même *de facto* comme raciste »

1.1.3- Le mépris

Parmi les maintes définitions du terme « mépris », nous choisissons celle du dictionnaire *Larousse*, « Le mépris est un sentiment-émotion intense négatif, mélange de

dégoût et de colère, à l'égard d'un individu, de soi, ou groupe d'individus perçu comme inférieur ou sans intérêt.»⁶

De cette définition découle que le dégoût est lié au mépris et qu'il y occupe une grande place par rapport, par exemple, à la colère. Ce que montre Sambataro, F, dans la revue EJM, 24, où il confirme les résultats des études faites par Ekman et Frieson (1986) sur le rapport mépris/dégoût et l'expression faciale signalant le mépris. Ils confirment que «*Le mépris et le dégoût sont liés par l'hostilité, partageant le désaccord des autres, et exhibent le thème commun de violation d'éthiques morales*» (2006 : 2357)

Dans les extraits qui suivent, nous analysons cet acte de langage dépréciatif direct qui, selon Michelle Larivey(2006), se compose de deux genres : le mépris-camouflage et le mépris-réaction.

"Et le peuple dans tout ça? Il semble que, selon ces deux visions-là, ce dernier n'a plus aucune influence ni poids dans l'échiquier : on décide à sa place, on parle à sa place, on ordonne à sa place, on place les élus et même les «présidents» à sa place. Autrement dit, le peuple n'est qu'un «double-blanc», dans le piètre jeu de dominos qui se joue à son insu. Or, ce qu'on oublie souvent, c'est que ce double-blanc, aussi négligé et inutile soit-il, est important dans le jeu et que, sans lui, on pourrait «perdre la main» : le pouvoir." (Chronique n°183 du 02 octobre 2018)

Dans cet extrait, nous nous focalisons sur le mépris-camouflage qui comprend une attitude émotionnelle mixte de l'énonciateur. Nous constatons qu'il s'agit d'une colère dans l'énoncé « on décide à sa place, on parle à sa place, on ordonne à sa place, on place les élus et même les «présidents» à sa place »,d'un dégoût dans l'énoncé «le peuple n'est qu'un «double-blanc» et d'une peur dans l'énoncé «c'est que ce double-blanc est important dans le jeu et que, sans lui, on pourrait «perdre la main»: le pouvoir ».

Nous commençons par l'énoncé renvoyant à la colère où nous remarquons que l'énonciateur méprise, d'une part et d'une façon directe, les responsables algériens d'avoir dominé le peuple algérien. Il est en colère en utilisant le pronom indéfini *on* car les citoyens n'ont aucune part de décision dans la gestion de leur pays. Pour lui, le peuple algérien est présent et absent en même temps. Il est devenu un objet facile à manipuler par les gens d'en haut.

6- Définition de mépris, Dictionnaire de français LAROUSSE [En ligne], consulté le 05 août 2021. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

D'autre part, l'énonciateur méprise d'une façon indirecte le peuple algérien qui est tombé dans le fatalisme. Aucune réaction envers ses droits. Il se retire de tout, même le courage d'oser dire non est impossible.

Nous passons à la deuxième attitude où l'énonciateur exprime un sentiment de dégoût envers ce peuple immobile. Tellement dégoûté de ses positions sociales, il le compare à la pièce « double blanc » du jeu de dominos qui est inutile dans la partie. Nous remarquons l'insatisfaction de l'énonciateur à l'instar des peuples voisins qui se sont révoltés en changeant les situations de leurs pays.

Nous terminons par le dernier énoncé « c'est que ce double-blanc est important dans le jeu et que, sans lui, on pourrait «perdre la main»: le pouvoir », où nous remarquons que l'énonciateur revient à l'expression « double blanc » en montrant son importance et son utilité dans le jeu de dominos. L'expression figée « perdre la main » employée dans le contexte des jeux signifie perdre l'avantage de jouer à cause d'une mauvaise donne des cartes, est transposée dans le contexte sociopolitique algérien pour exprimer l'importance du peuple et le risque qu'encourt les élus à atteindre le pouvoir.

Nous concluons que les trois attitudes présentées renvoient au mépris, sauf que l'énonciateur les a camouflées par des émotions comme : la colère, le dégoût et la peur.

*"Donc, d'un côté comme de l'autre de **ce décor fatal**, on se retrouve **sur le gril, ne pouvant plus avancer**, ne serait-ce que pour donner l'impression à ceux qui nous regardent, **qu'on est en vie ! Toute la nation est sur un fauteuil roulant et le drame**, c'est que plus de 60% de cette nation-là est jeune. **Une jeunesse rendue vieille par ceux qui tiennent le gouvernail**. Où allons-nous puiser la force quand ceux qui sont censés nous la donner, se sentent eux-mêmes en proie au désespoir, faibles et en phase de déclin ? Voilà le dilemme!"* (Chronique n°184 du 22 octobre 2018)

Les énoncés mis en gras, dans l'extrait n°184, expriment le mépris du locuteur, mais cette fois-ci, il s'agit du mépris-réaction. Nous pouvons avancer qu'il s'agit d'une attitude méprisante où le journaliste scripteur exprime son mécontentement à l'égard du comportement du peuple algérien qui doit rejeter cette situation vécue.

L'énonciateur méprise violemment le comportement de tous les Algériens, gouvernants ou gouvernés. C'est une réaction qui montre que les deux couches sociales sont incapables de sauver le pays. Elles suivent un président handicapé sur un fauteuil roulant.

Nous remarquons que les Algériens d'en haut et d'en bas sont méprisés car leur position est, ni pour, ni contre le régime imposé. Tout le monde accepte de vivre dans le labyrinthe. Personne ne sait où va l'Algérie ?

Enfin, nous concluons que le chroniqueur a utilisé les deux genres du mépris en exprimant ses attitudes émotionnelles mixtes qui cachent sa colère, son dégoût et son désaccord à l'égard des comportements étrangers au vécu de la société algérienne.

1.1.4- La menace

La menace est un acte de langage violent qui permet au locuteur de mettre son interlocuteur dans une position de faiblesse. C'est un conflit entre destinataire et destinataire où chacun d'eux veut s'opposer à l'autre.

Ci-dessous, nous analysons des extraits renvoyant au terme « menace ».

"En Algérie, un pays à la dérive dont on ne voit pas que l'avenir puisse être radieux - sauf si elle invente, bien sûr, une politique nouvelle qui la soustraira à son inertie et à son insignifiance, et en fera une référence pour le Maghreb et l'Afrique-, l'affect négatif de la peur du chaos est particulièrement violent, voire inhibiteur sur les consciences [...] Ô mon Dieu, la métaphore est très forte : l'Algérie s'étant transformée en un stade de foot, ou pire, en un ring de catcheurs, stimulés par les dividendes du pétrole-roi !" (Chronique n°185 du 14 février 2019)

Comme d'habitude, l'énonciateur est violent dans ses discours, notamment quand il s'agit d'un sujet national. Dans l'extrait n°185, le locuteur pointe du doigt les Algériens en leur exposant la situation actuelle de leur pays. En même temps, c'est une menace aux officiels qui sont responsables du chaos vécu par les Algériens dans tous les secteurs.

Ces actes menaçants employés par l'énonciateur mettent les responsables algériens dans une situation de faiblesse en face de leurs citoyens. Ils se sentent coupables et responsables de tous les échecs : politique, économique, culturel, social...

Nous constatons que l'énonciateur, en utilisant cette forme de violence verbale, montre que chaque Algérien a une part de responsabilité dans la crise nationale. Il espère que l'acte illocutoire employé « Ô mon Dieu, la métaphore est très forte » peut éveiller la conscience des Algériens et les pousser à changer la situation.

"Puis, le risque d'un embrasement généralisé sur fond de contestation fait craindre aux décideurs l'écho international qui entachera leur crédibilité. Où est l'issue ? C'est le labyrinthe pour Ouyahia et son équipe alors que le printemps algérien qui s'annonce est tout sauf violent. En effet, la mobilisation exemplaire de la jeunesse contre cette «dhoulocratie» (la gouvernance par l'humiliation et la honte), pour emprunter un mot cher au sociologue Mehdi Elmandjra, nous renseigne..." (Chronique n°186 du 27 février 2019)

Dans cet exemple, les actes menaçants mis en gras sont pertinents. L'énonciateur menace clairement le gouvernement algérien et son chef Ouyahia, en utilisant les formes violentes suivantes: «Où est l'issue ?», «le printemps algérien qui s'annonce... »

Dans cette chronique, l'énonciateur accable son énonciataire, en le menaçant par les événements internationaux qui réclament le changement radical des institutions, surtout celui qui est connu par le printemps arabe et qui n'est pas loin des frontières algériennes.

En analysant cette forme de violence, nous concluons que le chroniqueur et les jeunes algériens sont en position de force, tandis qu'Ouyahia et son équipe sont en position de faiblesse.

Dans les deux exemples, la menace est considérée comme un acte illocutoire fort employé par le locuteur pour disqualifier son interlocuteur.

1.1.5- Le renchérissement

Le renchérissement est le rapport existant entre deux unités discursives. Ces dernières peuvent être des mots, des phrases, des syntagmes... La relation de renchérissement qui unit ces unités discursives exige une appartenance à une même classe argumentative. Ce qui est affirmé par Frédérique Fleck,

« Deux unités discursives (que l'on désignera ici conventionnellement par A et B, A précédant B dans l'ordre linéaire) sont unies par une relation de renchérissement si elles appartiennent à une même classe argumentative, c'est-à-dire sont orientées vers une même conclusion... » (2008 : 40)

Cette étape de la violence verbale fulgurante possède plusieurs connecteurs qui marquent sa présence. En analysant les deux exemples qui suivent, nous repérons quelques marqueurs qui renforcent l'expressivité de l'argumentation, comme : plus, et même, encore, voire, plutôt.

*"la démission actuelle de nos élites est un échec cuisant devant l'histoire de tous ceux qui, se substituant à la volonté collective, volent pour ainsi dire, au peuple son action libératrice et suscitent chez lui, au lieu d'une conscience combative, la gêne, le dégoût **et même** une farouche tendance au fatalisme."* (Chronique n°187 du 05 avril 2018)

*"Une fois **encore** à cette culture de la rente ayant engourdi les esprits, faisant du savoir la cinquième roue de la charrette d'un système gérontocratique poussif, **plus** soucieux de sa longévité que des services qu'il doit rendre à la communauté."* (Chronique n°188 du 02 août 2018)

*" Du matin au soir, la vie de nos jeunes est rythmée par les mêmes scènes d'incompréhension, d'injustice, de mépris, de violence, de bureaucratie. Partout où ils se tournent, les portes se referment, comme si on leur signifie que leur présence au pays n'est pas souhaitable, **voire** inutile."* (Chronique n°189 du 25 septembre 2018)

*"Comment expliquer qu'à cinq mois de l'élection présidentielle, Bouteflika n'a plus manifesté aucun signe, ne serait-ce que par une voix tierce, pour briguer un cinquième mandat, bien que nombre d'observateurs le voient déjà intronisé au palais d'El-Mouradia au printemps prochain ? On a beau gloser sur le changement en Algérie, la girouette sur nos toits semble figée, **plutôt** bloquée pour une durée encore indéterminée."* (Chronique n° 190 du 22 octobre 2018)

Les quatre extraits, ci-dessus, comportent des marqueurs écrits en gras qui enrichissent les arguments employés par l'argumentateur.

Dans le premier extrait, nous remarquons la présence du connecteur «et» suivi par l'adverbe «même»; ce qui forme un parfait marqueur de renchérissement. Nous constatons que ce marqueur relie deux unités discursives sous forme de noms «le dégoût» et «le fatalisme».

Le deuxième extrait comprend deux connecteurs : *encore* et *plus*. Chacun de ces deux connecteurs relie deux unités discursives. Le marqueur *encore* relie le nom «fois» au nom «culture»; le marqueur *plus* relie l'adjectif «poussif» à l'adjectif «soucieux».

Le troisième extrait est constitué du connecteur «voire» qui se situe entre deux unités discursives renvoyant à l'adjectif «souhaitable» et l'adjectif «inutile».

Le quatrième extrait, comme les deux extraits précédents, est formé du connecteur «plutôt» qui désigne une relation entre deux unités discursives illustrées dans l'adjectif «figée» et l'adjectif «bloquée».

Nous concluons que ces connecteurs reliant les différentes unités discursives présentées, renforcent et déclarent un réel effet d'emphase dans les arguments du chroniqueur.

1.2- La violence verbale polémique

En partant de la citation de C. Kerbrat-Orecchioni, *"Si le discours des mouvements sociaux représente une forme de discours polémique, c'est en premier lieu en raison de la fréquence des pratiques discursives typiquement associées à un « débat vif et agressif »* (Ibid, p.03)

Nous pouvons dire que ce type de violence verbale intentionnelle repose sur des actes de langage indirects et implicites, et toute argumentation à visée polémique et persuasive. Aussi, il est fondé sur le froissement et le chagrin de l'interlocuteur en employant la réfutation, l'argument *ad hominem*, etc.

En analysant les extraits, nous mettons l'accent sur les contraintes situationnelles discursives des différents polémiqueurs renvoyant à la réfutation et aux arguments *ad hominem*.

1.2.1- La réfutation

Souvent, la réfutation est considérée comme un procédé logique consistant à prouver la fausseté ou l'insuffisance d'un argument. Mais d'un point de vue linguistique, « Réfuter, c'est présenter un argument soit comme rejetant ou repoussant une certaine conclusion, soit comme bloquant le mouvement argumentatif qui ferait tirer une certaine conclusion». (G. Losier, 1989 : 109)

Nous déduisons de cette citation qu'il s'agit d'une rhétorique discursive qui nécessite pas une implication d'un argument à une conclusion, mais un simple accord qui peut aider l'argumentateur à utiliser des arguments pour ou contre une thèse. Ce que confirme Gisèle Losier, *«il n'ya pas nécessairement une relation d'implication entre un argument et une conclusion, mais un accord que certains arguments-forts ou faibles- peuvent être utilisés pour ou contre une thèse»* (1989 : 112)

Dans les trois extraits, ci-dessous, les énoncés mis en gras renvoient à des énoncés réfutatifs. Aussi, nous remarquons que le locuteur s'identifie à un énonciateur qui s'oppose à la situation argumentative opérée par les arguments employés.

*"Le nouveau locataire de l'Elysée s'engouffre même subtilement dans la brèche laissée par les Américains sur plein de dossiers mondiaux. Ainsi, **il s'est rapidement opposé à la décision américaine sur Jérusalem** et aurait proposé un plan d'action pour stopper en Libye le flux des migrants subsahariens avant qu'ils puissent atteindre l'Europe."* (Chronique n° 191 du 10 janvier 2018)

Dans l'extrait n°191, l'énonciateur réfute plusieurs décisions prises par les Américains concernant plusieurs affaires internationales : la décision de Jérusalem est la principale. L'utilisation du verbe pronominal «s'opposer», renforcée par l'emploi de l'adverbe «rapidement», implique la réfutation du président français. Ce dernier a réagi *rapidement*, ce qui prouve que son acte réfutatif s'est transformé d'un acte implicite à un acte explicite.

Nous concluons que l'énoncé réfutatif «il s'est rapidement opposé à la décision américaine sur Jérusalem » est une violence verbale polémique qui concrétise le désaccord et le conflit des chefs d'Etats des pays développés.

*"D'autant que, juste auparavant, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères aurait déclaré ceci, lors d'un point de presse, à Pékin : «**la pression et le chantage des USA à l'encontre de la Chine ne marchent jamais**», ajoutant, menaçant : «**Si les USA prennent des mesures pour continuer à aggraver la situation, nous prendrons assurément des contre-mesures pour défendre fermement nos droits et intérêts légitimes**»."* (Chronique n° 192 du 09 août 2018)

Le positionnement énonciatif de l'énonciateur, dans cet extrait, diffère du précédent car nous remarquons une situation énonciative polyphonique qui se manifeste par la présence d'une deuxième voix, celle du porte-parole chinois. Ce dernier refuse les mauvaises attitudes politiques des USA en déclarant que son pays est prêt à défendre ses droits légitimes.

Le locuteur, dans cet exemple, s'identifie doublement. D'une part, il s'identifie à l'énonciateur 1 (le chroniqueur) ; d'autre part, à l'énonciateur 2 (le porte-parole chinois). Nous pouvons dire que c'est une opposition à la situation argumentative employée, dans les deux cas, et une réfutation par l'énonciateur 2 dans le second cas.

L'utilisation du participe présent *menaçant* par l'énonciateur 1 et le verbe *défendre* par l'énonciateur 2, soutient la réfutation renvoyant à une violence verbale polémique de la part de la Chine.

"Notre jeunesse a plus que jamais besoin d'un nouveau souffle de liberté. La mentalité du rentier juché sur ses barils de pétrodollars et s'enrichissant aux dépens de la communauté par la corruption a atteint ses limites au jour d'aujourd'hui. Par sa forte mobilisation citoyenne durant ces dernières semaines, le peuple a exprimé son rejet de ce logiciel périmé de la rapine dont ont abusé ses élites gouvernantes." (Chronique n° 193 du 07 mars 2019)

L'emploi des termes *rejet*, *logiciel périmé*, *la rapine*, est une réfutation intense par excellence. L'énonciateur utilise ces termes violemment pour montrer la colère du peuple algérien et son attitude envers la mauvaise gouvernance des responsables.

Le chroniqueur scripteur avance aussi l'idée que le peuple n'a plus confiance dans les élites gouvernantes. Il ne croit plus à la politique du bricolage appliquée par les décideurs. Pour lui, toutes les tentatives gouvernementales ont échoué et toutes leurs cartes sont brûlées.

Nous constatons que c'est une violence verbale polémique exprimant une forte réfutation de la société algérienne à l'égard des solutions proposées par l'Etat qui ne vont rien amener de nouveau pour la prospérité de ce pays.

1.2.2- L'argument *ad hominem*

L'argument *ad hominem* est employé par l'énonciateur agresseur pour persuader et chagriner l'agressé. Il est choisi en fonction de la personnalité du destinataire : adapté particulièrement, à sa culture, à ses goûts, à son vécu ; c'est une attaque à la personne, pas à ses idées.

Les deux extraits, ci-dessous, renvoient à ce genre de violence verbale.

"Si la question des causes mérite réflexion, celle des effets est, à tout le moins, incontestable : tout le monde accuse tout le monde de ce que tout le monde aurait causé à tout le monde. Trop philosophique pour qu'il soit compris par un non-Algérien! Dilemme que, peut-être, seul le journal satirique El-Manchar est en mesure de résoudre." (Chronique n° 194 du 04 janvier 2018)

Dans l'énoncé «tout le monde accuse tout le monde de ce que tout le monde aurait causé à tout le monde.», nous remarquons la double utilisation du terme *tout le monde* qui

renvoie aux gouvernants et gouvernés. Ce choix explique que le citoyen algérien est coupable et victime en même temps, voire son responsable. Cela nous mène à dire qu'il s'agit d'une équation difficile à résoudre.

Nous concluons que cet argument *ad hominem* est une attaque de l'énonciateur contre les personnes (gouvernants/ gouvernés) elles-mêmes, pas leurs idées.

"Et pourtant, il y a seulement quelques mois, Ahmed Ouyahia affirmait que le pays a surmonté la crise grâce à la clairvoyance du président Bouteflika. Le même homme qui, un peu de temps avant cette date, s'inquiétait fort du fait que les salaires des fonctionnaires de l'Etat pourraient ne pas être payés, en raison du manque de liquidités, c'est-à-dire que les caisses de l'Etat sont presque vides." (Chronique n° 195 du 27 février 2018)

L'utilisation de l'argument *ad hominem* est plus claire car l'énonciateur attaque directement et violement la personnalité d'Ahmed Ouyahia qui s'est contredit. Ce dernier, d'une part affirme surmonter la crise grâce au président *Bouteflika*, d'autre part il craint le pire aux fonctionnaires algériens comme il a dit un jour « mous lehag liadam »(le couteau jusqu'à l'os).

Nous notons que c'est une visée agressive d'Ahmed Ouyahia lui-même, pas sa vision futuriste, ni ses déclarations.

1.3- La violence verbale détournée

La violence verbale détournée est considérée comme le troisième type de la violence verbale intentionnelle. Elle est présente dans plusieurs milieux où se manifeste le frottement langagier des différents discours employés, soit dans la sphère publique, en milieu institutionnel comme les milieux scolaire, politique, sportif... Soit hors le milieu institutionnel comme le transport commun, les jardins, les foires...

La violence détournée ou « la pseudo-politesse, la polirudesse » comme le souligne C. Kerbrat-Orecchioni (2010), *"est une forme de politesse qui surgit quand les marques habituelles de la politesse sont fausses ou « peu crédibles »."*

Ce type de violence verbale n'associe pas des genres typiques mais il s'articule dans des interactions consensuelles et coopératives feintes et ambiguës (ironie, compliment, éloge, flatterie, hyperpolitesse, etc.) à valeur illocutoire opposante à des fins de manipulation et de harcèlement.

Nous nous limitons, dans ce passage, à analyser des extraits comportant deux formes : l'éloge et la flatterie.

1.3.1- L'éloge

Ce genre de violence verbale détournée est un jugement relevant très favorablement de la parole ou de l'écrit pour exprimer les mérites ou la réussite de quelqu'un ou de quelque chose.

Dans les deux extraits qui suivent, nous relevons les marques de l'éloge.

*"Confronté à la peste qui ravageait Oran dans les années 1940, le docteur Rieux décida, sur une suggestion d'un ami «Jean Tarrou» qui était de passage sur la ville, et cela après avoir constaté que les autorités publiques sont excédées par ce fléau contagieux, de créer des formations sanitaires pour soigner les malades et enterrer les morts. **Au grand bonheur des deux hommes, les Oranais, pourtant résignés au départ à leur sort, ne cessaient d'adhérer aux groupes de volontaires qu'ils avaient formés. Ce qui a pu tisser, en peu de temps, les filets d'un large réseau de solidarité citoyenne et humaine, loin des injonctions bureaucratiques d'une administration incapable à se mobiliser pour le bien public. Morale de l'histoire camuséenne : cette peste-là est l'affaire de tous.**"* (Chronique n° 196 du 05 mars 2018)

Les énoncés en gras renvoient à une violence verbale détournée où l'énonciateur fait éloge aux deux hommes (Rieux/Jean Tarrou) et les habitants de la ville d'Oran qui ont lutté contre la peste de 1940. Il montre leur bravoure et se moque de l'incapacité des autorités administratives à l'époque.

En subissant l'éloge à ceux qui le méritent, l'énonciateur d'une manière indirecte reproche les gens incapables de l'administration. Nous constatons que c'est une agression verbale intentionnelle détournée.

*"Vladimir Poutine fait comme si **la Russie n'avait jamais perdu, au sortir de la guerre froide, en 1990.**[...] En effet, la Russie a retrouvé, notamment au Moyen-Orient, **une influence plus grande que la défunte URSS à la fin du XXème siècle. Aujourd'hui, celle-ci intervient partout dans le monde.** [...] Bref, il est clair qu'ayant vu sa cote de popularité monter après l'annexion de la presqu'île de Crimée en 2014, **Poutine caresse le rêve de redonner à son pays le rôle de première puissance mondiale.** Ce qui n'était pas vraiment facile à réaliser du temps d'Obama." (Chronique n° 197 du 07 mars 2018)*

Dans l'extrait n°197, l'énonciateur rend éloge au président russe *Vladimir Poutine*. Pour lui, c'est quelqu'un qui a rendu à la Russie sa place internationale perdue durant la guerre froide des années 90. Il utilise élogieusement des arguments plus forts comme « Poutine caresse le rêve de redonner à son pays le rôle de première puissance mondiale » afin de faire comprendre à l'interlocuteur que la Russie est les Etats-Unis Américaines et que Poutine est Trump.

Dans les deux exemples, le chroniqueur a réussi à adopter l'éloge dans ses discours pour dévoiler l'implicite à ses interlocuteurs en employant la violence verbale détournée.

1.3.2- La flatterie

Malgré la ressemblance existant entre l'éloge et la flatterie, il est évident qu'une nuance les diffère et l'un peut déceler de l'autre.

La flatterie est considérée comme un compliment exagéré et intéressé. Elle est basée sur une arrière-pensée, qui ne profite qu'au flatteur, tandis que l'éloge profite au récepteur, en l'encourageant à voir le côté positif de la vie.

Dans l'extrait qui suit, nous nous intéressons aux flatteries flattées. Nous remarquons que le flatteur (énonciateur²) s'attache plus au système sanitaire des années écoulées.

"Nos hôpitaux, ça me révolte vraiment, c'est la catastrophe!", «Et comment tu peux expliquer tout ça?» «Dans les années 80, ce n'était pas comme ça du tout. Il y avait certes peu de médecins et très peu de moyens, mais la formation dispensée au corps médical était à la hauteur. Puis, on ressentait beaucoup de respect d'éthique chez le personnel dans les cabinets médicaux, les dispensaires et les hôpitaux. L'exercice de la médecine était comme sacralisé par tout le monde», [...] «Tu veux dire que nos médecins aujourd'hui sont incompetents et peu formés?» «Pas forcément ça ! Toute généralisation excessive tue le raisonnement ! Mais, c'est la corruption qui a tout détruit, puis, on ne considère pas à leur juste valeur la compétence, le mérite et le savoir-faire de ceux qui font des efforts. L'argent facile a gangrené les esprits et, aujourd'hui, même nos médecins en souffrent. Il faut écouter leur cri et celui de tous nos malades pour le bien de tous. Ma seule et dernière prière en ce ramadan est de réformer notre secteur de santé, c'est urgent». (Chronique n° 198 du 14 juin 2018)

Nous constatons que l'énonciateur², d'une part, il insulte l'actuel système de la santé ; d'autre part, il flatte le précédent. Il utilise cette violence verbale détournée pour exposer la

mauvaise situation de nos hôpitaux dans tout le territoire national dont il demande la réforme immédiate du secteur sanitaire.

Il exprime sa vision des choses d'une façon différente en disant que, dans le passé, tout était bien : la formation du corps médical était à la hauteur, le respect d'éthique chez le personnel de la santé, l'exercice de la médecine était sacré. En revanche, actuellement tout est détruit par l'argent facile (la corruption).

Nous concluons que c'est une flatterie doublée où l'énonciateur² a flatté le personnel du secteur sanitaire du passé, précisément des années 80 et celui de nos jours, « L'argent facile a gangrené les esprits et, aujourd'hui, même nos médecins en souffrent » malgré la catastrophe vécue dans nos hôpitaux. Nous affirmons qu'il a exercé cette flatterie pour son intérêt personnel qui l'a eu au passé et qu'il souhaite avoir dans l'avenir.

2. La violence verbale non intentionnelle

Contrairement à la violence verbale intentionnelle, cette seconde forme de la violence verbale n'est pas visée comme violente par l'énonciateur, mais l'énonciataire l'interprète comme violente et agressive.

En nous référant aux travaux de l'équipe des chercheuses présidée par Fracchiolla, (2013), sur les violences verbales, ainsi aux travaux de Fracchiolla, elle-même, en tant que spécialiste en violence verbale et discours politique et médiatique (2008, 2011, 2012) ; nous pouvons dire que la violence verbale non intentionnelle est constituée de deux formes de violence verbale :

- Les *malentendus* non repérés qui sont considérés comme des facteurs déclencheurs de l'agression verbale.
- Les *réactions pathogènes* constitutives de violence verbale fulgurante extrême qui proviennent de l'état subjectif dans lequel se trouve le sujet parlant à un moment de temps.

Nous analysons, ci-dessous, les extraits renvoyant à ces deux formes violentes.

En premier lieu, nous commençons par le malentendu déclencheur qui est défini comme suit : «*Le malentendu est une divergence d'interprétation d'une action, d'une parole entraînant un désaccord, une mésentente, une contestation.*»⁷ (Dic. Larousse)

Nous pouvons dire que le malentendu soutenu par la forte tension qu'il exerce, entraîne le locuteur et l'interlocuteur en désaccord né d'une divergence d'interprétations.

*"Oui, je précise bien les mots : en choc post-traumatique ! Dernière séquence en date qui illustre mon propos : la déclaration du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière sur l'universitaire décédée à Ouargla piquée par un scorpion, **faute de prise en charge urgente de son cas**. Rejetant toute la responsabilité, avec des propos qui ne méritent pas d'être repris ici sur la victime elle-même, le ministre est monté d'un cran sur l'échelle de l'ignominie. **L'attitude n'est pas nouvelle**, puisque le concerné est en récidive après **une autre déclaration, combien choquante, sur l'épidémie du choléra ayant terni l'image de l'Algérie à l'international.**"* (Chronique n° 199 du 10 septembre 2018)

Nous remarquons dans cet exemple que les manifestations conversationnelles de cette montée en tension s'observent dans les malentendus interactionnels suivants : «*faute de prise en charge urgente de son cas*» et «*une autre déclaration, combien choquante, sur l'épidémie du choléra ayant terni l'image de l'Algérie à l'international*» ; ces derniers sont considérés comme des déclencheurs de conflit.

Ces deux malentendus qui représentent un désaccord entier entre les deux énonciateurs-locuteurs (le chroniqueur / le ministre de la santé et de la réforme hospitalière) est né d'une multitude d'interprétation. Nous relevons ici, quelques-unes comme : «*Rejetant toute la responsabilité, avec des propos qui ne méritent pas d'être repris ici sur la victime elle-même*» et «*le ministre est monté d'un cran sur l'échelle de l'ignominie*»

Nous concluons, dans cet extrait, que le double malentendu employé est non intentionnel car l'interactant1 (le ministre) n'avait pas l'intention de se moquer de l'universitaire piquée par le scorpion. L'interactant 2 (le chroniqueur) est libre d'interpréter ce malentendu à la façon qu'il lui plaît.

"Cherchons l'erreur maintenant... En effet, comme l'Algérie, le Venezuela n'a pas su développer une industrie manufacturière ni exploiter son potentiel en matière d'agriculture.

7- Définition de malentendu, Dictionnaire de français LAROUSSE [En ligne], consulté le 11 août 2021. URL : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>.

Autre erreur, voulant éviter d'être soumis aux inévitables exigences de ses créanciers étrangers, le gouvernement vénézuélien aurait choisi de couper dans les importations, lesquelles ont chuté de 63% en cinq ans, au lieu d'aller vers des réformes profondes."
(Chronique n° 200 du 07 avril 2018)

D'un point de vue linguistique, l'utilisation du mot « erreur », synonyme du mot « malentendu », renforce la présence de la violence verbale non intentionnelle. Cette dernière se manifeste dans l'énoncé « voulant éviter d'être soumis aux inévitables exigences de ses créanciers étrangers ».

Partant de cet énoncé, nous remarquons qu'il s'agit d'une situation interactionnelle implicite où l'énonciateur vise la crise économique de l'Algérie en présentant celle du Venezuela ; ce qui engendre un malentendu. Cet acte permet aux interlocuteurs qui s'intéressent au domaine de l'économie d'interpréter ce malentendu en proposant aux responsables vénézuéliens de couper les importations, au lieu d'aller vers des réformes profondes.

Nous concluons que les décisions économiques vénézuéliennes ont été mal comprises ; ce qui entraîne plusieurs interprétations dont celle du chroniqueur dominante dans cet exemple.

En deuxième lieu, nous entamons la seconde forme de la violence verbale non intentionnelle, les *réactions pathogènes*.

Réactions pathogènes ou subjectivèmes du sujet parlant se manifestent dans une situation réactionnelle par deux ou plusieurs interactants à un moment T.

Nombreux sont les subjectivèmes axiologiques renvoyant aux termes péjoratifs et d'usage familier dans notre corpus. Nous nous limitons aux dix extraits, ci-dessous, qui s'en dégagent. Nous répartissons et analysons ces termes relevés dans les extraits qui suivent.

➤ **Termes à usage familier**

Nous constatons que les subjectivèmes valorisants suivants : *purée* (interjection), *gâchis* (nom), *je-m'en-foutisme* (locution), *pathogène* (adjectif), *foutu* (adjectif), *Punaise* (nom), sont employés par le locuteur dans une situation interactionnelle et dans un instant précis.

*"Qu'est-ce qui s'est passé pour qu'on soit devenus comme ça, **purée** ?" (Chronique n° 201 du 04 janvier 2018)*

*"Or, les nôtres fuient la vérité et dès que quelqu'un la leur fait rappeler, ils lui tombent dessus, en répétant jusqu'à l'ivresse des slogans creux comme celui de «One two three, viva l'Algérie!». Pourquoi tout ça ? Pourquoi **ce gâchis** ? Tous les signes montrent que depuis des années la dynamique frustrante du pessimisme marque le pas dans les esprits." (Chronique N° 202 du 04 janvier 2018)*

*"Que le navire de la nation soit difficile à manoeuvrer n'implique pas qu'il faille décourager ou courber l'échine devant la fatalité. Mais cela ne signifie pas non plus qu'il faille d'une navigation à vue, synonyme de **je-m'en-foutisme** et d'errance dans l'absurdité. Il est au contraire d'autant plus nécessaire pour nos gouvernants de définir aujourd'hui un cap clair et de s'y tenir." (Chronique N°203 du 15 février 2018)*

*"Malheureusement, en Algérie, ce second cas de figure a peu de chances de se produire. Mais pourquoi? Car, en plus d'être minoritaire par rapport au courant «**pathogène**» dominant, le deuxième courant, censé véhiculer une certaine modernité, est ravagé par des remugles de fatalisme!" (Chronique n° 204 du 24 avril 2018)*

*"Il faudra bien un jour faire quelque chose parce que nous allons droit vers la catastrophe !», d'autres, au contraire, regardent le spectacle de la déchéance et de la forfaiture morale de la nation en spectateurs désintéressés, en disant simplement, le cœur las : « il n'y a rien à faire, le pays est irrécupérable, **foutu** !" (Chronique n° 205 du 13 mai 2018)*

*"La locomotive a sifflé, le train est parti et eux sont restés seuls sur le quai, supportant mal le poids écrasant des tabous, la pression de familles parasites, la médisance des proches et des voisins, le célibat et l'hypocrisie religieuse, l'islamisme et ses métastases cancérigènes, les aberrations de la machine administrative, les images déprimantes d'un président mourant sur un fauteuil roulant ! **Punaise** !" (Chronique n° 206 du 04 décembre 2018)*

Tous ces subjectivèmes renvoient à une violence verbale non intentionnelle car leur utilisation est faite par habitude. Le locuteur, dans les contextes culturel et sociolinguistique, exprime sa subjectivité en faisant appel à ces subjectivèmes courants.

➤ **Termes péjoratifs**

Même constatation se fait sur les termes péjoratifs suivants: cette médiocrité structurelle, cette hostilité pathologique, acte de barbarie, De l'enfer au purgatoire, un cadavre social.

"De nos jours, personne ne peut nier le fait que nos universités ne sont que le réceptacle de «cette médiocrité structurelle» de l'école si l'on ose la décrire ainsi. Si on lutte efficacement contre l'illettrisme, les élèves renoueront avec la curiosité, le goût d'apprendre, l'efficacité, la réussite, etc. Ce qui pourrait endiguer «cette hostilité pathologique» envers l'école qu'auraient généré à la fois l'échec scolaire et l'absence de perspectives d'emploi pour les diplômés." (Chronique n° 207 du 07 janvier 2018)

"Très remonté contre ce qu'il aurait qualifié d'« acte de barbarie», ce cadre d'une importante compagnie nationale s'est posé alors la question que tous les Algériens se posaient depuis longtemps en leur for intérieur: où va la société algérienne? " (Chronique n° 208 du 18 mars 2018)

"Moi, je rentrais d'une matinée d'études à Bouzaréah, sur ma route à la cité universitaire pour un petit somme de récupération, lui revenait du tribunal de Bir Mourad Raïs et allait, comme par hasard, pour des soins à l'hôpital de Ben-Aknoun, un sac chargé de tas de documents administratifs. «De l'enfer au purgatoire», rigole-t-il, les yeux malicieux," (Chronique n° 209 du 14 juin 2018)

"Or, ni vauté dans le confort des aides de sa « houkouma », ni assisté moralement par lui, ni attendant sa bénédiction, l'Algérien se retire par désespoir de son champ de vision, en se transformant en un non-être, « un cadavre social », si l'on ose dire." (Chronique n° 210 du 22 novembre 2018)

Toutes ces locutions sont employées dans un contexte péjoratif où la subjectivité du locuteur-énonciateur se manifeste clairement. Elles renvoient à une violence verbale non intentionnelle due à des pratiques langagières sociolinguistiques.

Pour résumer, nous confirmons que les malentendus et les réactions pathogènes employés par le chroniqueur ont consolidé l'idée d'interpréter la violence verbale non intentionnelle comme violente et agressive par l'énonciataire, et ressentie non violente par l'énonciateur.

Conclusion

Dans ce dernier chapitre de la seconde partie, nous avons mis en exergue les différents procédés par lesquels la violence verbale du discours journalistique se manifeste intentionnellement et non intentionnellement.

Nous avons entamé les deux catégories de la violence verbale :

➤ La violence verbale *intentionnelle* qui se constitue de trois types : la violence fulgurante, la violence polémique et la violence détournée. Nous avons analysé les extraits comportant des marqueurs violents à l'aide de ces trois types, nous avons conclu que les différentes formes de violence verbale intentionnelle : l'insulte, l'injure, le mépris, la menace, le renchérissement, la réfutation, l'argument *ah hominem*, l'éloge et la flatterie ont enrichi et renforcé les actes menaçants produits par l'énonciateur.

➤ La violence verbale *non intentionnelle* visée par l'énonciateur comme non violente et interprétée par l'énonciataire comme agressive. À son tour, elle se compose de deux formes : les malentendus et les réactions pathogènes. Nous avons analysé douze extraits renvoyant à ces deux formes. Nous avons constaté que les termes péjoratifs et d'usage familial employés par l'énonciateur et l'énonciataire expriment des actes interactionnels violents. L'énonciateur émet ses malentendus en les considérant comme non agressifs, mais son énonciataire exerce une divergence d'interprétations qui le met en position d'agressivité totale.

En guise de conclusion, nous affirmons que le chroniqueur a employé parfaitement des marqueurs violents renvoyant à des actes menaçants dans ses énoncés discursifs.

Soit d'une manière intentionnelle ou non intentionnelle, il a confirmé l'emploi abusif des différentes formes de violence verbale dans le discours journalistique.

Conclusion générale

L'ouverture du champ médiatique qu'a connu l'Algérie en 1990, a engendré une presse indépendante, opposante à la presse publique. Ce qui a permis aux journalistes d'être plus libres en analysant et critiquant les différents sujets nationaux et internationaux.

Les chroniqueurs étaient les premiers à bénéficier de cette décision en se basant sur leur expérience et leurs compétences linguistiques perceptibles dans le style rédactionnel des chroniques. L'appareil énonciatif et les stratégies discursives déployées montrent le degré d'engagement et d'implication de ces journalistes.

En nous basant sur l'analyse du discours, l'objectif fondamental de notre travail était d'étudier le discours journalistique de la chronique "Raina Raikoum" du Quotidien d'Oran et d'analyser les occurrences sélectionnées pour ce but.

En premier lieu, nous avons procédé à la notion du genre journalistique. Nous avons défini la chronique et présenté ses fonctions communicationnelles. Nous avons relevé dans les définitions que la chronique est un genre d'opinion qui exprime des points de vue libres dans un journal, sans engager la responsabilité de la rédaction. Elle permet, aussi, à son rédacteur de s'entretenir selon son humour avec les lecteurs.

En deuxième lieu, nous avons réparti la notion d'énonciation et de son acte, dans le discours en général et dans la chronique journalistique en particulier, en trois phases. Nous avons abordé l'aspect théorique du concept « analyse du discours » en présentant les deux approches pragmatique et énonciative. La pragmatique considère le langage comme un tout ; il est communicatif, discursif et social et l'énonciation, productrice de l'énoncé, permet d'étudier l'utilisation de la langue dans des situations concrètes.

Ensuite, nous avons présenté les différentes approches de l'énonciation en mettant l'accent sur l'approche anglo-saxonne et l'approche française. Ces deux approches s'opposent sur plusieurs points, mais leur point commun est la « matérialité discursive » qu'elles décrivent le discours et l'analysent.

Nous avons mis l'accent sur l'acte énonciatif dans la chronique journalistique, plus précisément, sur l'impact de la parole dans cette chronique. Nous avons, aussi, parlé de l'énonciation et de la polyphonie dans la chronique journalistique qui s'intéressent au fonctionnement de la situation de la communication en tenant compte de la présence de la parole de l'autrui dans l'énoncé.

Conclusion générale

Enfin, nous avons présenté le rapport existant entre l'argumentation et l'analyse du discours pour montrer qui fait partie de l'autre ? Par conséquent, nous avons cité les composants suivants : la typologie des arguments, les genres argumentatifs, la structure de l'argumentation, les registres des argumentatifs, les stratégies argumentatives, l'organisation du discours argumentatif, les procédés argumentatifs, les liens logiques et les figures de style.

En troisième lieu, nous avons entamé la notion de l'analyse discursive qui englobe les précédentes analyses énonciative et argumentative. Nous l'avons répartie en quatre volets :

Premièrement, nous avons abordé la notion de l'analyse de discours selon la théorisation de D. Maingueneau, suivie par la distinction discours /texte et discours/énoncé. Ensuite, nous avons parlé du discours journalistique en prenant l'exemple du journal "Le Quotidien d'Oran "où nous avons ciblé les apports de l'appareil énonciatif.

Deuxièmement, nous avons présenté la modalisation qui montre la subjectivité du locuteur-journaliste et les différentes modalités : modalités d'énonciation, modalités d'énoncé et modalités du message. Ces modalités sont des éléments qui renvoient à l'attitude du locuteur par rapport à son interlocuteur.

Troisièmement, nous avons entamé la notion des "actes de langage" et leur rapport avec les conversations. Ces actes de langage peuvent être directs ou indirects. Directs lorsque les actes sont explicites, déchiffrés et compris par l'interlocuteur ; indirects lorsqu'ils renvoient à l'implicite où interviennent le présupposé et le sous-entendu.

Quatrièmement, nous avons introduit les notions de l'inférence et de la connotation qui sont purement implicites. Elles manifestent, par excellence, la subjectivité du locuteur. Elles dévoilent les informations implicites voilées dans l'énoncé de l'énonciateur.

Passons à la partie pratique. Nous rappelons qu'elle se constitue de quatre chapitres. Dans le premier, nous avons analysé quatre-vingt-dix-huit extraits. Cette analyse a été basée sur l'emploi des procédés énonciatifs et leur rapport avec le positionnement du chroniqueur. Nous avons constaté que ce journaliste s'engage dans ses discours grâce à l'emploi des verbes axiologiques ou subjectifs, des adjectifs axiologiques et des adverbes axiologiques, qui a aidé à bien évaluer les faits relatés et à attirer fortement l'attention de l'interlocuteur. Ainsi, les embrayeurs *je, tu, me, nous, vous* dont les *je, me, nous* renvoient à l'énonciateur lui-même. Le *nous*, tantôt c'est le *je*, tantôt c'est le *je+* un autre énonciateur. Ce marqueur fait l'exception, il est inclusif dans des cas et exclusif dans d'autres. Nous ajoutons l'emploi des déictiques spatiaux (les éléments adverbiaux, les démonstratifs, les présentatifs) qui

organisent le lieu du message et des déictiques temporels qui situent le message dans le temps, sans oublier la présence des trois types de modalité : d'énonciation, d'énoncé et du message dans les énoncés analysés.

Tous ces procédés énonciatifs sont des justificatifs pour confirmer que l'énonciateur s'est engagé nettement dans son discours.

Dans le deuxième, et toujours dans la perspective du positionnement énonciatif, nous avons consacré trente extraits pour dévoiler l'effacement énonciatif du chroniqueur. Nous avons abordé plusieurs tournures linguistiques renvoyant à ce genre de positionnement.

Nous commençons par le pronom indéfini *on* qui se manifeste, majoritairement, dans le discours journalistique du chroniqueur Kamal GUERROUA. Nous avons constaté qu'il a été employé, dans des situations discursives, comme sujet-parlant qui remplace le *je* pour se distancier ; comme instance référentielle qui se met à la place de ses référentiels (ils, nous...). Il a été employé à la fois, comme pronom exclusif et inclusif.

Les énoncés non embrayés renvoient aussi à l'effacement de l'énonciateur. Nous avons relevé quelques-uns qui sont coupés de leur situation d'énonciation. Nous avons noté que malgré l'absence des marques énonciatives dans ces énoncés, l'effacement énonciatif du journaliste manifeste clairement.

Parmi les stratégies discursives privilégiées par la chronique "Raina Raikoum", nous trouvons l'ironie. Cette dernière, considérée comme une figure de pensée, place l'énonciateur et l'énonciataire à la fois en dehors du contexte raillé grâce à la distanciation discursive qui les sépare. Lors de l'analyse faite sur quelques extraits, nous avons constaté que l'ironie s'est manifestée sous deux formes stylistiques : le trope et l'antiphrase.

Nous avons aussi constaté une plurivocalité véhiculant les exemples analysés. Ce qui nous a amené à conclure que de multiples voix implicites et explicites y sont présentes. L'utilisation abusive du discours rapporté direct ou indirect dans les énoncés étudiés confirme la prépondérance des marques énonciatives qui relèvent de la polyphonie énonciative. L'emploi des guillemets s'associe aux marques énonciatives où résident l'objectivité et la volonté du locuteur-journaliste de se démarquer de son énonciation.

Nous avons décelé du discours implicite employé dans les chroniques du corpus, les deux formes : le présupposé et le sous-entendu. Effectivement, ces deux actes de langage indirects supposent des contenus implicites et ils diffèrent l'un de l'autre. Le premier est

stable et se retire de l'énonciation, tandis que le second dépend du contexte, se tire de l'énoncé et son existence est incertaine.

L'inférence et la connotation aussi font partie du discours implicite. Dans notre analyse, nous nous sommes interrogés aux marqueurs qui renvoient à ces deux formes d'implicite. Nous avons conclu que l'inférence, comme information ajoutée à une information préalable tenue comme vraie, sous-entend des actes discursifs implicites pour renforcer l'opinion de l'énonciateur.

Nous arrivons au dernier procédé énonciatif de ce second chapitre. Il s'agit de la négation polyphonique employée dans les faits relatés par le chroniqueur. Nous avons constaté que l'emploi de cette négation avec ses formes polémiques et marqueur de polyphonie a beaucoup aidé le locuteur-journaliste à s'effacer facilement dans ses énoncés. Nous avons affirmé que la négation polémique sert à s'opposer un point de vue susceptible d'être soutenu par un être discursif et que la négation comme marqueur de polyphonie est l'opposant du point de vue du locuteur.

Dans le troisième, nous avons analysé quarante-huit extraits renvoyant tous aux stratégies et aux figures argumentatives construites par l'argumentateur afin de persuader son allocataire.

En amont, nous avons focalisé notre analyse sur les rapports argumentation-raisonnement et argumentation-composition véhiculant dans les stratégies argumentatives du chroniqueur.

Pour le premier rapport, nous avons relevé les formes stylistiques qui marquent les actes argumentatifs présents dans les différentes formes argumentatives suivantes : conjonctive, disjonctive, restrictive, oppositive et causale où chacune d'elles se compose de plusieurs structures. Nous avons conclu que ces formes argumentatives explicitent le raisonnement logique du chroniqueur Kamal GUERROUA dans ses chroniques grâce aux connecteurs argumentatifs utilisés qui se combinent syntaxiquement et s'opposent sémantiquement. De même, ce genre de formes argumentatives est très fréquent dans le discours médiatique en général et dans les chroniques du journaliste Kamal GUERROUA en particulier.

Pour le second rapport, nous avons mis l'accent sur l'assemblage de deux ou de plusieurs prémisses qui se présentent selon une successivité chronologique dans un discours journalistique et qui s'appuient sur les deux formes argumentatives : programmatic et

taxinomique. Nous avons constaté que l'emploi des deux formes citées a permis au locuteur-journaliste de réaliser et de bien classer ses énoncés avancés.

En aval, nous avons abordé les figures argumentatives ou ce qui est connu par les figures de style. Ces dernières aident le locuteur-journaliste à améliorer sa stylistique du discours et lui servent à persuader son interlocuteur par son efficacité argumentative.

Malgré la diversité et la multitude des figures de style employées dans la chronique "Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA, nous nous sommes limités aux quatre figures : d'analogie, de la substitution, de l'opposition et de l'amplification car elles se manifestent majoritairement dans le corpus. À leur tour, ces figures se constituent de procédés argumentatifs qui caractérisent la valeur stylistique et argumentative de chacune. Nous avons conclu que les figures de style déployées ont participé à enrichir et à renforcer les actes argumentatifs du chroniqueur Kamal GUERROUA afin de persuader ses interlocuteurs.

Dans le quatrième, nous avons atteint le nombre de deux cent-dix extraits analysés dont trente-quatre ont été consacrés pour ce dernier chapitre de la seconde partie. Nous avons entamé l'analyse discursive de ces énoncés où nous nous sommes focalisés sur la violence verbale pratiquée par le chroniqueur Kamal GUERROUA. Nous avons étudié les deux formes de la violence verbale : la violence verbale intentionnelle et la non intentionnelle, chacune à part.

À propos de la forme de la violence verbale intentionnelle, nous avons traité ses trois catégories : la violence fulgurante, la violence polémique et la violence détournée. Nous avons relevé des actes dépréciatifs directs renvoyant à l'insulte, l'injure, le mépris, la menace et qui sont considérés comme des connecteurs qui renforcent et déclarent un réel effet d'emphase dans les arguments du chroniqueur. Des actes indirects et implicites violents renvoyant à la réfutation et aux arguments *ad hominem*, qui persuadent et chagrinent le lecteur agressé. Et une violence détournée fondée sur des interactions ambiguës comme l'éloge et la flatterie où le locuteur-journaliste, d'une part, a relevé des jugements de mérite sur ses interlocuteurs et d'autre part, il a flatté d'autres.

Concernant la violence verbale non intentionnelle qui est censée non violente par l'énonciateur, mais interprétée violente et agressive par l'énonciataire. Nous avons limité notre analyse à deux formes : le malentendu et les réactions pathogènes. Pour la première, nous avons conclu à la forte tension exercée par les déclencheurs de violence qui entraînent l'énonciateur et l'énonciataire en désaccord total dû à une divergence d'interprétations. Pour

Conclusion générale

la seconde, nous avons constaté qu'il s'agit des réactions pathogènes valorisantes qui renvoient à des termes péjoratifs et d'usage familier employés dans une situation interactionnelle et dans un instant précis. La subjectivité du locuteur-énonciateur se manifeste clairement dans ses énoncés. Nous avons conclu que la violence verbale non intentionnelle est due à des pratiques langagières sociolinguistiques.

Pour résumer, nous avons confirmé que les malentendus et les réactions pathogènes employés par le chroniqueur ont consolidé l'idée d'interpréter la violence verbale non intentionnelle comme violente et agressive par l'énonciataire, et ressentie non violente par l'énonciateur.

En nous basant sur notre étude analytique faite sur le discours journalistique de la chronique "Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA, du Quotidien d'Oran, nous pouvons dire que les hypothèses posées au départ sont confirmées et que le déploiement de ce discours dans le contexte sociolinguistique choisi, se manifeste clairement grâce à l'emploi d'une multitude de procédés discursifs.

Ce travail ne prétend pas couvrir tous les aspects de la problématique de l'engagement ou de la distanciation dans les chroniques de la presse algérienne. Enfin, nous espérons que notre travail ouvrira d'autres perspectives de recherche fécondes aux futurs chercheurs.

Bibliographie

Ouvrages

- Achard, P. (1993), *La sociologie du langage*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je?
- Adam, J-M. (1976), *Linguistique et discours littéraire : théorie et pratique des textes*, Paris, coll. Larousse.
- Adam, J-M. (1990), *Eléments de linguistique textuelle*, Paris, éditions Mardaga.
- Adam, J-M. (1992). *Les textes : types et prototypes*, Paris, Armand Colin.
- Adam, J-M. (1997), *Les textes : types et prototypes. Récit, description, argumentation, explication et dialogue*, Paris, Nathan.
- Adam, J-M. (1999), *Linguistique textuelle, des genres de discours aux textes*, Paris, édition, Nathan.
- Agnès, Y et Croissandeau, J-M. (1979), *Lire le journal*, Paris, édition, F.P. Lobies
- Agnès, Y. (2008), *Manuel de journalisme*, Blida, édition, Média plus.
- Al Moshtohri, E. (2020), *Structure linguistique de l'Ethos, du Pathos et du Logos d'après l'Attentat de Yasmina Khadra*, Université d'Ain Shams.
- Amossy, R. (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction, Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser ?* Paris, Nathan Université.
- Armengaud, Fr. (1985), *La pragmatique*, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?
- Auclair, G. (1970), *le mana quotidien. Structure et fonction de la chronique, des faits divers*, Paris, édition, Anthropos.
- Austin, J-L. (1962), *Quand dire c'est faire*, Traduction fr. 1979 - SEUIL, Coll. Points
- Austin, J-L. (1970), *Quand dire, c'est faire*, Trad. par Gilles Lane, Paris, éditions du Seuil.
- Bakhtine, M. (1984), *Les genres du discours, esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Bally, Ch. (1942), *Syntaxe de la modalité explicité, Cahiers Ferdinand de Saussure n°3*, Genève.
- Barthes, R. (1970), *S/Z*, Paris, éditions du Seuil, coll. Points.
- Benveniste, E. (1966), *Les niveaux de l'analyse linguistique*, in *Problèmes de linguistique générale*, I. Paris : Gallimard.
- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale tome I*, Paris, Gallimard.
- Benveniste, E. (1970), *L'appareil formel de l'énonciation*, *Langages* 217, Paris, Gallimard.

Bibliographie

- Benveniste, E. (1983), *Problèmes de linguistique générale*, T2, Paris, Gallimard.
- Blanchet, Ph. (1995), *La Pragmatique : d’Austin à Goffman*, Paris, Bertrand Lacoste, Coll. Référence
- Boutaud, J- J. (1998), *Sémiotique et communication, Du signe au sens*, Paris, l’Harmattan.
- Bonhomme, M. (1998), *Les figures clés du discours*, Paris, Seuil.
- Bonhomme, M. (2005), *Pragmatique des figures de style*, Honoré Champion, Paris.
- Buysens, E. (1970), *De la connotation ou communication implicite*, éditions de l’Académie de la République socialiste de Roumanie.
- Charaudeau, P. (1983), *Langage et Discours. Éléments de sémio-linguistique (théorie et pratique)*, Paris, Hachette, Coll. HU – Langue, linguistique et communication.
- Charaudeau, P. (1983), *La presse : produit, production réception*, Paris, édition, Didier Erudition.
- Charaudeau, P. (1992), *Grammaire du sens et de l’expression*, Paris, Hachette.
- Charaudeau, P. (2015), *De la situation au contrat de communication*, CNRS, Laboratoire Communication et Politique, Paris, La médiatisation des controverses scientifiques.
- Charaudeau, P et Maingueneau, D. (2002), *Dictionnaire d’analyse du discours*, Paris, édition du Seuil.
- Culioli, A. (1999), *pour une linguistique de l’énonciation : Domaine notionnel*, Paris, Ophrys.
- Daoud, K. (2002), « *Raina Raikoum* » (chroniques), Oran, édition Dar el Gharb.
- De Brouker, J. (1995), *Pratique de l’information et écriture journalistique*, Paris, édition, CFPJ.
- Deslauriers, J-P. (1991), *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hill.
- Ducrot, O. (1980), *les mots du discours*, Paris, édition de Minuit.
- Ducrot, O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, éditions de Minuit.
- Eco, U. (1992), *Les limites de l’interprétation*, Traduit de l’Italien par M. Bouzaher, Paris, Grasset.
- Errami, A. (2016), *Les genres journalistiques : les clés de l’information professionnelle*, ISESCO, Rabat, Maroc.
- Fontainier, P. (1968), *Les Figures du discours*, Paris, Flammarion.

Bibliographie

- Frécon, G. (2012), *Reformuler une problématique*, Paris, 2ème édition, Dunod.
- Fuchs, C et Le Goffic, P. (1975), *Initiation aux problèmes des Linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette Université.
- Furet, C. (1995), *le titre pour donner envie de lire*, Paris, édition, CFPJ.
- Godin, Chr. (2004), *Dictionnaire de philosophie*, Paris, Fayard.
- Grevisse, B. (2008), *Les genres journalistiques, écritures journalistiques, stratégies rédactionnelles*, Bruxelles, De Boeck.
- Halliday, M. (1967), *Notes on transitivity and theme in English*, *Journal of Linguistics* 3. Cambridge University Press.
- Halliday, M. (1970), *Language structure and language function*, in *Linguistics*, in Lyons. J, édition New Horizons.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980), *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986), *L'implicite*, Paris, Armand Colin.
- Lossada, M. (1997), *La interacción en el mundo del periodismo virtual*, Maracaibo, Universidad del Zulia.
- Maingueneau, D. (1979), *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours*, Paris, Hachette-université.
- Maingueneau, D. (1991), *L'Analyse du Discours, introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Edition Hachette.
- Maingueneau, D et Charaudeau, P. (1993), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan.
- Maingueneau, D. (1996), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, éditions du Seuil.
- Maingueneau, D. (1996), *Introduction aux méthodes de l'analyse de discours*, Paris, édition, Hachette.
- Maingueneau, D. (1997), *L'analyse du discours*, Paris, Hachette-université.
- Maingueneau, D. (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, édition Dunod.
- Maingueneau, D. (1999), *Syntaxe du français*. Paris, Hachette.
- Maingueneau, D. (1999), *Enonciation en linguistique française*, Paris, Hachette-Supérieure.
- Maingueneau, D. (2001), *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, édition, Nathan.

Bibliographie

- Maingueneau, D. (2002), *linguistique pour le texte littéraire*», Paris, édition, Nathan.
- Maingueneau, D. (2004), *La situation d'énonciation, entre langue et discours*, Université Craiova, Roumanie.
- Mathilde, A. (2004), *Quelques éléments d'analyse du discours*, université de Macerata.
- Moirand, S. (2006), *De l'aire de la page à l'hyper structure et à l'écran : comment lire et analyser la presse quotidienne ordinaire*, université de Sorbonne.
- Moirand, S. (2007), *Le Discours de la presse quotidienne : observer, analyser, comprendre*. Presses universitaires de Paris.
- Mongeau, P. (2008), *Réaliser son mémoire ou sa thèse, coté jeans et coté tenue de soirée*, Presses de l'Université de Québec.
- Ouoro, J et Ouédraogo, M-L. (2017), *Sciences du langage : articulations, désarticulations et réarticulations, Typologie et attractivité des titres des romans burkinabè*, Sidiké Traoré.
- Paveau, M-A. (2003), *Les grandes théories de la linguistique*, Paris, Armand Colin.
- Reboul, A et Moeschler, J. (1998), *Pragmatique du discours* », Paris, Armand Colin.
- Resweber, J-P. (2017), *Les pédagogies nouvelles*, Que Sais-je ?, Paris, 9ème édition.
- Robrieux, J-J. (1993), *Eléments de Rhéoriques et d'Argumentation*, Paris, Bordas.
- Rosier, L. (1999), *Le discours rapporté, Histoire, théories pratiques*, Bruxelles, édition Duculot.
- Sarfati, G-E. (1997), *Eléments d'analyse du discours*, Paris, édition, Nathan.
- Searle, J-R. (1972), *Les actes de langage*, Paris, Hermann.
- Sormany, P. (2000), *Le métier du journaliste. Guide des outils et pratique du journalisme au Québec*, Montréal, édition Boréal.
- Vanoye, F. (1973), *Expression Communication*, Paris, Armand Colin.
- Van Dijk, T.A. (1985), *Prejudice in discourse : an analysis of ethnic prejudice in cognition and conversation*, J. Benjamins

Thèses et mémoires

- Adrar, S et Ait Eldjoudi, S. (2016), *Etude pragmatique de la subjectivité dans le discours de la presse écrite d'expression française, cas de la chronique « point zéro » et « pousse avec eux ! »*, Université de Abderrahmane Mira, Bejaia.

Bibliographie

- Amarni, A. (2014), *L'écriture des titres journalistiques*, journal Liberté, Université Kasdi Mérbah de Ouargla.
- Bouaoudia, W. (2015), *Analyse comparative et discursive des éditoriaux de la presse écrite algérienne d'expression française, EL Watan et l'Horizons*, Université Abderrahmane Mira, Bejaia.
- Boumendil Beddek, S. (2016), *L'argumentation dans l'éditorial du Quotidien d'Oran: mise en scène persuasive entre dispositif matériel et scénographies énonciatives*, Université Oran2.
- Bekhet, M. (2014), *Analyse comparative et discursive des chroniques de la presse écrite algérienne*, (« Pousse avec eux » de H. Laalam et « Raina Raikoum » de K. Daoud), Université Abderrahmane Mira, Bejaia.
- Benabdellah, I. (2011), *Etudes des procédés énonciatifs et argumentatifs, à travers une analyse discursive des chroniques «Raina Raikoum» du Quotidien d'Oran*. Université d'Oran.
- Benmansour, H. (2015), *Le positionnement énonciatif dans le discours journalistique : entre encouragement et effacement*, Université de Tlemcen.
- Berger, A. (2007), *La communication entre agents de communautés mixtes: un langage de conversation expressif pour agents artificiels*.
- Chabane, A. (2016), *Les types et les fonctions de l'alternance codique dans le Quotidien d'Oran : cas de la chronique « tranche de vie »*, Université Aboubaker Belkaid de Tlemcen.
- Chekroun, A. (2014), *Le genre dans le discours journalistique, la voix de l'Oranie*, Université, Paul-Valéry Montpellier.
- Chiali, I. (2015), *Lecture, interprétation des chroniques journalistiques de Raina Raikoum*, Université Aboubaker Belkaid, Tlemcen.
- Hakim, A. (2013), *Etude discursive et comparative de la subjectivité dans la presse écrite algérienne d'expression française, pendant la campagne électorale d'avril 2009 ; dans les éditoriaux d'El Watan et du Quotidien d'Oran*, Université Mohamed Chérif Messaadia, Souk Ahras.
- Hussein Salman, L. (2013), *L'implicite dans À la recherche du temps perdu Étude sur un aspect du discours proustien* », Université de Bourgogne.
- Lopez Diaz, R. (2014), *Les discours en interaction de la presse en ligne. Propositions pour une théorisation de la coproduction journalistique*, Université Paris III-Sorbonne nouvelle.

Bibliographie

- Lysette, N. (2006), *Mémoire en ligne, Etude de la conséquence en français contemporain : Le cas de trois œuvres d'Emile Zola, université de Yaoundé I-DEA de langue française.*
- Messaoudi, L. (2015), *Etudes des stratégies argumentatives dans la chronique journalistique, cas : les chroniques de Metref Arezki, Université Abderrahmane Mira, Bejaia.*
- Moulay Omar, F. (2014), *L'écriture des titres journalistiques, cas de l'éditorial de Liberté, Université Kasdi Mérbah de Ouargla*
- Rahmoune, N. (2015), *Analyse de l'activité énonciative dans la chronique « pousse avec eux » de Hakim Laalam, Université de Biskra.*
- Roy, M-D. (2016), *La chronique avatar de l'essai ?, Université de Québec à Chicoutimi.*
- Tilikete, F. (2018), *Du contact des langues dans les chroniques journalistiques d'expression française en Algérie, Université Abdelhamid Ben Badis, Mostaganem.*
- Yron, R. (2005), *Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques, Université de Bretagne Ouest.*

Revues

- Achard, P (1992). *Langage et société, COMPTES RENDUS N°61, pp.81-85*
- Adam, J-M. (1987), *Types de séquences textuelles élémentaires, Pratiques n° 56, Metz.*
- Adam, J-M. (1997), *genres de la presse écrite et analyse de discours, Revue SEMEN n°13.*
- Adam, J-M. (1997), *Unités rédactionnelles et genres discursifs, cadre général pour une approche de la presse écrite, Persée, N°94.*
- Adam, J-M. (1997), *Genres, textes, discours : pour une réconception linguistique du concept de genre, Persée, N°75.*
- Agnès, Y. (2008), *Manuel du journalisme. Ecrire pour le journal, éditions La Découverte, Chapitre 10, La variété des genres, Paris.*
- Ajaad, A. (1987), *Démocratie, mode d'emploi, Algérie d'actualité, n°1130, p.13*
- Amossy, R. (2008), *Argumentation et Analyse du discours : perspectives théoriques et découpages disciplinaires. Tel-Aviv, OpenEditionJournals.*
- Amossy, R. (2018), *Introduction : la dimension argumentative du discours - enjeux théoriques et pratiques, Tel-Aviv, OpenEditionJournals.*

Bibliographie

- Auroux, S. (1998), *Présentation : où naît la pragmatique?*, In *Histoire Épistémologie Langage*, T 20, fascicule 1, *Les Grammaires Indiennes*. Persée, p.93.
- Barthes, R. (1964), *Éléments de sémiologie* In: *Communications* 4, Recherches sémiologiques. pp. 93-135.
- Benoist, J-P. (1987), *L'exclamation comme transformation de modalité*, In: *Revue des études slaves*, tome 59, fascicule 3, Tome 59, fascicule 3 : En hommage à Jacques Veyrenc : *Études de linguistique slave*, pp. 445-452.
- Beccaria, L et De Saint-Exupéry, P. (2005), *Manifeste utile XXI*, Interview à L'Usine nouvelle, Paris. pp.1-26
- Bentounsi, I-A. (2017), *la question rhétorique et l'exclamation dans le discours journalistique de la presse écrite francophone algérienne*, Université Larbi Ben M'hidi, Oum El Bouaghi *Langues & Usages : n°1*.
- Boas, F. (1911), *The Mind of a Primitive Man, L'Esprit de l'Homme primitif*. Le Point, pp.50-51.
- Breton, Ph et Gautier, G. (2000), *Dans Histoire des théories de l'argumentation*. Paris, La Découverte & Syros, Coll. « Repères
- Bréüs, V. (2002), *Pragmatique et syntaxe de l'injonction : Les échanges oraux réglementaires des militaires français*. In: *L'Information Grammaticale*, N.93, pp. 51-52.
- Büyüküzgel, S. (2011), *Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur I*, Université Hacettepe (Ankara), in *Synergies Turquie* n°4, pp. 139-151
- Carvalhosa, S. (2014), *Chronique journalistique et causerie : rapports, formes, enjeux*, Carnets, 2^{ème} série.
- Charaudeau, P. (2000), *L'événement dans le contrat médiatique*, in *Dossiers de l'audiovisuel* n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris.
- Charaudeau, P. (2006), *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives*, *Revue SEMEN* 22, *Énonciation et responsabilité dans les médias*, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon.
- Charaudeau, P. (2008), *L'argumentation dans une problématique de l'influence*, *Revue Argumentation et Analyse du Discours*, (AAD) n°1, *L'analyse du discours au prisme de l'argumentation, en ligne* (<http://aad.revues.org>).
- Chardenet, P. (2014), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Agence Universitaire de la Francophonie.

Bibliographie

- Charron, J et De Bonville, J. (2004), *Nature et transformation du journalisme, théories et recherches empiriques*. Québec, pp.189-193
- Colais-Blaise, M. (2010), *L'énonciation à la croisée des approches, comment faire dialoguer la linguistique et la sémiotique?*, Signata en ligne1 (<https://journals.openedition.org>).
- Dias, D. (2016), *Le discours de la critique littéraire journalistique germanophone : étude du marquage de l'hétérogénéité énonciative et des relations méta textuelles*. V1
- D. Mpame, R. (2009), *Polyphonie énonciative, scénographie et variation de l'Ethos dans la poésie d'aime Césaire*, Ethiopiques numéro spécial Hommage à A. Césaire 2^{ème} semestre.
- Dubois, J. (1969), *Énoncé et énonciation*, In, Langages, 4^e année, n°13, *L'analyse du discours*.
- Ducrot, O. (1980), *Analyses pragmatiques*, communication 32, pp.11-16
- Fenoglio, I. *Sur la notion de « sujet » chez Benveniste*, Linx Revue des linguistes de l'université Paris Ouest Nanterre, La Défence, pp. 175-188
- Gillet, C. (1983), *Des dangers de l'abus du schéma jakobsonien sur la communication*, Revue Études de communication langages, information, médiations 2, Bulletin du CERTE.
- Godard, V. (1996), *Dossier sur les systèmes éditoriaux*. Paris, OpenEditionJournals.
- Gosselin. L. (2015), *L'expression de l'opinion personnelle : « je crois / pense / trouve / considère / estime que p »*
- Gosselin, L. (2016), *Modalités appréciatives et axiologiques*, Conférence plénière au colloque Chronos 12, Caen, 12th International Conference on Actionality, Tense, Aspect, Modality / Evidentiality.
- Greimas, A-J. (1976), *Pour une théorie des modalités*, in Langages, Persée, Paris.
- Grice, H-P. 'Logique et conversation', in *Communication*, Persée, n° 30, pp. 57-72
- Grosse, E-U. (2001), *Evolution et typologie des genres journalistiques*, SEMEN 13.
- Meunier, A. (1974), *Modalités et Communication, Langue Française, Persée*, Paris. pp. 8-25.
- Moirand, S. (1979), *Situations d'écrit*, CLE international, Paris, p.176.
- Peuvergne, J. *Chronique spécialisée : comment ramener de l'info ?* Rfi /SAVOIRS.
- Pineira-Tresmontant, C. (2003), *Patrick Charaudeau, Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Mots, Les langages du politique, 72, pp.181-182.

Bibliographie

- Rakotonoelina, F. (2017), *Didactique, discours médiatiques et événements : développement d'une compétence pragmatique et d'une culture médiatique par l'analyse de l'actualité*», Les carnets du Cediscor, 13.
- Ramognino, N. (2013), *De la consistance du Discours*, Cahiers de recherche sociologique, n° 54, pp. 183–202.
- Roulet, E. (1991), *Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive*, in ELA n°83.
- Ruud, V-H. (2003), « Ruth AMOSSY (2000), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction. Comment peut-on agir sur un public en orientant ses façons de voir, de penser ?* », *Communication*, Open Edition Journals, Vol. 22/1, Paris, pp.171-175.
- Tumarla, U. (1999), *le discours direct de la presse écrite. Un lieu de localisation de l'écrit un fait de la largeur*, N°13, Paris, édition, Maison des sciences de l'homme.
- Utard, J-M. (2003), *Du discours de l'information aux genres journalistiques : proposition pour une étude socio-discursive du journalisme*, X^o colloque bilatéral franco-roumain, CIFSIC, université de Bucarest.
- Yahyaoui, Kh. (2015), *L'analyse du discours médiatique : l'implicite dans les interactions radiophoniques d'Alger Chaîne III*, *Revue Aleph*, pp.67-86

Dictionnaires

- Ducrot. O et Todorov, T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique, des sciences du langage*, Paris, édition, Seuil.
- Dubois, J. (2007), *Grand dictionnaire linguistique et science du langage*, Paris, Larousse, coll. Grands dictionnaires, 576 pages.
- Neveu, F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, Armond Colin, 316 pages.

Sitographie

- Claire Plouvier, (2012). « *Qu'est-ce qu'un dossier de presse* » *Agence Prestissimo dans Bien communiquer, Blog, Conseils, Métiers...* Université de Nantes. Disponible sur <http://www.agence-presstissimo.com>>2012/04>quest-..., consulté le 12 juillet 2019.

Bibliographie

- Daniel Salles et Magali Eymard, (2015). «*La caricature et le dessin de presse- Réseau Canopé, Clemi et Dessinez. Créez Liberté* », Paris. Disponible sur <https://www.reseau-canope.fr/je-dessine/la-caricature...> consulté le 24 janvier 2020.
- Dominique Maingueneau, (1976). « *Les termes clés de l'analyse du discours* », Paris. Disponible sur <https://www.gallimardmontreal.com> «catalogue» livre, consulté le 17 octobre 2019.
- Eric Lichtfouse, (2012). «*Rédiger pour être publié* », Paris. Disponible sur <https://www.livre.fnac.com>, consulté le 22 août 2019.
- Franck Neveu, (2004). « *Dictionnaire des sciences du langage* », Université de Paris-Sorbonne. Disponible sur <https://www.amazon.fr> Dictionnaire-Sciences-Langage... Consulté le 14 mars 2020.
- Georges-Elia Sarfati, (1997). « *Éléments d'analyse du discours* », Paris. Disponible sur <https://www.persee.fr>, consulté le 05 février 2020.
- Garric, Nathalie (2015). *La modalisation dans les controverses, Les différentes valeurs modales* « le verbe et la modalité » Université de Nantes. Disponible sur <https://e-cours.univ-lr.fr/UNT/modalisation/res/GAR08.pdf>, consulté le 10 mai 2019
- Henriette, Gezundhajit (1998-2013). Départements d'études françaises de l'Université de Toronto et de l'Université York à Toronto. Disponible sur <https://www.etudes-litteraires.com/figures-de-style/epistimique.php>, consulté le 05 juin 2019
- Mauriac, François, (1952-1969). «*d'un bloc-notes à l'autre* », édition établie par Jean Touzot en 2004, Edition Bartillate, Paris. Disponible sur <https://www.abebooks.fr>, consulté le 16 décembre 2020.
- Patrick Jusseaux, (2008). « *Ecrire un discours* ». Librairie Eyrolles, Paris. Disponible sur <http://www.eyrolles.com>, consulté le 13 septembre 2020.
- Pierre Mongeau, (1954). « *Réaliser son mémoire ou sa thèse* », Université du Québec à Montréal. Disponible sur <http://www.researchgate.net>, consulté le 23 juillet 2019.
- Robert Cliche, CLD, (2021). « *Rédiger un communiqué de presse* », Paris. Disponible sur <https://cdn.gestionweblex.ca/files>, consulté le 25 juin 2021.
- Robert Martin, (2004). « *Comprendre la linguistique* », 2^{ème} édition, Paris, PUF, p.206. Disponible sur <https://www.erudit.org/meta>, consulté le 11 février 2020.
- Steve Axentios, (2019). « *Comment organiser une conférence de presse* », Paris. Disponible sur <https://meilleurexemple.blogspot.com>, consulté le 19 Novembre 2019.

Table des matières

Table des matières

Remerciements / Dédicaces	
Sommaire	4
Introduction générale	7

Partie I

Fonctions communicationnelles de la chronique dans les trois approches: énonciative, argumentative et discursive

Chapitre I : notions de genres journalistiques et de l'analyse de discours

Introduction	17
I- Question de genre et son utilisation dans les différents quotidiens	18
1- Les genres journalistiques	19
1.1- Aperçu historique sur le journalisme	19
1.2- Cadre référentiel des genres journalistiques	21
1.3- Classification ordinaire des genres journalistiques	22
1.3.1- Classification générale	22
1.3.2- Classification fonctionnelle	22
1.3.3- Classification des genres majeurs	23
1.3.4- Classification selon l'appartenance au journalisme « assis » ou « debout »	23
1.4- Principales différences entre les genres journalistiques	24
1.4.1- Caractéristiques des genres journalistiques	25
1.4.2- Les différences entre les genres d'information et les genres d'opinion	25
1.5- Les différences entre les genres d'information	26
1.6- Les différences entre les genres d'opinion	27
III- Classification des genres journalistiques : genres d'information, genres majeurs et genres d'opinion	27
1- Genres d'information	27
1.1- La dépêche d'agence	28
1.2- La nouvelle	28
1.3- La brève	29
1.4- Le compte-rendu	29
1.5- Le communiqué	29
1.6- La conférence de presse	30
1.7- Le dossier de presse	30
1.8- Le billet d'éclairage	30

1.9- L'enquête.....	31
2- Genres majeurs.....	31
2.1- L'interview.....	31
2.2- Le portrait.....	32
2.3- L'ambiance.....	33
2.4- Le reportage.....	33
3- Genres d'opinion.....	33
3.1- L'éditorial.....	34
3.2- La chronique.....	34
3.3- Le dessin de presse.....	34
3.4- Le billet d'humeur.....	35
3.5- L'écho.....	35
3.6- La critique.....	35
III- Définitions et fonctions communicationnelles de la chronique.....	36
1- Définitions de la chronique.....	37
2- Caractéristiques de la chronique.....	37
3- Types de chroniques.....	38
3.1- Type spécialisé.....	38
3.2- Type généraliste.....	39
3.3- Type en « bloc-notes ».....	39
4- Genres voisins de la chronique.....	39
4.1- Le commentaire.....	39
4.2- La tribune libre.....	39
IV- Notion de l'analyse du discours.....	40
1- L'analyse du discours : fondements théoriques.....	40
1.1- Concept de l'analyse du discours.....	40
1.2- L'approche pragmatique.....	41
1.3- L'approche énonciative.....	42
Conclusion.....	44
Chapitre II : l'approche énonciative et l'approche argumentative dans la chronique journalistique	
Introduction.....	46
I- L'approche énonciative dans la chronique journalistique.....	47
1- Approche théorique de l'énonciation.....	47

1-1 Les différentes approches de l'énonciation	48
1.1.1- L'approche anglo-saxonne.....	48
1.1.2-L'approche française.....	49
2- Définitions de l'énonciation	50
2.1- Positionnement théorique de l'énonciation	50
2.2- Définition de l'énonciation en analyse de discours	51
3- L'acte énonciatif dans la chronique	52
3.1- Identification de la chronique.....	52
3.1.1- Création et composition du journal « <i>Le Quotidien d'Oran</i> ».....	52
3.1.2- Présentation du chroniqueur	54
3.1.3- La topographie de la chronique	54
4- Le paratexte journalistique de « Raina Raikoum »	54
4.1- Le titre	55
4.2- L'exergue.....	56
4.3- Corps de l'article	56
5- L'impact de la parole dans la chronique journalistique	56
5.1- La situation de communication	57
5.2- La situation d'énonciation de la chronique.....	58
5.3- La mise en scène du journaliste.....	58
6- Énonciation et polyphonie dans la chronique « Raina Raikoum »	5
6.1- Énonciation / polyphonie selon quelques théoriciens	60
6.2- Polyphonie énonciative.....	61
6.3- Discours rapporté	62
II- L'approche argumentative dans la chronique journalistique	63
1- Notion d'argumentation.....	63
2- Théorisation de l'argumentation selon P. Charaudeau	64
3- Adresse rhétorique : Ethos, Logos et Pathos	67
4- Rapport argumentation et analyse du discours	70
4.1- L'analyse argumentative.....	71
4.2- Typologie des arguments et modes de raisonnement	72
4.3- Genres argumentatifs	73
4.4- Structure de l'argumentation	74
4.5- Les registres argumentatifs.....	75

4.6- Les stratégies argumentatives.....	76
4.7- L'organisation du discours argumentatif.....	76
4.8- Les procédés argumentatifs	77
4.9- Les liens logiques	77
4.10- Les figures de style.....	78
5- L'argumentation et le genre journalistique	78
5.1- Le modèle de J.M.Adam (1997).....	79
5.2- Le modèle de P. Charaudeau (1997)	79
5.3- Le modèle d'E.U. Grosse et E. Seibold.....	79
5.4- Le modèle de G. Lochard (1996)	79
5.5- Le modèle de R. Ringoot et Y. Rochard	80
Conclusion	81
Chapitre III : l'approche discursive dans la chronique journalistique	
Introduction.....	84
1- L'analyse du discours : concepts méthodologiques	85
1.1- Théorisation de la notion « analyse de discours » selon D. Maingueneau.....	85
1.1- Discours / texte	87
1.2- Discours/ énoncé	88
2- Le discours journalistique (le cas du « Quotidien d'Oran »)	88
3- Les apports de l'appareil énonciatif.....	92
4- La modalisation.....	93
4.1- La modalité.....	93
4.1.1- Les modalités d'énonciation	94
4.1.1.1- L'assertion	95
4.1.1.2- L'interrogation.....	95
4.1.1.3- L'injonction	95
4.1.1.4- L'exclamation.....	96
4.1.2- Les modalités d'énoncé	96
4.1.2.1- Les modalités logiques.....	97
4.1.2.1.1- Le type aléthique.....	97
4.1.2.1.2- Le type épistémique	97
4.1.2.1.3- Le type déontique.....	98
4.1.2.2- Les modalités appréciatives et axiologiques.....	99
4.1.2.2.1- La modalité évaluative axiologique.....	99

4.1.2.2.2- La modalité évaluative non-axiologique	100
4.1.2.2.3- La modalité affective	100
4.1.3- Les modalités de message.....	101
4.1.3.1- L'emphase	101
4.1.3.2- La thématisation	102
4.1.3.3- La négation.....	102
5- Les actes de langage.....	103
5.1- Les actes de langage directs	106
5.2- Les actes de langage indirects.....	106
5.2.1- Le présupposé	107
5.2.2- Le sous-entendu	108
5.2.3- Présupposé versus sous-entendu	108
6- Les inférences.....	109
Conclusion	113

Partie II

Analyses énonciative, argumentative et discursive de la chronique « Raina Raikoum » de Kamal GUERROUA

Introduction.....	116
I- Le positionnement énonciatif dans la chronique « Raina Raikoum » de Kamal GUERROUA	117

Chapitre I : l'engagement énonciatif

1- Les procédés discursifs de l'engagement énonciatif	118
1.1- Les verbes axiologiques	119
1.1.1- Les verbes occasionnellement subjectifs.....	120
1.1.2- Les verbes intrinsèquement subjectifs.....	125
1.2- Les adjectifs axiologiques.....	127
1.3- Les adverbes axiologiques.....	1292
1.4- Les embrayeurs.....	130
1.4.1- Les embrayeurs : je, nous, me, tu.....	131
1.4.2- Les embrayeurs : nous, vous.....	134
1.5- Les déictiques spatio-temporels.....	136
1.5.1- Les déictiques spatiaux.....	136
1.5.1.1- Les éléments adverbiaux.....	136
1.5.1.2- Les déictiques démonstratifs.....	138

1.5.1.3- Les présentatifs	139
1.5.2- Les déictiques temporels	140
1.6- Les types de modalités : d'énonciation, d'énoncé et du message	142
1.6.1- Modalité d'énonciation	142
1.6.2- Modalité d'énoncé.....	143
1.6.3- Modalité du message	145
Conclusion	148

Chapitre II : l'effacement énonciatif

1- Les procédés discursifs de l'effacement énonciatif	150
1.1- Le pronom indéfini "On"	150
1.2- Les énoncés non embrayés	152
1.3- L'ironie	155
1.4- La polyphonie énonciative	156
1.5- Les guillemets	159
1.6- Le discours implicite.....	161
1.6.1- Le présupposé	161
1.6.2- Le sous-entendu	162
1.7- L'inférence	164
1.8- La connotation	165
1.9- La négation.....	167
1.9.1- La négation polémique	169
1.9.2- La négation comme marqueur de polyphonie	171
Conclusion	174

Chapitre III : analyse argumentative de la chronique

"Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA

Introduction.....	176
I- Les stratégies argumentatives	178
1- Rapport argumentation-raisonnement.....	178
1.1- La forme argumentative conjonctive	178
1.1.1-La structure conjonctive associative	178
1.1.2-La structure conjonctive additive	180
1.1.3- La structure conjonctive réciproque.....	182
1.2- La forme argumentative disjonctive	183

1.2.1- La structure disjonctive délibérative	184
1.2.2-La structure disjonctive distinctive	185
1.2.3- La double négation	186
1.3- La forme argumentative restrictive	187
1.3.1-Les structures restrictives par « alors que/ même si/ au lieu de ».....	187
1.3.2-La structure restrictive asyndétique	189
1.4- La forme argumentative oppositive	189
1.5- La forme argumentative causale	191
1.5.1-La structure explicative causale	191
1.5.2-La structure explicative finale	193
2- Rapport argumentation-composition	193
2.1- La forme argumentative programmatique	194
2.2- La forme argumentative taxinomique	195
II- Les figures de style.....	196
1- Les figures d'analogie.....	196
2- Les figures de substitution	198
3- Figures d'opposition	200
4- Figures d'amplification	203
Conclusion	206

Chapitre IV : l'analyse discursive.

(La violence verbale dans la chronique "Raina Raikoum" de Kamal GUERROUA)	
Introduction.....	208
I- La violence verbale.....	209
1- La violence verbale intentionnelle.....	210
1.1- La violence verbale fulgurante	210
1.1.1- L'insulte.....	210
1.1.2- L'injure.....	213
1.1.3-Le mépris	215
1.1.4-La menace.....	218
1.1.5-Le renchérissement.....	219
1.2- La violence verbale polémique	221
1.2.1- La réfutation	221
1.2.2- L'argument <i>ad hominem</i>	223
1.3- La violence verbale détournée	224

1.3.1- L'éloge.....	225
1.3.2- La flatterie	226
2. La violence verbale non intentionnelle	227
Conclusion	232
Conclusion générale	234
Bibliographie	241
Table des matières.....	252
Annexes	

Liste des tableaux

Tableau 1 : classification générale des genres d'information et d'opinion	22
Tableau 2 : classification fonctionnelle des genres journalistiques.....	23
Tableau 3 : classification des genres majeurs, d'information et d'opinion	23
Tableau 4 : classification des genres du journalisme « assis » et « debout »	24
Tableau 5 : caractéristiques dominantes des genres journalistiques.....	25
Tableau 6 : points distinctifs des genres d'information des genres d'opinion	26
Tableau 7 : points distinctifs entre les genres d'information.....	26
Tableau 8 : la logique générale des genres d'opinion	27
Tableau 9 : le degré d'objectivité des genres d'opinion.....	27
Tableau 10 : les trois types de la modalité d'énoncé.....	97
Tableau 11 : points distinctifs entre le présupposé et le sous-entendu.....	109
Tableau 12 : nombre et pourcentage des formes renvoyant à la négation dans le corpus..	168

Liste des figures

Figure 1 : C. Kerbrat- Orecchioni : les verbes d'opinion	122
Figure 2 : C. Kerbrat-Orecchioni : classification des adjectifs.....	127

Annexes

JEUDI 04 JANVIER 2018 - 16 RABIE ETHANI 1439 - N° 7032 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Pourquoi tout ça ? Par Kamal Guerroua

Si on laisse, en ce début 2018, traîner des oreilles indiscrètes dans l'Algérie profonde et qu'on écoute ce qui se dit entre deux verres dans les cafés ou dans les rues et les marchés, on arrive facilement à la conclusion que le pays est peuplé de 40 millions d'âmes solitaires, électrons libres livrés à eux-mêmes, qui n'ont aucun projet de vie en commun, qui rêvent tous de fuir cette Algérie percluse, malade, quasi moribonde et qui ne se voit aucun avenir dans leur propre patrie. Les Algériens sont-ils, à ce point, incapables d'amour pour leur pays ? Ou prennent-ils seulement un malin plaisir à s'auto-dénigrer pour se donner une contenance et esquiver les rares solutions qui se présentent à eux ? Comme si rien de bon ne pouvait les faire sortir de ce monstre de la crise ? Ou bien encore, comme s'ils ont besoin d'une gigantesque psychanalyse collective ou d'un grand asile psychiatrique de charité publique ? C'est terrible ! Tout le monde se sent et se dit victime du «Système», et tout le monde en profite en même temps ! Qu'est-ce qui s'est passé pour qu'on soit devenus comme ça, purée ? Sommes-nous tous des déficients mentaux chroniques ? Sommes-nous colonisés mentalement ? Sommes-nous incapables de gérer 48 wilayas ? Si ce n'était pas vraiment le cas, où est le problème alors ? Pourquoi ce déracinement patriotique profond des miens et cette perte cruelle d'attachement à leur terre ? La vérité, me dit un habitant de la Casbah, est douloureuse mais jamais destructrice. Or, les nôtres fuient la vérité et dès que quelqu'un la leur fait rappeler, ils lui tombent dessus, en répétant jusqu'à l'ivresse des slogans creux comme celui de «One two three, viva l'Algérie!». Pourquoi tout ça ? Pourquoi ce gâchis ? Tous les signes montrent que depuis des années la dynamique frustrante du pessimisme marque le pas dans les esprits. Si l'on veut réformer, il est inutile de se voiler la face : nos faiblesses sont dans nos cerveaux. Réformons alors nos cerveaux, purée ! Au boulot ! Vite ! Quel piège mon Dieu ! On est coincés dedans et on n'a plus envie d'avancer. Si la question des causes mérite réflexion, celle des effets est, à tout le moins, incontestable : tout le monde accuse tout le monde de ce que tout le monde aurait causé à tout le monde. Trop philosophique pour qu'il soit compris par un non-Algérien ! Dilemme que, peut-être, seul le journal satirique El-Manchar est en mesure de résoudre. Or, c'est simple : notre problème est en nous-mêmes. Imaginons maintenant que 40 millions de Japonais vont remplacer ces 40 millions d'Algériens, avec les mêmes impasses actuelles et, de surcroît, sous une condition : exploiter uniquement les plaines de Tiaret et de Rélizane, sans aucun accès au pétrole ni aux richesses du sous-sol du Sahara. Sans l'ombre d'un doute, une nouvelle ère s'enclenche tout de suite et les fruits des efforts du peuple nippon, actif et optimiste, ne tarderont pas à voir le jour. Autrement dit, dans moins de 20 ans, l'Algérie sera un paradis sur terre ! Cherchez l'erreur ? Inévitablement en nous ! Il ne s'agit nullement pour nous de s'installer dans la perspective d'une quelconque «restauration» passéiste, ou de compter sur une rente éphémère mais de regarder le présent avec des yeux lucides et impartiaux. De croire que le destin se construit chez nous, que les choses bougeraient si on bougeait, que personne ne nous construira notre maison si on ne la construit pas nous-mêmes ! Retrouvons nos manches et défrichons nos cerveaux alors !

**DIMANCHE 07 JANVIER 2018 - 19 RABIE ETHANI 1439 - N° 7034 - PRIX
ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166**

Quelle école pour demain? Par Kamal Guerroua

Oserions-nous enfin avouer, en toute franchise, les vraies raisons de l'échec de notre école, qui, pour l'essentiel, ne viennent pas automatiquement de l'école elle-même, mais de plein d'autres facteurs extérieurs? Comment aider, par exemple, les enseignants à faire en sorte que leurs élèves réussissent mieux? Il est clair qu'aujourd'hui notre système éducatif reste très défectueux à plus d'un titre. Il se heurte à des difficultés et à des obstacles inédits, longtemps escamotés ou déniés par manque de courage politique ou simplement par démagogie. Ainsi, nos élèves ne maîtrisent ni les compétences élémentaires en matière de lecture et d'écriture ni n'acquièrent le bagage culturel nécessaire qui leur permettrait de réussir normalement leur scolarité. Les causes sont multiples à vrai dire : partout, nos enseignants se plaignent de la surcharge et de la massification des classes, des incivilités, de la violence, du manque flagrant de moyens mis à leur disposition pour accomplir convenablement leur mission, de l'indifférence généralisée des responsables à leurs doléances, de l'hétérogénéité des contenus pédagogiques sans prise avec la réalité quotidienne, de l'inadéquation des programmes scolaires actuels à la marche du monde moderne, etc., ce qui fait que les élèves soient peu motivés aux cours et à l'étude. Fermer les yeux sur toutes ces défaillances-là n'est-il pas un oubli de l'objectif fondamental d'une réforme éducative digne de ce nom, à savoir : redresser, voire élever le niveau scolaire au-dessus de la moyenne, et former le citoyen ainsi que le cadre de demain? S'ajoute aussi ce phénomène de l'illettrisme qui sévit sérieusement dans notre école. Ce qui condamne d'emblée à l'échec tout le processus d'études menant jusqu'au stade universitaire, et même après. De nos jours, personne ne peut nier le fait que nos universités ne sont que le réceptacle de «cette médiocrité structurelle» de l'école si l'on ose la décrire ainsi. C'est pourquoi revaloriser l'image de l'école et de la science dans la cité est plus qu'impératif afin de boucher les trous d'où rentre cet air putride du pessimisme sociétal qui cause violence et déperdition scolaire. Si on lutte efficacement contre l'illettrisme, les élèves renoueront avec la curiosité, le goût d'apprendre, l'efficacité, la réussite, etc. Ce qui pourrait endiguer «cette hostilité pathologique» envers l'école qu'auraient généré à la fois l'échec scolaire et l'absence de perspectives d'emploi pour les diplômés. A ce titre, les initiatives de la diffusion de la culture scientifique doivent être encouragées, avec comme mission concomitante, l'obligation de la participation active des artistes, des écrivains, des créateurs de tout bord. Bref, ce que j'appelle personnellement «la kermesse culturelle» ouverte sur la société civile, le monde, la modernité. Une chose est sûre en fin de compte, ces drôles de réformes sans visée lointaine dont on nous rebat les oreilles semblent réactualiser «le mythe de Frankenstein» et l'apprenti sorcier, c'est-à-dire cette créature monstrueuse qui échappe à son créateur et menace de le détruire. En d'autres termes, l'école algérienne d'aujourd'hui menace de nous détruire, au lieu de nous donner cet espoir de la renaissance, de l'évolution et du progrès. D'où la nécessité de revoir les choses de fond en comble pour le bien des générations montantes et du pays.

MARDI 09 JANVIER 2018 - 21 RABIE ETHANI 1439 - N° 7036 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Un Etat de droit se construit sur le dialogue. Par Kamal Guerroua

De toutes les infirmités humaines, écrit Paul Léautaud (1872-1956), la plus triste c'est le sommeil de l'esprit. Quand une nation ne tente pas de réfléchir sur son destin, elle perd justement cet «esprit de questionnement», et se laisse facilement, entraîner dans la boue de l'inertie et du fatalisme. Qui plus est, elle se délite, elle se suicide, elle se meurt... C'est la loi de l'existence ! En opposant la matraque aux médecins sortis revendiquer leurs droits, nos officiels confirment ce triste constat, hélas ! Ils confirment, surtout, qu'aucune place n'est réservée en Algérie, à la parole et au dialogue. Que tout se résout par la force et la violence ! Maintenant la question qui se pose est la suivante : qui va nous inventer, aujourd'hui, le laxatif à même de nous guérir de cette constipation dont pâtiennent nos cerveaux ? Nous qui sommes coincés entre piètre gouvernance et défaitisme. Qui peut nous introduire dans le ranch du fol espoir ? Qui peut nous désembourber de cette crise de valeurs sans précédent, et contredire Cassandre qui nous prédit anarchie, anémie et, qu'à Dieu ne plaise, déchirements de guerre civile ? Le pionnier et théoricien américain du «Soft Power», Joseph Nye, soutient que la réussite d'un Etat quelconque tient, par beaucoup d'aspects, à «une chimie sociale», comme celle qui s'établit dans une relation d'amour en couple. Il explique notamment que, pour durer, chaque liaison sentimentale devrait inventer, en principe, une mystérieuse «physique de l'attraction». Autrement dit, une dose de souplesse, de malléabilité, de douceur, de réciprocité qui fait que le centre du pouvoir ne se retrouvera jamais du côté du plus fort mais se négocie et se dissout dans un courant alternatif équilibré entre les partenaires. En termes plus clairs : «partager le pouvoir». Ce qui suppose laisser de côté son amour-propre, ses calculs froids et son orgueil pour écouter l'autre, prendre soin de lui, le comprendre et l'accepter tel qu'il est. C'est, indubitablement, la manière la plus rapide, la plus simple, la plus efficace de parvenir, sans encombre, aux objectifs que l'on désire. Appliquons cela, maintenant, à cette Algérie percluse de 2018. Donnons plus d'attention aux syndicats, écoutons les doléances de nos médecins, nos ingénieurs, nos écrivains, nos professeurs, etc., et nouons un solide contact avec eux. Sûrement, ce dialogue étant le seul susceptible d'apaiser les tensions de la société, et renforcer sa confiance en ses gouvernants. Une maturation féconde qui nous fera comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, ce qui donne des résultats et ce qui n'en donne pas, ce qui est rentable pour la société et ce qui ne l'est pas, ce qui menace la pays et ce qui peut le sauver, ce qui booste l'économie et ce qui la tire vers le bas, ce qui réjouit le peuple et ce qui l'accable, etc. Bref, c'est la voie vers le salut en ces temps de malaise et d'incertitude.

**MERCREDI 10 JANVIER 2018 - 22 RABIE ETHANI 1439 - N° 7037 - PRIX
ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166**

Où va l'Amérique de Trump ? Par Kamal Guerroua

La diplomatie américaine se restructure-t-elle ou se retire-t-elle carrément de la scène politique mondiale ? En effet, la récente décision de Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme la capitale d'Israël, ses tweets islamophobes et anti-arabe, la compression du personnel du département d'Etat, tendent à confirmer plutôt la seconde thèse. En outre, Trump qui a présenté le 18 décembre dernier sa stratégie de sécurité nationale (National security strategy NSS), aurait fort insisté sur quatre piliers, à savoir: «protéger le territoire national», «promouvoir la prospérité des USA», «préserver la paix par la force», «renforcer l'influence américaine», ce que la Maison-Blanche renvoie à une architecture intellectuelle nouvelle «le réalisme de principe». Un réalisme qui affirme que la souveraineté des Etats est le meilleur espoir pour un monde pacifique. A l'opposé, Poutine et récemment Emmanuel Macron semblent emprunter le sens inverse. Le nouveau locataire de l'Elysée s'engouffre même subtilement dans la brèche laissée par les Américains sur plein de dossiers mondiaux. Ainsi, il s'est rapidement opposé à la décision américaine sur Jérusalem et aurait proposé un plan d'action pour stopper en Libye le flux des migrants subsahariens avant qu'ils puissent atteindre l'Europe. De même est-il intervenu diplomatiquement pour rétablir la stabilité au Liban après la démission-surprise de Saâd Hariri et aurait participé à la préparation d'une feuille de route pour l'après-guerre en Syrie, au moment où les USA semblent peu enclins à prendre part à tout processus de négociation avec Al-Assad, laissant le plus grand rôle revenir à la Russie de Vladimir Poutine ! Ajoutons à cela le fait que les Américains n'ont même pas d'ambassadeur en Arabie Saoudite, leur allié traditionnel, et dans six autres pays de la région. Un vide énorme durant cette période cruciale pour les grandes puissances au Moyen-Orient ! Ryan Crocker, un diplomate américain à la retraite ayant longtemps travaillé au Moyen-Orient, soutient même que les émirats saoudiens ont agi au Liban comme s'il s'agissait d'un territoire saoudien parce que les Américains étaient en retrait, voire absents. Mais où va l'Amérique de Donald Trump ? Sur d'autres dossiers internationaux, pas de grandes surprises à signaler ! Trump n'a pas certifié l'accord du nucléaire avec l'Iran, s'est retiré à la fois de l'accord du partenariat transpacifique, de celui sur le climat de Paris, de l'UNESCO, etc. L'Institut français des relations internationales (IFRI) aurait souligné dans un récent rapport que la ligne populiste ultraconservatrice a pris largement le dessus au sein de l'administration américaine, ce qui a fait tomber de son piédestal l'image de l'oncle Sam dans le monde. D'ailleurs, les USA reculent, d'après Anholt-GFK Nations Brands Index, de la première place à la sixième, loin derrière l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, le Canada, et le Japon. Jusqu'à où va alors Donald Trump dans ses excès, ses tweets xénophobes, ses sorties médiatiques pour le moins hasardeuses ?

MARDI 16 JANVIER 2018 - 28 RABIE ETHANI 1439 - N° 7042 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Le dialogue entre les deux Corées serait-il possible ? Par Kamal Guerroua

L'élection en mai dernier à la magistrature suprême de Moon Jae-in, un progressiste ayant mis fin à 10 ans de règne des conservateurs en Corée du Sud, a-t-elle vraiment aidé les deux Corées à se rapprocher ? C'est ce que l'on peut penser au regard de l'évolution de l'actualité de ces derniers temps.

En effet, dès le mois de juillet 2017, Moon avait formulé des propositions politiques impliquant la participation du Nord aux Jeux Olympiques prévus à Pyeongchang au mois de février prochain, une réunion des familles séparées par la guerre et une reprise graduelle des discussions militaires bilatérales. Autant de mesures phares qui ont pu être adoptées lors de la réunion bilatérale du 9 janvier dernier, quoique l'incertitude demeure entière quant au sujet de la réunion des familles évoquée uniquement par voie diplomatique, mais pas encore confirmée jusqu'à présent.

De même, le président sud-coréen avait parlé récemment de la possibilité d'un sommet politique avec son homologue du nord, Kim Jong-un, au lendemain de la dernière réunion tenue entre des représentants des deux pays depuis 2015. Ce mouvement d'ouverture tous azimuts accompagne la préparation par le sud des J.O auxquels se rendront fort probablement des athlètes nord-coréens. Si, à en croire certains spécialistes, les frères ennemis parvenaient à réaliser cet exploit, ils scelleraient sans aucun doute un accord hautement symbolique après deux années d'escalade ayant vu Pyongyang procéder à trois essais nucléaires et à de nombreux tirs balistiques jugés extrêmement dangereux par la communauté internationale, les U.S.A en tête.

Rappelons également que les derniers efforts diplomatiques viennent après que les Nord-Coréens ont décidé de fermer, en 2016, la zone industrielle inter-coréenne de «Kaesong», rompant ainsi leur dernière attache avec Séoul. Un signal fort qui porte beaucoup d'espoir. Néanmoins, il est à parier que ce rapprochement ne soit que de courte durée d'autant que le discours du nouvel an adressé à la nation par le dirigeant communiste n'était pas exempt de ses habituels accents va-t-en-guerre.

D'ailleurs, le dictateur s'est targué d'avoir pesé militairement devant les Américains, grâce à la menace nucléaire que représente son pays. Ce qui prouve que l'état d'esprit des officiels nord-coréens à l'heure actuelle rend très hypothétique la pérennité de la détente. Aussi, l'imprévisibilité déconcertante de Donald Trump sur le dossier de la Corée du Nord, considérée par le Pentagone comme «Rogue State» (pays voyou), est à même d'entraver tout dialogue constructif entre les deux voisines asiatiques dans un contexte très particulier où celles-ci s'appêtent à procéder dans les mois qui viennent à des manœuvres militaires conjointes, suspendues présentement à cause des J.O, lesquelles provoquent traditionnellement les représailles de Pyongyang. L'avenir commun serait-il alors au dialogue ou à l'escalade ? Wait and see!

**MERCREDI 07 FÉVRIER 2018 - 20 JOUMADA EL OULA 1439 - N° 7061 - PRIX
ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166**

La crise, mais jusqu'à quand ? Par Kamal Guerroua

Comment vivre avec cette crise politique qui, depuis ses débuts, nous a comme enchaînés à la souffrance, ou à la nécessité d'en passer toujours par des opérations chirurgicales. Et comprendre des réformes structurelles profondes, lourdes de conséquences aussi bien pour les masses populaires que pour ce «Système» à bout de souffle mais têtu, lequel n'a plus envie, semble-t-il, ni de lâcher prise ni moins encore de se réformer ou progresser ? Quel antidote inventer contre la tentation du désespoir, ou la conviction de la fatalité que chaque Algérien évoque presque naturellement dès qu'il entend ses responsables lui prédire désordre ou chaos en cas du changement ? La situation de la majorité des Algériens aujourd'hui rappelle, à vrai dire, par bien des aspects, celle de ces êtres perdus dans un labyrinthe, laissés-pour-compte d'une élite vieillissante qui leur a tourné le dos et qui, destitués de tout rôle social, disparaissent progressivement dans un non-être à la fois résigné, taciturne, et effaré. Il y a, si l'on ose l'exprimer ainsi, comme un processus oppressant de «dissocialisation» à l'œuvre en Algérie ! La démocratie ou la soumission au système ? Voilà la question qui se pose, de nos jours, conçue sur le modèle de celle de William Shakespear «To be or not to be?». Quelle alternative alors pour nous tous dans ce carrefour complexe où se trouve la nation? Bien sûr, la surdité aux cris de détresse de la société et la grande fatigue de cette nomenclatura aux commandes nous poussent plutôt vers le choix de la démocratie. Ce «Système-bis» novateur qui permettra à tout un chacun de donner librement son avis sans être molesté, ni réprimé ou emprisonné, qui nous aidera à éclaircir les contours obscurs de cette « crise multidimensionnelle » qui, de loin, dépasse le simple constat de l'échec économique, ou celui de la baisse du prix des hydrocarbures. Qui plus est, reboostera cette jeunesse marginalisée à prendre la relève, qui renforcera notre système de santé, du travail, d'élections, etc. Bref, une démocratie qui se construira de l'intérieur, dans la chair même du corps de la société, et non pas par le biais d'une quelconque pression extérieure. En sociologie, cela s'appelle : un changement endogène. C'est ce défi-là qui attend tous les Algériens au tournant, décidément!

LUNDI 12 FÉVRIER 2018 - 25 JOUMADA EL OULA 1439 - N° 7065 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Les Algériens doivent être écoutés..., compris ! Par Kamal Guerroua

Qu'elle soit l'aboutissement d'une crise morale profonde, ou seulement l'effet direct de la chute brutale des réserves de change et de ces caisses de l'État qui se vident à vive allure, l'austérité est comme cette maladie à la fois chronique et contagieuse qui bousculera les habitudes de tous les Algériens. Ce qui exige d'énormes sacrifices et surtout un réajustement total de repères. Toujours est-il que ces derniers ont besoin de temps et de la patience pour chercher en eux les ressources nécessaires qui leur permettraient de s'adapter à cette amère réalité et pouvoir préserver, tout autant sur le plan économique «le pouvoir d'achat» que sur le plan moral.

En outre, projetés dans la précarité et aux prises avec les contraintes croissantes imposées à leur porte-monnaie, les Algériens savent bien que, pour les plus pauvres d'entre eux, vivre désormais c'est nager en apnée en espérant atteindre une rive ensoleillée avant la gorgée fatale, pour reprendre le mot de l'écrivain Charles Nodier. Le saccage, durant la décennie noire, des quelques miettes de rêve du «décollage économique» qui leur sont restées et la corruption rampante qui s'en est suivie après, ont brisé tout espoir d'une guérison de leur malaise. Puis le sort d'un grand nombre d'eux qui vivent dans le cœur du pays profond, isolés, sans moyens, sans «épaules» et fragiles devant la moindre goutte de pluie tombée du ciel, est comme atrocement tourné en dérision par des responsables au chaud dans leurs palais, leurs villas ou leurs bureaux. Qui plus est, vu le cumul de difficultés économiques, sociales, bureaucratiques, se voient délestés de leur autonomie..., leur liberté. Mais les Algériens sont-ils tous sous l'emprise de l'échec de leur élite vieillissante ? Oui et non à la fois ! Oui parce qu'une grande partie d'entre eux est rongée par le fatalisme, synonyme d'incapacité à entreprendre ou à revendiquer le changement. Non, parce qu'il y a aussi d'autres Algériens qui, quoique très peu, croient que changer est toujours possible, malgré tout ! Enfin, le malheur des nôtres n'est pas venu seul. Car, au recul flagrant de l'économie, s'ajoute «la blessure symbolique de la hogra» infligée à leur amour-propre, laquelle laissera, si les responsables continuent d'en faire peu cas, une profonde humiliation frisant la révolte. Et tout, qu'à Dieu ne plaise, nous rattrapera après avec l'hypothèse qu'une fois de plus le cycle infernal de la violence pourrait se répéter. C'est pourquoi il faut écouter les cris de ceux d'en bas !

MARDI 13 FÉVRIER 2018 - 26 JOUMADA EL OULA 1439 - N° 7066 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Le syndrome de Stockholm. Par Kamal Guerroua

Quand un otage nourrit un sentiment d'empathie vis-à-vis de son geôlier, on dit qu'il souffre du «syndrome de Stockholm». Pour la petite histoire, ce fut un fait divers survenu en Suède en août 1973, lorsqu'un détenu en permission aurait tenté de braquer une banque. Une fois arrivés sur place pour l'en chasser, les policiers se sont retrouvés face à un malfaiteur qui s'est sympathisé entre-temps avec les employés de ladite agence. Devenus pourtant ses otages, ces derniers n'ont jamais hésité un instant à jouer les conciliabules avec les autorités. L'histoire ne s'arrête pas là d'autant que ces otages-là ont essayé d'empêcher la police d'arrêter le malfrat, refusé de témoigner contre lui et certains d'entre eux lui ont même rendu visite en prison ! Drôle de situation qui ressemble à s'y méprendre au cas de nos rentiers en Algérie qui sont, paraît-il, tellement à l'aise d'être pris en otage par la crise, qu'ils sont prêts à toutes les combines possibles pour en prolonger la durée et fomenter mille scénarios pour garantir la longévité du régime. « Nous sommes entrés, dit un jour un illustre homme, dans l'ère des conséquences ». C'est cela le malheur de nos têtes pensantes qui ne font que gérer les dégâts de la crise, au lieu d'en proposer des solutions. De toute façon, tout le monde y trouve son compte du haut de la pyramide jusqu'à sa base. La crise, ça sert toujours à quelque chose chez nous ! Au moins, à entretenir le suspense, à fourbir les preuves que notre stagnation est beaucoup moins dommageable pour le pays que l'anarchie qui prévaut dans les nations arabes environnantes, qu'elle a des vertus réparatrices, qu'elle nous sauve de la noyade, etc. Du coup, tout le monde se met inconsciemment à l'idée que la crise est, j'exagère un peu peut-être, comme la bénédiction céleste du pétrole. Ce pétrole qui nous a donné pourtant, ce que nous avons tendance d'ailleurs à oublier, de mauvaises habitudes. Et puis, tout se mélange dans nos cerveaux bloqués et incapables de déchiffrer l'algorithme de nos migraines. A un Algérien à qui on dit par exemple : «on veut changer les choses !», on entend à peu près cette réponse grommelée du bout des lèvres : « mais regardez un peu la Libye et la Syrie et tenez-en moi au courant!». A un autre à qui on répète sans cesse qu'on voulait rester comme ça, celui-ci n'hésitera pas à nous proposer un arrêt sur image d'un tronçon de l'autoroute Est - Ouest où l'on voit déjà des crevasses et des craquellements, des trous un peu partout, des haies dégradées, etc., avant même que les usagers aient pu consommer la joie de l'inauguration ! Que faire alors, pardi ? Se cramponner avec ténacité mais tout aussi naïvement à l'espoir fragile de tourner la page du sous-développement ? Ou fermer définitivement cette parenthèse d'espoir, et se contenter de râler indéfiniment comme ces vieilles candides à qui on a volé les porte-monnaie dans une gare infestée par la pègre ? Dilemme..., atroce dilemme !

**MERCREDI 14 FÉVRIER 2018 - 27 JOUMADA EL OULA 1439 - N° 7067 - PRIX
ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166**

Enfin, le bonheur est tout simple ! Par Kamal Guerroua

On dit souvent dans le jargon populaire que les belles paroles remplissent les oreilles mais pas les ventres ! Caresser les masses dans le sens du poil, en vantant leur courage et leur patience pour affronter l'hydre de la crise n'a, aujourd'hui, plus aucun sens dans la mesure où les Algériens en sont revenus des promesses mensongères, des manipulations et des supercherries nationalistes avec quoi on les a tout le temps bernés. Le bonheur désormais, pour n'importe quel jeune de Bab El Oued par exemple, c'est de ne pas entendre tout d'abord la voix des politicards véreux. Ensuite vient tout le reste, à savoir gagner sa vie dignement, pouvoir se déplacer en voiture sans être bloqué dans les embouteillages nauséux de la capitale, ne pas faire la queue trois heures durant pour retirer de l'argent à la poste, avoir un toit ou, au moins, trouver une modeste location qui n'engloutisse pas tout le salaire du mois, une fois marié, ne pas être taxé de paria parce qu'il a enfreint un tabou social, obtenir un rendez-vous dans une administration sans piston, ne pas graisser la patte à un commis d'État, un agent de la mairie ou de la daïra pour un logement social, voyager là où il veut sans visa, faire ses courses dans le marché du coin avec moins de billets possible, se soigner dans les hôpitaux de son pays, propres, au personnel aussi accueillant qu'attentionné, et dotés de surcroît d'un matériel sophistiqué à la hauteur de ses attentes, etc. D'est en ouest et du nord au sud, c'est le même refrain qui revient sur la bouche de nos jeunes désemparés : y en a marre ! Il y a, à vrai dire, un malaise qui se ressent dès que l'on pose pied sur le trottoir de l'une de nos villes. Nos citoyens nourrissent comme un sentiment d'abandon, de déclassement, de laissés-pour-compte, autant de situations propices à la naissance de n'importe quelle aventure populiste aux conséquences fâcheuses ! De même, l'ascenseur social est en panne, ce qui détruit l'espérance en l'avenir et alimente le carburant des émeutes. Bref, le pays donne l'impression d'être confiné dans l'inertie alors que les élites aux commandes diffèrent «l'aggiornamento» dont cette Algérie au potentiel inouï a tant besoin, comme dissimulant la poussière sous le tapis, en espérant que personne ne le soulève un jour. Pauvre Algérie qui se prive des idées neuves qui peuvent l'aérer et la faire avancer ! Or, l'expérience montre que, si les élites continuent de réduire toutes les initiatives de la société civile à rien, elles se fourrent un doigt dans l'œil, elles se coupent de la réalité. Le principe fondateur des grands pays est le suivant : chacun doit apporter son écot, dans le respect des autres, à l'édification d'un futur plus radieux.

**JEUDI 15 FÉVRIER 2018 - 28 JOUMADA EL OULA 1439 - N° 7068 - PRIX
ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166**

Pour une dynamique citoyenne du changement. Par Kamal Guerroua

Que le navire de la nation soit difficile à manoeuvrer n'implique pas qu'il faille décourager ou courber l'échine devant la fatalité. Mais cela ne signifie pas non plus qu'il faille d'une navigation à vue, synonyme de je-m'en-foutisme et d'errance dans l'absurdité. Il est au contraire d'autant plus nécessaire pour nos gouvernants de définir aujourd'hui un cap clair et de s'y tenir. C'est cela, avant tout, la lucidité et l'exercice du patriotisme. Les discours politiques ne suffisent pas, et si ces derniers veulent vraiment le bien pour le pays, il leur faut s'engager aux côtés de la jeunesse et la mobiliser pour le changement, affronter les problèmes de cette Algérie malade sans langue de bois ni demi-mesure : «Chasse le diable de ton jardin, dit un proverbe turc, tu le retrouveras dans le jardin de ton fils». Autrement dit, si nos responsables tentent d'éviter ou de reporter sine die, comme ils ont coutume de le faire jusque-là, la résolution de l'équation inextricable de la crise actuelle, ils la donneront sans aucun doute en héritage aux générations suivantes, à nos enfants. Or, multidimensionnelle, notre crise s'avère très compliquée et nécessite des diagnostics profonds et des remèdes d'urgence efficaces. D'autant qu'elle n'est pas fondamentalement politique ou économique comme on tend à le croire, mais surtout culturelle, c'est-à-dire, dans nos têtes, pardi ! C'est pourquoi cette génération de jeunes sans repères, réduite à se retrouver à la marge, contre elle-même, sans grande possibilité de parler ni de rêver, moins encore proposer ses choix à ces élites nombrilistes, ne pourra qu'éprouver un vide intérieur sidéral qui se transformera, le cas échéant, en ressentiment et en colère. La faire participer à la prise de décision, aux défis de la patrie, à son édification, à ses joies comme à ses larmes, est donc plus qu'indispensable, c'est ma foi vitale. Après des années de «réformettes» et de «contre-réformettes» des plus diverses à propos de tel ou tel secteur, telle ou telle crise, les Algériens se voient comme attachés à ce «zéro qui ne tourne pas en rond» pour reprendre l'expression de mon compatriote, l'écrivain Malek Haddad. C'est-à-dire, toujours dans la stagnation, sans aucune évolution notable ni horizon limpide. Les miens souffrent, souffrent beaucoup et chaque jour qui passe fait monter cette souffrance à son paroxysme. Il s'agit peut-être, aujourd'hui, pour nos élites aux manettes du grand navire de revenir à l'essentiel : qu'attendent les Algériens de leur pouvoir ? Quel sens donner à ce mot «réforme», galvaudé partout mais ayant, semble-il, perdu toute sa portée ? Celle-ci, la réforme s'entend, doit-elle se concentrer exclusivement sur la gouvernance, l'administration, l'intelligentsia ? Ou bien, être aussi ce lieu de convergence, carrefour entre l'éducation, la citoyenneté, l'honnêteté et l'ouverture au progrès de la société ? Voilà pourquoi un grand débat national doit être lancé, lequel constituera la pierre angulaire d'une refonte globale de l'Etat.

**MERCREDI 21 FÉVRIER 2018 - 05 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7073 - PRIX
ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166**

De quoi notre galère est-elle le nom ? Par Kamal Guerroua

«Galère» est l'un des mots les plus connus actuellement par les Algériens, «absolument intraduisible et irremplaçable dans les esprits», déclarent même certains d'entre ces derniers. Galère partout..., et pour rien, hélas! On dirait une hydre à sept têtes qui ne pense qu'à dévorer sa proie. Comprendre par là cet Algérien délaissé par ses responsables, livré à lui-même dans tous les domaines de la vie, rongé par le fatalisme et ne cessant d'être confronté à moult handicaps, une fois résolu à s'engager sur le terrain pour changer quelque chose dans son quotidien. Galère à l'école parce que beaucoup d'élèves des régions enclavées du « pays profond » n'ont ni transport scolaire ni chauffage dans les salles de cours durant les périodes hivernales, moins encore de cantines parfois. Galère dans les rues et les cafés, parce que la routine est toujours là, imposante, fade et cruelle pour des milliers de jeunes désœuvrés, frustrés et jetés dans les bras du désespoir. Galère dans les couloirs des administrations publiques, parce que tout pue l'anarchie, la 'hogra', l'incurie, le piston et sui generis Galère aux marchés populaires parce que l'aiguille de «la mercuriale des prix» ne penche jamais, paraît-il, vers le bas. Galère au sein des foyers parce que, en chute constante, le pouvoir d'achat empêche la quiétude et l'harmonie, au sein des couples, ainsi que dans les familles. Galère face à ces chaînes de télévision qui déversent, tout au long des journées les mêmes relents apocalyptiques, fatalistes ! Galère! Quel merdier! Ça ressemble, aussi, au calvaire de ces médecins résidents qui se sont vu tabasser par les forces de l'ordre parce qu'ils ont osé dire tout simplement « non » à ce que nos hôpitaux ne deviennent des mouiroirs, à ciel ouvert. La galère tient aussi de ces élèves et de ces lycéens qui, n'apercevant rien de positif à l'horizon, désertent prématurément les bancs des écoles et des universités. Bref, la galère, c'est une sauce-maison, préparée à base de déceptions et de frustrations collectives. Elle est dans l'errance et la perte de nos jeunes, dans les incertitudes d'un présent qui stagne et dans l'indécision de ceux qui tiennent les manettes de la grande machine politico-administrative. Enfin, notre galère, à nous les Algériens, garde par devers elle, tous nos défauts, toutes nos inquiétudes, tous nos replis narcissiques, tous nos regrets, nos secrets, nos enthousiasmes abîmés, etc.

JEUDI 22 FÉVRIER 2018 - 06 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7074 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Notre climat social est délétère. Par Kamal Guerroua

Reprenant une idée, née en 1972 au Bhoutan, une mini enclave bouddhiste située dans la chaîne montagneuse de l'Himalaya, du roi Jigme Singye qui avait cessé de définir le niveau de vie de ses habitants avec les chiffres froids du Produit intérieur brut (P.I.B), l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) aurait récemment proposé d'utiliser dans ses statistiques l'indice du «Bonheur intérieur brut» (B.I.B.). En effet, cet indice-là ne prend pas seulement en compte le niveau de revenu de chaque citoyen, mais aussi la qualité de son logement et de son emploi, sa santé, sa vie en communauté, son sentiment de satisfaction personnelle des décisions prises par ses gouvernants, ses relations dans son milieu, avec sa famille et son entourage. A en croire les concepteurs de cette nouvelle notion, la contribution de l'aspect matériel au bonheur individuel est à relativiser. Car, la vie en société est en grande partie tributaire de la qualité du climat social général.

Ainsi constatent-ils qu'il ne suffit pas seulement, par exemple, à un citoyen d'être très riche pour qu'il se sente vraiment heureux là où il vit, mais d'avoir aussi un environnement social apaisé et favorable pour son confort. Ce qui est à même de l'aider à mieux investir ses idées, son savoir-faire, son intelligence, son civisme, son dynamisme et sa souplesse au service des siens et de la nation. Puis, rien de positif n'est acquis pour un pays lorsque ses gouvernés se sentent sous-estimés par ceux qui les gouvernent, blâmés ou réprimés à la moindre revendication d'ordre social, culturel ou politique. Appliquons maintenant tous ces critères-là du «bonheur intérieur brut» aux Algériens de nos jours et tentons de savoir ce qu'il en est. Sans aucun doute, leur cas se résumera dans cette citation de l'écrivain français Jacques Prévert : «J'ai reconnu le bonheur au bruit qu'il a fait en partant».

D'autant que, la société dans laquelle ces derniers vivent est comme minée en profondeur par des contradictions et des problèmes aussi complexes qu'insolvables tels que la mauvaise gouvernance, la corruption, les inégalités sociales, les tabous en tous genres, etc. Ce qui les empêche de s'accomplir avec harmonie dans leur citoyenneté, inversant parfois dans leurs têtes la notion des «droits» et celle des «devoirs» ! En outre, s'étant rendu compte que plus de 1.000 milliards de dollars sont dépensés en moins de deux décennies pour presque rien, les Algériens se découvrent aujourd'hui comme trahis par leurs élites et prisonniers d'un climat social délétère, incapables d'imaginer une suite favorable à leurs espérances pour une sortie de la crise actuelle.

MARDI 27 FÉVRIER 2018 - 11 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7078 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Quiproquos en haut lieu. Par Kamal Guerroua

Protestation des retraités de l'armée, grève illimitée des enseignants qui fait planer le spectre d'une année blanche sur tout le secteur éducatif, grogne des boulangers, mouvement de protestation des médecins résidents réprimé brutalement par les forces de l'ordre, pré-campagne précoce de certains partis pour la présidentielle, tous les indices donnent l'impression que l'Algérie est sur le fil du rasoir. Et pourtant, il y a seulement quelques mois, Ahmed Ouyahia affirmait que le pays a surmonté la crise grâce à la clairvoyance du président Bouteflika. Le même homme qui, un peu de temps avant cette date, s'inquiétait fort du fait que les salaires des fonctionnaires de l'Etat pourraient ne pas être payés, en raison du manque de liquidités, c'est-à-dire que les caisses de l'Etat sont presque vides. Pour rappel, en août 2017 déjà, les banques publiques manquaient vraiment de liquidités que les autorités ont pensé à des solutions de rechange comme l'usage des recettes désuètes (le réescompte) ou l'emprunt de 20 milliards de dollars auprès des créanciers étrangers. Bref, il semble que, faute d'une communication officielle efficace, les contours de notre crise deviennent de plus en plus indéfinissables. Deux couacs et non des moindres sont à relever dans ce sens. Le premier concerne le projet de privatisation des entreprises publiques, en partenariat avec le syndicat officiel l'UGTA et le Forum des chefs d'entreprises (FCE), annoncé en grande pompe par le Premier ministre, fin septembre 2017, qui est enfin annulé sur décision présidentielle. Le second a trait à la récente déclaration du gouverneur de la Banque centrale d'Algérie devant les députés de la l'APN, selon laquelle aucun dollar n'a été versé par l'Etat au Fonds monétaire international (FMI). Ce qui dément la rumeur quasi officielle, largement relayée par les médias étatiques et privés, des 5 milliards de dollars prêtés à ladite institution dans le but de l'aider à couvrir ses besoins financiers en cas d'urgence. Tout cela contribue, il est vrai, à semer de la confusion dans l'esprit des Algériens. Entre-temps, la planche à billets est lancée. D'ailleurs, plus de 7 milliards d'euros sont injectés dans les banques publiques pour financer les investissements. De même, les créances détenues par les entreprises publiques et privées, ou même étrangères, sur l'Etat ont été épongées à hauteur de 2 milliards d'euros. Toutefois, beaucoup d'analystes ont récemment souligné qu'une moyenne de 20 milliards de dollars de réserves de change fond chaque année. Celles-ci, actuellement estimées à 97 milliards de dollars, peuvent s'assécher à l'horizon 2020. Un signe alarmant pour l'économie rentière qui dépend à 98% des revenus des hydrocarbures. Même si le déficit budgétaire qui atteignait en 2016 le niveau vertigineux de 15% du PIB est réduit, selon l'exécutif, de moitié et les cours du pétrole semblent se stabiliser autour de 70 dollars. En gros, à l'instar de la société qui vit dans l'inquiétude face à un avenir incertain, l'exécutif traverse une phase critique qui, si la cacophonie actuelle continue de primer sur le processus de prise de décision, risque de fragiliser davantage le pouvoir en place.

DIMANCHE 04 MARS 2018 - 16 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7082 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Les Algériens sont-ils incapables de se mobiliser ? Par Kamal Guerroua

Apparu en 1970 en Inde et aux Etats-Unis, «empowerment» (ce que l'on peut traduire en français par autonomisation des citoyens), est l'un des principes-phares de la culture anglo-saxonne, qui encourage le progrès social. Porté essentiellement, au départ, par des collectifs de femmes, ce principe-là essaie de permettre aux individus d'acquérir un pouvoir autonome et effectif, tout en apprenant à l'utiliser dans le bon sens. Cela va, bien évidemment, au-delà de la simple participation à des échéances électorales, -un processus qui tourne souvent à vide parce qu'il ne tient pas compte des enjeux réels du pouvoir politique-, à la mobilisation, sinon l'articulation du pouvoir à l'échelle individuelle, collective et politique. Comprendre «politisation» rationnelle de l'individu pour le rendre compatible avec la notion de la citoyenneté. Le principe est simple, en effet : il faut «responsabiliser» les citoyens sur leurs droits ainsi que sur leurs devoirs et les faire sortir, le plus tôt possible, de la logique de la «victimisation» à celle de l'action permanente. L'action dans tous les domaines de la vie sociale, bien sûr, dans le but de mettre à profit toutes leurs potentialités individuelles et collectives au sein de la société. Concrètement, il va falloir installer des « tables de quartier» pour donner l'occasion à ces citoyens-là de se réapproprier leur propre espace d'exercice politique. C'est là qu'ils formuleront leurs doléances et leurs propositions pour agir dans leurs quartiers, et pourquoi pas penser, à long terme, aux perspectives du changement démocratique. Aussi embryonnaires qu'elles puissent paraître à première vue, ces instances-là auront pour mission d'agir, tout au long de leur évolution, à la fois comme partenaires et contre-pouvoir des conseils municipaux, avec le soutien des pouvoirs publics. Ce seront, si l'on ose dire, les lieux d'expression et de mobilisation démocratique par excellence, où la parole citoyenne peut facilement se libérer de façon graduelle, sans débordements de violence, encadrée de surcroît par des chartes de travail en interne. Voilà un modèle citoyen à suivre aujourd'hui en Algérie! Si beaucoup d'entre nous s'interrogent pourquoi tant de nos mairies se trouvent bloquées, juste après la fin des élections pour certaines, pendant des semaines, voire des mois, par des nuées de citoyens en colère, rien que pour contester une décision d'attribution de logements ou de recrutement dans le filet social, ils n'ont qu'à voir du côté de l'absence de ce maillon citoyen, genre tables de quartiers. Seules ces dernières peuvent fédérer toutes les doléances de la base afin qu'elles soient décortiquées, analysées en détail et discutées au sommet. En Inde, pour n'en citer que ce pays émergent, connu pourtant pour ses fortes tensions tribales, les municipalités ont pu gérer convenablement tant de communautés en conflit grâce à un système d'assemblées citoyennes et à un pouvoir associatif efficace. Au Canada, un pays autrement plus en avancé sur les questions liées à la bonne gouvernance et la démocratie, les tables de quartiers sont très développées.

Créées depuis plus d'une vingtaine d'années, celles-ci ont pu garantir peu à peu leur autonomie grâce à un financement diversifié (sponsors, clubs sportifs, médias). Ce qui leur a permis de recruter des coordinateurs et des gestionnaires associatifs locaux pour engager un véritable travail de mobilisation auprès des habitants. Pourquoi pas en Algérie alors? Sachant bien que l'expérience a montré que ce sont les associations caritatives et les comités citoyens des quartiers qui ont le mieux secouru les sinistrés des inondations de Bab El Oued en 2001 et ceux du séisme de Boumerdès en 2003 ! Prenons alors l'initiative de changer les choses par la base d'abord.

**LUNDI 05 MARS 2018 - 17 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7083 - PRIX ALGÉRIE :
20 DA - ISSN 1111-2166**

L'échec n'est pas une fatalité. Par Kamal Guerroua

Dans son célèbre roman «La Peste», le philosophe Albert Camus (1913 - 1960) conclut que l'absence de raison d'espérer n'est pas une raison de désespérer. Confronté à la peste qui ravageait Oran dans les années 1940, le docteur Rieux décida, sur une suggestion d'un ami «Jean Tarrou» qui était de passage sur la ville, et cela après avoir constaté que les autorités publiques sont excédées par ce fléau contagieux, de créer des formations sanitaires pour soigner les malades et enterrer les morts. Au grand bonheur des deux hommes, les Oranais, pourtant résignés au départ à leur sort, ne cessaient d'adhérer aux groupes de volontaires qu'ils avaient formés. Ce qui a pu tisser, en peu de temps, les filets d'un large réseau de solidarité citoyenne et humaine, loin des injonctions bureaucratiques d'une administration incapable à se mobiliser pour le bien public. Morale de l'histoire camuséenne : cette peste-là est l'affaire de tous. Autrement dit, les maladies de la cité concernent tout le monde, femmes et hommes, jeunes et vieux, petits et grands, etc. Ainsi, la priorité, dans les moments de crise, est de sauver ce qui peut être sauvé, en nommant clairement les maux, et en répertoriant les insuffisances des uns et des autres, sans se soucier trop des différends idéologiques ou politiques. Si l'on traduit en actes réels ces faits sur l'Algérie, on se rendra bien compte que c'est cet élan citoyen contre les fléaux sociaux ou politiques, libéré des contingences administratives et partisans, qui fait cruellement défaut ! D'aucuns n'agissent, le plus souvent, chez nous que ce soit dans une association de quartier ou même une structure partisane ou étatique, que pour le profit, les privilèges et les intérêts personnels. L'Algérie est, semble-t-il, embarquée dans une logique opportuniste, favorisée par une décennie de gaspillage rentier, durant laquelle nos officiels n'ont rien demandé en retour aux citoyens, sauf la loyauté aux bureaucrates, l'hypocrisie et le silence sur les abus. Bref, l'arbitraire a tracé une voie on ne peut plus risquée dans notre pays, au point que les citoyens se sentent fragilisés et impuissants à y faire face, enfouissant au plus profond d'eux-mêmes toute intention honnête d'améliorer leur condition de vie. C'est pourquoi, il va falloir inventer cette alchimie salvatrice de «l'individu engagé» qui croit au sacrifice individuel pour l'intérêt général. Une alchimie qui cadre avec l'apprentissage pérenne de l'abécédaire de la citoyenneté. Qu'est qu'être citoyen aujourd'hui dans un pays comme l'Algérie ? Comment revendiquer ses droits ? Y a-t-il des droits sans devoirs et des devoirs sans droits ? Pourquoi s'engager pour la communauté peut-il servir tout le monde ? Quel est l'intérêt du dialogue et de la communication dans la cohésion sociale ? Puis, comment exprimer ses opinions sans bousculer celle des autres ni basculer dans l'impulsivité et la violence ? Enfin, quel est le but de demander des comptes à ses élus, comment et pourquoi le faire ? Tous ces rudiments-là sont, il est vrai, à réinventer et à réexploiter dans cette société, la nôtre, longtemps laissée en jachère politique, de façon à inséminer dans son corps des valeurs nouvelles basées sur l'entraide, la fraternité, la générosité, la solidarité, l'humanisme. Suis-je rêveur ? Non, absolument pas ! D'autant que tout serait possible pourvu que la citoyenneté soit au rendez-vous de nos actions, enracinée dans tous les esprits.

MERCREDI 07 MARS 2018 - 19 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7085 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Quand Poutine prouve la puissance russe. Par Kamal Guerroua

Moins de trente ans après la chute de l'Union soviétique, Vladimir Poutine fait comme si la Russie n'avait jamais perdu, au sortir de la guerre froide, en 1990. D'ailleurs, à seulement quelques jours de la présidentielle prévue le 18 mars prochain, ce dernier a montré dans son discours annuel au parlement, infographies et vidéos à l'appui, que la puissance de la Russie ne cesse d'augmenter malgré les sanctions économiques occidentales à son encontre (armement, technologie de pointe, poids politique à l'international... économie, etc.). En effet, la Russie a retrouvé, notamment au Moyen-Orient, une influence plus grande que la défunte URSS à la fin du XX^{ème} siècle. Aujourd'hui, celle-ci intervient partout dans le monde, jusqu'en Libye, sur la rive sud de la Méditerranée où le maréchal Khalifa Haftar, inféodé à l'orbite de Washington, s'est vu honoré par le soutien de Poutine, après ses deux premières visites à Moscou en 2016. En Syrie, les forces militaires russes ont sauvé in extremis le régime d'Al-Assad d'une défaite certaine face aux rebelles de l'armée syrienne libre (A.S.L.) et la nébuleuse Daech au moment où, côté diplomatique, le Kremlin s'emploie présentement à trouver une issue politique négociée à la guerre civile qui ravage ce pays depuis maintenant près de 7 ans. Au Golfe, Poutine semble adopter une autre approche, moins radicale et très stratégique, face aux monarchies des pétrodollars pour enrayer l'influence américaine dans la région. Pour preuve, après la visite «historique» effectuée en Russie en début d'octobre dernier par le roi Salmane ben Abdelaziz Al Saoud, les Russes ont pu parapher d'importants accords militaires et surtout énergétiques avec le royaume wahhabite. Ce qui fait de Moscou et Riyad, les deux premiers exportateurs de l'or noir à limiter leur quota de production, forçant la main aux membres de l'O.P.E.P. de les suivre. Au demeurant, ces derniers ont décidé le 30 novembre dernier de prolonger jusqu'à la fin de 2018 la réduction de leur production pour résorber complètement l'excédent de l'offre sur le marché. Résultat immédiat, les prix du baril de pétrole ont remonté au-delà de la barre de 50 dollars ! Il y a, aussi, un autre dossier où Poutine a brillé : le conflit israélo-palestinien. Les Russes ont pu amadouer le Premier ministre Netanyahu et réduire ses menées bellicistes. Allié inconditionnel des U.S.A, ce dernier aurait effectué, ces dernières années, plusieurs visites à Moscou. Bref, il est clair qu'ayant vu sa cote de popularité monter après l'annexion de la presqu'île de Crimée en 2014, Poutine caresse le rêve de redonner à son pays le rôle de première puissance mondiale. Ce qui n'était pas vraiment facile à réaliser du temps d'Obama.

En ce 2018, la Russie est l'interlocutrice officielle avec l'Iran, la Syrie, l'Arabie Saoudite. En même temps, elle a pu tisser de solides liens avec le Qatar, isolé récemment par les Saoudiens et les Américains, et s'est réconciliée avec la Turquie d'Erdogan, membre de l'OTAN et allié de l'oncle Sam.

LUNDI 12 MARS 2018 - 24 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7089 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

L'Europe va-t-elle sombrer dans le populisme? Par Kamal Guerroua

Alors que l'Allemagne affiche un remarquable excédent budgétaire, un chômage maîtrisé et des records en matière de commerce extérieur, les nationalistes de « l'Alternative pour l'Allemagne » (AFD), un parti eurosceptique créé en février 2013, sont parvenus à se placer, lors des élections générales du mois de septembre dernier, en troisième force sur l'échiquier politique du pays. En effet, Berlin voit monter, de plus en plus, la droite lors de ses rendez-vous électoraux, de ces dernières années, et le dédain des électeurs vis-à-vis des deux grands partis traditionnels, à savoir : le CDU-CSU et le SPD ne cesse de creuser le fossé entre les masses populaires et les élites dirigeantes. Ainsi, la Chancelière Angela Merkel a mis près de six mois pour former un gouvernement de coalition, tant l'équilibre partisan, secrété par ces élections-là, est très fragile. Presque le même constat en France, où Marine Le Pen est arrivée au second tour des présidentielles de mai 2017, face à Emmanuel Macron. Second record historique dans le répertoire du Front National après celui de 2002 quand Jean-Marie Le Pen aurait affronté le candidat de la droite Jacques Chirac au second tour. Ce qui a suscité, à l'époque, la mobilisation de toute la classe politique hexagonale à son encontre. Il est vrai que, éreintée comme en Allemagne par la crise économique et la dégradation du climat sécuritaire, après les attentats terroristes ayant visé l'Hexagone, de larges pans de la société française semblent attirés par le vote pour l'extrême droite. En Italie aussi, sur fond de crise de migrants et la conjonction entre la crise économique et l'ingouvernabilité symptomatique du système politique, le mouvement 5 étoiles, parti anti-système dans l'âme, est arrivé en tête lors des législatives du 4 mars dernier, avec près 32% des voix, améliorant, de façon spectaculaire, son score de 25%, réalisé auparavant, en 2013. Désormais, première force politique italienne, celle-ci est dirigée par Luigi Di Maio, un jeune leader de 31 ans, dont l'image médiatique soignée tranche radicalement avec celle de l'humoriste trop démagogique Beppe Grillo. Pour rappel, dans la foulée de cette victoire du mouvement 5 étoiles, même l'indéboulonnable Silvio Berlusconi n'a pu ratisser large par ses vieilles ficelles démagogiques, devancé par la Ligue du Nord, alors que Matteo Renzi qui incarne les couleurs de la gauche se voit tout simplement laminé.

En somme, outre l'Europe de l'Est, trop ravagée déjà par le populisme, les démocraties occidentales bouillonnent, à leur tour, sous le poids d'une démagogie aussi populiste qu'identitaire subissant, de plein fouet, un désarroi démocratique sans précédent. Cela est dû, d'une part, à la crispation identitaire induite par les effets d'un multiculturalisme et d'un mondialisme libéral mal assumés par la base électorale. D'autre part, les difficultés économiques, l'accroissement des inégalités et les tensions sociales poussent les populations dans l'abîme face à des lendemains plus qu'incertains.

MERCREDI 14 MARS 2018 - 26 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7091 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

De bonne guerre ! Par Kamal Guerroua

«Les guerres commerciales sont mauvaises et faciles à perdre», c'est ainsi qu'a répondu Donald Tusk, le président du Conseil européen, le 7 mars dernier, au président américain Donald Trump. Et pour cause, celui-ci aurait tweeté quelques jours plus tôt que «les guerres commerciales sont bonnes et faciles à gagner», pour justifier les droits de douane qu'il veut instaurer sur l'acier, à hauteur de 25%, et sur l'aluminium, à hauteur de 10%. Une décision que Wilbur Ross, le secrétaire d'Etat au Commerce, aurait qualifiée de «mûrement réfléchie». En effet, les penchants protectionnistes du locataire de la Maison-Blanche n'arrangent plus les membres de l'Union européenne d'autant que, si une telle mesure est mise concrètement à exécution, elle pourrait coûter au Trésor public de l'UE environ 2.8 milliards d'euros. Une perte sèche difficile à accepter en ces temps durs de crise économique. En conséquence, un plan de riposte immédiat est déjà envisagé et détaillé par Cecilia Malmström, la commissaire européenne au Commerce. Selon cette dernière, une liste de produits américains, comme le matériel industriel en acier et plusieurs biens comestibles (orge, beurre, cacahuètes, aïelles), et des produits textiles tels que les t-shirts, les jeans, les cigarettes, le tabac à rouler, etc., seraient fort probablement taxés dans les semaines à venir. De même, l'Union européenne peut aller loin dans ses mesures de rétorsion, en restreignant temporairement les importations européennes d'acier pour sauver les filières d'industrie locale. Un coup dur, à moyen terme, pour l'économie américaine sans doute. En outre, Bruxelles peut porter plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce tant que des Etats, comme le Japon ou le Canada par exemple, impactés par quelques mesures américaines, pourraient s'y joindre. Bref, loin d'apaiser les tensions, le dernier passage à l'acte de Donald Trump est un prélude à une levée de boucliers de part et d'autre de l'Atlantique. Cela est d'autant plus probable que la Maison-Blanche aurait indiqué que le Canada et le Mexique, et éventuellement d'autres pays, pourraient être exemptés s'ils renégociaient le Traité de libre-échange nord-américain en faveur des Etats-Unis alors que le sort de l'Europe reste jusque-là incertain. Au sein de l'administration américaine, les réactions ne sont pas toutes en faveur de Trump. D'ailleurs, Gary Cohn aurait déjà claqué la porte de la Maison-Blanche. Principal conseiller économique de Trump et artisan de la majorité des réformes économiques depuis l'arrivée du magnat de l'immobilier au pouvoir, celui-ci s'est dressé contre cette imposition des taxes douanières. Sa démission s'ajoute, en effet, à celle de Hope Hicks, la directrice de la communication et la confidente du président américain.

DIMANCHE 18 MARS 2018 - 30 JOUMADA ETHANIA 1439 - N° 7094 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Mais pourquoi notre société est-elle intolérante ? Par Kamal Guerroua

Il y a quelques jours, un père de famille s'est insurgé via les réseaux sociaux contre l'agression dont avait été victime sa fille, non voilée d'après ses dires, dans un train qui la menait de Reghaia à l'université de Bab Ezzouar où elle fait ses études. L'onde de choc a été tellement forte et brutale pour ce parent qu'il se demande, non sans amertume, contre qui porter plainte. C'est-à-dire contre cet individu violent, non identifié par la masse, qui joue en toute liberté le rôle de «la police des mœurs» digne des régimes théocratiques, ou contre cette masse elle-même qui, ayant pourtant vu la jeune fille frappée par ce dernier à la tête, insultée et humiliée en sa présence alors que son portable est parti en mille morceaux, n'a pas jugé utile de bouger le petit doigt pour l'assister. Très remonté contre ce qu'il aurait qualifié d'«acte de barbarie», ce cadre d'une importante compagnie nationale s'est posé alors la question que tous les Algériens se posaient depuis longtemps en leur for intérieur: où va la société algérienne ? Puis, pardi, la femme n'a-t-elle pas le droit de circuler librement dans notre pays sans qu'elle ne soit inquiétée, molestée ou attaquée par ces pseudo gardiens du temple et de la morale, aigris, misogynes et emplis de haine ? D'hypocrisie sociale provoquée par la multiplication des «tabous religieux» dont la nuisance a été dopée par l'extrémisme des «fatwas» des «chouyoukhs» des chaînes satellitaires moyen-orientales et leurs relais locaux à la violence, symptomatique d'une collectivité fragile, tentée par le conservatisme à tous crins et dépourvue du sens de citoyenneté, l'Algérien de nos jours semble perdu dans un labyrinthe absurde. Ainsi, l'intolérance s'est imposée de facto dans son comportement quotidien, le vidant de l'empathie et de la solidarité avec son prochain, son voisin ou son compatriote. Cela dit, il n'y a pas de fumée sans feu, pour reprendre un fameux dicton, dans ce fait divers ayant eu lieu dans ce train algérois.

C'est l'image en miniature de ce que subissent nos femmes «harcelées» dans les bus, les rues, les lieux publics, les universités, etc. En gros, la réaction violente et injustifiée de cet agresseur à l'égard de cette étudiante de Bab Ezzouar montre, de façon ou d'une autre, que le malaise dont se débat notre société est profond. En proie à une frustration envahissante, aux relents de la misogynie, à l'influence du radicalisme religieux, à la torpeur de la raison due à l'affaiblissement de l'apprentissage du savoir et de la culture, elle trouve facilement et presque «instinctivement», si l'on ose l'exprimer ainsi, dans «la femme» le bouc émissaire idéal sur qui déverser ses refoûlés, ses colères et sa violence. Mais jusqu'à quand notre silence ?

LUNDI 19 MARS 2018 - 1ER RAJAB 1439 - N° 7095 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Le courage de dire la vérité. Par Kamal Guerroua

Il est clair que la figure platonicienne et son double socratique incarnent mieux l'image de ces philosophes ou de ces intellectuels, en quête de la vérité, pour laquelle ils sont prêts à tout sacrifier. Ce que montre bien, d'ailleurs, la mort de Socrate (470-399 av. J-C) lui-même. Ayant préféré accepter sa condamnation à mort, en buvant de la ciguë (plante vénéneuse) plutôt qu'une compromission dans la recherche de la vérité, à même de profiter à sa cité et l'illuminer, celui-ci n'a jamais renoncé à l'idéal de la justice citoyenne.

De même, Platon (428-348 av. J-C), issu de l'une des familles les plus puissantes de l'aristocratie athénienne, choisit de consacrer, toute son existence, à la critique de la démocratie dans sa cité, plutôt que d'y bénéficier d'avantages auxquels sa connaissance l'autorisait, pourtant, à prétendre.

Dans l'âge moderne, le philosophe Jean-Paul Sartre ou les penseurs Edward Said, Noam Chomsky représentent également, ce genre d'intellectuels organiques pour qui la vérité devrait primer, dans la critique de la société, quitte à s'attirer la foudre des gouvernants. Conclusion : la force d'une société quelconque réside dans la structuration de son élite, son dévouement et son engagement auprès de ceux d'en-bas. En outre, si dire la vérité se révèle parfois une entreprise périlleuse pour cette élite-là, cela restera, en revanche, une étape incontournable afin de faire avancer les choses.

Or, aujourd'hui, c'est cette vérité-là qui nous manque, sérieusement, en Algérie, hélas! Quoique dynamique et prometteuse, la presse libre est, à titre d'exemple, dépourvue de gros moyens et surtout sujette aux pressions de toutes sortes, lesquelles l'empêchent d'exercer, efficacement, son rôle de «quatrième pouvoir». Bien plus, l'inquiétant dessèchement de la source élitiste et l'absence de relève générationnelle, en raison du manque d'entretien du savoir ainsi que de la culture par nos dirigeants, ne sont-ils pas synonymes, pour notre jeunesse, de la liquidation physique de ses dernières miettes d'espoir ? Il est légitime de s'interroger, dans ces circonstances, s'il est, encore, possible pour l'Algérie de produire des intellectuels de la trempe de Alloula, Bousebsi, Medjoubi, Djaout, etc. Pas évident ! Regardons, seulement, une ville comme Mostaganem et tirons-en les leçons utiles! De bastion national du théâtre et de la culture, dans toutes ses manifestations, - citons pour mémoire la figure artistique célèbre Ould Abderahmane Kaki (1934-1995), l'un des dramaturges pionniers du Théâtre national-, cette ville en est actuellement, réduite à végéter dans l'ignorance, sinon à «quémander» misérablement de la culture : pas de cinémas ni de théâtres, moins encore de foyers littéraires et de lieux de distraction pour occuper ses jeunes, poussés à s'adonner à la délinquance ou à la course pour la fuite dans l'autre rive de la Méditerranée. L'exil ou 'la harga', comme on dit dans le terroir, est devenu, à force du désœuvrement, le vide et l'ennui, l'objet collectif de fantasmes aussi bien pour ces jeunes que pour leurs familles. Un pareil gâchis se trouve, sans doute, le même dans toutes les régions d'Algérie, où, face au désengagement d'une élite rentière et «budgétivore» qui refuse de dire, tantôt par peur et lâcheté, tantôt par servilité et compromission, la vérité à sa société, le monstre de la corruption, doublé de celui de l'injustice, ont sapé le moral de toute une population, ravagée par l'épidémie contagieuse du fatalisme.

SAMEDI 24 MARS 2018 - 06 RAJAB 1439 - N° 7099 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

La volte-face de Donald Trump. Par Kamal Guerroua

Comment Donald Trump a-t-il décidé d'un coup de s'asseoir fièrement à table avec le président de la Corée du Nord Kim Jong-un? La question paraît d'autant plus troublante que, quelques mois seulement auparavant, les deux leaders ne cessaient de s'échanger des piques envenimées, sur fond de fortes tensions diplomatiques, concernant le dossier du nucléaire nord-coréen. Il est clair que Trump étonne sa propre administration autant qu'il suscite la curiosité des observateurs de tout bord. Pour cause, si Pyongyang s'est lancé dans une opération de charme en envoyant, le mois dernier, la jeune sœur du leader communiste à Séoul plaider diplomatiquement la cause nord-coréenne dans le but d'éviter, selon toute vraisemblance, une frappe militaire punitive américaine (limitée), la maison blanche n'a, quant à elle, jamais caché son intention de recadrer par l'usage de la force le leader communiste. Ce dernier a été d'ailleurs traité ironiquement de « little rocket-man » (petit homme-fusée) dans l'un des tweets de Trump. Comment alors tout a changé en un temps relativement très court? La réalité est que, s'étant rendu compte que la stratégie «bloody nose» (le nez ensanglanté), adoptée jusque-là par le président républicain au niveau international est payante, -en effet, c'est probablement la menace américaine qui aurait poussé Kim Jong-un à proposer une entrevue avec son homologue américain-, le vice-président Mike Pence aurait accordé facilement son avis favorable à ce rendez-vous historique (ce qui n'a jamais été le cas lors des mandats des anciens présidents américains : Bush, Clinton, Obama, etc.). Etant partisan de la ligne la plus dure en politique extérieure, ce fidèle de première heure de Donald Trump espère, sans doute, que cette stratégie-là se poursuive tout au long des négociations avec les Nord-Coréens, lesquelles s'annoncent déjà très compliquées. D'abord parce que la Chine voit d'un mauvais œil toute tractation diplomatique visant à réduire son influence sur son allié stratégique dans la région. Puis, alors que les Américains posent comme condition préalable à la cessation de leurs sanctions économiques l'arrêt significatif de Pyongyang de tous ses programmes nucléaires proliférants, les autorités de ce «Rogue State» (pays voyou «blacklisté» par les administrations successives de la Maison blanche), tiennent avant tout à un traité de paix qui reconnaîtra définitivement la Corée du Nord et permettrait le retrait des 30 000 militaires américains stationnés en Corée du Sud. Ce qui en dit long sur la quasi-impossibilité d'un compromis diplomatique immédiat comme souhaité par Trump. En ce sens, le locataire du bureau oval peut commettre la même erreur qu'il avait pourtant imputée, lors de sa campagne électorale, à son prédécesseur Obama accusé à ses yeux, après l'accord sur le nucléaire conclu en juin 2015, d'avoir laissé une grande marge de manœuvre aux Ayatollahs pour renforcer un Etat partiellement nucléarisé.

MARDI 27 MARS 2018 - 09 RAJAB 1439 - N° 7102 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Quand les diasporas servent les économies de leur pays. Par Kamal Guerroua

Il est évident qu'aujourd'hui beaucoup de gouvernements dans le monde cherchent à canaliser et à capter l'abondante épargne de leurs émigrés pour favoriser leur propre développement local. Rappelons à ce titre que, d'après les statistiques publiées l'année dernière par la Banque mondiale, un montant global de 590 milliards de dollars a été transféré par toute la diaspora planétaire, dont plus de 450 milliards vers les pays en développement. Israël et l'Inde sont, en effet, un modèle en ce domaine. En presque 70 ans, les Israéliens ont levé à travers les obligations de la diaspora un total de 32 milliards de dollars et les Indiens, pas moins de 11 milliards. Sans doute, les souscripteurs à cette grande collecte financière ne sont pas uniquement motivés par le souci de la contribution au développement économique de leurs pays respectifs, mais portent aussi en eux une forte fibre patriotique.

Quand, par exemple, les autorités indiennes souffraient des sanctions économiques internationales durant les années 1990 en raison de leurs essais nucléaires répétitifs, ce fut leur diaspora qui était à leur rescousse. Plus proche de nous, le Nigéria est le premier bénéficiaire de l'apport économique de sa diaspora en Afrique et le sixième au niveau mondial avec près de 21 milliards de recettes annuelles (une importante masse monétaire qui avoisine la moitié de celle de toute la diaspora africaine, estimée à près de 55 milliards de dollars). Mais contrairement à l'Inde et Israël, ces fonds-là ne sont, paraît-il, qu'un mécanisme de survie individuelle, orienté essentiellement vers la consommation et l'habitat. Autrement dit, ce phénomène s'inscrit plutôt dans des projets personnels et familiaux mal coordonnés avec les objectifs étatiques que dans une dynamique nationale mûrie et réfléchie, de nature à financer les infrastructures nécessaires au développement économique du pays.

N'empêche, le Nigéria a tenté une ou deux expériences réussies auprès de ses diasporas britannique et américaine par le biais du «diaspora bond» (l'obligation de diaspora). En juin 2017 par exemple, il a levé près de 300 millions de dollars après avoir sollicité et obtenu les approbations des autorités de régulation des marchés financiers et bénéficié du concours de ses banques très professionnelles à Londres et à New-York. Un autre important détail : cette opération ne concerne pas les seuls membres de la diaspora mais est ouverte à tout autre investisseur institutionnel. Ce qui augmente les chances de sa réussite. En cette année 2018, l'Algérie est appelée à son tour, surtout en cette période critique d'austérité, à valoriser l'apport financier de sa diaspora afin de donner un coup de pouce à la machine de croissance et agir sur l'attractivité économique. Choses qui ne peuvent, toutefois, aboutir sans la professionnalisation de son système bancaire et la mise en œuvre de méthodes d'approche aussi valorisantes qu'efficaces auprès de notre diaspora à l'étranger.

SAMEDI 31 MARS 2018 - 13 RAJAB 1439 - N° 7105 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

L'abécédaire de nos malheurs. Par Kamal Guerroua

Nos décideurs, parce qu'ils ne peuvent pas voir, ou parce qu'ils se bouchent les yeux pour ne pas voir, sont, paraît-il, enclins aujourd'hui à cultiver la cécité par rapport à la réalité sociale du pays, sinon à négliger, quand ils conçoivent les projets et les plans nationaux, non seulement ce que personne ne connaît, mais encore bien des réalités que tout le monde connaît.

Toutes les projections politiques ou économiques actuelles de la réalité sociale que se font nos responsables sont comme caricaturales, prises à la légère, avec très peu de lucidité et sans aucune dose du sérieux à même de leur donner une quelconque teinte de validité. Or, il est hors de doute que tout désir d'action a besoin, en premier lieu, de la clarté de vision, de réalisme, de compétence et de pragmatisme.

L'élite n'a point pour rôle de baigner dans ce marécage «intellectocide» de la rente, en échafaudant des rêves solitaires et dédaigneux des vœux de la masse et en dénigrant par un pessimisme simplificateur toute velléité ou initiative pour le changement, mais d'agir au quotidien. Autrement dit, agir d'abord en dialoguant, en communiquant et en parlant régulièrement avec ceux d'en bas. Ensuite, tisser un lien de connivence permanent avec eux pour apaiser toutes les tensions possibles. L'absence de dialogue équivaut forcément à la montée des colères, à la surenchère, à la démesure, à l'anarchie. Car, comme le dit bien un célèbre proverbe, «quand le seul outil connu est un marteau, toute solution est considérée comme un clou».

Notre mal vient de là ! De notre entêtement à avoir raison, à ne pas tendre l'oreille à l'autre, à le mépriser. Mais pourquoi, pardi, on privilégie toujours l'usage de la force en Algérie pour la résolution des conflits sociaux ou politiques ? De quel droit dispose-t-on, par exemple, pour frapper un médecin sorti revendiquer pacifiquement ses droits ? Est-il logique de bastonner et d'humilier la crème de notre société et d'espérer en même temps que la situation du pays s'améliore ?

On dirait que notre déraison nous a fait accepter, au fil du temps, l'inacceptable ! Or, il nous est, à présent, primordial de nous armer d'une seule certitude : nous devons changer, nous élever un peu plus haut, au-dessus des passions et des polémiques du moment pour que nous puissions asseoir la nation sur des bases morales solides, avancer.

JEUDI 05 AVRIL 2018 - 18 RAJAB 1439 - N° 7110 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Sur la corde raide. Par Kamal Guerroua

Etonnant comment d'un simple employé dans une petite entreprise publique implantée au fin fond du pays jusqu'au sommet de la pyramide de l'Etat, personne ne se veut responsable de rien chez nous. Comme si l'esprit du temps travaille, sans cesse, à diluer toute culpabilité individuelle dans cette crise protéiforme qui nous accable. Naît alors une sorte de culpabilité collective bien difficile à cerner, comme on le constate de jour en jour, hélas ! Faut-il alors se résigner à cette fuite du langage de la franchise ? Il est certain que, contrairement à l'illusion dangereuse de plus en plus répandue dans notre société de la normalité de «notre cas pathologique», la démission actuelle de nos élites est un échec cuisant devant l'histoire de tous ceux qui, se substituant à la volonté collective, volent pour ainsi dire, au peuple son action libératrice et suscitent chez lui, au lieu d'une conscience combative, la gêne, le dégoût et même une farouche tendance au fatalisme. C'est pourquoi, il faut élever au rang du pari l'affirmation volontaire des réformes profondes qui, sans nos sempiternels accents râleurs, pourrait dicter un nouvel espoir de changement pour notre jeunesse. Mais le problème majeur qui se pose est le suivant : où se ressourcer quand tout est à sec dans quasiment tous les secteurs ? La situation du pays étant malsaine, ordinairement dissimulée par des discours épais en démagogie mais creux quant à l'aspect sémantique et la charge émotionnelle qu'ils véhiculent. De même, les symboles qui constituaient naguère le fonds culturel dynamique du peuple sont vidés de leur substance et, si elle n'y prend pas garde, l'Algérie aura à perdre davantage dans l'avenir suite à cette régression tous azimuts, ce qui reste encore de son capital symbolique, révolutionnaire, culturel ou même «tiersmondiste» fut-il. Sur la corde raide, la nomenclatura fait face avec hésitation, il est vrai, à des réalités inédites dans un contexte spécifique caractérisé par l'instabilité régionale, la chute des cours du pétrole, la maladie du président de la République et surtout une transition politique pas facile à assumer sans crainte de tomber dans le désordre. Or, elle oublie que tout progrès a pour rançon la douleur, la souffrance et le sacrifice. C'est une loi de l'histoire humaine à laquelle tous les Algériens devraient, d'ailleurs, s'y conformer aujourd'hui pour éviter d'être à la marge du concert des nations. En ce sens, affronter les défis nationaux participe de la clairvoyance et de l'audace à l'origine des grands actes fondateurs de l'histoire. D'où l'urgence de décréter un «grand aggiornamento» de notre mode de pensée, nos mentalités, nos comportements, nos actions de tous les jours, en les orientant vers une synergie créatrice d'élans mobilisateurs. Bref, une sorte de redéfinition profonde et scrupuleuse du logiciel de nos valeurs qui dépasse les contours d'un simple tripotage insignifiant de notions et de termes. En clair, notre peuple nécessite et mérite surtout, à présent, des valeurs sûres à même de lui garantir un saut qualitatif dans l'avenir, le progrès, la modernité.

SAMEDI 07 AVRIL 2018 - 20 RAJAB 1439 - N° 7111 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Peut-on éviter le pire ? Par Kamal Guerroua

Salaires minimum tombés en dessous de six dollars au taux du marché noir, des hôpitaux remplis d'enfants souffrant de malnutrition, une population qui ne mange plus à sa faim, une dette extérieure égale à cinq années d'importation, dépassant même celle du Soudan et de l'Éthiopie, laquelle place désormais le pays en défaut de paiement partiel, plus de 100.000 personnes tentent chaque mois de traverser la frontière vers la Colombie. Le Venezuela est-il au bord de la faillite? Tous les indicateurs penchent aujourd'hui vers la confirmation de cet état de fait. À l'origine de la descente aux enfers de cette nation latino-américaine de 31 millions d'habitants, sixième réserve de pétrole à l'échelle mondiale, on retrouve tout d'abord l'effondrement brutal du prix du baril à partir de 2014. Puis, le basculement de l'économie de rente dans la récession et la dépression n'a été possible que par la conjugaison de divers effets pathogènes : une base industrielle qui s'est difficilement remise de la décennie perdue des années 1980 (celle-ci n'a pas survécu, semble-t-il, aux nationalisations massives mises en œuvre dans le cadre du socialisme du XXI^{ème} siècle), les plans d'austérité drastiques suivis durant les années 1990, les dysfonctionnements ultérieurs visibles dans la gestion économique, c'est-à-dire juste après la prise de pouvoir par Hugo Chavez en 1999, la corruption massive, etc.

Le Venezuela souffrait aussi depuis longtemps de la fuite des entrepreneurs, des cadres, des financiers et des capitaux à l'étranger, ce qui aurait provoqué la chute de l'investissement industriel local et le tarissement des ressources alternatives. De même, chose encore plus grave, les produits non pétroliers qui représentent le tiers des recettes d'exportation pendant les années 1990, ont carrément disparu par la suite du paysage économique. Ajoutons à ce sombre tableau le fait que ce pays-là, pourtant promis au progrès vu sa richesse pétrolière, n'a pas bien entretenu son sous-sol. Preuve en est qu'entre 1998 et 2013, sa production pétrolière a baissé de 22 % en volume avec des infrastructures vieillissantes et un effort d'exploitation insuffisant pour empêcher le déclin de l'extraction. En même temps, les importations progressent de 170% en volume, les exportations chutent de 40% et le PIB s'effondre de 44% en cinq ans. Ainsi l'inflation pourrait dépasser, d'après les dernières statistiques du Fonds monétaire international, la barre de 10.000% en 2018! Cherchons l'erreur maintenant... En effet, comme l'Algérie, le Venezuela n'a pas su développer une industrie manufacturière ni exploiter son potentiel en matière d'agriculture. Autre erreur, voulant éviter d'être soumis aux inévitables exigences de ses créanciers étrangers, le gouvernement vénézuélien aurait choisi de couper dans les importations, lesquelles ont chuté de 63% en cinq ans, au lieu d'aller vers des réformes profondes.

Cela dit, l'Algérie qui présente presque toutes les caractéristiques de ce pays latin, en particulier le fait d'être un pays exclusivement rentier, est appelée à penser en urgence dans un élan bien cadré à une économie alternative en vue de parer à l'éventualité de la catastrophe alimentaire, décidément!

Le sens de l'histoire. Par Kamal Guerroua

Il est clair qu'aucune société au monde n'est parfaite et que toutes comportent des vices, parfois incompatibles avec les normes universelles, en vigueur. Ces vices se traduisent, par exemple, par l'injustice sociale, l'insensibilité et l'indifférence à l'égard des classes pauvres, les tabous, les penchants anti-démocratiques, etc. Or, si celle-ci, la société s'entend, devrait avoir une quelconque vocation, c'est d'abord celle de former des citoyens. C'est-à-dire former, comme le dit bien Paul Harvois (1919-2000), des êtres libres, responsables et autonomes, informés, capables d'analyser et de s'exprimer, solitaires et solidaires, préférant l'être à l'avoir, heureux si possible dans leur couple, dans leur maison, dans leur cité...» En ce sens, la simple présence d'un tissu social aussi solide que solidaire peut éviter, aux membres de la communauté, de se désintégrer sous l'effet des brouillards identitaires ou de se fourvoyer dans des aventures politiques contre-productives et déstabilisantes. Bref, la société est, en quelque sorte, un rempart contre l'incertitude des lendemains. Mais est-il possible d'avoir une société, en bonne forme, quand les élites aux commandes sont tentées, comme dans notre cas en Algérie, par les démons de l'autoritarisme et surtout par la démagogie, avec son long cortège de fausses recettes? Pas sûr! Puis, loin de croire à pareil idéal, notre jeunesse espère, seulement, aujourd'hui, sortir de cette carapace suffocante de la mauvaise gouvernance pour respirer l'air de la liberté, exorciser l'humiliation permanente dont elle souffre, depuis des années, et donner, enfin, un certain éclat à l'auréole ternie du pays, par un système obsolète, à l'attitude crispée et à la pesanteur paralysante. Tout cela pour dire que les revendications d'ordre citoyen, quelques essentielles qu'elles soient, sont reléguées au second plan, chez nous! On est en présence d'une crise générale de valeurs d'une société ayant perdu le nord dans sa quête vaine de la modernité. Une crise de définition des conceptions fondamentales sur lesquelles devraient s'établir, aussi bien, l'Etat que les rapports citoyens, régis par ce dernier. Autrement dit, les valeurs données et reçues par les citoyens, comprendre par là, que les devoirs et les droits sont mal assimilés. Or, l'expérience montre qu'il est presque impossible de trouver le moyen d'exterminer le microbe de la gangrène qui attaque les cellules des cerveaux sans concepts bien définis! En outre, en Algérie, on est en phase de perte irréversible de lucidité. Si je dis «lucidité», je fais clairement allusion au «sens de l'histoire». Celui-ci ne permet pas seulement, en effet, de satisfaire le goût instantané du progrès mais aussi, et c'est là l'essentiel, sentir le besoin de comprendre et de guider utilement nos actions. En gros, notre société souffre d'une double carence : le pragmatisme qui est à même de la pousser à construire le citoyen de demain et la lucidité qui l'insérera dans le train de l'histoire...

LUNDI 09 AVRIL 2018 - 22 RAJAB 1439 - N° 7113 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Dans le feu de la guerre. Par Kamal Guerroua

«Comment peut-on arrêter tout ça ? me demande-t-il, inquiet. Avec l'accord de mon père, je suis prêt à m'engager et à parler en personne avec les Français. Car si l'offensive continue, vous allez mettre des terroristes au pouvoir». Ces paroles sont de Saadi, le fils d'El-Gueddafi, qui supplie en 2011, dans un hôtel de Tripoli, Philippe Bohn, l'un des hommes de l'ombre de l'Elysée pour que la France aide les milices de son père, forcées au retrait progressif par l'effet conjugué de l'avancée des rebelles et des frappes de la coalition internationale menée par la France elle-même. Aucune réponse depuis de la part de l'Elysée, précise l'auteur de ces lignes dans son dernier livre : «Profession : agent d'influence» , publié en février dernier aux Editions Plon, et la suite de l'histoire tout le monde la connaît : lynchage en direct du guide libyen par une foule en furie, guerre civile, montée fulgurante de l'islamisme, division tribale avec son enfilade de malheurs, et surtout une instabilité chronique à même d'affecter, aujourd'hui, tous les pays limitrophes à savoir : la Tunisie, l'Algérie, l'Égypte, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, le Tchad, le Soudan. En plus, il semble qu'outre la peur de révélation à la presse occidentale des détails du financement illégal «préssumé» par le dictateur déchu de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007, les causes de la colère de ce dernier sont liées au fait que les autorités libyennes n'ont pas honoré leurs promesses concernant une importante commande d'armement contractée en décembre 2007 lors de la visite en grandes pompes d'El-Gueddafi à Paris. Voulant alors signer la mort politique du «guide de la Jamahiriya» après l'avoir réhabilité et porté aux nues, Sarkozy s'est vengé de toute la Libye lors de la célèbre opération militaire «Harmattan», engageant avec lui ses alliés occidentaux et toute une troupe médiatique propagandiste à la tête de laquelle se trouve un certain philosophe belliciste nommé Bernard-Henry Lévy. Aussi banale soit-elle, cette anecdote rapportée par ce responsable français prouve, à elle seule, comment certains officiels occidentaux prennent à la légère le destin des nations arabes et africaines pour des intérêts matériels et géostratégiques immédiats. Retour maintenant sur le même Sarkozy qui aurait envoyé plus de 7 tonnes d'arsenal sophistiqué de bombes lacrymogènes au dictateur déchu Ben Ali, bloquées dès le début de janvier 2011 à l'aéroport de Roissy à Paris. Sans doute, son objectif n'était pas de sauver le peuple tunisien des affres de l'autoritarisme, mais de mater dans le sang sa révolution du Jasmin, avant de se rendre compte que «son protégé» au palais de Carthage avait pris la fuite à bord d'un avion présidentiel en direction de l'Arabie Saoudite où il est réfugié jusqu'à nos jours. Décidément, ce fut la règle de «deux poids, deux mesures» qui était appliquée dans ces deux conflits régionaux ayant eu lieu la même année. Le malheur dans tout ça, c'est qu'après la chute d'El-Gueddafi, les puissances occidentales, à leur tête la France, ont carrément délaissé ce pays en proie aujourd'hui à de vives tensions, rongé par les milices et sans aucun pouvoir central. Un danger réel pour la stabilité de tout le Maghreb et le Sahel...

MARDI 10 AVRIL 2018 - 23 RAJAB 1439 - N° 7114 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

La dignité pour les Algériens. Par Kamal Guerroua

Le fait que les Algériens vivent dans l'angoisse des prix de produits alimentaires en hausse permanente, dans la hantise du frigo vide, des familles parfois nombreuses à nourrir, d'une précarité grandissante qui les menace d'une exclusion rapide du circuit social, de la stagnation d'une scène politique en agonie apparaît, aujourd'hui, terriblement scandaleux. Puis, il est évident que dans un milieu en survie comme le nôtre, les rêves, s'ils aident à résister à l'apprêt du quotidien, ne peuvent jamais en contrepartie être portés jusqu'à leur plein accomplissement. D'autant qu'en raison de cette machine-laminoir de l'austérité, la pauvreté se propage vite comme de la peste, plongeant malheureusement la majorité des nôtres dans une tourmente où le combat se joue non seulement pour une survie pécuniaire et alimentaire, mais implique leurs efforts constants afin que ne soient pas altérés leur amour-propre et leur dignité, bref, «garder la tête haute», comme on dit communément dans la rue algérienne. Or, il manque justement pour cela l'écoute empathique et libre de jugement de nos responsables à l'égard d'une base sociale en souffrance. De même, ces derniers ne savent pas, semble-t-il, la nécessité de trouver pour les exclus un exutoire à leur dénuement, leur honte d'être «précaires», leurs inquiétudes. C'est pourquoi, il est du devoir de notre élite de dénoncer, par exemple, la méfiance des nos élus envers les couches défavorisées, leur mépris à peine voilé, leur incapacité à comprendre ce qu'est vraiment la vie d'un citoyen ordinaire habitant un quartier populaire de Bab El Oued ou de Bachdjarah à Alger qui se réveille de bon matin, avec la peur de ne pouvoir trouver un sachet de lait pour sa progéniture à acheter, rongé de surcroît par des lendemains qui ne chantent pas du tout. Cela dit, les gens d'en bas perçoivent chaque jour dans le regard des rentiers corrompus la dégradation de leur propre image, et pour avoir pu frôler cette étroite frontière entre l'injustice secrétée par la hogra, l'espoir de s'en sortir et l'appréhension d'une fin lamentable, ils sont sans aucun doute capables de cultiver des remugles de ressentiments et de rejet de cette société inégalitaire dont ils sont prisonniers. Ce qui est à même d'aggraver les fissures de cette dernière et de déliter sa cohésion. Or, cela est d'une anomalie étourdissante quand on sait que nous vivons dans un pays normalement riche, capable de donner à tous ses citoyens des raisons de vivre et d'espérer. Pour en conclure, je dirais tout simplement que l'Algérie a plus que jamais besoin d'un grand chantier de réflexion sur les dynamiques sociales, laquelle permettra de mettre à nu la fragilité de notre réseau communicationnel et de solidarité en ce temps de crise.

JEUDI 12 AVRIL 2018 - 25 RAJAB 1439 - N° 7116 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Le changement viendra seulement de nous. Par Kamal Guerroua

Il semble que les Algériens sont incessamment travaillés par deux passions ennemies : d'un côté, ils sentent le besoin de tout changer, d'un autre, ils ont envie de ne rien faire pour y parvenir ! Ne pouvant détruire ni l'un ni l'autre de ces instincts contraires, ils s'efforcent toutefois de les satisfaire tous les deux à la fois. Puis, se consolent bizarrement d'être en tutelle, songeant qu'ils ont eux-mêmes choisi leurs tuteurs, terrible ! C'est ainsi que tous les jours, les nôtres rendent moins utile et plus rare leur usage de la raison et surtout de « l'action collective », qu'ils renferment aussi leur volonté dans un espace réduit, lequel dérobe peu à peu à chaque citoyen jusqu'à l'usage de lui-même. Ce qui éteint graduellement l'esprit de ce dernier et lui fait perdre « le privilège de l'optimisme ». Qu'est-ce en effet qu'avoir de l'esprit, s'est interrogé un jour le mathématicien Louis De Broglie (1892-1987), si ce n'est être capable d'établir soudainement des rapprochements inattendus qui instruisent ou qui amusent ? Il se trouve que l'Algérien a perdu justement cet esprit de curiosité, de découverte, de prospection de soi et du monde à l'origine de la construction de la citoyenneté authentique. Or, point d'action sans faculté d'anticipation, sans imagination vive de l'avenir, sans pensée ouverte sur le possible...les possibles. Seule la lucidité en résultant nous permettra de juger de l'efficacité de ce que nous faisons, et partant, de réagir pour ne pas accepter les injonctions négatives du cours des choses, que d'aucuns d'entre nous attribuent indifféremment, tapis sous l'épaisseur hypocrite d'une religiosité superficielle, à El-Mektoub (le destin). De même, s'il est indéniable que l'invocation de « nous » dans toutes nos démarches et initiatives pour changer est mobilisatrice, il va falloir orienter aujourd'hui ce mouvement et lui donner une direction commune. Autrement dit, le changement doit être inclusif et non pas exclusif, avec des stratégies et des objectifs bien précis, allant dans le sens de la convergence des luttes citoyennes (société civile, opposition et forces vives de la nation) pour l'avènement de la démocratie en Algérie. Sinon tout ce que l'on entreprend ne sera que des coups d'épées dans l'eau. Il s'agit d'opter, en effet, pour une dynamique d' « évolution-révolution », pour reprendre le mot du philosophe Jean Jaurès (1859-1914), afin de donner une puissante motivation et surtout une vraie identité politique aux masses populaires. Enfin, s'il y a encore beaucoup qui s'accommodent aisément de ce compromis éphémère entre stabilité et autoritarisme, la voix du pays profond n'en est pas moins portée pour l'immobilisme. Nos masses sont en attente pressante de la mobilité, le mouvement, le changement. En revanche, il n'est point niable qu'un changement nous paraîtra toujours avoir quelque chose d'incomplet s'il ne doit pas, tôt ou tard, nous aider à mieux vivre dans la paix, la sérénité, le bonheur, le progrès...

MERCREDI 18 AVRIL 2018 - 02 CHAÂBANE 1439 - N° 7121 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Une vie en panne. Par Kamal Guerroua

A la sinistrose d'une Algérie qui régresse de jour en jour, s'ajoute le deuil du dernier crash de l'avion militaire à Boufarik ! Profondément touchés, les Algériens sont unanimes à affirmer qu'il s'agissait d'un terrible drame national. Dans les foyers, les rues, les médias, et surtout les réseaux sociaux, leurs réactions ont suscité un magnifique élan de solidarité. Mais au-delà de ce sursaut de conscience, c'est l'épuisement inquiétant des nôtres qui pousse aujourd'hui à mille et une interrogations. Si l'on pose par exemple la question suivante : «quel est ton projet dans un proche avenir ?», à n'importe quel jeune dans une rue à Constantine, Chelghoum Laïd, Oued Rhiau, Oran, Béchar ou ailleurs, on aura vite droit à une réponse du genre : «Je quitte ce pays !» Cette lassitude et ce refus de la vie au bercail ont atteint le paroxysme chez nos jeunes, au point qu'il paraît honteux même pour certains d'entre eux d'avouer le contraire. Si le départ à l'étranger est un pis-aller pour certains, il est, hélas, un rituel à la mode, voire «une obligation» pour beaucoup. J'ai croisé récemment un ingénieur d'une importante société d'hydrocarbures implantée au grand Sud dans une cafétéria à Alger qui, tout joyeux qu'il était, m'aurait avoué entre deux verres qu'il voulait partir. «Mais où ?», lui ai-je répliqué, tout étonné «n'importe où pour peu que je quitte cette roue qui tourne dans le vide!», lâche-t-il, dépit. «Ne me dis pas que tu es gangrené, toi aussi, comme tous ces jeunes-là par le virus de la harga ?» «Peut-être oui!», me souffle-t-il avant de me jeter un clin d'oeil complice. En scrutant bien le regard de mon interlocuteur, j'ai senti comme une étincelle de sincérité jaillir de ses yeux. Et pourtant, me confirme-t-il juste après, «Ça paye bien là où je travaille, il y a de l'esprit d'équipe et l'ambiance dans les chantiers d'exploration est plutôt sympa» «pourquoi alors ?» «C'est comme ça !» balance-t-il, indifférent. Des centaines d'étudiants, de chômeurs, de cadres, d'intellectuels partagent, de nos jours, le même état d'esprit. Partir est, semble-t-il, « la maladie du siècle en Algérie». A l'heure de chacun pour soi, le temps n'est plus, semble-t-il, à la mobilisation collective.

Comme pour compenser -ou peut-être conjurer leur désenchantement-, les Algériens se détournent de la chose politique. Voilà qui paraît bien incompréhensible dans une période de souffrance sociale aussi aiguë que la nôtre. Ainsi se retrouve-t-on tous entraînés, malgré nous, dans une spirale inexorable de répétition de l'échec qui n'a d'autre issue que le spectre de la désespérance.

DIMANCHE 22 AVRIL 2018 - 06 CHAÂBANE 1439 - N° 7124 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Ouyahia et le labyrinthe... Par Kamal Guerroua

«Ça y est, aurait dit récemment Ouyahia à l'un de ses proches collaborateurs au palais du gouvernement, j'ai rêvé la veille que j'étais à la porte d'un labyrinthe, un grand labyrinthe ! Ah si tu te rends compte de mon malaise au réveil ! Derrière moi, une meute d'émeutiers dresse des barricades avec deux gros sacs remplis de cailloux, de vrais galets de granit, il y avait des pneus brûlés, du feu, de la fumée, etc. Devant, un précipice creusé, me semble-t-il, par des employés dépêchés spécialement par le FMI. Que choisir ? Problème ! J'en ai déduit que je ne dois pas partir à la présidentielle de 2019, c'est trop risqué pour moi... enfin, si ! Mais je dois assurer d'abord mes arrières quand même ! «Et que s'est-il passé après?» s'interroge le collaborateur, curieux. J'ai avancé prudemment, semant un à un les cailloux des deux sacs derrière moi. Mais il se trouve que ceux-ci sont trop lourds et la voie au palais est totalement bloquée. «Le palais ?» «oui, le palais d'El-Mouradia ! Sur le moment, je suis allé droit devant. J'étais sûr que je finirai par trouver une quelconque issue. De toute façon, il n'y a pas lieu de s'égarer pour rien. Une idée géniale de Nicolas Machiavel m'a trotté alors dans l'esprit :> snober tout le monde et n'en faire qu'à sa tête pour vaincre ses adversaires». «Et alors ?» «J'ai choisi de marcher malgré tout. Cependant, au-dessus de moi, le ciel est gris, lourd de menaces, sans aucun couvercle. Et puis, à un croisement de routes, j'aperçois un panneau de signalisation sur lequel brille une inscription en caractères gras «1 an de survie» à côté d'un téléphone de secours branché directement à la présidence». «Mais à quoi ça sert celui-là ?», reprend le collaborateur, dubitatif. «Déjà, grâce à lui, j'ai pu semer le premier sac de cailloux !» «Tu es soulagé alors ?» Là, le silence d'Ouyahia semble comme absolu, ce qui ne l'aurait pas empêché tout de même de poursuivre son récit. «En vérité, sur le coup, je n'étais ni soulagé ni angoissé, je me suis dit qu'il fallait seulement poursuivre le chemin, quoique rien n'indique que ma cible soit là, tout près. Fort aiguisé, mon instinct m'a guidé à travers les multiples possibilités qui me sont offertes : nord, sud, est, ouest. Mon choix est vite tombé : entrée ouest. Là où se trouve une sentinelle plutôt gentille à mon égard». «Et après ?» «J'avais attendu droit comme un «I» que le signal résonnât pour rentrer, mon cœur palpitait fort. Cette porte-là est en effet étroite et glissante, l'accès n'est pas du tout aisé. Toutefois, dans la naïveté totale, les concurrents se poussent les uns les autres. Au début, on a trouvé, tous, marrant de nous bousculer et faire des combinaisons à l'infini pour rentrer dedans. Or, j'ai regardé au coin de chaque angle, à gauche, à droite, personne : il n'y a que le chef assis dans son fauteuil, maladif et taciturne. En dernière année de vie, il compte les jours, les heures, les minutes mais n'est pas toujours d'accord avec les conseils que lui lancèrent les sentinelles (elles sont environ quatre ou cinq à chacune des entrées). Du coup, beaucoup d'entre nous sont déjà éliminés, y compris moi, je pense. Certes, on trouvait tous ça injuste mais c'est inévitable, il paraît qu'en plus de jouer la comédie, notre sacrifice est nécessaire à l'évolution du moral du chef et au développement de sa personnalité ! Un exercice de routine, quoi !

**LUNDI 23 AVRIL 2018 - 07 CHAÂBANE 1439 - N° 7125 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

Le rêve du harrag... Par Kamal Guerroua

Si je possédais un jour un bateau, je l'amarrerais solidement au quai du port d'Alger comme un molosse à l'attache, pour qu'il devienne féroce, sauvage, et que rompent soudain ses chaînes, pour qu'il m'entraîne loin d'ici sur les ailes à rebours du temps, pour que je voyage à ces pays où mes droits et ma dignité de citoyen seront respectés, mes rêves permis. Si j'avais une pirogue, je remonterais tranquillement le fleuve de l'existence jusqu'aux origines de l'humanité, jusqu'Adam et Eve, pour pêcher tous les trésors d'espoir cachés dans les profondeurs des fonds marins. Les sirènes m'inviteraient chez elles, dans leurs demeures, m'abreuveraient du nectar, me délecteraient d'ambrosie, me couvriraient de myrte et de parfum. Me diraient tout simplement «bienvenue» comme un des leurs, un hôte de marque qu'elles combleraient de tendresse. Si j'avais une goélette, je l'appellerais sans doute «Dulcinée» et je serais «Don Quichotte», l'amoureux platonique qui enfourche sa «Rocinante», non pas pour me battre contre les moulins à vents, mais pour tracer mon chemin vers l'ailleurs des possibles. Et après l'avoir poussée sur la marée descendante, je respirerais sous le triangle argenté de sa voile les flots enivrés de l'aventure. Arrivé à bon port, je me coucherais sous tous les ponts pourvu que je caresse, de mon cœur, de mes paumes, la plante de mes pieds nus, le rêve de la liberté..., de la dignité. Si j'avais un paquebot, j'y donnerais des fêtes à longueur de nuits et m'endormirais sur le lit des vagues, pour me tenir chaud, pour me sentir enfin vivant, pour oublier toutes mes misères dans l'air tiède du soir, au plus haut des lampes allumées, là où se rejoignent la brise douce et la nuit sans voile. Cette nuit au goût sirupeux du fruit défendu, toujours revécue un cran au-dessus, sans jamais redescendre, sans jamais faillir. Je m'enivrerais de l'odeur des ressacs, de la couleur de la mousse, de la ronde des alouettes, de l'horizon bleu qui ne désespère pas à la rencontre du noir, de l'ailleurs qui me transporte vers l'inconnu.

Faut-il être toujours ivre? Oui, dit Charles Baudelaire, «pour ne pas sentir le fardeau du temps qui vous brise vos épaules et vous penche vers la terre». C'est uniquement dans l'ivresse que la lumière se faufile entre les branches du désespoir...

**MARDI 24 AVRIL 2018 - 08 CHAÂBANE 1439 - N° 7126 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

La pagaille mentale. Par Kamal Guerroua

Toute société est travaillée par deux courants opposés : l'un prédomine, crève l'écran, représente parfois pour elle le caractère de l'évidence, l'autre évolue plus discrètement dans les coulisses. Marginalisé, il se dessèche et meurt sans faste, ou bien au contraire, il émerge soudain en pleine lumière grâce à une synergie collective extraordinaire, devenant à son tour la marque d'une époque. Malheureusement, en Algérie, ce second cas de figure a peu de chances de se produire. Mais pourquoi? Car, en plus d'être minoritaire par rapport au courant «pathogène» dominant, le deuxième courant, censé véhiculer une certaine modernité, est ravagé par des remugles de fatalisme ! En effet, on observe facilement aujourd'hui qu'il y a une diminution, sinon une sorte d'obnubilation générale de la sensibilité citoyenne chez nous. Les nôtres supportent bien l'incohérence, vivent dans la pagaille mentale, ne parvenant guère à ressouder la désarticulation existante entre leurs affects et l'objectivité. Or, ceux qui ne dialoguent pas en permanence avec leur sensibilité ne pourront jamais susciter du progrès. Celui-ci est d'abord relié à la prédisposition psychique spontanée de tout un chacun à accepter l'idée du changement. Il réclame le droit à plus de liberté, plus d'évasion, plus de créativité, plus d'expression dans tous les domaines de la vie. En outre, la première particularité d'un progressiste, c'est qu'il n'a plus peur de la parole, qu'il est prêt à étaler tout ce qu'il pense sur la table, dans le respect de la vision des autres, qu'il peut agir, si le besoin s'en fait sentir, en «éclairer» pour guider son peuple vers le salut, quitte à se sacrifier lui-même. «Les grandes crises, écrit l'essayiste français Nicolas Baverez, comme les grandes guerres, exigent une stratégie claire et un leadership fort». Ce leadership ne devrait pas, en ce qui nous concerne, rester au stade de la théorisation stérile mais se conjuguer sur le terrain. Aussi, la diffusion des électrons de la sensibilité aura-t-elle l'avantage de nous conduire à un examen de conscience scrupuleux sur notre responsabilité solidaire en politique et en société. Ensuite, -car il ne faut pas s'arrêter longtemps à l'autoflagellation de nous-mêmes-, nous devrions tous considérer que notre crise en Algérie reflète un blocage généralisé des voies du débat. Sans tomber dans les travers des hérauts du pessimisme qui ne cherchent qu'à accrocher un converti potentiel à leur palmarès d'échecs par une formulation souvent exagérée, voire trompeuse du kaléidoscope de la dépression nationale, on devrait s'efforcer de trouver le condiment idoine à même d'éveiller notre conscience en léthargie. A cet effet, la qualité première du progressiste doit être la simplicité, c'est-à-dire : épurer leur langage de toute surcharge sémantique, recherche, complexité, parler au cœur et aux tripes des foules, les inciter au mouvement, à la mobilité..., au renouveau. Les sociétés modernes ne sont, peut-être, plus meilleures que la nôtre, même si nous sommes enclins à le croire présentement, nous n'avons aucun droit à faire de ce stéréotype suranné un postulat universel indémontable. L'économie de la connaissance, la volonté et «l'action citoyenne positive» de tous les jours suffiront, sans doute, à nous sortir du désordre et à nous élever au rang des nations émergentes.

**DIMANCHE 13 MAI 2018 - 27 CHAÂBANE 1439 - N° 7141 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA
- ISSN 1111-2166**

Le chômage des consciences. Par Kamal Guerroua

A force de s'enfoncer dans un quotidien difficile, les rêves des Algériens semblent se dévitaliser, se rétrécir en peau de chagrin et se banaliser autour de l'incertitude et de l'attente. De l'attente d'un miracle, d'une solution extraordinaire à cette crise-monstre, laquelle viendrait, peut-être, d'une quelconque force surnaturelle..., du «bâton magique de Moïse», ironisent même certains ! Cela simplement pour tenir la tête hors de l'eau, pour ne pas se laisser emporter par les flots du pessimisme, pour résister, pour exister, éviter le chaos, la disparition... Beaucoup d'entre ces derniers se contentent alors de s'écrier : « ce gâchis ne peut plus durer ! Il faudra bien un jour faire quelque chose parce que nous allons droit vers la catastrophe ! », d'autres, au contraire, regardent le spectacle de la déchéance et de la forfaiture morale de la nation en spectateurs désintéressés, en disant simplement, le cœur las : « il n'y a rien à faire, le pays est irrécupérable, foutu ! » Entre ces deux catégories, plaintive pour la première et fataliste pour la seconde, une toute petite minorité combative mais presque invisible dans le panorama social d'aujourd'hui dresse un petit ruban bleu et continue de labourer les vagues de l'espoir dans un climat suffocant de résignation collective. Mais celle-ci a-t-elle encore de la force pour persévérer sur cette voie ? Puis, jusqu'à quand ? Voilà le problème ! D'autant que, de toute évidence, il y a une perte cruelle de confiance de la société en elle-même, en ses potentialités de progresser, en l'avenir, en son destin. Chose qui non seulement la gêne, mais crée en son sein des tensions et des peurs de plus en plus difficiles à maîtriser. Dans le flou général, l'Algérie apparaît alors comme une grande loterie ouverte à toutes les hypothèses ! Une loterie où plus personne ne sait, au juste, sur quoi on va tomber demain. Outre cette incertitude qui sape le moral, tout se passe comme si les consciences se ralentissent, comme si le corps de la patrie s'amortit, comme si l'attentisme, l'assistanat, le désespoir triomphant et l'angoisse ont castré ce qui reste de vital chez les Algériens. Or, si la présence d'une «saine inquiétude» dans la société est parfois justifiable pour avancer, il n'en demeure pas qu'elle soit, dans notre cas, malade, frisant par moments la paranoïa. Les nôtres tirent, à ce qu'il paraît, un malin plaisir à voir le mal partout, à rester dans l'inconfort du ressentiment et du râle, à critiquer sans rien faire pour bouger la locomotive en avant. Ce qui rend désormais la tâche de tout changement presque impossible à accomplir. Dommage !

**LUNDI 14 MAI 2018 - 28 CHAÂBANE 1439 - N° 7142 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

La loi des Parkingueurs. Par Kamal Guerroua

«S'ils ne sont pas chômeurs ou harrags, me dit l'un de mes amis de Bouzaréah (ouest d'Alger), nos jeunes deviennent «parkingueurs»». Pour une oreille étrangère, ce nom peut sonner bizarre mais pour la majorité des miens, c'est un métier comme les autres qui, quoique possédant ses codes spéciaux, est très simple à exercer. Réveil routinier à cinq ou six heures du matin, repérage des lieux (hôpitaux, administrations, tribunaux, etc.) où va se dérouler la quête des sous, division des tâches entre des parkingueurs souvent munis de matraques et parfois de sifflets comme pour arbitrer un match de foot, fixation de tarifs aléatoires qui changent selon la tête du client, consignes à appliquer au cas où un automobiliste, pris par une crise de nerfs, rechigne à payer sa place, règles de diplomatie à respecter si jamais un policier trop gênant et surtout «incorruptible» fait son apparition pour saboter le marché, etc. Si dans le jargon étatique ou même populaire, on appelle ces parkings de «sauvages», dans l'esprit de beaucoup de «parkingueurs» qui ont bien roulé leur bosse dans ce créneau informel, on ne fait par là que rendre un grand service à la communauté, en évitant les vols et les dégradations des véhicules surveillés. Et là surgit le dilemme entre la consternation des automobilistes qui se voient tout le temps obligés d'ouvrir le porte-monnaie pour donner une pièce, rien que pour un stationnement futile dans n'importe coin de la ville, et la certitude des «parkingueurs» que, sans eux, l'anarchie régnera partout et les voleurs y feront la loi. Mais qui a raison et qui a tort dans cette histoire ? En vérité, personne ! Dans un pays de droit, ce genre de questionnements peut même prêter à rire dans la mesure où ni les uns (les parkingueurs) ni les autres (les automobilistes) ne sont censés apporter des réponses à des problématiques qui relèvent du ressort de l'Etat. Cet Etat-là qui est défaillant en Algérie, hélas ! Quelques évidences : pourquoi paie-t-on, par exemple, les vignettes automobiles ? Pourquoi souscrit-on à l'assurance-automobile ? Pourquoi procède-t-on au contrôle technique des véhicules ? Réponse : pour entretenir les routes, veiller à la sécurité des usagers et leur confort, construire des infrastructures pour faciliter le transport, etc. Or, il semble qu'en Algérie, tout marche à l'envers. Pourquoi ? Parce que la culture de la rente a tout détruit. L'argent du contribuable ne sert à rien tant qu'il y a du pétrole qui coule à flots. Ce qui fait que le parkingueur prend la place du policier et que ce dernier, épuisé par la surcharge de la lutte contre la délinquance, lui cède une partie de ses missions. Puis, ce parkingueur a lui aussi sa propre logique qu'il résume ainsi : «tant que mon pays ne me donne pas du boulot, il va falloir que j'arrache d'office ma part de la rente». Comment ? En réussissant à extorquer des sous aux autres au nom de la loi du plus fort. Mais laquelle ? Sans doute celle du parkingueur. Bref, on décèle dans ce phénomène comme une lutte symbolique pour le pouvoir sur fond de crise sociale aiguë !

**SAMEDI 19 MAI 2018 - 03 RAMADHAN 1439 - N° 7146 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

Plus belle la vie ! Par Kamal Guerroua

Il a suffi qu'une jeune femme, décédée il y a quelques mois des suites de sa maladie, appelât les services de secours d'un hôpital hexagonal, lesquels n'avaient pas, semble-t-il, pris ses cris de détresse au sérieux, qu'une polémique soit vite née et que, prenant le relais des politiques, les médias enchaînent débats et discussions sur les plateaux-télé sur ce qu'ils considèrent désormais comme un scandale. Cet exemple montre combien la vie humaine vaut son pesant d'or sous d'autres cieux où le droit à la dignité humaine prime sur toute autre considération. Maintenant un petit «focus» sur les hôpitaux de mon pays où plus rien ne marche correctement, où médecins-résidents et infirmiers sont tabassés par les forces de l'ordre parce que revendiquant justement davantage de dignité à eux-mêmes et aux malades dont ils ont la charge, où ces derniers souffrent le martyre des lenteurs et de la médiocrité de leur prise en charge, où parfois des «charlatans» n'ayant rien à voir avec la médecine ou l'éthique d'Hippocrate s'approprient le podium du mérite, en inventant des médicaments-bidon qui exposent la vie de milliers de patients au danger de la mort avec l'aval des autorités compétentes.

Une de mes connaissances m'a affirmé récemment que, si elle tient de tout cœur à s'expatrier en Occident, c'est parce qu'étant au seuil de la vieillesse -la période des grands maux- elle a peur de se retrouver un jour sur le lit d'un hôpital algérien où elle serait fort probablement mal prise en charge : «Ce dont j'ai vraiment horreur en Algérie, m'avoua-t-elle avec un accent amer, ce sont les couloirs de la justice et les salles de soins des hôpitaux!» «Mais pourquoi tu es trop pessimiste comme ça?», lui déclarai-je un peu taquin, «Absolument pas! je signe et je persiste devant tout le monde : l'hôpital est le plus grand malade à soigner chez nous». Sans appel, la sentence de cette amie résume, à elle seule, tout le sentiment de malaise qui gagne des pans entiers de la population algérienne à la seule évocation du nom «hôpital». Perçu comme mouvoir, celui-ci est synonyme de suspicion et de peur au lieu d'être un havre de soins et de repos. Au fil du temps, la plainte des miens s'est transformée en un dégoût insurmontable, surtout avec le pullulement de ces cliniques privées qui, quoique performantes et bien équipées, mettent à nu les failles d'une société où plus des deux tiers de la population ne sont plus en mesure de se prendre en charge matériellement, vu les coûts onéreux des prestations médicales fournies. Hélas, les soins qui devraient être à la portée de tous sont l'apanage des seuls rentiers-fortunés au moment où les officiels, eux, préfèrent prendre l'avion en destination de l'étranger pour le moindre petit bobo. Voilà ce qui soulève l'indignation des Algériens aujourd'hui...

**LUNDI 21 MAI 2018 - 05 RAMADHAN 1439 - N° 7148 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

Le pays s'installe dans une anomalie chronique... Par Kamal Guerroua

Est-il normal de croire qu'on est en mesure de financer pour le long terme la relance économique par la planche à billets ? Est-il normal que le budget complémentaire publié le 2 mai dernier par le ministère des Finances prévoit une rallonge de 500 milliards de dinars pour cinq ministères en même temps qu' «une taxe supplémentaire provisoire préventive» variant entre 60 % et 200% est imposée sur les importations de produits finis sans aucune stratégie pour développer l'économie locale? Puis, est-il normal de continuer à soutenir un dinar faible et en déroute dans l'attente d'une remontée durable et salutaire du tarif du baril de l'or noir autour des 80 dollars, sans qu'aucun plan sérieux pour diversifier la production nationale n'est avancé ? L'équipe gouvernementale d'Ahmed Ouyahia semble, il est vrai, tergiverser au lieu de chercher des solutions concrètes pour endiguer la crise. Pire, elle oublie que l'une des règles basiques de l'économie dit qu'un pays ne produisant presque rien à part la rente pétrolière subira forcément les contingences de l'économie libérale. «Marche ou crève!» serait, sans doute, la devise qu'elle est en train de lancer en ces temps d'incertitude à une population désemparée à la suite de la brutalité de sa politique d'austérité. Déjà les répercussions de la feuille de route de l'exécutif donnent le tournis : le regain de l'inflation à plus de 5% par an alors que le tout-pétrole est toujours en vigueur, tendant plus à créer des rentiers-prédateurs qu'à résorber le chômage des jeunes, cette bombe à retardement qui menace l'avenir de la nation. En outre, rien n'est fait concrètement pour attirer les investisseurs étrangers, la clé de voûte de toute dynamique nouvelle de développement, même si la loi de finances complémentaire prévoit que ces derniers pourraient se voir concéder désormais des terres agricoles. Bref, entre protectionnisme mal programmé et tendances ultralibérales injustifiées sur fond d'instabilité des réglementations douanières et fiscales et un manque sérieux de volonté pour se lancer dans une véritable culture de start-up et d'entreprise, compatible avec le monde moderne, le gouvernement navigue aujourd'hui à vue. Cela reflète toute la fièvre qui s'est emparée de lui après une période d'opulence budgétaire où le coût d'importations des seuls chewing-gum et mayonnaise (45 millions de dollars), dépasse celui de l'exportation des dattes (40 millions de dollars)!

DIMANCHE 27 MAI 2018 - 11 RAMADHAN 1439 - N° 7153 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Cafouillage «trumpien» ou entêtement nord-coréen ? Par Kamal Guerroua

C'est par un bref courrier que Donald Trump a fait part de sa décision de renoncer au face-à-face du 12 juin prochain avec Kim Jong-un, le leader communiste nord-coréen. «J'estime, argumente-t-il dans un texte d'une vingtaine de lignes, rendu public le jour même où la Corée du Nord annonçait au monde le démantèlement de l'un de ses sites d'essais nucléaires, qu'il n'est pas opportun à ce stade de maintenir cette rencontre». En même temps, le locataire du bureau oval a mis en garde Pyongyang contre tout acte irresponsable, assurant que l'armée américaine est prête à toute éventualité. Si Trump n'a pas fermé la porte à la possibilité d'un autre sommet, il n'en demeure pas moins confus à plus d'un égard dans sa position, lui qui avait accepté et soutenu même le principe de cette rencontre prévue à Singapour. Mais pourquoi le président américain a-t-il «rétropédalé» si rapidement au moment où d'aucuns parmi les observateurs les plus pessimistes de ce dossier-là voient dans sa démarche une éclaircie pour un conflit qui n'a que trop duré? En vérité, comme par hasard, à l'approche de ce sommet-là, les U.S.A et la Corée du Nord ont renoué avec leurs discours violents traditionnels après des mois d'un rapprochement salué par toute la communauté internationale, y compris la Chine qui espère, pourtant, garder un droit de regard spécifique sur son principal allié dans la région. Alors que l'administration américaine menace les autorités nord-coréennes de subir le même sort que la Libye d'El-Gueddafi si elles ne tenaient pas leurs engagements, une haute responsable nord-coréenne prévenait, elle, qu'elle n'irait pas «quémander pour un dialogue». En outre, Trump qui assure regretter cette «occasion manquée», pour reprendre sa propre expression, causée par l'énorme colère exprimée par les récentes déclarations de Pyongyang, elles mêmes formulées en réaction à celles de Washington, semble dès le départ hésitant à entériner un quelconque accord avec un pays-voyou (rogue-state), jugé très hostile aux intérêts américains en Asie au même titre que l'Iran des Ayatollahs dont il vient d'ailleurs d'annuler, de façon unilatérale et malgré l'indignation de l'Union européenne, l'accord sur le nucléaire signé en 2015. Il est évident que c'est cette montée des ego des deux côtés qui aurait poussé le président sud-coréen Monn Jae-in à convoquer une réunion d'urgence. De son côté, Antonio Guterres, le secrétaire général de l'O.N.U s'est dit profondément préoccupé par ce nouveau rebondissement qui ne profite à personne. Jusqu'où iront alors Trump et Kim Jong-un ?

**LUNDI 28 MAI 2018 - 12 RAMADHAN 1439 - N° 7154 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

Le logiciel périmé d'une génération frustrée. Par Kamal Guerroua

Pour les générations aînées, les révolutions ont été déjà faites, comprendre celle de Novembre 1954 et l'autre d'Octobre 1988, les colères ont déjà été clamées et la messe est dite. Rééditer l'exploit ? Impossible car les temps ont changé. Rééditer l'échec ? Impossible aussi car nous en sommes atteints en plein cœur. Nous sommes, m'avait si bien dit un jour l'un de mes profs de littérature, comme ces voyageurs qui attendent, stressés, un train sur le quai de la gare alors que celui-ci était déjà parti depuis longtemps. Que faire alors rentrer chez soi ou y rester à perdre son temps ? L'angoisse de ces derniers est celle de tous les Algériens aujourd'hui. Aussi, ceux-ci entendent-ils se poser, çà et là, cette interrogation pleine de mépris, de sous-entendus : de quoi vous vous plaignez, vous autres, les plus nantis et les plus sécurisés dans toute la région ? Mieux vaut rester comme ça, en paix, qu'entendre chaque jour et chaque nuit le bruit des déflagrations de bombes au-dessus de vos toits et le langage des mitraillettes comme en Syrie ! Résultat de ce matraquage populiste : pas même une incitation à l'utopie ni à une quelconque croyance en l'astre de l'espoir, du changement par les idées, la mobilisation citoyenne. En effet, les jeunes Algériens sont victimes du triomphalisme par procuration de leurs aînés, dans un pays où le courage d'autrefois est, malheureusement, en rupture de stock. La génération des aînés n'a pas su leur transmettre son expérience, son savoir-faire, son élan révolutionnaire ni les pousser en avant, mais les a, au contraire, étouffés comme on recouvre la terre d'une chape de plomb. C'est, somme toute, une génération qui n'a pas su enfanter ses successeurs ni faire essaimer ses idées, son engagement..., son héroïsme libérateur. L'Algérie est devenue par la force de leur entêtement et de leur laisser-aller, une usine de castration de compétences et de déprime, «une caserne oisive» comme le résume un célèbre chroniqueur, d'où sortent des rentiers-crocodiles et des handicapés de la pensée par milliers. Qui a gagné dans tout ça ? Qui a perdu ? Révolution ratée, héritage culturel liquidé, décadence sous toutes ses couleurs à nos portes ! Le butin, la bataille, le trophée de cette génération-là semble être notre inanité, notre faiblesse, notre ignorance..., notre déperdition. Or, une société qui ne produit pas un espace nouveau pour les libertés, qui ne va pas jusqu'au bout d'elle-même, qui n'aide pas sa jeunesse à prendre son autonomie, est promise à l'échec. Puis, celle-ci ne peut jamais changer la vie de ses citoyens tant qu'elle ne sait pas comment nommer ses problèmes pour pouvoir les identifier et se transformer par la suite. Tous les dégâts sont là bien que la graine démocratique existait déjà. Une graine qu'il suffit d'arroser pour qu'elle redonne tous ses fruits, beaucoup de fruits...

**MARDI 29 MAI 2018 - 13 RAMADHAN 1439 - N° 7155 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

À quand la fin de ces pratiques commerciales anormales? Par Kamal Guerroua

Ce qui m'a vraiment choqué, m'avait confié récemment un expatrié en vacances en Algérie, c'est que les commerçants de chez nous n'affichent que rarement sur les étals les prix des produits qu'ils proposent à la vente», «mais je pense que tu généralises un peu», lui dis-je en ironisant pour l'inciter à mieux exposer son problème «Non, c'est la vérité! Depuis que je suis ici, j'ai fait le tour de trois ou quatre boutiques d'alimentation générale, et c'est le même constat. Au marché, pas de grande différence» «Tu penses que c'est fait exprès ?» « Je me suis dit au départ que ce doit être à cause du manque d'organisation et du non-respect des pratiques de vente, mais j'ai bien compris au fil du temps que c'est en raison de l'indélicatesse de certains commerçants qui croient qu'en refusant d'afficher les prix, ils forceront indirectement les clients à l'achat de leurs produits malgré eux» «Comment ça ?» «Cela m'est arrivé plusieurs fois dans des boutiques de quartier à Alger où aucun prix n'est affiché sur les étals. J'ai dit alors à l'un des commerçants : combien ça coûte un kilo de tomates ? Celui-ci me répondit sur le coup, puis «Combien ça coûte un kilo de pommes de terre?», il fait de même mais un peu moins enthousiaste que la première fois, enfin, «Combien ça coûte un kilo d'oignons?» Et là il commence à froncer le sourcil comme pour me signifier sa gêne, balbutiant des mots incompréhensibles. Après un échange de propos peu chaleureux entre nous, j'ai fini par abandonner mes courses et rentrer chez moi. Le lendemain, presque la même chose avec un autre commerçant. De guerre lasse, je me suis rendu compte qu'il fallait acheter les produits sans oser poser trop de questions, de crainte d'ennuyer les commerçants et de paraître radin aux yeux des gens. Le plus malheureux dans tout ça, c'est que parfois, ces commerçants-là donnent des prix selon l'humeur du jour et à la tête du client». Une de mes connaissances me parle d'un autre phénomène encore plus inquiétant.

Il s'agit, en effet, de ces commerçants qui baissent le rideau de leurs magasins, surtout en ce mois de ramadan, dès qu'ils apprennent que les contrôleurs ou les agents des services d'hygiène sont en route pour inspecter les lieux où ils exercent leurs activités commerciales. «Et comment ils le savent?» l'interrompis-je, étonné, «Le téléphone arabe, mon ami ! Il y en a même ceux qui en sont au courant avant que la décision d'inspecter ne soit donnée aux contrôleurs eux-mêmes ! La corruption des comportements et les compromissions au sein des administrations publiques ont fait en sorte que les droits des consommateurs soient mal protégés». En gros, dans les deux plaintes chargées d'amertume de ces deux amis-là, il ressort une chose : l'intérêt du consommateur est le cadet des soucis aussi bien des commerçants que des pouvoirs publics.

**MARDI 12 JUIN 2018 - 27 RAMADHAN 1439 - N° 7167 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

Fractures dans «le club des riches» Par Kamal Guerroua

Surtaxation américaine des importations d'acier et d'aluminium en provenance du Canada et de l'Union européenne, retrait de l'accord de climat de Paris, annulation de l'accord sur le nucléaire iranien, reconnaissance unilatérale de Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël, etc., autant de sujets de divergence sur lesquels Donald Trump n'a pas su convaincre ses alliés européens le week-end dernier à Charlevoix, au Canada. En vérité, depuis son arrivée à la Maison Blanche il y a maintenant 18 mois, le candidat républicain a fait preuve d'une grande imprévisibilité. Dernier acte en date : une volte-face à la dernière minute pour la signature du communiqué final du G7 (un club dont la Russie fut, pour rappel, évincée en 2014 à cause du problème ukrainien). Ce qui a mis ses alliés européens dans l'embarras. Cette réunion des pays les plus industrialisés du monde témoigne des profondes divisions du camp occidental et sa faiblesse par rapport à la Chine de Xi Jinping et surtout la Russie de Vladimir Poutine. Ces derniers comptent eux aussi se rencontrer dans l'autre côté du Pacifique, plus exactement dans la grande ville côtière chinoise de Qingdao, ce samedi, pour le compte de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). Outre les deux premiers pays cités, ce sommet-là verra la participation de l'Inde, le Pakistan, les pays de l'Asie centrale (le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tajikistan, l'Ouzbékistan) et exceptionnellement, cette année-là, l'Iran. Un pied de nez diplomatique de la part de l'homme fort de Moscou à Donald Trump qui s'apprête, lui, à entériner peut-être un accord historique avec la Corée du Nord. De toute manière, le club des riches n'a pas, semble-t-il, le même poids qu'au début du XXème siècle. Avec son slogan «*Make America great again*», Trump a fait fi, sur fond de protectionnisme économique, des liens de solidarité qui unissent le monde libéral, au moins depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale en 1945. Si Angela Merkel, chef de file d'une Europe désormais affaiblie par le Brexit, la crise des migrants et la dépression économique, le climat de l'insécurité secrété par la multiplication des attentats terroristes ces dernières années, tente de serrer les rangs contre l'hégémonie américaine avec Emmanuel Macron, Theresa May et le Premier ministre canadien Justin Trudeau, il n'en reste pas moins qu'elle est dépassée par l'ampleur de la déchirure entre les frères alliés. Donald Trump est resté sur une ligne dure. Seuls les dossiers de la Corée du Nord et de la Syrie ont pu faire l'objet d'un consensus. D'ailleurs, avant même la tenue du sommet, la presse américaine aurait parlé d'un président se plaignant auprès de ses conseillers de passer deux jours pour rien au Canada, estimant ce voyage comme une distraction avant son sommet à Singapour.

MERCREDI 13 JUIN 2018 - 28 RAMADHAN 1439 - N° 7168 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Questions ! Par Kamal Guerroua

Est-il interdit pour une femme de faire du footing en Algérie ? Lui est-il interdit de sortir le soir et marcher dans la rue comme ses confrères «hommes» ? Nos femmes sont-elles condamnées à être des mineures à vie ? En un mot, quelle est la place de la mixité dans notre société d'aujourd'hui ? En découvrant sur les colonnes de la presse qu'une joggeuse est agressée à Alger, juste avant la rupture du jeûne, par un jeune homme en furie qui l'avait vu en train de courir vers 19h, j'ai failli pousser un cri d'orfraie ! Le comble, c'est que cet agresseur-là n'en était pas resté là, d'après le témoignage même de la victime. Après lui avoir asséné des coups, il lui lança, froid, à la figure : «vas...! ta place est dans la cuisine!» Aussitôt, je me suis rappelé la célèbre phrase de l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa, résumant, en quelques mots, le regard réducteur de ses compatriotes envers la femme : «una máquina de parir» (une machine à accoucher), dit-il, consterné. Nous n'en sommes pas, vraiment loin, en Algérie, malheureusement. Ce qui intrigue dans le récit de cette jeune fille apparue, fort émue et éplorée sur son profil Facebook, c'est l'indifférence des services de sécurité à sa plainte. Qui a tort dans tout ça ? Peut-être c'est elle parce qu'elle a osé courir au moment où les autres, sous prétexte d'observer le jeûne, s'adonnent aux deux activités la plus prisées par la majorité des nôtres en pareille circonstance : dormir toute la journée et se réveiller pour se goinfrer de sucreries ! Les idées reçues sur la femme sont tenaces, dans notre pays. Nées d'un certain renferment éducatif, elles se sont figées en opinions caricaturales et en procès d'intention, à l'encontre de tout ce qui n'est pas conforme à la norme. Et quelle est cette norme, sinon rester dans une mentalité arriérée, misogyne, antisociale et sans prise avec la réalité du monde, de la modernité tout court. Avec la montée de ce monstre de l'islamisme, ces idées-là se sont partout répandues, diffusant un prêt-à-penser collectif fanatisé, auquel il est difficile d'échapper. Retardataire sur le double plan éducatif et culturel, l'École, longtemps soumise au matraquage idéologique des intégristes, a produit des frustrés et des handicapés de la pensée par milliers. Grippée dans son engrenage, la machinerie sociale a rendu possible la multiplication de tels comportements violents, indignes de la citoyenneté. Ainsi le refoulé religieux mélangé aux affects blessés d'une jeunesse, en marge de l'arène des rentiers, a-t-il accéléré «la déshumanisation de l'Algérien». Maillon faible, dans cet écosystème social, à la dérive, la femme en fait toujours les frais, à son grand malheur. Mais à quand notre mobilisation pour venir à bout de toutes ces maladies morales qui, à défaut de mesures étatiques à la hauteur et d'une condamnation catégorique de toute notre élite, empoisonneront, davantage, la vie des Algériens ? Certes des footings de solidarité avec la victime, comme ceux organisés, récemment, à Alger et à Constantine sont de belles initiatives pour dénoncer l'intolérance et la violence, mais cela reste, de loin, insuffisant, en regard de l'élan pris par l'islamisme, ces derniers temps, en Algérie.

**JEUDI 14 JUIN 2018 - 29 RAMADHAN 1439 - N° 7169 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

La dernière prière du ramadan. Par Kamal Guerroua

Je l'ai croisé, il y a quelques années, dans un bus à Vieux-Kouba, à Alger. Bien sapé, le vieil homme à la barbe grisonnante était un peu aigri, mais fort lucide. En lui cédant la place pour s'asseoir, je lui ai, comme inconsciemment, tiré les vers du nez. Moi, je rentrais d'une matinée d'études à Bouzaréah, sur ma route à la cité universitaire pour un petit somme de récupération, lui revenait du tribunal de Bir Mourad Raïs et allait, comme par hasard, pour des soins à l'hôpital de Ben-Aknoun, un sac chargé de tas de documents administratifs. «De l'enfer au purgatoire», rigole-t-il, les yeux malicieux, avant d'agrémenter son constat, sur une note mélodramatique, par une confidence : «De toute ma carrière de proviseur d'école primaire, je n'ai eu qu'une seule prière, tu sais laquelle?» «Non!, répondis-je surpris. «C'est de ne jamais mettre les pieds dans un tribunal, ni dans un hôpital de ce bled, et tu vois bien pourquoi, j'espère», «je devine un peu!», «un peu!, s'exclame-t-il gêné, moi je dis plutôt que, si tu veux bien subir l'injustice, mon fils, tu n'as qu'à aller dans un palais de justice algérois, et si tu as envie d'attraper une maladie, tu n'as qu'à te rendre dans l'un des hôpitaux de cette ville, ou ailleurs dans les quatre directions du territoire». Un bref silence s'ensuivit, mais la discussion entre nous ne tarda pas à redémarrer de plus belle, cassant le rythme lassant de l'embouteillage qui semble s'éterniser sur la route. «Mais, tu n'exagères pas un peu, quand même?», lui lançai-je, soudainement, pour le provoquer et le ramener au sujet du départ. «Pauvres de nous les Algériens !, s'écrie-t-il, il me semble que tu n'as rien vu de que j'avais vu et vécu comme expériences avec mon fils atteint par le cancer : c'est très dur d'avoir un grand malade chez soi quand on habite en Algérie, surtout si l'on vient des villes de l'intérieur. Ne parlons même pas s'il s'agissait de cancer, comme mon cas, c'est la grande galère, entre le coût exorbitant des consultations médicales et des soins, la maârifa, les freins bureaucratiques qui se dressent devant toi, le recours au privé qui demande plus de sous, mais fait parfois moins qu'il n'en faut, sinon pire que le secteur public lui-même. Nos hôpitaux, ça me révolte vraiment, c'est la catastrophe!», «Et comment tu peux expliquer tout ça?» «Dans les années 80, ce n'était pas comme ça du tout. Il y avait certes peu de médecins et très peu de moyens, mais la formation dispensée au corps médical était à la hauteur. Puis, on ressentait beaucoup de respect d'éthique chez le personnel dans les cabinets médicaux, les dispensaires et les hôpitaux. L'exercice de la médecine était comme sacralisé par tout le monde», «tu es un peu nostalgique, me semble-t-il !» «Pas du tout ! Un de mes amis, ancien chirurgien ici même à Alger, maintenant à la retraite, qu'on rappelle de temps à autre à Alger vu son longue expérience, parle souvent avec ironie de la défunte faculté d'Alger !» «Tu veux dire que nos médecins aujourd'hui sont incompetents et peu formés?» «Pas forcément ça ! Toute généralisation excessive tue le raisonnement ! Mais, c'est la corruption qui a tout détruit, puis, on ne considère pas à leur juste valeur la compétence, le mérite et le savoir-faire de ceux qui font des efforts. L'argent facile a gangrené les esprits et, aujourd'hui, même nos médecins en souffrent. Il faut écouter leur cri et celui de tous nos malades pour le bien de tous. Ma seule et dernière prière en ce ramadan est de réformer notre secteur de santé, c'est urgent».

MARDI 19 JUIN 2018 - 05 CHOUEL 1439 - N° 7172 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Ce sentiment d'infériorité culturelle. Par Kamal Guerroua

«Pourquoi notre cinéma peine-t-il à prospérer ?» Ce n'est pas seulement une question de sous, m'a confié récemment un Européen connaisseur et amoureux de l'Algérie. C'est quoi alors ?, lui ai-je dit tout de go. «Je fais de fréquents allers-retours en Algérie depuis pratiquement le début des années 1970. A l'époque, le cinéma y était très florissant, malgré le peu de moyens à la disposition de ce secteur et l'amateurisme des réalisateurs. Partout, les salles de cinéma attirent des foules nombreuses, c'était le boom! «Quel en est le secret?». «De la fierté à montrer ce que l'on a et de l'estime de soi». «c'est-à-dire?». «Je vais t'expliquer une chose : un commerçant ne peut jamais vendre un produit, s'il n'est pas convaincu lui-même de son utilité. L'Algérie avait adopté une voie unique au Maghreb dans ce sens-là. Ceux qui faisaient du cinéma à l'époque donnaient de la considération à ce qu'ils produisaient, aidés en cela par des autorités acquises à la cause de la culture, euphorie de l'indépendance oblige. Résultat : les films locaux sont très demandés!». «et tu penses que ce n'est pas le cas aujourd'hui?». «La semaine passée, j'avais assisté à Paris à une semaine culturelle consacrée au cinéma algérien, n'était-ce la présence de quelques Européens curieux de découvrir la culture du Maghreb, la salle aurait été quasi vide. Dommage!». « A quoi cela est-il dû à ton avis?» «D'une part, au manque de publicité de la part des chargés de la culture au niveau de l'appareil étatique. D'autre part, parfois on a l'impression que les réalisateurs eux-mêmes croient que leurs films intéressent peu le public et y mettent peu d'énergie pour les diffuser ! Comment veux-tu alors que les spectateurs viennent pour les regarder?». «Tu veux dire que c'est le manque d'encouragement des pouvoirs publics, du sponsor et de la publicité qui a freiné notre production cinématographique?». «Pas que ça! ça participe plutôt d'un sentiment d'infériorité culturelle». «Comment ça?» «Regarde! Moi par exemple, j'apprécie beaucoup des films algériens classiques tels que : Omar Gatlatou de Merzak Allouache «Tahia ya Didou» de Mohamed Zinet ou «Chronique des années de braise» de Mohamed Lakhdar Hamina. Des bijoux! On y trouve de l'humour, de la comédie, du réalisme, de l'histoire et plein d'autres choses originales et enrichissantes. Malheureusement, tout ce trésor est ignoré ! Comme si on n'y retrouve rien de digne à voir ou qu'on a honte de ce que l'on a. Pire, certains considèrent tout ce qui vient de l'intérieur du pays comme ayant peu de valeur, un véritable désastre.»

DIMANCHE 29 JUILLET 2018 - 16 DHOU EL QÛDA 1439 - N° 7205 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Où va-t-on comme ça ? Par Kamal Guerroua

Comment justifier l'injustifiable ? Je ne parle pas de l'affaire de la cocaïne du port d'Oran, mais bien d'autre chose ! Comment le service de la maternité de l'hôpital de cette même ville a-t-il osé, il y a quelques jours, délivrer la dépouille d'un bébé mort dans un carton à son père ? Qui a pris cette décision et depuis quand une telle pratique est-elle en vigueur dans cet établissement ? Est-il logique de voir se propager de tels comportements indignes du serment d'Hippocrate dans nos hôpitaux ? Puis, où est le respect de la dignité humaine, où est la courtoisie, la sensibilité des blouses blanches, le savoir-être ? Le plus tragique dans cette affaire, c'est que quelques membres du personnel médical de ladite structure ont pris, toute honte bue, le micro pour dérouler tout un argumentaire devant des journalistes choqués, défendant leur attitude pour le moins immorale, inhumaine et sauvage.

Loin d'être un fait divers anodin jeté en pâture à des chaînes-télé privées en mal d'audience, cet événement souligne, de manière claire, le mal profond de notre système de santé. Un système qui souffre aujourd'hui, face à l'anarchie de gestion, les pénuries d'équipement dans le service public, les lenteurs et les tracasseries administratives. Ce qui contraint beaucoup de patients livrés à eux-mêmes à se tourner, de plus en plus, vers le secteur privé pour des soins parfois très rudimentaires. Puis, il y a aussi l'exode de nos compétences à l'étranger qui est l'un des problèmes majeurs à régler en toute urgence. A titre d'exemple, plus de 4 800 médecins, et entre 10.000 et 15.000 autres praticiens algériens exercent dans les hôpitaux de l'hexagone, tandis que d'autres sont installés aux quatre coins de la planète, alors que le coût de la formation des contingents du corps médical ayant fui le pays entre 1996 et 2006 s'est élevé à 40 milliards de dollars ! L'Algérie est un pays qui produit de la matière grise au bénéfice des autres.

Triste constat dont les miens en font les frais ! Une telle situation est à même de créer des déserts médicaux dans les campagnes et même dans les villes de l'intérieur dans les années à venir. La réalité est à ce point désastreux que tous les Algériens décrivent leurs hôpitaux comme des mouiroirs où la perte de l'éthique, le manque de savoir-faire et la mârifa sont les caractéristiques les plus saillantes. Tout cela déforme l'image de l'Etat chez les citoyens, au point de rompre tout lien de confiance entre les deux. Le secteur privé n'est pas, lui aussi, au mieux de sa forme ni dans ses prestations ni dans ses coûts onéreux. Quelques faits divers alarmants ayant eu lieu, ces dernières années, mettent en relief son inefficacité et la piètre qualité des services dispensés. Que faire alors ? Où tourner sa tête ? Où se soigner en cette Algérie trop mal en point ?

**JEUDI 02 AOÛT 2018 - 20 DHOU EL QÎDA 1439 - N° 7209 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA
- ISSN 1111-2166**

Entre mal-vie et Zodiac... Par Kamal Guerroua

Un pays sans élite est un pays sans tête, sans cerveau, sans boussole. Comment aspirer au développement quand il n'y a, en face, aucun projet de société qui s'appuie sur le savoir et la connaissance ? Comment peut-on prétendre redonner aujourd'hui à l'Algérie force et éclat, quand on sait l'ampleur du drame de la fuite des cerveaux ? Comment espère-t-on y mener le changement à bout quand nos meilleurs enfants nous quittent ? Impossible ! Selon une enquête menée conjointement en 2015 par l'Organisation internationale du travail (OIT), le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement et le Laboratoire de changement social de l'université d'Alger 2, sur 54% des migrants africains en Europe, 86.4% sont des Algériens ! De même, souligne-t-on dans la même étude, que les Algériens qualifiés représentent 26% en moyenne des Algériens installés dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), soit plus de 267.000 personnes dont 1.2% ont un PHD (le plus haut grade d'études universitaires). Parmi ces derniers, 24.8% de femmes et 27% des hommes ont un niveau d'études supérieures. Ces statistiques montrent on ne peut plus la grande hémorragie dont souffre la société algérienne. Celle-ci voit, désarmée, sa crème la désertir pour d'autres cieux plus prometteurs sans qu'aucune stratégie sérieuse pour attirer notre diaspora qualifiée ne soit mise en œuvre, jusqu'à présent, par les autorités. La faute est à qui ? Une fois encore à cette culture de la rente ayant engourdi les esprits, faisant du savoir la cinquième roue de la charrette d'un système gérontocratique poussif, plus soucieux de sa longévité que des services qu'il doit rendre à la communauté. S'absolvant constamment de toute responsabilité de cette déconfiture, nos rentiers compliquent encore davantage la situation, au point de contraindre des milliers de diplômés à prendre la route de l'exil sur des Zodiacs. Une honte nationale qui se banalise au su et au vu de tout le monde sur les manchettes des journaux ! Entre drames récurrents en Méditerranée et arrestations de harraga en Europe, la coupe est pleine. Où est l'issue ? Que faire pour rendre espoir à une jeunesse en pleine perte ? Puis, et c'est là que le bât blesse, comment expliquer qu'une telle situation ait pu arriver un jour dans un pays comme le nôtre qui a toutes les potentialités pour devenir une puissance émergente ?

**LUNDI 06 AOÛT 2018 - 24 DHOU EL QÎDA 1439 - N° 7212 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA
- ISSN 1111-2166**

Est-il encore possible de parler de paix au Moyen-Orient? Par Kamal Guerroua

Ancien correspondant de l'hebdomadaire allemand «Die Zeit» et connaisseur avisé du Moyen-Orient, Michael Lüders a souligné dans son ouvrage «Ceux qui récoltent la tempête. Comment l'Occident a plongé la Syrie dans le chaos», publié en 2017, le rôle de l'Occident dans les violences qui ensanglantent tout le Proche-Orient. Il rappelle, à ce titre, que le premier coup d'Etat fomenté à l'étranger par la Central Intelligence Agency (CIA) eut lieu en Syrie en 1949 ! Cela a été confirmé d'ailleurs par Robert F. Kennedy Junior, le neveu du président John Kennedy, dans son article «Why the Arabs don't want us in Syria ?» (Pourquoi les Arabes ne veulent pas de nous en Syrie?), publié le 23 février 2016 dans le journal américain «Politico», où il écrit ceci en préambule : «Les Arabes ne détestent pas nos libertés, mais ils nous reprochent d'avoir trahi nos idéaux dans leurs pays pour le pétrole». Ainsi, faisant le parallèle avec la situation actuelle en Syrie, le journaliste allemand écrit, péremptoire : «Pendant que les seuls Etats-Unis livraient chaque année pour 1 milliard d'armes sur le champ de bataille syrien, les sanctions de Washington et de Bruxelles aggravaient les conditions de vie des Syriens, ce qui amplifierait le mouvement migratoire. Le revers de la médaille du soutien occidental aux terroristes islamistes est doublement durable : attentats terroristes et mouvements de migrants-réfugiés». Dans la même logique, il dénonce les reportages obséquieux et non critiques diffusés sous contrôle de l'OTAN par les médias occidentaux dominants, lesquels omettent sciemment ou présentent de manière fallacieuse la réalité de ce qui se passe sur le terrain de la guerre, tentant de déstabiliser la région au nom des valeurs occidentales.

Tel est aussi le constat du colonel français François-Régis Legrier qui récuse dans son essai «Si tu veux la paix, prépare la guerre», publié en mai dernier, les illégitimes théories du droit d'ingérence et l'interventionnisme occidental sous influence américaine. C'est pourquoi il critique d'une manière acerbe la guerre menée par la France et le Royaume-uni sous la bannière de l'OTAN dans l'opération de l'Harmattan en Libye en 2011 et les bombardements effectués par les USA, la France et le Royaume-Uni en Syrie, le 14 avril dernier. Attaques qui violaient, selon lui, l'interdiction du recours à la force définie par la Charte des Nations unies. L'officier en arrive, comme le journaliste allemand, à la conclusion suivante: une évolution pacifique est possible si l'ingérence extérieure occidentale s'arrête.

**JEUDI 09 AOÛT 2018 - 27 DHOU EL QÎDA 1439 - N° 7215 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA
- ISSN 1111-2166**

Le duel commercial USA-Chine. Par Kamal Guerroua

En plein bras de fer commercial avec Pékin qu'il accuse depuis des mois de pratiques commerciales déloyales, Donald Trump envisage désormais une taxe de 25% sur 200 milliards de dollars de biens chinois importés, contre 10% évoqués jusque-là par son administration. L'information, venue de sources anonymes et révélée récemment par Washington Post, a créé de l'incertitude dans les bourses. Ayant déjà imposé des taxes à l'importation sur les machines à laver, les panneaux solaires, l'acier, l'aluminium et 34 milliards de dollars de produits chinois, l'administration américaine a ajouté, le 10 juillet dernier, une liste de produits portant sur 200 milliards de dollars de marchandises chinoises. Il est évident que, même si les marchés financiers se montrent jusque-là rassurants quant à la reprise des négociations commerciales entre la Chine et les USA, le groupe financier américain «Bloomberg», aurait annoncé à cet effet que des représentants du secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, et du vice-ministre chinois Liu He, étaient en discussion en vue de reprendre des négociations, le temps est à la montée des craintes. D'autant que, juste auparavant, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères aurait déclaré ceci, lors d'un point de presse, à Pékin : «la pression et le chantage des USA à l'encontre de la Chine ne marchent jamais», ajoutant, menaçant : «Si les USA prennent des mesures pour continuer à aggraver la situation, nous prendrons assurément des contre-mesures pour défendre fermement nos droits et intérêts légitimes». Sans doute, la décision de Trump est venue après que les USA ont accusé un déficit commercial de 376 milliards de dollars avec la Chine. Un déficit qu'ils ont bien décidé de réduire en toute urgence. Outre ce déficit commercial, l'oncle Sam reproche à la Chine le transfert abusif de technologies américaines, dérobant la propriété intellectuelle aux entreprises américaines pour faire affaire sur le marché chinois. La Chine utilise, selon les Américains, des restrictions telles que la nécessité de créer des co-entreprises dans le but d'exiger un transfert technologique d'entreprises américaines au profit d'entités chinoises. C'est dans cette logique-là que Trump a menacé récemment d'imposer des taxes punitives sur la totalité des importations chinoises, qui représentent plus de 500 milliards en 2017!

SAMEDI 11 AOÛT 2018 - 29 DHOU EL QÎDA 1439 - N° 7216 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Topographie idéale pour une «régression» caractérisée. Par Kamal Guerroua

La ministre de l'Education, Mme Benghebrit, a beau tenté de remonter la pente, l'école algérienne est toujours en déclin! Pas question de revenir, ici, sur toutes les raisons qui tirent celle-ci vers le bas, car on en parle toujours pour rien! Oui, pour rien! Je persiste et signe sur ces deux syllabes-là : pour rien. Suivant toutes les locomotives du train qui crachote de la fumée noire, notre école est même atteinte, aujourd'hui, d'hypocondrie! Cette maladie rare qui l'a rendue suspicieuse, frileuse, fragile et rétive, à tout vent de modernité. La liste des adjectifs sinistres peut s'allonger davantage, si on regarde du côté des piètres résultats du dernier examen du Bac et de la dégradation constante du niveau de nos étudiants. Qui « culpabiliser » dans cette histoire? Le ministère de la tutelle? Le corps enseignant? Les syndicats? l'Etat ? La société civile? Sans tarder dans la réflexion, on peut facilement répondre : nous tous! Après une année scolaire, jalonnée de grèves, de mouvements de protestation et de retards, à tous les niveaux, on demande à l'école des performances. Drôle! C'est comme si on demande, de bon matin, à un unijambiste de faire cinquante pompes ou de courir un sprint! C'est dire que c'est presque de l'ordre de l'impossible! Une école, c'est de la force des idées et des initiatives, de la continuité et du suivi pédagogique, de la cohérence, entre le contenu des programmes et les examens proposés aux élèves, de la compatibilité entre les formations dispensées à l'Université et le marché du travail... Former un élève, c'est le préparer à l'avenir, en lui donnant les compétences de base pour affronter, à l'aise, le cycle universitaire. Rien de tout ça, chez nous! D'autant que cette école-là recycle les mêmes erreurs du passé et notre système éducatif tourne en rond, otage des idéologies aussi rétrogrades que stériles. Mais jusqu'à quand? Voilà la question qu'on esquive, par peur de croiser la dure réalité. L'école est devenue le dépotoir de nos amertumes et de nos ressentiments. On dirait qu'on est en train de couper les racines de l'arbre de la science et qu'on attend à ce qu'il nous donne des fruits. Comment ça? On nage dans nos turpitudes et dans nos contradictions. Purée! Mais le diagnostic est déjà fait, qu'attendons-nous alors pour agir? Qu'attendons-nous pour dire que désormais la place est à l'effort, à la compétence et au mérite? Qu'attendons-nous pour fédérer les énergies de tous les acteurs sincères du monde du Savoir et de la Société civile pour redonner à l'école ses lettres de noblesse ? L'école algérienne, ce n'est pas seulement Mme Benghebrit, c'est vous et moi, les autres, nous tous. Nous tous. Tant que notre école est malade, on est tous foutus! Et les seuls gagnants dans tout ça, vous les devinerez bien-sûr : ces rentiers qui veulent abrutir le peuple, en s'enorgueillissant d'avoir construit une école, devenue hélas une machine de nombreux faux diplômés, de faux ingénieurs qui grossissent les rangs des chômeurs, de faux médecins et de « charlatans » qui cassent ce qui reste à nos hôpitaux. Or, l'école doit être l'investissement de toute la Communauté, si l'on espère le changement en Algérie.

**DIMANCHE 12 AOÛT 2018 - 30 DHOU EL QÎDA 1439 - N° 7217 - PRIX ALGÉRIE :
20 DA - ISSN 1111-2166**

Prix Nobel, dites-vous! Par Kamal Guerroua

Comment notre société peut-elle aspirer au changement si son université est malade? Comment peut-elle progresser si son élite la quitte ? Est-il logique d'entendre de la bouche d'un officiel, ministre de l'Enseignement supérieur de surcroît, qu'un Prix Nobel ou une prestigieuse distinction décernés à une université ne lui sont pas utiles? N'y a-t-il pas là un encouragement de la médiocrité ? Depuis des années, l'université de mon pays est en train de faire un saut dans le vide. D'un scandale à un autre, elle donne l'image d'une barque sans boussole, perdue en plein océan. Et ce n'est pas la massification des effectifs, au nom de la démocratisation de l'enseignement, qui va résoudre ses problèmes. Pour qu'elle réussisse sa mission, toute université devrait être vecteur de modernité et la courroie de transmission entre l'Etat et la société. A cet effet, elle devrait se doter de bibliothèques bien approvisionnées, de centres de recherche et de laboratoires modernes, du matériel technologique sophistiqué et de ressources humaines qualifiées à l'aune des défis scientifiques de l'élite et les exigences de la formation de ses contingents d'étudiants.

En Europe et dans certains pays émergents comme l'Inde, Singapour, ou même l'Afrique de Sud, l'université travaille en étroite coordination avec l'armée et les institutions sécuritaires pour le renforcement ou la confection du «complexe militaro-industriel». Ce géant think-tank est chargé de subvenir aux besoins de la nation par le biais de ses cellules de crise et les moyens importants mis à sa disposition. De même, il sert la société par ses bilans, ses études prospectives, ses sondages et ses statistiques. La Silicon Valley, en Californie, aux Etats Unis, est l'un des meilleurs exemples de cette fructueuse connexion entre le savoir, la technologie, l'économie, la société et la politique. Vitrine de la technologie numérique de pointe, elle sert de point d'appui pour l'administration américaine dans l'élaboration de ses stratégies militaires et dans ses projets de conquête de l'espace. Elle est considérée également comme un cabinet-conseil en cas de crise. Israël, l'ennemi mortel des Etats arabes, s'en est d'ailleurs inspiré. Son «Silicon Wadi» s'étend sur la région Tel-Aviv-Jaffa. Et ce n'est jamais une surprise si ce pays-là possède environ 12 Prix Nobel (rappelons à ce titre que tout le monde arabe, plus de 22 pays, en possède 9!). En gros, l'université ne devrait jamais être un corps inerte, stérile et en rupture avec le monde qui l'entoure, mais une usine de production intellectuelle qui suit de près la marche de la société. Elle est sommée d'accoucher de quantité de recherches de qualité (au moins une vingtaine par an), répertoriées et référencées dans les plus prestigieuses revues scientifiques mondiales. Ce qui est à même de la hisser dans le classement annuel au rang de l'excellence et lui permettre des revenus financiers supplémentaires, garantie de son indépendance et de son autonomie par rapport aux cercles décideurs. Vite, au boulot!

LUNDI 13 AOÛT 2018 - 02 DHOU EL HIDJA 1439 - N° 7218 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Le clash Trump-Poutine est-il proche ? Par Kamal Guerroua

Moins d'un mois après le sommet entre Poutine et Trump à Helsinki en Finlande, où le président républicain avait tenu des propos pro-Poutine ayant suscité l'embarras des militaires et de diplomates américains, le verdict des sanctions anti-russes est tombé tel un couperet. Inquiétant les marchés financiers russes, ces sanctions-là seront applicables, selon le département d'Etat américain, dès le 22 août prochain. Elles s'ajoutent à une série d'autres sanctions, prises par le Congrès en avril, visant des oligarques russes dans les secteurs énergétique, des denrées agricoles et des métaux comme l'aluminium. En conséquence, le rouble recule à 66 pour un dollar, au plus bas depuis 2016, et la Bourse russe a perdu du terrain devant le dollar. Mais quelle est la raison de cette volte-face «trumpienne»? En effet, l'administration américaine est convaincue que le Kremlin est derrière l'empoisonnement au Novitchok, début mars dernier, de l'agent double Sergueï Skripal au Royaume-Uni. Puis, Trump veut, paraît-il, réduire la pression exercée «at home» sur son administration pour soutenir les sanctions proposées par un groupe de sénateurs, en lien avec l'interférence présumée de Moscou lors de la présidentielle de 2016. Première réaction officielle russe : la porte-parole de la diplomatie, Maria Zakharova, a assuré que la Russie se penche, elle aussi, sur l'élaboration de mesures de rétorsion à cette nouvelle démarche inamicale de Washington. Pas de lune de miel en perspective, donc, entre les capitales des deux puissances alors que les Russes subissent déjà des sanctions très dures depuis l'annexion de la presqu'île de Crimée en 2014 et pourraient être affectés, cette fois-ci, pour des centaines de millions de dollars de pertes économiques et voir la confiance des investisseurs étrangers envers Moscou sapée. Si une récente note de la banque russe Alfa précise que les sanctions en elles-mêmes ne sont pas destructrices, elle affirme toutefois qu'elles pourraient porter un coup à l'appétit des investisseurs, en sapant leur confiance dans l'économie russe. N'empêche, des sources américaines anonymes parlent de probables sanctions américaines, allant jusqu'à la rupture diplomatique entre la Russie et les USA, un événement qui sera, s'il se produit, inédit dans les relations internationales. Il semble que Donald Trump veut satisfaire les vœux d'une large partie du Congrès, favorable au durcissement de ton envers Moscou !

LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018 - 23 DHOU EL HIDJA 1439 - N° 7233 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Confusions. Par Kamal Guerroua

Toujours dans l'incertitude, l'Algérie s'interroge aujourd'hui sur son devenir. La paranoïa générale est presque au stade de l'alerte. Du chômage à la corruption, de la bureaucratie au laisser-aller gestionnaire, de la cocaïne au choléra, le tableau est gris et l'esprit de nos citoyens est obnubilé par des pensées anxieuses. Quel buvard peut absorber toutes ces «décharges publiques» de questions, de rumeurs et de bavardages de trottoir ? Cinquième mandat ou pas ? L'armée est-elle maîtresse du jeu politique ou non ? Le système est-il déterminé à continuer de gérer de cette façon indifférente le pays ou non ?

Sans doute, lorsqu'on biaise la réalité et n'en retient que ses éléments décoratifs, on tombe vite dans le panneau du daltonisme. Oui la maladie de l'Algérie actuelle s'appelle daltonisme. Un trouble de vision et surtout de «lucidité» ! Nos yeux ne différencient pas entre le blanc et le noir, le vrai est le faux, l'utile et le futile. Ainsi, la quête de sens à nos actions devient-elle un pur fantasme de frustrés. Il y a plus faux que le faux, dit un jour l'écrivain français Paul Valéry, c'est le mélange du vrai et du faux ! Notre pays est un cas d'école en la matière. Mais où est la solution à notre malheur, mon Dieu ? L'Algérie avance-t-elle vraiment vers l'abîme ? Si ce n'était pas le cas, comment pourrait-on interpréter l'apparition d'une maladie moyenâgeuse, dans les parages d'une capitale d'un pays, considérée autrefois comme la façade de tout un continent ? Est-il logique de normaliser un fait pareil et d'entendre de la bouche même du ministre de la Santé que le révéler (le choléra bien entendu), relève de la transparence et du courage ? Et si l'Algérie dépend financièrement des rentrées en devises du tourisme, comme ses voisins marocains et tunisiens ? Ce sera, inéluctablement, la pire des catastrophes qui engloutira ce qui reste de vital à l'espoir de la population.

Il est clair que, s'il y a un moyen des plus sûrs de lutter contre un fléau, une maladie ou un phénomène social dangereux, c'est bel et bien la bonne communication, le suivi et puis des méthodes efficaces d'intervention sur le terrain. Or, rien de tel chez nous. Combien de fois a-t-on entendu que des fermes et des plantations sont irriguées par les eaux usées ? Que des canalisations d'eau défectueuses desservant des cités urbaines entières ? Que des décharges de poubelles «anarchiques» sont installées à ciel ouvert, même au cœur de certaines villes du littoral ? Qu'a-t-on fait depuis ? Réponse : rien, rien, rien ! Pire, tout cela n'a suscité aucune dynamique étatique d'envergure pour le long terme. Et puis, a-t-on pensé un jour à l'acquisition d'incinérateurs et de la formation d'agents de nettoyage polyvalents au recyclage des déchets dans un environnement, de plus en plus, en proie à la pollution ? Certains habitants de l'une des communes les plus pauvres de la Kabylie se sont récemment plaints de l'absence d'une décharge de poubelle communale ! En vain ! Vous imaginez un peu le problème ! Malgré les efforts du maire, aucune solution n'a été trouvée, faute d'un terrain d'assiette. Et toute la commune étouffée, à son corps défendant, sous les odeurs nauséabondes de ses poubelles. Des problèmes de même nature se comptent par centaines dans cette Algérie qui ne sait plus sur quel pied danser ! Dommage.

MARDI 04 SEPTEMBRE 2018 - 24 DHOU EL HIDJA 1439 - N° 7234 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Les faux rêves ! Par Kamal Guerroua

Les sociétés, dit l'anthropologue français Marcel Mauss, se paient toujours la fausse monnaie de leurs rêves. Et quels rêves quand il s'agit de cette Algérie en constante régression ? Dans les années 1970, par exemple, la révolution agraire et la révolution industrielle conduites par le président Boumediene au nom d'un «socialisme spécifique», privé d'infrastructures conceptuelles et de feuille de route, ont mené droit vers l'échec. N'empêche, ses successeurs n'ont pas réfléchi à une alternative économique sérieuse. Ainsi, dans les années 1980, au nom de «l'infitah», cette politique économique qui promet l'ouverture tous azimuts, l'Algérie est redevenue un grand bazar, inondée par les produits de consommation de l'importation. Le but ? Lutter contre les pénuries et acheter le silence des masses ! Conséquences immédiates, la culture du cultivateur de la terre, «le fellah», auparavant fortement encouragée par les autorités, est vite devancée par celle des «Souks el-fellah» (marchés de l'agriculteur en traduction littérale), ces grands magasins où affluent de nombreuses foules de ruraux fraîchement «citadinisés», pour découvrir la belle vie «à l'européenne» sous l'œil bienveillant et contrôleur de l'État-providence. Tout cela au nom du socialisme toujours ! Mangeant à tous les râteliers «idéologiques» et soucieux uniquement de garantir la survie du «Système», les officiels ont concocté une soupe de concepts suicidaires aussi bien pour l'économie «trop rentière» que pour la société elle-même. Leur euphorie fut de courte durée, d'autant que la baisse des prix du baril de pétrole et le crash économique de 1986 ont plongé tout le pays dans ce qu'on peut appeler : «le printemps d'octobre». Sans doute, ce furent leurs errances si naïves entre des utopies politiques aussi démagogiques qu'irréalisables qui ont fini par exaspérer le peuple. Se sachant trompé, celui-ci n'a pas trouvé mieux que de sortir dans la rue, la seule arme pour revendiquer de la dignité. Les années suivantes ont confirmé ce sentiment de vulnérabilité et d'abandon. Les citoyens se sentaient orphelins d'un système hybride qui tâtonne dans le noir. La parenthèse de la décennie noire des années 1990 ne fut, à vrai dire, que la synthèse dramatique de tous les errements passés. Les dégâts payés illustrent que rien n'est gratuit en politique et que tôt ou tard, on récolte les résultats des faux rêves qu'on a semés.

A qui s'en plaindre ? Par Kamal Guerroua

Chaque jour apporte son lot de surprises à cette Algérie qui se cherche une voie dans la pagaille généralisée. Au regard des uns, une petite minorité bien sûr, l'espoir n'a qu'un seul nom : la résistance et l'engagement sur le terrain pour détrôner tous ces rentiers véreux incrustés dans le ventre du «Système» et éviter la noyade du pays dans le marécage. Pour les autres, touchés par l'expérience malheureuse du Venezuela, le pays est foutu et irrécupérable et il ne reste qu'à préparer sa valise et son passeport, le cœur gros, pour trouver un asile ou un gîte n'importe où avant qu'il ne soit tard. Dans un cas comme dans l'autre, l'Algérie n'est qu'un trou paumé où les petites batailles ridicules des rentiers, genre cour de récréation d'école primaire, se mènent au grand jour pour se partager le gâteau, sur le dos d'un peuple en état de choc post-traumatique. Oui, je précise bien les mots : en choc post-traumatique ! Dernière séquence en date qui illustre mon propos : la déclaration du ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière sur l'universitaire décédée à Ouargla piquée par un scorpion, faute de prise en charge urgente de son cas. Rejetant toute la responsabilité, avec des propos qui ne méritent pas d'être repris ici sur la victime elle-même, le ministre est monté d'un cran sur l'échelle de l'ignominie. L'attitude n'est pas nouvelle, puisque le concerné est en récidive après une autre déclaration, combien choquante, sur l'épidémie du choléra ayant terni l'image de l'Algérie à l'international. Cela dit, au train où vont les choses, il y a lieu de s'inquiéter sur le devenir de la nation et de se permettre de poser cette question : Y a-t-il vraiment des conseillers de communication publique chargés de préparer et de prodiguer des stratégies aux ministres et aux officiels quand ils s'adressent au peuple ? Celui-ci est en quête, mais en vain, d'un minimum d'attention et de «tendresse» à son égard, au moins au niveau du discours de son élite ! L'Algérie va de mal en pis, non seulement parce que les caisses se vident et l'argent manque, mais aussi parce que la prestation de ceux qui tiennent ses commandes laisse à désirer.

Ce qui donne un avant-goût amer de faillite. A qui se plaindre en Algérie quand on est atteint par la maladie et les injustices ? A qui se plaindre quand on nous a usurpé nos droits dans une administration publique ? A qui se plaindre quand notre dignité est bafouée ? A qui se plaindre quand toutes les portes d'espoir sont fermées devant nos yeux ? Voilà les questions qui s'imposent, au moment où cette Algérie sans tuteur est, semble-t-il, à deux doigts de l'abîme. Triste !

**MARDI 18 SEPTEMBRE 2018 - 08 MOHARRAM 1440 - N° 7246 - PRIX ALGÉRIE :
20 DA - ISSN 1111-2166**

Que faire pour se sauver? Par Kamal Guerroua

L'effet psychologique de la crise se constate facilement dans toutes les rues d'Algérie. Pas besoin d'analyses pointues de spécialistes pour s'en rendre compte ! Nos citoyens ne supportent plus d'être pris en otage par une élite vieillissante qui gère, paraît-il, «aléatoirement» le pays.

Comment convaincre, par exemple, un habitant de Bab El Oued, de Nâama ou d'Arzew qu'on planifie, en haut lieu, pour les prochaines décennies alors que les choses courantes du quotidien se gèrent mal : entretien des espaces publics, administration des collectivités locales, l'écoute et la prise en charge des doléances citoyennes, etc. Le problème de l'Algérie va au-delà du cadre économique ou politique, pour englober l'incivisme des comportements, l'indifférence populaire, des mauvaises habitudes de consommation prises pour style de vie, suite à de longues années de « dopage rentier » des cerveaux. C'est peu dire qu'on prend aujourd'hui un virage dangereux vers la déroute, sans qu'on n'arrive à optimiser nos chances de développement ni entrevoir une quelconque alternative. Bref, si, d'un côté, la tendance pessimiste de certains, laquelle consiste à voir le négatif partout et à mettre du sel sur les plaies dans des débats irraisonnablement fatalistes, continue à ce rythme et, de l'autre, ceux qui nient le fait accompli s'entêtent dans leur démarche de fuite en avant, on ne verra plus le bout du tunnel. Les Algériens sont au courant d'une chose : le pays est en blocage et il conviendrait d'en débattre avec toute franchise et chercher des solutions d'urgence. Peut-on compter pour toujours sur la planche à billets, comme source de financement des projets vitaux ? Va-t-on bientôt vers l'emprunt chez le FMI ? Puis, est-il possible de sauver le bateau en noyade, sans qu'on engage de vraies réformes structurelles ? Il va falloir qu'on éclaire les sujets et que les égoïsmes personnels et claniques cèdent le pas à la lucidité, car la nature du problème apparaît maintenant au grand jour, dans toute sa crudité. C'est pourquoi, la coquetterie intellectuelle de certains milieux thuriféraires et partisans du statu quo qui visent à sauver les apparences d'un système en dégingue n'a plus aucun sens. Ceci est d'autant plus affligeant que, sous d'autres cieux, une jeune génération de leaders est arrivée à tenir les commandes de grands pays tels que le Canada et la France. Les enjeux sont énormes dans ce siècle de grands chamboulements et la jeunesse doit être associée au projet de l'édification d'une Algérie nouvelle.

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2018 - 09 MOHARRAM 1440 - N° 7247 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Vérités amères ! Par Kamal Guerroua

Une étude réalisée, il y a quelques mois, par l'institut américain «Gallup» dans cinq pays de l'Afrique du Nord, à savoir le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et l'Égypte, a vraiment de quoi faire peur. En effet, 46% des jeunes âgés entre 15 et 29 ans sont prêts à quitter leurs pays définitivement, sans aucune intention de retour. Le sondage sort avec la remarque suivante: le niveau d'instruction est un facteur déterminant qui pousse beaucoup d'entre ces derniers à opter pour l'aventure de l'émigration. Autrement dit, plus les jeunes sont instruits, plus leur désir de s'installer dans un pays moins corrompu, plus respectueux des libertés individuelles et plus développé est fort. Les spécialistes constatent aussi avec amertume que les systèmes éducatifs de ces pays-là sont à la ramasse, ne jouant plus le rôle de moteur de croissance et de fenêtre d'ouverture sur le monde. L'état d'esprit «nihiliste» observé chez la plupart des jeunes Maghrébins dénote d'un manque d'insertion citoyenne et professionnelle adéquate dans le circuit de la vie moderne.

De même, l'absence de lieux de loisirs et de détente a favorisé l'entropie et l'enfermement juvéniles, lesquels sont à l'origine du pullulement des foyers de débauche et de délinquance dans le cœur de cités urbaines «ruralisées».

L'école, ce maillon faible dans des systèmes sociaux hybrides, dysfonctionnels et anxiogènes, étant en délitement constant. Ce qui a retardé l'apprentissage sérieux de l'abécédaire de la démocratie et poussé la jeunesse dans l'engrenage de la violence. Bien entendu, cette violence-là n'est que l'effet boomerang de la fermeture politique tous azimuts des régimes en place. En état de guerre permanent, la Libye à titre d'exemple n'a pas pu se départir de l'esprit bédouin, hérité de l'époque d'El-Gueddafi et incrusté dans les agissements des factions belligérantes, la Tunisie qui représente jusque-là l'espoir du Maghreb accuse un énorme retard en matière d'infrastructures éducatives alors que ses rentrées touristiques en devises sont fluctuantes, vu le climat d'instabilité secrété par les derniers attentats terroristes. Quant au Maroc qui a tenté un timide « aggiornamento » éducatif, les résultats se font attendre et risquent d'être tardifs.

L'Algérie et l'Égypte sont presque dans la même case et présentent des cas à part : manquant de renouveau et d'aération, leurs systèmes éducatifs se dégradent de plus en plus, sur fond de violence sociale sournoise difficilement maîtrisée et d'une montée aussi graduelle qu'inquiétante du phénomène islamiste. Bref, en comparant entre tous ces pays-là, on se rend facilement compte que l'école en tant qu'instrument de développement social est loin d'être la priorité n° 1 dans la tête des dirigeants. Un état de lieux qui laisse un avant-goût de déception chez la jeunesse et la «dépatriotise», en la jetant dans le train sans destination fixe de l'errance et de la perte.

**LUNDI 24 SEPTEMBRE 2018 - 14 MOHARRAM 1440 - N° 7251 - PRIX ALGÉRIE :
20 DA - ISSN 1111-2166**

Au fond du trou! Par Kamal Guerroua

Comment accepter qu'on continue comme ça ? Comment accepter de vivre, la peur au ventre, que les lendemains seront, peut-être, pires qu'aujourd'hui ? Comment concevoir qu'à quelques mois de la présidentielle de 2019, rien n'est clair pour les Algériens ? Qui va nous dire, par exemple, pourquoi de grands changements, limogeages de généraux pour ne pas cacher le mot, sont opérés en moins d'un mois dans la haute hiérarchie militaire ? Puis, comment peut-on nous expliquer, en haut lieu, qu'entre seulement le mois de mai et août dernier, environ 3.600 milliards de dinars (25 milliards de d'euros) sont imprimés, sans que rien ne puisse changer dans le quotidien de nos citoyens ? Pourquoi on est comme ça, pardi, une rare espèce de «planificateurs de dernière minute», sans stratégie communicative ni vision d'avenir ? C'est très facile de relancer la planche à billets, mais allons prévoir la suite ! Et savoir que le gouvernement compte accélérer encore davantage, pour boucler l'exercice budgétaire de 2018, l'impression des billets et la dégradation des réserves de change à près de 34 milliards de dollars d'ici 2021, alors qu'elles étaient de l'ordre de 195 milliards en juin 2014, donne vraiment des vertiges à la tête. Et pendant tout ce temps, tonton FMI et ses experts attirés critiquent sévèrement nos hésitations, nos dérobades et nos mauvais calculs, les yeux rivés sur nos puits de pétrole ! Déjà, ce «fonds stimulateur de faillite des nations», si j'ose l'expression, nous a avertis des graves déséquilibres budgétaires, des tensions inflationnistes et de l'accélération de la perte des réserves de change que peut causer cette planche à billets ! N'est-il pas en train de nous proposer ses services, au cas où...

Il est fort à craindre qu'après avoir perdu le contrôle du gouvernail du bateau, l'exécutif ne saura freiner sa glissade au naufrage. Puis, y a-t-il quelqu'un dans la salle pour nous dire où sont passées les déclarations «alarmistes» de Ahmed Ouyahia? Celui-ci s'est inquiété, on s'en souvient tous, il y a plus d'un an que l'État ne soit en mesure de payer ses propres fonctionnaires? Et depuis, aucune réaction, rien ! L'unique remède qu'il a trouvé est, semble-t-il, d'augmenter les frais de production des documents biométriques, au moment où nos jeunes, parfois hyper-diplômés, prennent la route de l'Europe en clandestins. Où va-t-on comme ça, mon Dieu ? Faut-il leur répéter combien de fois cette question pour qu'ils comprennent qu'on est au fond du trou ? Je parle de nos responsables, bien sûr.

**MARDI 25 SEPTEMBRE 2018 - 15 MOHARRAM 1440 - N° 7252 - PRIX ALGÉRIE :
20 DA - ISSN 1111-2166**

Tout commence par l'école, l'éducation. Par Kamal Guerroua

Conviendrait-il de revenir, une fois de plus, au sujet de cette jeunesse qu'on n'a jamais essayé de comprendre ni d'écouter ? Oui, il le faut dans la mesure où, c'est la persistance des mêmes causes qui mène aux mêmes effets ! Si la psychologie du «harrag» (le clandestin) par exemple est complexe à analyser, c'est parce que la vie qu'il mène l'est aussi pareillement. Du matin au soir, la vie de nos jeunes est rythmée par les mêmes scènes d'incompréhension, d'injustice, de mépris, de violence, de bureaucratie. Partout où ils se tournent, les portes se referment, comme si on leur signifie que leur présence au pays n'est pas souhaitable, voire inutile. Même l'amour est cadennassé en Algérie puisque l'acte d'aimer est lui-même tabou et sujet parfois à de mauvaises interprétations, surtout de la part des religieux. Construits avec hypocrisie, les clichés sociaux condamnent les jeunes à l'enfermement sur soi et à un conformisme inhibiteur, lesquels tuent dans l'œuf leur liberté, leur génie et leur plein épanouissement. »C'est irrespirable !», voilà la première réponse que m'a donnée un jeune étudiant à la fac d'Alger, sur la voie de départ à l'étranger, quand je l'ai interrogé sur ses impressions concernant l'Algérie d'aujourd'hui. Ce sentiment de dégoût, palpable dans les rues et les foyers, est la résultante des blocages successifs des voies d'écoute et de dialogue social. Mais pourquoi sommes-nous prêts à condamner les jeunes plutôt qu'à les écouter, les comprendre, les apaiser ? Il est clair que les frustrations collectives, conséquence des freins et tabous sociaux, peuvent exploser et provoquer d'énormes dégâts, quand elles ne sont pas canalisées, étudiées et soignées à la base. Regardons bien ces phénomènes de kidnappings et de viols d'enfants, qui reviennent régulièrement sur le devant de la scène, et interrogeons-nous avec lucidité sur le pourquoi de l'échec de notre société à entretenir des comportements sains, équilibrés et ouverts en son sein. A la vérité, on ne peut pas redresser les torts de celle-ci par l'application de la peine de mort, un châtement extrême injuste en lui-même, sur ces jeunes violeurs-meurtriers, mais en ouvrant le champ d'étude et de traitement de ces maux à leurs racines. Un jeune, aussi voyou soit-il, ne choisira jamais de se jeter dans les bras de la délinquance et du crime s'il trouve devant lui une famille équilibrée, une société compréhensive et ouverte, un pays qui lui donne des chances réelles d'insertion dans le tissu professionnel.

Autrement dit, si on ne commence pas, dès à présent, à fortifier l'école, à favoriser partout l'éducation populaire, à enseigner aux enfants les notions de la citoyenneté et du respect d'autrui, à consacrer des budgets conséquents aux secteurs de la culture, on creusera de nos mains la tombe pour cette Algérie, du reste à la renverse. «Qui ouvre une école», dit un jour le poète Victor Hugo, «ferme une prison.» A méditer.

MARDI 02 OCTOBRE 2018 - 22 MOHARRAM 1440 - N° 7258 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

L'agonie de la logique. Par Kamal Guerroua

De nos jours, les Algériens ne vivent pas seulement sous la pression de l'oukase de l'austérité, mais aussi sous l'embargo des rumeurs de toutes sortes. Une culture nocive, pire que le cancer du poumon que provoque la nicotine à la santé des fumeurs ! Alors que les officiels laissent planer le doute sur le destin de tout un peuple de quarante millions d'âmes, la blogosphère, les journaux et la rue se répandent en pronostics flous sur l'avenir. Et quel avenir mon dieu ? En attendant, il est permis de penser qu'il y a quelque indécence à célébrer ainsi l'agonie de la logique en Algérie. Que dans un pays difficilement remis des déchirements de la violence de la guerre civile, d'aucuns instrumentalisent encore le spectre du chaos, comme paravent contre toute velléité de changement, cela paraît étrange et reviendrait à dire que l'éclaircie dans ce grand embrouillamini algérien ne sera pas pour demain, à moins d'un idéalisme impénitent.

C'est ce que chacun peut déduire, d'un côté, du concert des «faux chauvinistes», plus soucieux d'entretenir la rondeur de leurs ventres que l'intérêt de leurs compatriotes, lesquels croient que l'Algérie n'est qu'un bien vacant, propriété exclusive de groupes claniques concentriques en lutte au sommet de la pyramide de l'État et, de l'autre, du cortège des »fatalo-pessimistes» qui, avec leurs avis déprimants, ont réduit cette Algérie-là à «une start-up de déceptions», incapable du moindre saut dans la modernité.

Et le peuple dans tout ça ? Il semble que, selon ces deux visions-là, ce dernier n'a plus aucune influence ni poids dans l'échiquier : on décide à sa place, on parle à sa place, on ordonne à sa place, on place les élus et même les «présidents» à sa place. Autrement dit, le peuple n'est qu'un «double-blanc», dans le piètre jeu de dominos qui se joue à son insu. Or, ce qu'on oublie souvent, c'est que ce double-blanc, aussi négligé et inutile soit-il, est important dans le jeu et que, sans lui, on pourrait «perdre la main» : le pouvoir.

En résumé, bien qu'il soit le cadet des soucis des élites dirigeantes, le peuple pourrait être la pièce maîtresse dans l'architecture électorale de la présidentielle du printemps prochain. Bien entendu, la phrase étant construite au conditionnel ! Cela est d'autant plus plausible que les temps ont changé et la redistribution traditionnelle des rôles au sein de la nomenklatura, fortement chamboulée après que la DRS a été privée de ses prérogatives, ne fera qu'accélérer les tensions internes au cœur du «Système». Ce qui pourrait retarder ou plutôt éloigner la perspective du consensus habituel et obligerait les décideurs à recourir aux services du peuple ! Un fait inédit qui sera inscrit aux annales ! Espérons-le !

**LUNDI 22 OCTOBRE 2018 - 13 SAFAR 1440 - N° 7275 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

Où est le bout du tunnel ? Par Kamal Guerroua

Que faut-il retenir de tout le désordre ayant secoué l'Assemblée nationale ces derniers jours ? Que faut-il comprendre encore du limogeage de quelques généraux de la grande muette qui, il n'y a pas si longtemps, fut «faiseuse de rois», alors que d'autres sont placés, selon des sources officielles, en détention pour des malversations ? Comment expliquer qu'à cinq mois de l'élection présidentielle, Bouteflika n'a plus manifesté aucun signe, ne serait-ce que par une voix tierce, pour briguer un cinquième mandat, bien que nombre d'observateurs le voient déjà intronisé au palais d'El-Mouradia au printemps prochain ? On a beau gloser sur le changement en Algérie, la girouette sur nos toits semble figée, plutôt bloquée pour une durée encore indéterminée. Ça sent vraiment le brûlé à la maison, vu les fumées qui en sortent ! Les circonstances difficiles que traverse le pays à l'heure présente, avec en toile de fond, l'impasse économique dont la solution n'est pas forcément pour demain, inquiètent au plus haut point aussi bien les Algériens que nos partenaires économiques. Puis, des questions se posent aussi avec acuité : comment nous serait-il possible de nous débarrasser de ce pessimisme presque congénital dont souffrent la majorité des nôtres, à l'heure où, logiquement, de grands défis d'avenir devraient être lancés ? Comment peut-on mettre un frein à cette mauvaise tendance à toujours chausser des lunettes noires, quand il s'agit de regarder les perspectives lointaines d'une Algérie pourtant si jeune et si prometteuse ? Cela parce qu'à voir les choses de plus près, beaucoup d'Algériens s'entêtent à ne distinguer de leurs yeux que ce qui ne va pas, à toujours parler de ce qui fâche et à se complaire dans «l'autodénigrement obsessionnel», lequel leur fait courir le risque de l'effacement et de déprime morale.

Donc, d'un côté comme de l'autre de ce décor fatal, on se retrouve sur le gril, ne pouvant plus avancer, ne serait-ce que pour donner l'impression à ceux qui nous regardent, qu'on est en vie ! Toute la nation est sur un fauteuil roulant et le drame, c'est que plus de 60% de cette nation-là est jeune. Une jeunesse rendue vieille par ceux qui tiennent le gouvernail. Où allons-nous puiser la force quand ceux qui sont censés nous la donner, se sentent eux-mêmes en proie au désespoir, faibles et en phase de déclin ? Voilà le dilemme !

**MARDI 23 OCTOBRE 2018 - 14 SAFAR 1440 - N° 7276 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA -
ISSN 1111-2166**

Attendre, attendre, mais quoi ? Par Kamal Guerroua

Le plus grand obstacle à la vie, dit le philosophe romain Sénèque, c'est l'attente. Or, chez nous en Algérie, on attend tout sans rien faire de concret, le nœud du problème est là, décidément. On attend toujours que le prix du pétrole augmente pour dessiner les contours de la loi de finances de l'année qui vient et fermer ainsi la bouche de ces masses qui réclament tout, on attend aussi mais en vain que les vraies réformes se mettent en place, que le petit peuple soit grand aux yeux de ceux qui le dirigent et ait son dernier mot dans les décisions qu'ils prennent, que la lutte des clans qui sévit au sommet de l'Etat soit rangée dans le placard des vieux objets, que de nouvelles têtes jeunes, fraîches et actives montent au devant de la scène pour crier fort ce que ceux d'en bas pensent et disent tout bas, que les compétences nationales et celles de toute la diaspora regagnent enfin le bercail et y fédèrent les forces démocratiques, lesquelles remplaceront ces caciques aux cheveux blancs et aux cœurs aigris qui nous pourrissent la vie... On attend tout mais personne n'agit pour bouger la machine à l'arrêt du changement ! En vérité, l'Algérie elle-même mérite le nom de l'attente : une nation égarée, ne sachant quoi faire de destin, alors qu'elle attend dans une gare un train déjà parti pour une destination inconnue. Faut-il qu'elle attende encore son retour ou qu'elle prenne un autre train pour récupérer tout ce temps perdu dans l'attente? Trop philosophique me diraient certains sans doute! Non, absolument pas! Notre histoire ressemble à celle de la poule et de l'œuf qui, dans leur éternelle polémique, s'interrogent sur qui a l'ascendant sur l'autre, au lieu de s'entendre que tous les deux ne font qu'un seul destin. Autrement dit, que l'on décide de continuer sur cette voie, tout en essayant de corriger nos failles, ou de changer carrément de voie, pour en emprunter une autre, est de loin mieux que de rester indécis, sans choix, ballottés entre deux inconnues d'une équation trop complexe.

L'Algérie est, semble-t-il, dans cette situation de «ni-ni», c'est-à-dire ni réformes ni espoir de réformes, comme si elle a peur de ce que lui réservent les jours. Or, pour se concentrer sur le présent, elle doit se libérer à la fois du poids du passé et de la crainte de l'avenir ; que cela ne signifie nullement que tout se réduit à l'instant, puisque le présent relie ce qui a été et ce qui sera. Bref, la concentration sur le présent est une exigence de l'action. Attendre n'aura plus aucune signification si l'on agit dans le bon sens et avec efficacité au quotidien, si l'on cesse de se dire : «Non, on ne peut rien faire !», «on ne peut rien réparer dans ce pays» «c'est foutu !», etc. Car, si le train ne prend que ceux qui sont à temps, il peut toutefois laisser un peu d'espoir aux retardataires qui croient à leur chance d'être embarqués à leur tour. Tâchons alors de l'être, avec énergie et surtout avec la bonne volonté.

LUNDI 12 NOVEMBRE 2018 - 04 RABIE EL AOUEL 1440 - N° 7292 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Agissons en commun ! Par Kamal Guerroua

Généralement au mot «faute» sont associés plusieurs sens. D'abord, celui du manque, d'absence : faute de, se faire faute de, sans faute, etc. Il y a aussi celui d'imperfection ou bien de manquement à un devoir quelconque, d'entorse aux règles, parfois dû à l'absence de savoir et de vigilance : faute d'orthographe, de goût, de sensibilité, de calcul, de frappe, d'inattention. Plus largement et par extension, d'aucuns l'associent à la notion de responsabilité : par la faute de, la faute en est à, c'est la faute de...

En Algérie, on excelle fort dans ces détournements de responsabilité sur le dos des autres : chez nous la faute est à la fois à personne et à tous, terrible ! Si vous faites par exemple des reproches à un citoyen qui jette ses ordures en pleine rue, sans aucun respect ni pour l'écologie ni pour son entourage, encore moins pour les gens de sa ville, il vous répondra sans aucun doute en protestant : «C'est la faute du maire parce qu'il n'a pas mis en place une décharge publique!». Et si vous refaites dans une démarche pédagogique le même reproche au maire lui-même, il vous répliquera : «C'est la faute du citoyen qui manque de civisme et ne fait plus aucun effort pour l'hygiène publique dans sa ville».

Dans notre pays, chacun rejette la responsabilité sur l'autre, se faisant passer à la fois pour la victime et l'arbitre des agissements de l'autre. Loin d'être le fait du hasard, ce phénomène renvoie à l'anarchie qui subsiste dans les consciences de mes compatriotes quant aux contours des notions du droit et du devoir !

Imaginons maintenant un village dans l'Algérie profonde qui souffre de divers problèmes, mais où, analphabète, la majorité des habitants vote souvent pour des incompetents et des corrompus comme gérants de la cité. La faute est à qui ? A ces citoyens qui ne savent pas qui choisir, faute d'études et de connaissance, ou à leurs élites qui pensent plus à leurs privilèges qu'aux intérêts de leur village ? Pas besoin de chercher loin pour trouver la réponse : la faute est tout le monde ! Oui tout le monde ! Car, le devoir des élites est, dans l'ordre normal des choses, faire comprendre à ces citoyens-là que leur choix est faux et de les aider à s'améliorer pour mieux comprendre leurs droits et d'agir avec efficacité.

Parallèlement, le devoir de la population étant de se débrouiller avec tous les moyens possibles pour sortir de leur état de décadence mentale et peser dans les décisions de leurs responsables. Le sous-développement n'est jamais une fatalité si tout un chacun commence à se dire en toute honnêteté : «La faute est à moi qui n'ai pas agi, qui n'ai pas fait d'efforts, qui n'ai pas accompli mon devoir citoyen envers les autres, la communauté, le pays». Sortir de la crise implique qu'on cesse de se rejeter la responsabilité, au moment où il faudrait normalement travailler d'arrache-pied pour le bien de tous. Le changement est une philosophie complexe qui prend du temps et consomme de l'énergie d'autant qu'il est bien plus facile de construire des hôpitaux, des écoles, des centres de recherches, etc. que de former des cerveaux humains saints et équilibrés. Regardons par exemple comment la bureaucratie s'est enracinée dans les esprits de nos administrateurs, à cause de ces «renvois de fautes» très pathétiques, lesquels obligent nos citoyens à des «pèlerinages bureaucratiques» inutiles entre différentes institutions, pour reprendre l'expression de l'anthropologue Spensy Kmitta Pimentel, et ce afin de faire valoir le plus élémentaires de leurs droits.

MERCREDI 21 NOVEMBRE 2018 - 13 RABIE EL AOUEL 1440 - N° 7300 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

MBS serait-il lâché par Trump ? Par Kamal Guerroua

Blanchi par la justice saoudienne, le prince héritier Mohamed Ben Salmane, surnommé «MBS», est à nouveau suspecté depuis les nouvelles révélations, vendredi dernier, de Washington Post et de New York Times. A en croire certaines sources anonymes, l'agence américaine de renseignement, CIA, aurait identifié le puissant dauphin comme commanditaire de l'assassinat de Jamal Khashoggi, l'éditorialiste critique de Riyad. L'opposant, «drogué, tué et démembré» au sein du consulat saoudien à Istanbul le mois d'octobre dernier, aurait également été contacté en amont par le frère du prince, Khalid Ben Salmane, ambassadeur de l'Arabie Saoudite aux Etats-Unis, pour lui assurer que rien ne lui arriverait s'il pénétrait l'enceinte du consulat de son pays en Turquie.

Un coup de fil qui aurait été demandé par MBS lui-même et dont l'ambassadeur ignore, paraît-il, la portée dans la mesure où il était fort indigné que cette accusation très grave soit relayée par des sources anonymes dans un tweet posté dès l'annonce par les médias de l'assassinat de Khashoggi. Malgré l'inculpation par la justice saoudienne de 11 personnes d'un lot de 21 suspects et la peine capitale requise pour cinq d'autres, autour du prince, l'étau se resserre de jour en jour. D'ailleurs, depuis la Californie, Donald Trump a haussé le ton, le samedi 18 novembre, sur cette affaire-là, après que le Trésor américain eut annoncé la mise en place, dès le 15 novembre, de sanctions ciblant dix-sept responsables saoudiens pour leur complicité dans le meurtre de l'éditorialiste Khashoggi, dans une volonté à peine voilée de l'administration américaine d'étouffer le scandale et d'épargner des poursuites judiciaires à la dynastie régnante. Or, Trump a vite changé de fusil d'épaule, allant jusqu'à affirmer qu'il disposait de l'enregistrement du meurtre du journaliste mais qu'il n'a pas écouté parce qu'il est, souffle-t-il sur Fox News, «un enregistrement de souffrance», sous-entendant à l'occasion l'implication du prince héritier dans le meurtre. MBS a-t-il menti alors au président américain ? Et celui-ci, l'a-t-il enfin lâché à la meute ? Rien ne confirme ni infirme la première ni la seconde l'hypothèse, vu les contradictions flagrantes du prince Mohamed Ben Salmane et la versatilité avérée du président républicain, lequel a fait savoir que les USA seraient capables de prouver l'identité du meurtrier du journaliste saoudien dans les prochains jours. Une pression supplémentaire pour le prince héritier qui s'ajoute à celle de l'indomptable Recep Tayyip Erdogan. Ce dernier a déjà, pour rappel, affirmé à plusieurs reprises que l'ordre de tuer Jamal Khashoggi avait été donné «aux plus hauts niveaux de l'Etat saoudien». S'il a écarté la responsabilité du roi Salmane, il n'en demeure pas moins que la presse et des responsables turcs anonymes ont incriminé son fils, le prince Mohamed.

JEUDI 22 NOVEMBRE 2018 - 14 RABIE EL AOUEL 1440 - N° 7301 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Les Algériens sont-ils fatalistes ? Par Kamal Guerroua

«C'est quoi une psychologie fataliste ?» Pour toute réponse, voilà celle d'un ami que j'ai croisé il y a quelques années à Alger : «c'est lorsque quelqu'un croit qu'en croisant les bras du matin au soir, les autres viendront en masse de partout pour lui construire sa maison, la rénover et la peindre à sa place !». «Et que fera-t-il à ce moment-là ?» lui dis-je, en rigolant, « il se contentera de gaspiller son temps dans le vide et de râler pour rien !». Peut-être est-ce trop « simpliste » comme définition répondraient sans doute certains, mais force est de constater que le fatalisme dépasse même ce stade-là en Algérie à la croyance qu'on ne peut rien y changer quoi qu'on fasse, terrible ! C'est là le nœud du problème dans un pays où les jeunes, pourtant majoritaires, préfèrent parfois le quitter au péril de leur vie sur des boat-people que d'essayer de le changer ! En théorie, sous d'autres cieux, quand un citoyen attend que l'Etat (Houkouma dans le langage populaire algérien) lui verse des aides pour vivre, ça s'appelle de « l'assistanat », mais quand celui-ci attend plus que ça, c'est-à-dire que l'Etat joue le rôle du père-tuteur éternel, qu'il manifeste et sort à sa place dans la rue pour revendiquer ses droits, ça dénote plutôt de l'illogisme, synonyme de démobilitation citoyenne. Or, ni vauté dans le confort des aides de sa « houkouma », ni assisté moralement par lui, ni attendant sa bénédiction, l'Algérien se retire par désespoir de son champ de vision, en se transformant en un non-être, « un cadavre social », si l'on ose dire. C'est pourquoi, en surnombre dans tous les domaines, nos fatalistes s'efforcent avec une incroyable énergie à propager ce sentiment de « l'inutilité de l'effort » dans une société rongée par la hogra, la médiocrité et la corruption. Pire qu'une maladie, le fatalisme devient un poison pour toute société en panne de carburant d'optimisme, d'autant que tous ceux qui en sont touchés en transmettent vite le virus aux autres. Et pour balayer leurs défauts, ils pointent d'un doigt accusateur l'autre, responsable de leur malheur, ou invoquent, phénomène islamiste aidant, « el koudra » ou « el-mektoub » et toutes les bondieuseries du monde pour se convaincre qu'ils ont raison. Le phénomène islamiste qui rampe à pas de géant dans notre société est non seulement caractéristique du repli sur soi, mais aussi d'un fatalisme inhibiteur de toute dynamique de changement. Le pathos victimaire de l'Algérien, résultante « logique » de son passé colonial et des décennies de dictature qu'il a subies, s'est transformé au fil du temps en une rhétorique antisociale et « anti-optimiste » nuisible, laquelle sous-tend le sauve-qui-peut général de notre jeunesse.

Un habitant de la Kabylie s'est inquiété récemment du nombre incroyable d'étudiants qui demandent des visas pour fuir le pays sans que cela ne soulève la moindre inquiétude des autorités. « Nos villages, se plaint-il anxieux, se vident de leurs jeunes et nos filles ne trouvent plus de maris, quelle calamité ! » D'ailleurs, le vocable de « Al-harba t'selek » démontre que la société positive le négatif sur fond d'inertie et d'immobilisme. Cadavre sur un fauteuil roulant, la société se pose maintenant la question suivante : est-ce la société qui doit pousser l'individu au changement, ou est-ce le rôle exclusif de celui-ci de la changer ? « Hadj Moussa, Moussa Hadj », répliqueraient certains d'un ton ironique car, en profonde léthargie, et le citoyen et la société se laissent facilement englober par le fatalisme, dommage !

**MARDI 27 NOVEMBRE 2018 - 19 RABIE EL AOUEL 1440 - N° 7305 - PRIX
ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166**

La force est dans l'union. Par Kamal Guerroua

Le climat social en Algérie carbure à l'anxiété. Qui dirait le contraire ? Personne! Le fossé entre le peuple et ses soi-disant représentants ne cesse de se creuser. En plus, ce peuple-là, isolé dans son coin, n'est plus considéré comme acteur à part entière sur la scène politique. Ceux qui tirent les ficelles d'en haut ne le voient, d'ailleurs, que comme un problème, un objet encombrant pour leurs calculs. Qu'en faire alors ? Le solder à bas prix et la patrie avec ? Ou le garder pour s'en servir dans leur festin de mensonges ? Aussi dangereux soit-il, ce renversement de sémantique, à quelques mois de l'élection présidentielle, paraît malheureusement ludique pour nos caciques. Or, c'est un renversement de vérité qui promet tout sauf l'apaisement des cœurs. Doit-on virer tous les responsables qui, s'ils ne jettent pas par les fenêtres l'argent public, le détournent et le dévorent sans rien apporter de plus à la communauté ? Ou changer ce peuple endormi sur de vieux lauriers à l'image des marmottes en période d'hibernation ? Dilemme ! Que faire quand on est égaré dans un océan de contradictions, sans aucune boussole qui mène à bord, au salut ? S'ajoute un autre problème : l'engouement de certaines voix pour changer ou réformer sur les plateaux-télé, les radios et les médias en général, n'a pas de parallèle dans l'action de tous les jours. Laissé en plan, solitaire et déconcerté, le citoyen «démobilisé» se refuse quand même à l'idée de l'instabilité et au désordre. Personne ne souhaite voir le pays à sang et à feu, car la conjoncture internationale devenue plus menaçante et davantage complexe ces dernières années, risquera de peser cette fois-ci très lourd sur la destinée d'une Algérie combien fragile si jamais... Les grands clivages dans le pays seront destructeurs à court terme dans ce cas-là et la nécessité d'une plate-forme de consensus pour une sortie rapide de la crise devrait être de mise. En somme, il faut que chaque partie soit assez sensible au point de vue de l'autre pour admettre que cette dernière puisse, au moins implicitement, faire la part belle au sien propre. En d'autres termes, il faut fédérer les forces vives de la nation pour un nouveau saut sinon ce sera la cata...! Mais comment cela est-il possible quand on voit ce climat de répression qui s'abat sur le corps des médias, dans les rangs de l'armée, les milieux artistiques ? Il est clair que l'Algérie est dans une phase très critique et le moindre faux pas, ou même un pas non mesuré peut lui coûter trop cher. Les allergies et les refus d'il y a quelques années à changer alors qu'émergent autour de nous de nouvelles élites jeunes, aux commandes d'États forts, doivent se dissiper ! Enfin, vaut mieux changer doucement, graduellement et avec méthode que de se voir contraint d'aller au galop dans les réformes sous la pression des chancelleries occidentales.

SAMEDI 1ER DÉCEMBRE 2018 - 23 RABIE EL AOUEL 1440 - N° 7308 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Quand Macron tourne le dos aux étudiants africains ! Par Kamal Guerroua

Il est difficile de comprendre comment M. Emmanuel Macron peut attirer les étudiants indiens, pakistanais, vietnamiens et anglophones en général par cette politique universitaire élitiste dont il s'est fait le promoteur, il y a quelques jours. En tournant le dos à l'Afrique dont la France continue encore de soutenir les dictatures, le président français fait pire que Marine Le Pen, la leader du Rassemblement national, mais en douceur. Imposer des frais d'inscription exorbitants (soit 16 fois plus cher que d'habitude) aux étudiants étrangers (les Africains en particulier qui forment plus de 45% de la communauté estudiantine étrangère en France), après quelques jours de la célébration de la fête de l'Armistice, est non seulement un signe d'ingratitude envers les luttes des Africains qui ont servi de chair à canon pour les forces alliées pendant les deux guerres mondiales et les liens historiques qui rattachent la France à cette région du monde, mais aussi une démarche contre-productive en matière économique. Quoique souveraine, cette décision dénote, il est vrai, du mépris manifeste des officiels français envers le continent africain dont ils tirent pourtant tous les profits. Or, il faut rappeler que la France n'est, pour reprendre les propres termes de l'ex-président Valéry Giscard d'Estaing, qu'une «grande puissance moyenne». Elle n'a ni le poids politique des USA ni la force économique de l'Allemagne ni le gigantisme technologique des Chinois pour prétendre attirer sur son sol des élites anglophones. Elle est même devancée dans certains secteurs par les pays émergents tels l'Inde, l'Afrique du Sud, le Brésil, la Russie, etc. Chose qui l'oblige à coopérer avec la rive sud de la Méditerranée dont l'apport à son économie est fort considérable. Aujourd'hui, par exemple, si l'on en croit les données du Conseil national de l'ordre des médecins (CNOM), rapportées par Le Monde en septembre 2017, plus de 4.404 médecins algériens, diplômés des universités algériennes, exercent en Hexagone. Un contingent non négligeable ayant réduit le phénomène des déserts médicaux ! Sans doute, la France risquera de rejoindre le gros lot des pays du tiers-monde, si elle suit cette politique désengagée envers ses ex-colonies alors que la récession économique, le vieillissement de sa population et la montée des populismes la rongent de l'intérieur. Puis, ce désengagement n'a pas été accompagné par un encouragement de la démocratisation des régimes politiques africains vieillissants et corrompus, afin de garantir à la fois la stabilité régionale et la réduction des flux de migrants qui arrivent sur son sol ! Au-delà de cette triste réalité, il y a une autre question qui se pose concernant cette dernière décision du gouvernement français : par qui remplacer ces étudiants étrangers/africains ? Un Indien, à titre d'exemple, ira en Grande-Bretagne ou aux États-Unis pour parfaire un diplôme «prestigieux», avec moins de tracasseries linguistiques possibles, qui, en plus, est susceptible de lui garantir des débouchés sûrs et un bel avenir après sa sortie de l'université. Un Pakistanais, un Qatari, un Malaisien, un Saoudien, un Australien feront pareil ! Et la France ne sera que le refuge des «retardataires» anglophones qui espéreront s'y rattraper, faute de mieux et à défaut de pouvoir le faire dans les pays anglophones compétitifs. Donc, dans ce cas-là, cette France qui répond aux injonctions de l'extrême droite pour barrer la route à l'immigration légale, est perdante et sa politique universitaire sélective va la mener droit à la faillite. Ne parlons pas aussi de l'apport économique des étudiants étrangers (hors Communauté européenne) au pays d'accueil, évalué à près de 5 milliards d'euros alors que le coût de leur scolarité avoisine les 3 milliards. Ce qui donne une valeur ajoutée de 2 milliards d'euros, désormais perdue pour le fisc français !

Il convient de préciser, au passage, que le diplôme français autant que la maîtrise de la langue française ne valent presque rien aujourd'hui à l'international. Les multinationales ne recrutent jamais un employé s'il ne maîtrise pas l'anglais. La langue de Shakespeare s'est arrogée seule le podium dans la recherche et l'innovation scientifique. D'ailleurs, la Sorbonne n'est pas classée, comme on le prétend, parmi les dix prestigieuses universités du monde et le français n'est vraiment utilisé que dans les ex-colonies, le Canada compris. Raisons de plus qui vont pousser ce pays-là (La France) à consentir davantage d'efforts pour consolider son ancrage culturel francophone en Afrique. Or, soutenant pourtant «la Françafrique», celle-ci n'a rien investi, ces dernières décennies, pour sa langue-culture au Maghreb, au Sahel et dans l'Afrique noire. Enfin, les mesures de M. Macron participent, d'une part, de cet élan anti-africain encouragé et promu par les milieux racistes de l'extrême droite. D'autre part, elles sont un signal fort, peut-être positif, pour les pays africains afin qu'ils se réveillent et puissent se prendre en charge, sans avoir recours à la tutelle de l'ex-métropole.

P.-S. : cette chronique a été rédigée suite à l'insistance d'un étudiant algérien qui se sent lésé par les mesures de l'exécutif français.

MARDI 04 DÉCEMBRE 2018 - 26 RABIE EL AOUEL 1440 - N° 7311 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Y en a marre ! Par Kamal Guerroua

Dans la politique et dans la vie, écrit le dramaturge autrichien Stefan Zweig, les demi-mesures et les hypocrisies font toujours plus de mal que les décisions nettes et énergiques. La messe est dite, rien à rajouter. A voir les foules de manifestants qui ont barricadé la semaine dernière un quartier populaire à Annaba, et d'autres qui ont marché sur la place Audin à Alger, rien que pour demander des nouvelles de leurs proches harraga disparus, on comprend vite qu'en Algérie, la loi de « Tag âla m'en tag » a pris le dessus sur toute moralité, que la détresse citoyenne a atteint son paroxysme, que les autorités sont dépassées par l'ampleur de la crise, que les jeunes peaufinent plutôt des stratégies de survie que des plans de changement pour l'avenir, que le peuple vivote péniblement derrière le dos d'une élite aussi décervelée que désemparée, que l'espoir fuit cette terre, la nôtre, pourtant bénie par toutes les richesses du monde. Le Parlement de la jeunesse, c'est désormais la rue et les réseaux sociaux, ces plateformes d'expression des frustrations collectives, pour reprendre le mot d'un célèbre chroniqueur. Le seul lieu où l'on peut donner libre cours à ses dégoûts et à ses râles alors que le Parlement officiel n'est qu'une chambre d'enregistrement des doléances de nantis, sinon une officine de magouilles prise en otage par une armada de rentiers voraces et à l'esprit étriqué. Rien ne va pour nos jeunes dans ce bled : pas d'amour, pas d'argent, pas de boulot, pas de perspectives, pas de regard à la mer puisque, de l'autre rive de la Méditerranée, les portes se ferment de plus en plus devant eux, au pire les requins, au mieux des centres de rétention et un retour à la case départ. La locomotive a sifflé, le train est parti et eux sont restés seuls sur le quai, supportant mal le poids écrasant des tabous, la pression de familles parasites, la médisance des proches et des voisins, le célibat et l'hypocrisie religieuse, l'islamisme et ses métastases cancérigènes, les aberrations de la machine administrative, les images déprimantes d'un président mourant sur un fauteuil roulant ! Punaise ! Nos jeunes n'ont d'autre solution que de mentir, ruser avec la société pour « vivre ». Vivre, avec majuscule, est devenu un gros mot dans mon pays, au point que les habitants de quartiers populaires d'Alger ont inventé ce néologisme-pléonasme : « âche la vie ! », pour décrire le train de vie sulfureux de ces grands profiteurs des caisses de l'Etat, « s'hab shekara », pour les nommer, qui n'ont cure que de leurs fortunes et de leurs rapines : pas d'éthique, pas de savoir-vivre, pas de valeurs, aucun patriotisme, rien, rien ! Comme si vivre est un luxe dans un pays où le seul secteur de tourisme, s'il est bien géré et exploité, peut faire vivre le double de la population actuelle, avec de surcroît un minimum de confort.

Bref, notre jeunesse qui endosse le lourd vêtement du mal-être. Voilà le diagnostic de notre malédiction nationale. Il n'y a pas plus dur dans la vie, disait un poète anonyme du terroir, que lorsque tout fleurit devant nous alors qu'on ne voit que la rigueur de l'hiver !

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 2018 - 11 RABIE ETHANI 1440 - N° 7324 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Lettre d'un jeune Algérien à «nos» députés. Par Kamal Guerroua

Voyez-vous chers députés où nous sommes arrivés ? Voyez-vous comment notre pays se dégrade de jour en jour, empêtré dans une crise inextricable et aux contours flous? Voyez-vous comment nous sommes devenus la risée du monde entier? En tant que jeune, je souffre trop pour vivre, ou plutôt pour survivre dans ce bled et j'ai honte de vous ! Comment en serait-il autrement alors que vous n'êtes que des pantins déglingués, sans pouvoir réel, qui s'endorment à longueur de temps dans l'hémicycle de l'APN, payés par l'argent de la communauté ? Puis, à part les galères de sous et le mépris des bureaucrates, il n'y a rien pour ma pomme. Toutes les portes me sont fermées au nez. Je jure que je dis la vérité et n'exagère jamais. Dans mon quartier très pauvre à Mostaganem, vous connaissez bien, sans doute, cette ville du littoral qui a accouché autrefois de dramaturges de renom et qui ne possède qu'un ou deux cinémas ouverts aujourd'hui, personne ne contredira mes propos. Faites un tour et vous n'y trouverez que la misère pour vous dévisager avec morgue.

D'ailleurs, chaque matin, au réveil, je m'assois juste à côté de la mer pour respirer la fraîcheur des rivages ensablés et des vagues qui dansent, la tête ailleurs, prise dans le tourbillon de la fuite. Je rêve seulement d'un zodiac «el boté» comme l'appellent les miens, juste pour oublier vos visages et votre charabia qui me saoulent et rejoindre l'autre rive de la Méditerranée où l'espoir, me dit-on, est encore possible. Si jamais on me ment ou on me raconte des salades là-bas, tant pis, j'irai quand même, ce serait mieux de toute façon que vos lâchetés, votre cupidité et vos mensonges. Quel malheur que de vous avoir comme représentants, vous qui ne représentez que vous-mêmes ! Pour preuve, à l'heure où je vous écris cette lettre-diatribes, personne d'entre vous ne sait s'il y aura élection présidentielle ou pas au printemps prochain, si Bouteflika sera candidat à sa propre succession ou pas, si l'Algérie continuera à financer ses projets économiques par la planche à billets ou pas, si nos jeunes auront droit à une transition démocratique ou pas, si l'armée interviendra dans le processus électoral ou pas.

Domage ! Vous n'êtes là-bas sur les bancs de l'Assemblée que pour prendre des selfies, manger l'argent du fisc et du pétrole, le poing levé à chaque injonction de vos maîtres décideurs. Honte à vous qui réfléchissez en fonctionnaires et non pas en représentants du peuple ! Honte à vous ! Que diriez-vous, par exemple, à un hittiste de Bab El Oued pour le convaincre de rester au pays et vous entendre parler sans rien dire avec ce timbre nationaliste périmé alors que beaucoup d'entre vous n'hésiteront pas un seul instant pour envoyer leurs propres enfants à l'étranger, au prix de la princesse s'ils le trouvent? Que diriez-vous à un citoyen de Djelfa qui, s'il déjeune ne dîne pas et s'il dîne ne déjeune pas, sur ce qui s'était passé il y a quelques semaines à l'hémicycle, rue Zighout Youcef, que vous avez fermé par des cadenas pour vos propres intérêts? Que diriez-vous à tous ceux qui ont mis confiance en vous alors que vous n'avez mis confiance en personne, à part vos petits portefeuilles et vos gros privilèges ? Le désenchantement, chers députés, ne semble pas seulement caractéristique de la jeunesse, mais de toute la société qui vous boude et qui ne voit son salut que dans sa prise de conscience, son engagement et surtout son automobilisation pour vous virer tous. De grâce, faites un effort pour vous en aller seuls afin de sauver votre honneur et celui de votre pays qui en souffre trop...

JEUDI 07 FÉVRIER 2019 - 02 JOUMADA ETHANIA 1440 - N° 7366 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

L'Algérie sans perspectives économiques. Par Kamal Guerroua

L'Algérie est face à un dilemme : soit continuer sur le rythme de ce plan de planche à billets et encaisser les coups à moyen terme, faute de stratégie industrielle ou agricole pour sortir du bourbier de la dépendance économique, soit recourir à l'endettement extérieur et c'est la catastrophe ! Voulant « préserver la souveraineté nationale », sans se donner les moyens qu'il en faut, le Premier ministre Ahmed Ouyahia qui a opté pour la planche à billets n'a pas de quoi se targuer aujourd'hui, lorsqu'on sait que le taux d'inflation est, à la fin de l'année 2018, de l'ordre de 6.5% (à peu près le même niveau que la Tunisie). Si la stratégie de ce dernier a porté ses fruits, d'autant que la croissance est passée de 1.4% en 2017 à 2.5% en 2018, l'embellie n'en reste pas moins de courte durée. La Banque mondiale aurait signalé dans son dernier rapport annuel sur l'Algérie que celle-ci devrait accuser un recul économique dans les années à venir. Ainsi le chômage augmentera-t-il à 17.8% en ce 2019 après qu'il était de 17.2% en 2017. Si notre économie rentière résiste encore, c'est surtout grâce à l'augmentation relative des revenus pétroliers, lesquels génèrent plus de 70% des recettes fiscales de l'Etat et contribuent pour la moitié du PIB (en effet, les prix du pétrole sont passés de 53 dollars à 68 dollars pour le baril en un an). Cela aura permis, entre-temps, au pouvoir en place de jouer sur une petite marge de manœuvre, en freinant son accélérateur sur la loi de l'austérité pour contenter un front populaire en ébullition. Le Fonds monétaire international (F.MI) qui préconise des réformes structurelles profondes, autrement dit la maîtrise des dépenses publiques, la réduction des factures astronomiques des importations, la suppression progressive des subventions généralisées, lesquelles coûtent environ 14 milliards de dollars aux caisses de l'Etat, peine à être écouté du côté d'Alger. Contre toute attente, sans doute en perspective des échéances électorales d'avril prochain où Bouteflika est fortement pressenti candidat de l'establishment pour un cinquième mandat consécutif, l'exécutif a même lâché du lest concernant les mesures d'austérité pourtant prévues dans la loi de finances 2018. A cet effet, il a acté une augmentation de 7.9% des dépenses sociales. Le texte de loi prévoit un coup de pouce pour les transferts sociaux. Les recettes complémentaires doivent provenir d'une hausse modérée de la fiscalité des entreprises, et surtout de la taxation de l'industrie pétrolière, ce qui n'encourage pas du tout l'investissement et la relance de l'emploi pour la jeunesse. En plus, dans le même projet de loi 2018, l'Etat a reporté l'agenda de la politique de la diversification économique, promise en haut lieu à plusieurs reprises. Tout semble en statu quo, alors que le pays s'apprête, de l'avis de tous les observateurs, à une transition politique difficile au printemps prochain.

SAMEDI 09 FÉVRIER 2019 - 04 JOUMADA ETHANIA 1440 - N° 7367 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

La route des incertitudes. Par Kamal Guerroua

Terrible comment les nouvelles les plus invraisemblables arrivent ces derniers temps en cascade dans l'oreille de l'Algérien ! Entre un producteur de télévision, avec des dizaines de documentaires et de films à son actif, qui s'immole par le feu dans les locaux d'une chaîne privée dans un terrible black-out médiatique, juste parce qu'il n'a pas été payé pour ses prestations, un responsable d'un parti politique et candidat à la présidentielle de surcroît, gravement malade, refusé dans un hôpital public de la capitale, faute de place disponible, un cortège de candidats farfelus qui affluent au siège du ministère de l'Intérieur pour retirer les formulaires de candidatures pour la présidentielle faisant l'objet de satire de la blogosphère et la récente déclaration du Premier ministre Ouyahia, selon laquelle Bouteflika ne fera pas de campagne électorale pour le 18 avril, comme s'il venait de nous livrer un secret d'Etat, il n'y a qu'à épier un bout d'étoile dans un ciel nuageux pour espérer voir une trouée de lumière ! Le pays s'enfonce chaque jour dans une situation incontrôlable, non seulement au plan local, mais même à l'international. A l'heure qu'il est, personne ne sait là où l'on va, ni au sein du pouvoir ni dans l'orbite d'une opposition en rangs dispersés. Le nuage s'épaissit davantage quand on regarde du côté de la population, abandonnée à son sort et lâchée à tous les niveaux par les pouvoirs publics. A vrai dire, tous les indicateurs sont en orange, couleur d'alerte dans un contexte global peu favorable aux calculs approximatifs dont notre élite est friande. La question qui se pose et qui revient avec insistance pour nombre de mes compatriotes est la suivante : le régime est-il vraiment en panne d'hommes, pour glisser pour l'option jusque-là aléatoire du cinquième mandat ? A-t-il un plan B, au cas où les choses tournent mal ? Se rend-il au moins compte qu'il est tourné en dérision par les chancelleries étrangères, les médias occidentaux et le monde entier ? Au point où sont arrivées les choses, il est quasiment impossible de tracer une feuille de route sérieuse, même pour les six mois prochains. L'à-peu-près prend le dessus sur la planification et le sens premier que devraient s'assigner les hommes d'Etat : la capacité de prévoir et d'anticiper les événements pour pouvoir en gérer les conséquences par la suite. L'Etat nage dans l'opacité et laisse de grands espaces d'interrogation en pointillés à la population. Or, comment espère-t-on sortir de la crise si l'on ne met pas les choses au clair ? Si, au lieu d'ouvrir le débat sur les perspectives d'avenir, on cadenasse les portes du dialogue social et polarise les choix politiques autour d'intérêts clientélistes, clanistes et rentiers. Tous les scénarios sont aujourd'hui sur le tapis en Algérie d'autant que les décideurs se sont laissés conduire dans un cul-de-sac, dans un moment crucial où normalement les forces vives du pays seraient associées à la décision et prennent part à la construction d'un projet de société commun. Un projet qui va s'attaquer aux racines du mal et permettra à la jeunesse de se hisser aux postes de responsabilité et d'assurer la relève.

MERCREDI 13 FÉVRIER 2019 - 08 JOUMADA ETHANIA 1440 - N° 7371 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Quelle sera la géographie de notre crise ? Par Kamal Guerroua

Quitte à endosser le rôle du rabat-joie, force est de constater que notre pays régresse, de jour en jour, au point que la majorité d'entre nous, tellement désespérés, s'en foutent, pire s'en complaisent par moments. Y-a-t-il péril en la demeure ? Sans doute, c'est le cas de le dire et à hauts décibels. Ce sera, d'ailleurs, comme une rechute malade, sinon une récurrence dans les errements du passé. Nos responsables n'ont pas appris, semble-t-il, les leçons de nos anciennes expériences ratées! Des mauvais élèves auxquels il va falloir appliquer des sanctions. Hélas! Ils sont des récidivistes d'échecs! Pas que les échecs démocratiques seulement, mais aussi économiques, éducatifs, moraux, etc. Faut-il sonner le tocsin? Il n'y a pas d'autres choix, d'autant que l'urgence de la situation nécessite des actions d'envergure : des gestes symboliques envers le peuple pour garantir l'alternance au pouvoir, des campagnes de sensibilisation citoyenne, des tournées dans le pays profond pour expliquer, débattre et réformer ce qui pourrait encore être réformé. Face à une élite démissionnaire, il n'y a que la lutte et la mobilisation qui paient. Plus grave et plus pressant encore est le problème de l'élection présidentielle d'avril prochain. Toute la géographie de notre crise y est liée, décidément. Soit les frontières de celle-ci s'élargissent et nous engloutissent, soit elles raccourcissent et nous laissent une marge de manœuvre, fût-elle minime, pour des projets d'avenir au profit de notre jeunesse. Tout dépend du traitement que nos officiels lui réservent. La grippe de la fraude qui rôde, déjà, autour de nous n'est pas là pour nous rassurer et la perspective de l'impasse, quel funeste oxymore, se dessine sur fond d'une fragilité institutionnelle inédite, depuis l'indépendance. Ceux d'en bas sont priés d'arrêter leur marathon de rôles inutiles, pour aller au fond des choses : exiger de vive voix de ceux d'en haut, ceux qui les gouvernent bien entendu, de revoir leurs copies, de se triturer un peu les méninges pour les faire sortir de cet étang dans lequel ils se débattent, d'annuler leurs rodéos carnavalesques pour reconduire le même système, en faisant fi de leur choix. C'est le minimum! La crise actuelle n'est pas seulement une question d'hommes, mais de tout un ensemble de facteurs endogènes et exogènes dont il faut entreprendre, illico presto, le diagnostic, préparer le traitement, et administrer les doses médicamenteuses. Le pays est un corps malade, ne pouvant ni bouger ni parler. Il est dans l'aphasie la plus totale. Vu de l'extérieur, il ressemble à une momie, sur le point de se désarticuler, se décomposer, s'éclater sous les pressions de toutes sortes. Subi de l'intérieur, il est un fardeau dur à porter par les épaules de nos jeunes, harassés par son énorme poids et surtout... ses odeurs infectes.

JEUDI 14 FÉVRIER 2019 - 09 JOUMADA ETHANIA 1440 - N° 7372 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

Statu quo et fuite en avant. Par Kamal Guerroua

Nous voici donc à deux mois de l'élection du président de la République. Un événement majeur dans la vie d'une nation. Peut-on ne pas en parler ? Difficile ! Que la chronique résiste au poids écrasant d'une actualité, la nôtre, en berne, ne veut aucunement dire qu'elle puisse ignorer son existence, surtout quand elle devient, comme c'est le cas ces dernières semaines, extrêmement frénétique. En Algérie, un pays à la dérive dont on ne voit pas que l'avenir puisse être radieux -sauf si elle invente, bien sûr, une politique nouvelle qui la soustraira à son inertie et à son insignifiance, et en fera une référence pour le Maghreb et l'Afrique-, l'affect négatif de la peur du chaos est particulièrement violent, voire inhibiteur sur les consciences. Ce qui élargit l'horizon de la déprime sociale, déjà palpable sur les visages des nôtres, dans les foyers, les cafés, les rues, etc. Puis, le grand parti algérien, je veux dire le boycott, fera le reste. On est en présence du syndrome de l'Algérien «fatalo-phobie-boycottiste», lequel projette en avant une sorte de citoyenneté qui bat en retraite face au phénomène de «la dépravation rentière» d'un système aussi clanique que prébendier avec des poches concentriques. Un système qui va si mal à l'heure actuelle et dont les ondes négatives asphyxient par ricochet, par leur trop-plein d'oxyde de carbone, les petites bulles d'oxygène encore résistantes dans le corps social. Les exemples de cette débandade fleurissent ça et là, battant en brèche cette idée de la politique comme «action collective organisée pour le bien-être de tous», lui substituant le sens qu'un certain célèbre penseur berbère, Saint Augustin (354-430 ap. J.-C.) en l'occurrence, lui conférerait il y a déjà plus de quinze siècles, à savoir «le brigandage individuel des biens de tous au profit d'un cercle fermé». Ce contraste dans l'approche engendre des craintes et des faiblesses, aussi bien dans la société qu'au sein de ce régime politique gérontocratique lui servant de tutelle. L'indice subjectif de cette négativité lokétant le rejet massif mais non encadré de la rue de tout ce qui vient d'en haut, bon ou mauvais soit-il. Le face-à-face «pouvoir-société», en s'effaçant sur le terrain des urnes, devient un duel acharné dans le stade social. Ô mon Dieu, la métaphore est très forte : l'Algérie s'étant transformée en un stade de foot, ou pire, en un ring de catcheurs, stimulés par les dividendes du pétrole-roi ! Et c'est l'émeute, l'un des aspects typiques de la culture du Maghreb central (l'Algérie), selon le grand sociologue de tous les temps Ibn Khaldoun (1332-1406), qui devient le baromètre par le biais duquel on mesure la stabilité. Symptôme tiers-mondiste diraient d'aucuns sans doute. Ce n'est pas faux en effet. D'autant plus que ce qui vient à défaillir dans tout ce processus, c'est la volonté politique de nos élites d'entrer en communication avec ceux qu'elles dirigent et de leur être utiles. Cette coupure maintenue, sinon gérée par la force, cristallise la stagnation et le statu quo.

MERCREDI 27 FÉVRIER 2019 - 22 JOUMADA ETHANIA 1440 - N° 7383 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

La fin du «mythe» du cinquième mandat est-elle proche ? Par Kamal Guerroua

Il est inconcevable dans les circonstances actuelles que les officiels du pays s'entêtent à maintenir le cap sur un cinquième mandat. Outre que la démonstration de force du 22 février dernier et d'hier avec les manifestations des étudiants a chamboulé de fond en comble leurs calculs, elle les a mis dans une position fragile par rapport à la communauté internationale. Pour preuve, les récentes déclarations du secrétaire général du FLN, Moad Bouchareb, à Oran, dénotent plutôt de l'angoisse et de la crainte de la rue que d'une stratégie communicative ou d'un plan de sortie de l'impasse. Le pouvoir est dans une phase très critique et l'option de «la continuité», retenue jusque-là comme argument face au fantôme du chaos, est battue en brèche par les remous populaires. Comment va-t-on alors contourner, en haut lieu, la voix de milliers d'Algériens, qui, sans doute, sortiront encore manifester en force leur mécontentement dans les semaines prochaines? Voilà le dilemme et il n'est pas des moindres ! Le défi est loin d'être facile, d'autant que la candidature de Bouteflika fait aujourd'hui l'unanimité contre elle dans l'Algérie profonde et maintenir ce dernier président contre vents et marées fragilisera davantage l'équilibre stratégique au sein de l'Etat. Puis, le risque d'un embrasement généralisé sur fond de contestation fait craindre aux décideurs l'écho international qui entachera leur crédibilité. Où est l'issue ? C'est le labyrinthe pour Ouyahia et son équipe alors que le printemps algérien qui s'annonce est tout sauf violent. En effet, la mobilisation exemplaire de la jeunesse contre cette «dhoulocratie» (la gouvernance par l'humiliation et la honte), pour emprunter un mot cher au sociologue Mehdi Elmandjra, nous renseigne sur deux choses essentielles : la première est que la rue algérienne est très consciente des enjeux qui l'attendent, dans la mesure où elle a capitalisé les leçons des échecs des pays voisins à voir émerger la démocratie, par leur recours à la violence. En ce sens, nos jeunes ont compris, après tant de recul, que la violence n'engendra que de la violence en retour. Ce qui fera le jeu de ceux qui tiennent les manettes du pouvoir, lesquels les accuseraient sans aucun doute, dès que l'occasion s'en présente, de «semeurs de la fitna». D'ailleurs, la rhétorique populiste de Bouchareb accrédite cette thèse et ce modus operandi digne des autocraties de type stalinien. La deuxième leçon, c'est que la jeunesse a refusé toute tutelle d'où qu'elle puisse venir, des partis, de syndicats, de personnalités nationales, de la société civile, etc. Cela lui a donné l'avantage de mieux transmettre son message de rejet du «Système» aux concernés, c'est-à-dire à ceux qui s'accrochent à lui enlever son statut d'acteur politique et social à part entière. En revanche, au final, une question se pose avec acuité : la rue algérienne peut-elle résister aussi longtemps possible aux menées de la propagande progouvernementale, sans tomber dans les dérives de la violence ? L'enjeu est crucial puisque la digue de la bienséance et du bon sens s'est, semble-t-il, effondrée du côté des pouvoirs publics qui, malgré le camouflet subi avec les manifestations de rue, recyclent et affûtent leur arsenal démagogique pour camper dans leur position initiale.

JEUDI 07 MARS 2019 - 30 JOUMADA ETHANIA 1440 - N° 7390 - PRIX ALGÉRIE : 20 DA - ISSN 1111-2166

L'Algérie est en danger. Par Kamal Guerroua

Selon un rapport de l'International Crisis Group (ICG), publié au mois de novembre 2018, la crainte d'un retour de violences sonne comme un refrain régional commun pour des pouvoirs politiques qui, même autoritaires, seraient l'unique rempart face aux conflits sociaux et à la désintégration du tissu étatique. En conséquence, le slogan de la continuité est toujours justifié, aussi bien vis-à-vis des puissances occidentales effrayées à l'idée de flux migratoires massifs sur leur territoire que vis-à-vis du peuple qui craint l'insécurité, par l'impératif de la stabilité. En Algérie par exemple, vu que le traumatisme de la décennie noire est vif, le scénario du chaos est agité comme un chiffon rouge devant des masses de jeunes avides de changement. Tout l'arsenal argumentaire de la nomenclatura tourne autour de ce stéréotype vide de sens alors que le fossé entre responsables politiques et citoyens, né d'une paralysie politique non soignée, se creuse chaque jour davantage. C'est un signe on ne peut plus éloquent d'un divorce irrévocable entre ceux d'en haut et ceux d'en bas. Les réformes placebo « esthétiques », et sans portée stratégique des exécutifs successifs, depuis au moins vingt ans, ont provoqué de la frustration et un sentiment de ras-le-bol général dans la rue algérienne. Il est désolant de rappeler que, dans cette conjoncture-là, le pays n'est guère invulnérable ! Un scénario à la vénézuélienne est probable face à l'entêtement du pouvoir en place à s'accrocher au cinquième mandat de Bouteflika. Cela est d'autant plus inquiétant que les prix du pétrole sont en baisse continue. D'ailleurs, si l'on en croit les prévisions des spécialistes, le bas de laine du trésor public pourrait descendre à moins de 30 milliards de dollars d'ici 2022. Si, en plus, nous ne maîtrisons pas les dépenses publiques, nous aurons des taux d'inflation incroyables à deux, voire à trois ou quatre chiffres. Ce qui nous exposera aux pressions étrangères de toutes sortes. La sonnette d'alarme devrait être tirée car, à l'urgence de notre situation économique, s'ajoute celle du blocage politique tous azimuts avec cette candidature ubuesque de Abdelaziz Bouteflika, laquelle cristallise toutes les colères et pourrait mener à l'explosion, sur fond de dissidence citoyenne.

Notre jeunesse a plus que jamais besoin d'un nouveau souffle de liberté. La mentalité du rentier juché sur ses barils de pétrodollars et s'enrichissant aux dépens de la communauté par la corruption a atteint ses limites au jour d'aujourd'hui. Par sa forte mobilisation citoyenne durant ces dernières semaines, le peuple a exprimé son rejet de ce logiciel périmé de la rapine dont ont abusé ses élites gouvernantes. Préparer un futur pour notre jeunesse en panne d'espérance, devrait présider au choix de ceux qui préfèrent le statu quo et la stagnation aux remises en question et au progrès. Bref, le cinquième mandat est une option suicidaire, non seulement pour ce système grabataire et moribond, mais aussi pour toute cette Algérie qui aspire à autre chose qu'à un fauteuil roulant en guise de symbole !